This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Arc
97
2

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
CLASS OF 1828

2938 1/2 cart. 2,80

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE.

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A AUXERRE, A CLUNY & A CLERMONT-FERRAND,

EN 1850,

PAR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

PARIS,
DERACHE, RUE DU BOULOY, 7,
CAEN, CHEZ A. HARDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE FROIDE, 2.

1851.

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES, EN 1850,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

M. *Quantin* est chargé de remplir les fonctions de secrétaire-général de la session. Sur sa demande, M. *Dey* est désigné comme secrétaire-adjoint.

Les membres présents à la séance sont :

MM. ARRAULT, ancien ingénieur des mines, à Toucy (Yonne).
BALLY, membre de l'Intitut des provinces.
BASTARD (Léon de), archiviste paléographe, à Paris.
BASTARD (de), père, à Maligny.
BAUDOIN, architecte, à Avallon.
BAUMIER, membre du Conseil général, à Avallon.
BOIVIN, architecte, à Auxerre.
BRÉVILLE, géologue, à Caen.
BRULÉ (l'abbé), aumônier des Religieuses de la Sainte-Enfance, à Sens.
CHALLE fils, avocat, à Auxerre.
CHARDON, propriétaire, à Auxerre.
CHARIÉ, ancien notaire, à Auxerre.
CHAUVEAU, vicaire-général, à Sens.
CHEREST, avocat, à Auxerre.
CLERMONT-TONNERRE, à Ancy-le-Franc.
COTTEAU, avocat, à Auxerre.
COURTANT, vérificateur des domaines, à Auxerre.
COURTANT, surnuméraire de l'enregistrement, à Auxerre.
DE LA SALLE LOUVOIS, à Ancy-le-Franc.
DEVAUX, procureur de la République, à Auxerre.
DEY, vérificateur des domaines, à Auxerre.
DONDENNE, professeur, à Auxerre.
DROIT (l'abbé), curé de Charbuy (Yonne).
DUPERRE, à Subligny (Yonne).
DUPONT-LONGRAIS, membre de la Société, à Caen.
DURU (l'abbé), chapelain de l'Hôpital général, à Auxerre.
FLEUTELOT (Henri), propriétaire, à Auxerre.

FORTIN (l'abbé), curé de St.-Etienne, à Auxerre.
FREMY, représentant de l'Yonne.
GALLOIS, président du Tribunal civil, à Auxerre.
GIGUET, membre de la Société archéologique de Sens.
HERMELIN, avocat, à St.-Florentin.
KERIGAN (de), directeur des contributions indirectes, à Auxerre.
LACAM fils, à Joigny.
LACOMBE, ancien principal, à Auxerre.
LALLIER, de Sens.
LA LONDE (Arthur de), de Rouen.
LAMBERT, avocat, à Auxerre.
LAPEYROUSE (de), sous-préfet, à Sens.
LARFEUIL, curé de St.-Père, à Auxerre.
LAUREAU (l'abbé), à Auxerre.
LAURENT LESSERÉ, propriétaire, à Auxerre.
LEBLANC, ancien ingénieur en chef, à Auxerre.
LEBLANC (Léon), juge, à Auxerre.
LECHAT, chef de bureau à la sous-préfecture, à Sens.
LECLERC, juge de paix, à Auxerre.
LEFORT, architecte, à Sens.
LEMAITRE, percepteur, à Tonnerre.
LEPÈRE, avocat, à Auxerre.
LE ROUX, notaire honoraire, à Paris.
LE ROUX, notaire honoraire, à Sens.
LONCLAS, sous-intendant militaire, à Auxerre.
LORIN, architecte, à Auxerre.
MARIE, juge, à Auxerre.
MASSOT, substitut du procureur de la République, à Auxerre.
MATHIEU, architecte, à Clamecy (Nièvre).
MATHIEU, propriétaire, à Auxerre.
MORIN, docteur en médecine, à Treigny.

MOTHÈRE, employé à la préfecture, à Auxerre.
PARADIS, docteur-médecin, à Auxerre.
PASSEPONT, peintre, à Auxerre.
PELISSIER (l'abbé), curé d'Héry.
PETIT SIGAULT, instituteur, à Auxerre.
PIGEORY, architecte, directeur de la Revue des beaux-arts, à Paris.
PILLE, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Auxerre.
PRECY, membre du Conseil général, à Auxerre.
RABÉ, juge de paix, à Maligny.
RACLOT, receveur de l'enregistrement, à Crusy.
RAMPON-LECHIN, à Leuguy (Yonne).
RAVIN, professeur au collége, à Auxerre.
RIBIÈRE, avocat, à Auxerre.
RICORDEAU, docteur-médecin, à Seignelay.
ROBIN, curé de Villeneuve-l'Archevêque.
ROBINEAU-DESVOIDIS, docteur en médecine, à Saint-Sauveur (Yonne).
ROZAT DE MANDRES, à Auxerre.
RÉMY, docteur-médecin, à Auxerre.
SALOMON, avocat, à St.-Florentin.
SOUPLET, médecin, à Auxerre.
TANLAY (le marquis de), à Tanlay (Yonne).
TAMBOUR fils, à Auxerre.
TARTOIS, propriétaire, à Senan.
THIOLLET, membre de la Société, à Paris.
TONNELLIER, juge d'instruction, à Auxerre.
VACHEZ, architecte, à Auxerre.
VARANGE (de), à Chemilly (Yonne).
VAUDEY, curé de St.-Georges (Yonne).
VIGNON, ingénieur en chef, à Sens.
VILLIERS, receveur des Hospices, à Auxerre.

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville est décorée de belles tapisseries du XVIe. siècle représentant le martyre de saint Etienne, et des portraits de plusieurs des hommes illustres qu'Auxerre a vu naître et parmi lesquels on remarque ceux de l'abbé Lebeuf et de Joseph Fourier.

M. Thiollet a exposé aussi de nombreux dessins d'antiquités romaines de Bourges et des sculptures tout récemment découvertes à Compiègne.

Des panneaux de verrières de la fabrique de M. Vessière, à Seignelay, occupent quelques fenêtres.

M. le président Chaillou des Barres prend la parole et prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Appelé à l'honneur de porter la parole dans cette solennité, je dois être avant tout le fidèle interprète des sentiments qui animent les membres de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne : dire également quelles sont les pensées de l'un de nos honorables représentants ici présent, et de tous ceux de nos concitoyens accourus à ce rendez-vous donné aux amis de la science archéologique par la SOCIÉTÉ FRANÇAISE pour la conservation des monuments.

Ces sentiments, ces pensées, Messieurs, sont empreints de la plus vive gratitude. En désignant la ville d'Auxerre pour inaugurer les travaux qui marqueront la 17e. session du Congrès, le fondateur de cette féconde institution (M. de Caumont) n'a pas seulement voulu accorder à la contrée que nous habitons une marque d'intérêt, mais il a obéi comme toujours aux inspirations de la science, de cette science dont il est si justement l'honneur et qui, en échange des éminents services qu'elle lui doit, l'a depuis long-temps proclamé son bienfaiteur, celui qui en fut le restaurateur glorieux, le pro-

pagateur le plus actif, et que, si l'expression m'était permise, je nommerais, pour rendre toute ma pensée, l'heureux inventeur.

Eh ! Messieurs, réunir par un travail vaste et minutieux à la fois les ossements épars des civilisations mortes; fouiller la terre pour y découvrir une pierre qui soit une date; remonter d'un chiffre à demi effacé ou de quelques lettres obscures à l'époque lointaine où le monument qui n'est plus portait au front, comme signe de vie, cette inscription ou ce millésime; indiquer en relevant ces épitaphes les mœurs diverses, les goûts raffinés ou barbares d'une nation; toujours à l'aide de cette étincelle, faire la lumière dans la nuit du passé, illuminer l'histoire au profit de l'humanité, dont le bonheur, quoi qu'on en dise, est inséparable de la connaissance de la vérité en toutes choses, n'est-ce pas inventer une science et une des plus honorables entre toutes les sciences ?

Oui, Messieurs, sans altérer la vérité, sans tomber dans la moindre exagération, nous pouvons affirmer que le sol que nous foulons est riche en monuments. Les âges qui nous ont précédé ont pris soin de doter Auxerre et les lieux compris dans la circonscription de cet ancien diocèse, d'édifices qui appellent les investigations, provoquent les études et commandent hautement et toujours l'admiration des amis de la science archéologique. Ici donc le champ est vaste aux interprétations des origines, du caractère, des styles et de la date des types que nous possédons. De l'examen attentif auquel vous allez vous livrer naîtront de nouvelles lumières. La discussion chassera devant elle les obscurités qui existent encore, elle dissipera, à la suite d'une controverse savante, les doutes qui subsistent; et ainsi de vos travaux mis en commun, résultera une appréciation plus solide, plus rationnelle de nos richesses monumentales. Votre session nous les fera mieux connaître : elle nous permettra, s'il est possible, de les aimer davantage.

Déjà en 1847, le Congrès en choisissant la ville de Sens comme l'un des points principaux de sa session de cette même année, avait exploré les monuments de cette cité célèbre. Grâce aussi aux excursions de ses membres, conduites et dirigées par la Société archéologique de l'arrondissement, les antiquités et les édifices qui existent aux environs de Sens furent étudiés et interrogés avec une sagacité consciencieuse qui, écartant l'erreur, y substitua la vérité méconnue. Ce fut toujours, au surplus, le but invariable vers lequel n'ont cessé de tendre les efforts si persévérants de la Société française pour la conservation des monuments historiques. Les faits déjà acquis à la science prouvent assez combien sont précieuses les connaissances nouvelles qu'elle a répandues sur les antiquités du pays. Et l'on comprend par cela même, quel immense bienfait aura produit pour l'archéologie, cette heureuse pensée d'étendre successivement aux différentes régions de la France les sessions du Congrès. Oui, Messieurs, il est immense, il est incontestable le bienfait qui doit résulter de ces comices pacifiques dont notre province soutient la salutaire institution. Les efforts que vous faites pour ressusciter le passé, pour rendre aux jours et aux choses qui ne sont plus, leur figure réelle et vénérable, imposeront aux générations futures la conservation de leurs monuments. Comme ces générations sauront par vous qu'on ne vaut que par ce que l'on a été, elles s'armeront plus soigneusement contre l'oubli, elles se défendront mieux contre la destruction; elles tiendront à honneur de n'abandonner au temps que ce qu'il est impossible de lui ôter, lui faisant sa part comme on la fait au feu. Grâce à vous, elles transmettront aux héritiers de l'avenir des richesses moins rudes à exploiter que les trésors qui vous ont été laissés. Ainsi, Messieurs, vos doctes travaux sont appelés à être la philosophie et la morale de l'archéologie à naître.

Et les autres nations, Messieurs, qui ont toujours les yeux fixés sur la France comme un objet d'émulation, se disposent à réunir, à concentrer aussi chez elles dans un foyer commun, les lumières de leurs savants ; elles préparent des Congrès comme les nôtres. Qu'elles persistent, c'est notre vœu le plus cher, dans cette pensée généreuse et féconde : qu'elles entrent dans ce mouvement régulier destiné à reposer le monde des oscillations anormales qu'il éprouve. Voilà le véritable Congrès de la paix. Le calme profond que vous faites sous les eaux agitées amènera bientôt le calme à la surface. La clémence dans les idées ne tardera pas à produire l'ordre dans les faits. Travaillons tous à cette pacification universelle. A toutes les distances, élevons des phares qui croisent leurs clartés sur tous les écueils. Il n'y a ni frontières, ni murailles, ni préjugés, ni haines dans le monde et la famille de la science. Au plus fort de nos guerres avec l'Angleterre, un prince loyal et juste, un cœur vraiment français, s'écria : Je veux que partout sur les mers où le vaisseau du capitaine Cook sera rencontré par nos vaisseaux, il soit épargné, salué avec respect. Et l'on vit, merveilleux contraste ! sublime partialité ! passer, sainte et sacrée, entre les boulets et les flammes, cette arche de la science qui revenait de faire le tour de la terre. Ce vaisseau, Messieurs, ce vaisseau tout chargé de savants était le premier Congrès scientifique. Il portait la paix au milieu de la guerre parce qu'il portait la lumière.

Messieurs, avant de cesser de réclamer votre bienveillante attention, vous me pardonnerez, vous me saurez gré peut-être de rappeler — le lieu m'y autorise — un nom célèbre et cher à la science : celui d'un homme dont la vie entière fut vouée à un labeur infatigable. L'abbé Lebeuf, Messieurs, en naissant à Auxerre, a répandu sur cette ville un éclat trop réel pour jamais l'oublier. Lui aussi, par ses travaux, dans un temps où les études archéologiques étaient dédaignées ou

superficielles, leur ouvrit des horizons nouveaux. Echappant à l'influence des idées reçues, il sut émettre les saines doctrines, créer la véritable critique. Et tandis, par exemple, que les bénédictins persistaient à ne voir que des rois de France aux portails de nos cathédrales, il déclara nettement que ces figures n'étaient autres que les rois de Juda, et que l'Ancien et le Nouveau Testament avaient seuls fourni matière pour les personnages sculptés aux portes des églises. On se récria beaucoup, tant cette interprétation heurtait les explications jusqu'alors admises. Et cette fois encore, ce qui ne semblait qu'une assertion paradoxale, prit depuis le caractère d'une vérité incontestée.

Mais, Messieurs, aux quelques paroles qu'il m'a été permis de vous adresser, vont succéder vos travaux plus sérieux. Dirigés par une intelligence aussi sûre qu'exercée, tout nous promet qu'ils seront fructueux. Votre attention ne se portera pas seulement sur les édifices ou les antiquités que vous allez visiter : elle sera encore captivée par des notices et des dissertations écrites avec la pensée de vous les soumettre. Ce sont là autant d'éléments de l'intérêt promis à vos séances. Vos discussions enfin occuperont, — j'en ai l'espérance, — une honorable place dans les annales du Congrès archéologique de France.

M. de Caumont remercie M. le président des éloges flatteurs qu'il vient de donner à la Société française et le félicite sur ses beaux travaux archéologiques. Il annonce ensuite l'objet des recherches de la Société française, qui s'est fondée, dit-il, spontanément et pour sauver les monuments, pour les étudier et faire connaître leur véritable valeur. Les discussions des Congrès sont fort simples et sans apprêt : chacun pourra donc apporter son opinion, ses avis, et l'assemblée en profitera.

M. de Caumont fait ensuite part des regrets exprimés par

Mgr. l'archevêque de Sens et M. l'abbé Chauveau, son grand-vicaire, de ne pouvoir assister au Congrès.

Il est rendu compte d'adhésions semblables de la part de MM. le comte de Chastellux; de Fontenay; L. Coutant des Riceys Duperré, à Subligny; L. de Louvois et de Clermont-Tonnerre, à Ancy-le-Franc; E. Tartois; L. de Bastard; Mathieu, architecte à Clamecy; comte Fr. de Straten Pouthon; Pelissier, curé d'Hery; Robin, curé de Vilsen-l'Archevêque; comte de Tanlay; Frémy, représentant de l'Yonne; Née, curé d'Entrains; de Boutin, juge à Paris; Crosnier, grand-vicaire de Nevers; Lacam fils.

M. Pigeory, architecte à Paris, directeur de la Revue des beaux-arts, dépose sur le bureau plusieurs exemplaires de la publication qu'il dirige, et annonce qu'il a été délégué par la Société libre des beaux-arts pour assister au Congrès et prendre les notes nécessaires pour rendre compte des discussions.

Il est fait dépôt de plusieurs mémoires adressés au Congrès, savoir :

Une *Notice sur la ville et l'église de Cosne*, par M. Crosnier;

La *Description de l'église d'Attigny-sur-Aisne*, par M. Bruge fils;

La *Description de l'église de Savigny-en-Terre-Plaine*, par M. Breuillard, curé de cette paroisse.

M. Quantin a la parole pour lire un mémoire ayant pour titre : *Coup-d'œil sur les monuments archéologiques du département.*

Après cette lecture, M. de Caumont commence l'enquête archéologique à laquelle ce mémoire était une introduction toute naturelle, et adresse quelques questions sur les vestiges d'antiquités celtiques qui peuvent exister dans le département.

PÉRIODE CELTIQUE.

M. Baudouin d'Avallon répond aux questions posées par M. de Caumont en lisant des extraits d'un Mémoire sur des menhirs, des dolmens et d'autres pierres situées dans l'ancien *pagus Avallonensis.*

Il signale des fouilles qui ont amené la découverte d'une médaille celtique au type *Aballo*, des dolmens dans diverses contrées du Morvan, etc.

La discussion s'engage sur la nature de ces monuments. M. de Caumont est porté à croire que beaucoup de dolmens à ciel ouvert ont été primitivement renfermés dans des tumulus. Il dit que ce qu'on connaît de faits semblables doit engager à examiner de nouveau ces monuments, et qu'il faut rechercher si, au lieu d'être des autels, comme on l'a annoncé sans preuve, les dolmens ne sont pas plutôt des tombeaux. Il demande si quelques dolmens de l'Avallonnais ont été recouverts autrefois de terre et s'ils ne formaient pas des chambres sépulcrales au centre des tumulus. M. de Caumont cite des dolmens sous lesquels on a trouvé des poteries romaines et qui seraient donc plutôt des tombeaux que toute autre chose.

M. Robineau des Voidis dit qu'il y avait en Puisaye, près de Treigny, un dolmen en plein air qu'on nommait *Pierre-à-Midi* ou *Roche-qui-Tourne.* Il était, comme les blocs environnants, en grès ferrugineux du pays.

M. Hermelin ajoute à la liste des tumulus mentionnés par M. Quantin dans sa Revue générale des monuments du département, celui de Cheu qui est elliptique; ceux de Jaulges et de Bouilly qui sont circulaires et placés à quelque distance de la voie romaine. On trouve auprès de ces tumulus des ossuaires.

La nature des pierres celtiques est très-diversement inter-

prétée, quelle que soit l'opinion qu'on s'en fasse. M. Quantin veut qu'on voie dans les traditions attachées à ces pierres un caractère religieux, un signe du culte superstitieux qu'y attachaient en général les Celtes.

M. Challes répond que ces attributions faites dans les anciens temps sont simplement dues à la singularité des pierres qui frappa l'imagination des populations ignorantes. Que de même qu'en Suisse, on a des légendes sur les rochers énormes qui ont roulé dans les torrents, légendes qui se sont formées à une époque assez moderne; de même, nos ancêtres composèrent à ces monuments bizarres de la nature une histoire superstitieuse.

M. le président soutient qu'il est difficile que, dans l'origine, toutes ces choses aient été ainsi partout fabriquées par la fantaisie.

M. Dupont-Longrais signale à l'île de Jersey un des plus beaux dolmens connus et en indique la disposition.

M. Robineau des Voidis rapporte que la Puysaie renferme énormément de tumulus. Il y en a, selon lui, trois catégories : 1°. les tumulus qui ont pu être consacrés au culte; 2°. ceux destinés à la défense; 3°. ceux qui ont servi de cimetières. Par de là Gien on a trouvé dans un tumulus des os et des monnaies romaines; à St.-Sauveur, dans le tumulus du Chêne-Rond, il y avait un squelette d'enfant avec une monnaie romaine et un vase aplati.

PÉRIODE GALLO-ROMAINE. — M. de Caumont passe à l'examen des antiquités gallo-romaines.

1re. question. *Sur le nombre des voies romaines qui existent dans le pays, a-t-on découvert des lignes nouvelles qui ne soient pas indiquées sur la carte de Peutinger ou dans l'itinéraire d'Antonin?*

Il résulte d'une discussion à laquelle prennent part MM. Baudouin, Hermelin, V. Petit, que les voies romaines abou-

tissant à Auxerre, Tonnerre et Avallon, sont toutes signalées dans la carte de Peutinger, et qu'aucune autre voie qui puisse y être rattachée n'a été depuis reconnue avec certitude.

M. Baudouin pense qu'il y avait une ligne d'Auxerre à Alise par Préhez, Aigremont, Noyers, qui est aujourd'hui à peu près détruite et qu'il serait utile de reconnaître.

Il ajoute sur un des caractères principaux des voies romaines dans l'Avallonnais, qu'il a remarqué sur les hauteurs des remblais atteignant souvent 4 mètres de hauteur.

M. V. Petit prétend que ces remblais n'avaient d'autre but que d'indiquer sûrement le tracé pendant les neiges, de même qu'on le fait encore aujourd'hui dans les pays de montagne, au moyen de poteaux placés de distance en distance.

2e. *A-t-on trouvé le long des voies romaines des colonnes milliaires?*

Aucune n'est signalée. M. Baudouin rappelle qu'on a fait mention d'une colonne de ce genre qui aurait existé près d'Avallon. Il signale la découverte qu'il a faite d'un autel votif à Mercure qui était situé sur le bord de la voie d'Autun à Auxerre, près de Voutenay.

3e. *Y a-t-il des constructions romaines ayant appartenu à des villæ?*

Il en a été reconnu à différentes époques sur plusieurs points du département, et elles ont été décrites dans les publications scientifiques de l'Yonne.

M. de Caumont insiste sur la nécessité de dresser une carte muette du département pour y placer successivement toutes les découvertes d'antiquités, indiquer la position de toutes les constructions romaines et des monuments remarquables des autres âges. Il voudrait aussi que l'on en formât un catalogue qui présenterait le résumé de la statistique monumentale du pays.

4e. *Y a-t-il des vestiges d'aquéducs gallo-romains aux environs d'Auxerre?*

M. Quantin signale deux fragments de tuyaux en terre cuite qui sont déposés à la bibliothèque de la ville, et qui ont été trouvés dans les terrains des environs d'Auxerre.

M. de Caumont voit dans ce fait peu important un premier indice et une preuve de plus que dans toutes les villes gallo-romaines il y avait des acquéducs ou des conduites d'eau.

M. V. Petit demande si quelqu'un soutient encore l'opinion qu'Auxerre soit le *Villaunodunum* de César. M. de Caumont, interprétant le silence du Congrès, fait remarquer que ce système est aujourd'hui complètement abandonné.

M. Leclerc ne voit pas même ce qu'il importerait à l'honneur des Auxerrois de revendiquer le mérite d'avoir été battus par César.

M. Lallier rappelle que Lebeuf soutenait encore cette opinion en 1742, ainsi qu'il résulte d'une de ses lettres du 12 février adressée à l'abbé Fenel, et dans laquelle il avait fait un plan explicatif. Il y distingue trois époques où Auxerre aurait occupé trois positions différentes caractérisées par les noms de *Vellaunodunum*, *Autricus* et *Autriciodorum*.

M. Leblanc dit qu'Auxerre a toujours occupé l'emplacement circonscrit par son enceinte romaine; que cette enceinte remonte au temps de la conquête, et il en tire la preuve d'une inscription signalée par les écrivains auxerrois, Bargedé, D. Viole et Lebeuf lui-même, et qui était placée sur la tour dite d'Orbandel :

HVLVS HIRTIVS ET CAIVS VIBIVS PANSA COSS.

M. Quantin rapporte qu'il a trouvé, dans l'emplacement de la maison de M. Gallois, trois chapiteaux employés comme moellon au-dessous du blocage même du mur d'enceinte et posés sur le roc. Le parement extérieur était en outre en pierres de taille.

M. Leblanc persiste dans son opinion, cette trouvaille serait un fait isolé qui ne lui semble pas concluant.

M. Lallier appuie le système qui veut que les murs gallo-romains de la plupart des villes n'aient été construits qu'à l'époque de l'invasion des Barbares et pour se mettre à l'abri de leurs attaques. A cette époque le christianisme triomphant avait fait abandonner les temples payens, et on employa naturellement à la défense des villes les matériaux les plus convenables et qu'on avait sous la main, c'est ce qui explique la grande quantité de sculptures, de fûts, de chapiteaux, que renferment ces murs.

M. Challe dit que l'inscription de Hirtius Pansa ne prouve qu'une chose, c'est qu'il y avait un établissement romain à Auxerre dès le temps de la conquête, et que, comme on a remarqué dans les murs des inscriptions d'époques diverses, il est difficile d'accorder des dates si différentes avec une construction faite à une même époque.

M. Thiollet montre des dessins de débris romains trouvés à Bourges, à une profondeur de 20 pieds, qui portent des sculptures et se trouvaient dans l'intérieur des murs romains.

M. de Caumont résumant la discussion déclare qu'il n'y a pas de villes gallo-romaines où l'enceinte soit autrement construite qu'à Auxerre, à Sens, etc. On y trouve toujours des fragments de sculptures, des inscriptions, des fragments de colonnes, etc. Il cite les murs de Rennes, de Nantes, de Tours, de Saintes, de Bordeaux, de Bayeux, d'Orléans, etc., etc. (1).

M. Lallier prend la parole et s'exprime ainsi :

(1) V. le Cours d'antiquités de M. de Caumont, t. II.

IMPROVISATION DE M. LALLIER.

On peut affirmer, dit M. Lallier, qu'aucune des enceintes gallo-romaines semblables à celles qui entourent l'ancien Sens et l'ancien Auxerre n'est antérieure au milieu du IIIe. siècle. Il a été trouvé récemment dans les murailles de Sens une pierre portant la fin d'une inscription qui n'a pas pu être gravée avant l'an 212 de l'ère chrétienne. Il y est question, en effet, d'un C. Decinnius, Prœfectus civitatis Venetorum, ab imperatoribus Severo et Antonino ordinatus. Antonin Caracalla n'étant devenu empereur qu'en l'an 212, il en résulte que le monument dont cette pierre a fait partie est postérieure à cette époque. De plus, il est évident qu'avant d'être employée à la construction de l'enceinte gallo-romaine, cette pierre a dû rester debout avec le monument primitif, pendant un certain laps de temps. Il n'est donc pas supposable qu'on lui ait donné une autre destination avant le milieu, au moins, du IIIe. siècle. D'un autre côté, il résulte d'un texte précis d'Ammien Marcellin que Sens était, au milieu du IVe. siècle, entouré de murs que l'empereur Julien fit seulement réparer. Il paraît donc rationnel de placer la construction des murs gallo-romains de Sens et celle de toutes les enceintes analogues entre le milieu du IIIe. et le milieu du IVe. siècle.

L'histoire d'Auxerre fournit un texte précieux à l'appui de cette opinion, c'est celui qu'on trouve dans les actes de saint Pélerin, cités par l'abbé Lebeuf. Il y est dit que, quand saint Pélerin arriva à Auxerre, vers 260, la ville n'était point encore entourée de murs. Ces murs n'ont donc pas été construits avant la fin du IIIe. siècle.

Si l'on veut bien remarquer maintenant que c'est précisément à cette époque que commencent les grandes invasions

des Barbares, et rappeler ce qu'Eumène raconte de Constance Chlore, qui repeupla, dit-il, plusieurs contrées de la Gaule ravagée par les premiers flots de l'émigration du Nord, on demeurera convaincu que toutes les enceintes gallo-romaines, dont nous parlons, n'ont été construites que pour se défendre contre de nouvelles invasions. On y employa tous les matériaux qu'on avait sous la main, particulièrement tous les débris des grands monuments que les Barbares avaient ravagés. Et comme le temps et les matériaux manquèrent pour entourer les villes gallo-romaines dans leur entier, on se contenta de ceindre de murs la partie la plus facile à défendre. De là vient qu'à Auxerre, on fortifia seulement le mamelon qui est au centre, laissant en-dehors la partie plus basse qui avoisine le pont et qui, bien que d'un abord plus commode dans des temps paisibles, n'aurait pu être défendue avec avantage, en cas d'invasion.

M. Baudouin donne quelques renseignements sur les antiquités trouvées dans la ville d'Avallon. Ce sont des vases, des médailles du Haut-Empire. Il n'y a point de murs du temps des Romains. Il s'y trouve une rue ou chaussée à 2 mètres de profondeur.

7e. *Quelles sont les stations romaines autres que les villes qui existaient dans le pays? Leur position est-elle déterminée rigoureusement?*

Bandritum, *Aquis segeste* étaient deux localités gallo-romaines.

M. Challe dit que la position de Bandritum est très-bien fixée à Basson, sur la voie de Sens à Auxerre, mais qu'on n'y trouve aucuns vestiges romains. *Aquis segeste* était probablement à Montbouis.

M. de Caumont demande si l'on a formé des catalogues d'inscriptions et de médailles trouvées dans le pays; il re-

commande ce soin aux membres de la Société d'Auxerre.

La séance est terminée par la lecture d'un mémoire de M. Vachez sur les bains romains de Montbouis (Loiret), et d'une note de M. Thiollet sur les antiquités romaines trouvées sur le plateau de Champlieu, près de la forêt de Compiègne, au mois d'avril dernier, par suite des fouilles continuées aux frais de la Société française.

Le Secrétaire-général,

QUANTIN.

Seconde séance du 15 juin.

VISITE DES MURS ROMAINS D'AUXERRE.

A 7 heures du soir, le Congrès s'est transporté dans l'emplacement des murs de la cité. Les restes de l'enceinte gallo-romaine sont bien peu apparents aujourd'hui. L'accroissement successif de la ville depuis le XIe. siècle, a fait envahir cette enceinte par les maisons qui se sont élevées

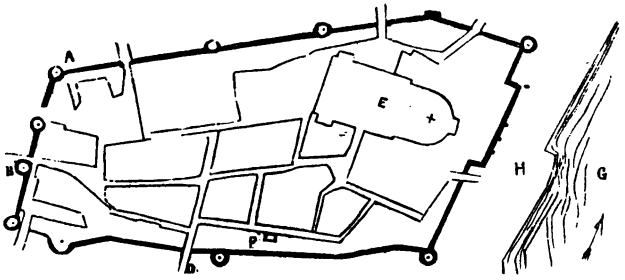

PLAN DE L'ENCEINTE GALLO-ROMAINE D'AUXERRE.

dessus. Cependant, on reconnaît encore que la cité formait un carré long de l'ouest à l'est, placé sur le sommet du ma-

melon où s'élève Auxerre. Elle était flanquée de onze tours. On y accédait seulement par deux portes, l'une appelée porte *Fiscalis* et porte des Bains, au sud; l'autre qui est occupée depuis le XVe. siècle par l'arcade et la tour de l'horloge, à l'ouest. Il y avait peut-être une poterne en face la rivière d'Yonne, au levant, et une autre du côté du château St.-Germain, au nord.

L'examen s'est d'abord étendu sur la porte *Fiscalis*, *Fechelle*, par corruption Fécaut et enfin Frécaut, située au bas de la rue de la Frécauderie. Le mur y est encore entier et présente une construction de blocs de grand appareil, assez irrégulière, s'élevant à 6^m. environ de hauteur. Les deux côtés de la rue sont de même disposition. On remarque, sur la gauche, un fragment de pilastre bordé d'oves, qui a été mis, la face hors du mur, il y a peu d'années.

PARTIE INFÉRIEURE DES MURS D'AUXERRE.

En descendant la rue dite encore *Sous-Murs*, où se tenaient, au moyen-âge, les marchands de poisson et qui fait suite à la rue de la Boucherie qui est également hors de la cité; on a laissé de côté la tour Brunehaut, et un emplacement de bains romains; on est arrivé à l'extrémité est de la cité, à la tour de St.-Pancrace, du nom d'une chapelle qui y fut établie dans les premiers temps chrétiens. On a reconnu, dans un des coins de cet édifice, l'appareil petit et carré et un rang de briques. Au soubassement, dans une cave, existe une inscription sur une pierre placée à rebours.

On a remarqué, dans la maison de M. Lepère, en face de la tour de la cathédrale, une statue de femme dans une

TOMBEAU DE JUCUNDA, A AUXERRE.

V. Petit, del.

niche. C'est un tombeau élevé par un romain à sa fille;

il était logé dans l'intérieur du mur et la découverte remonte au XVIIe. siècle. Il a été publié par Montfaucon et le comte de Caylus.

Après avoir suivi le petit côté de la cité le long de la préfecture, autrefois l'évêché, dont les bâtiments s'élevèrent au XIIe. siècle exactement sur le mur de fortification, le Congrès est remonté à la porte pendante, ouverte au moyen-âge pour donner aux habitants de l'intérieur de la cité la facilité de communiquer avec le port et la rivière. De ce point à l'autre bout de la cité, du côté ouest, règne une ligne presque droite, formée par la rue des Grands-Jardins, ainsi nommée à cause du grand nombre de jardins qui y existe encore. Le mur romain a été reconnu dans cette partie en plusieurs endroits. C'est toujours, lorsque les assises de base ont été enlevées, un blocage épais de cailloux, noyés dans un mortier indestructible; à une hauteur de quelques pieds le parement du petit appareil s'élève et s'étend sur tout le reste.

La visite de la tour d'Orbandel, à l'angle nord de la cité, ou plutôt de l'emplacement qu'elle occupait, car elle était à moitié détruite, n'a présenté rien de nouveau. C'est là qu'était jadis la fameuse inscription

AVLVS HIRTIVS ET CAIVS VIBIVS
PANSA COSS.

qui a servi d'argument aux auteurs auxerrois, pour faire remonter, à tort, la construction des murs romains au temps d'Auguste.

A la porte de la tour de l'horloge, le mur a été trop dénaturé, pour qu'on puisse en reconnaître le caractère primitif. La tour a été au moyen-âge, sinon détruite, au moins recouverte d'un parement nouveau qui n'a rien de romain. Elle s'élève ensuite à une certaine hauteur en pierre d'appareil

moyen. L'espèce de campanille qui la surmonte, est moderne et a remplacé une flèche élégante détruite par le feu en 1825.

M. Lorin, architecte, présente la note suivante sur des constructions présumées avoir appartenu à des bains, trouvés à Auxerre.

NOTE DE M. LORIN, ARCHITECTE.

En 1845, près de la porte Frécaut ou des Bains, dans la cité d'Auxerre, dans la cour d'une maison située rue des Lombards, presque en face de la rue de Milan, je fis exécuter des fouilles pour la construction d'une citerne.

A environ 0m. 30c. au-dessous du sol actuel de la cour, les terrassiers rencontrèrent une série de murailles paraissant, au premier aspect, des fondations d'anciennes constructions; j'ordonnai la démolition de ces murs, dont la position ne se coordonnait pas avec le plan des constructions nouvelles.

L'excessive résistance qu'ils opposèrent à la pique des ouvriers, me fit changer d'avis; je résolus de les employer, si toutefois ils descendaient assez profondément dans le sol : j'ordonnai alors que les murs découverts fussent conservés et qu'on déblayât seulement les espaces compris entre eux, ce qui fut fait.

A 1m. 50c. environ de profondeur un nouvel obstacle se rencontra, c'était le sol des pièces dont nous ne connaissions encore que les murs; le déblai complété, voici l'aspect et la description de l'espace découvert.

Au sud-est, un escalier en pierre dont il restait quelques marches conduisait à un corridor ou vestibule servant de dégagement aux pièces suivantes : une première pièce de trois mètres en carré environ dont le carrelage en terre cuite était en grande partie intact; dans cette pièce se trouvaient: un fourneau, et derrière ce fourneau, engagés verticalement

dans le mur, deux tuyaux en terre cuite, accolés l'un à l'autre; deux tuyaux semblables horizontalement et également accolés se dirigeant sous le carrelage du côté de la partie de la cour qui ne fut pas fouillée.

A côté de cette pièce, on en voyait une autre très-étroite qui ne pouvait être qu'une dépendance immédiate de la précédente, car elle n'avait point d'autre issue que l'ouverture qui la faisait communiquer avec elle.

A droite du vestibule, une indication d'ouverture conduisait sans doute dans d'autres parties de l'édifice que nous n'avons pas pu examiner, les fouilles n'ayant pas été poussées plus loin.

A quelques mètres seulement au nord-ouest de ces constructions existe un puits, de forme elliptique, comblé aujourd'hui.

Les tuyaux quadrangulaires avaient en dimension douze centimètres de largeur sur huit d'épaisseur, légèrement arrondis à leurs angles, les surfaces couvertes de stries ondulées.

Le carrelage de la pièce principale était formé de larges tuiles à rebords de trente-trois centimètres carrés environ, posées de manière à s'emboîter; l'espace compris entre deux de ces emboîtements était rempli par une autre tuile sans rebord.

Le fourneau avait environ 1^m. en carré, un côté seulement restait debout et les traces que l'on y remarquait suffisaient pour faire reconnaître que la partie supérieure avait dû recevoir une chaudière cylindrique.

Mode de construction. Le parement intérieur du puits était en très-petit appareil régulier, la maçonnerie de tous les murs semblable à celle des murs de la cité et tout aussi résistante.

Le carrelage était posé sur un mortier particulier, composé de chaux et sablon, provenant sans doute de la montagne

Saint-Georges; les murs étaient enduits de ce même mortier; les carreaux et les tuyaux étaient tellement adhérents à ce mortier, qu'il nous a été impossible d'en conserver un seul.

De tout ce qui précède peut-on conclure que là se trouvaient les bains romains ou gallo-romains qui ont donné leur nom à la porte voisine? Je laisse à de plus aptes que moi à en décider.

Le Secrétaire,

QUANTIN.

Première séance du 16 juin.

Présidence de M. CHALLE, vice-président de la Société des sciences historiques de l'Yonne.

Le bureau est composé de MM. CHAILLOU DES BARRES, DE CAUMONT, PROU, CARLIER, DE GLANVILLE, LEPETIT, GAUGAIN, QUANTIN et DEY.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Robineau-Desvoidis indique comme se rattachant à la fois à l'époque celtique et à l'occupation romaine, les vastes et nombreux gisements de scories de fer de la Puisaie, connus sous le nom de *ferriers*.

En les exploitant pour la construction et l'entretien des routes, on a plusieurs fois découvert, dans l'intérieur même de ces ferriers, des ustensiles de ménage, des médailles du Haut-Empire, et, à Mezilles en particulier, une statuette de Vénus, dessinée dans le Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Ces exploitations métallurgiques avaient lieu au milieu des bois mêmes d'où le minerai était extrait. On l'y apportait

aussi des lieux circonvoisins non boisés. Au moyen-âge cette fabrication s'est continuée, mais elle avait pour agent principal des forges mues par les cours d'eau du Loing, du Branlin et de l'Ouanne.

On passe aux questions concernant le moyen-âge, M. Quantin donne lecture de la seconde partie de son mémoire sur la statistique monumentale du département de l'Yonne, puis M. de Caumont demande si, indépendamment des cryptes de l'église St.-Germain d'Auxerre, signalées par M. Quantin, il existe des édifices religieux remontant authentiquement à une époque antérieure au Xe. siècle.

Cette question n'amène aucune indication nouvelle.

Le mémoire de M. Quantin, ajoute M. de Caumont, a répondu par avance à presque toutes les questions du programme de la Société française; mais une des plus intéressantes reste à résoudre, celle qui, touchant à l'étude approfondie des monuments du département de l'Yonne, au point de vue artistique, aurait pour solution d'y reconnaître les influences, plus ou moins directes, de l'école de Bourgogne et de celle de l'Auvergne.

M. Victor Petit répond que si le département de l'Yonne, formé en partie de la Basse-Bourgogne et situé à peu de distance de l'Auvergne, s'est ressenti de l'influence des écoles de ces deux provinces, c'est surtout l'école de la Champagne qu'il a suivi. Le caractère général d'ornementation durant le XIIe. siècle est remarquable ici par la sobriété des détails, tandis que dans un département voisin, la Nièvre, s'offre une grande variété et une certaine profusion de sculptures d'ornement. Il en est de même pour le style qui a régné au XIIIe. siècle. Toutefois nos monuments n'ont pas encore été étudiés et surtout comparés à ceux des autres écoles architecturales. On peut remarquer seulement, qu'en général,

les églises de villages sont pauvrement ornées, et qu'elles n'offrent point cette variété de détails que l'on admire notamment dans la Picardie et la Normandie. D'ailleurs, dans plusieurs vallées du département de l'Yonne, la variété ou la mauvaise nature des matériaux s'est opposée le plus souvent à l'exécution d'édifices élégants.

Une longue discussion s'engage sur ce point entre divers membres; elle n'offre point de résultats nouveaux. M. Quantin la résume en signalant l'influence des évêques et seigneurs laïcs. Des études approfondies seront commencées et serviront à établir une appréciation exacte basée sur les principes développés par M. de Caumont.

M. Vachey a remarqué des différences dans la décoration monumentale qui tiennent non seulement à la nature des matériaux, mais aussi à des influences partant d'un centre commun, et rayonnant sur un plus ou moins grand nombre d'édifices. Ces différences ne portent toutefois que sur les détails d'ornementation, et se distinguent bien plus dans le faire que dans la forme.

M. de Caumont engage les archéologues de l'Yonne à rechercher non seulement les caractères qui puissent faire rapporter les monuments de la contrée à l'une ou à l'autre des grandes écoles, mais encore ceux qui permettraient de distinguer les écoles secondaires que les premières ont nécessairement produites.

M. Lefort dépose sur le bureau les dessins d'une crypte de l'église de Sognes, monument du XIIe. siècle.

La séance et levée et renvoyée à une heure de l'après-midi. Le lieu de la réunion est fixé dans l'église St.-Germain.

Le Secrétaire,

DEY.

Seconde séance du 16 *juin* 1850.

VISITE A L'ABBAYE DE ST.-GERMAIN.

Le Congrès avait décidé le matin qu'on se transporterait à une heure après midi à l'ancienne église et à l'abbaye de Saint-Germain. On est exact au rendez-vous et les retardataires peuvent apercevoir de loin la foule nombreuse de visiteurs qui examinent sur la place la belle tour romane à flèche de pierre, seul reste conservé de l'église des XIe. et XIIe. siècles qui s'élevait en cet endroit.

MM. de Caumont et Victor Petit font remarquer l'intérêt d'une frise incrustée dans la tour, et dont le caractère annonce une époque beaucoup plus reculée; ils apprennent que cette frise provient d'une église détruite qui était fort ancienne, et dont on a replacé quelques débris.

Pour arriver à l'église actuelle de St.-Germain, il faut, depuis la tour, traverser une cour de 38^m. 50^c. de longueur, à l'extrémité de laquelle s'élève un portail de forme gothique, de mauvais goût, bâti vers 1820. L'intérieur du vaisseau à trois nefs, dans lequel on descend par un long escalier, à cause de la pente de la montagne, présente une longueur considérable,

c'est un morceau de style ogival du XIVe. et du XVe. siècle qui a 59^m^. de longueur. L'abbé J. de Joceval commença

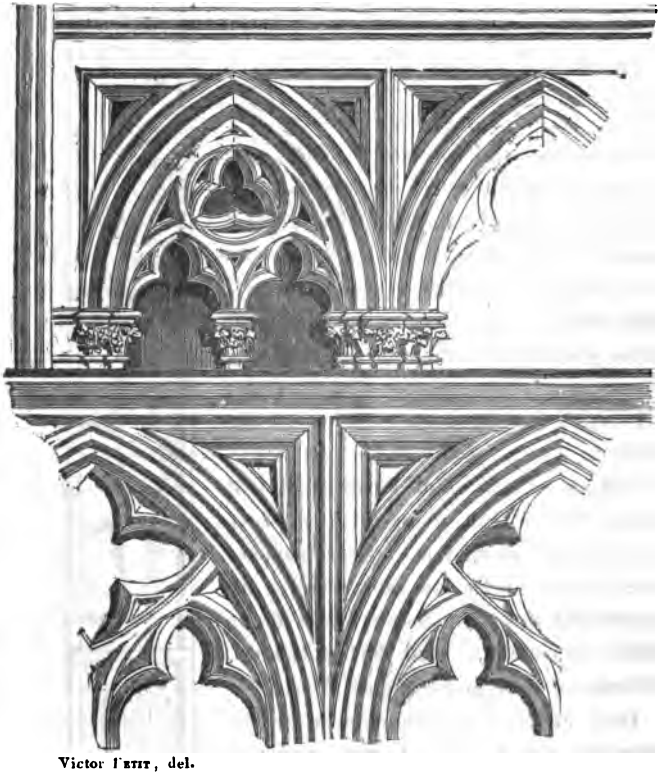

SPÉCIMENS D'ARCATURES DU XIVe. ET DU XVe. SIÈCLE, A ST.-GERMAIN.

Victor Petit, del.

à y travailler en 1277. Les constructions marchèrent avec lenteur. L'abbé Gaucher de Chéa les reprend en 1309. Le pape Urbain V, qui avait été abbé de St.-Germain, accorda à ce monastère de grandes indulgences pour stimuler le zèle des fidèles et montra l'exemple par un don de 4,541 florins d'or. Ses armes se voient au deuxième contrefort de la nef, au sud. L'achèvement définitif de l'église eut lieu, selon D. Viole, de 1495 à 1508.

On remarque, derrière le sanctuaire, une grande chapelle dédiée à la Vierge, à laquelle on accède par plusieurs degrés à cause de l'existence de cryptes au-dessous. Cette chapelle est d'un bon style; sa voûte est soutenue par quatre colonnes qui montent jusqu'aux retombées. Une décoration de panneaux à ogives trilobées règne autour des murailles. On remarque, à droite, la présence de deux chapiteaux, dont les ornements semblent renaissance, quoique rien n'indique, sous l'épais badigeon qui les recouvre, qu'ils soient postérieurs à la construction générale.

Cette chapelle si gracieuse menace ruine. On vient de l'étayer pour empêcher la chute de la voûte. Il serait bien à désirer que le gouvernement vint au secours de cet édifice.

L'église de St.-Germain est un de ces rares monuments, où l'histoire du passé est gravée profondément. Saint Germain d'Auxerre, son patron, est l'un des plus grands hommes du Ve. siècle. La reine Clotilde éleva sur son tombeau la première église. Les princes Carlovingiens l'affectionnaient particulièrement.

Il y avait, au IXe. siècle, dans le monastère de St.-Germain, la plus savante école de France. Heric, Remi d'Auxerre en sont sortis. Les cryptes souterraines qui existent encore sous l'église, remontent à ce temps, et sont dues au comte Conrad, oncle de Charles-le-Chauve (860). Le lieu saint renferme les corps de plusieurs Evêques d'Auxerre, depuis saint Germain.

Les cryptes forment une église sous l'église, elles ont 18^m. de largeur sur 16 de longueur. Au centre est le tombeau de saint Germain, vaste cercueil de pierre sans ornements, élevé sur un massif, au lieu d'être comme les autres tombes dans des fosses. On remarque sur celui de saint Marieu une large croix en relief. Les cryptes sont voûtées à plein-cintre d'arête. Les pilastres sont lourds et massifs. Il y a seulement aux deux

entrées deux chapiteaux munis d'oves et surmontés d'un tailloir très-grand, dont le profil semble indiquer une imitation gallo-romaine.

Le tombeau de saint Germain est placé, comme on l'a vu, au centre; la voûte est en berceau, descend sur une architrave formée d'une poutre que soutiennent quatre colonnes à chapiteaux très-irréguliers. Cette construction indépendante de la crypte principale, y avait été élevée après coup avec des débris étrangers.

Des fresques du XVIIe. siècle décorent mal ce vénérable monument. Les guerres de religion y avaient causé tant de dégradations, que les moines de St.-Germain ont voulu en effacer les traces par des peintures retraçant symboliquement les vertus des saints personnages qui y sont enterrés, mais le goût le plus pur n'a pas présidé à ce travail (1).

Au-dessous de la chapelle terminale des cryptes est une autre chapelle, dite de St.-Clément, qui fut élevée au XIIIe. siècle pour servir de premier fondement à la chapelle de la Vierge de l'église supérieure.

En sortant de l'église par la porte du transept nord, on

(1) Dans la chapelle de la Trinité, qui est à droite des cryptes, on a inhumé, il y a 25 ans, un grand nombre d'ossements qui provenaient des fouilles faites pour la construction de l'hospice dans l'ancienne abbaye St.-Germain.

entre dans les cloîtres, construction du XVIIIe. siècle, et l'on remarque à ce portail des scènes de l'histoire de saint Germain, et, en avant, dans l'arcade du cloître, la seule qui ait été conservée à cause de sa beauté, une rosace à jour du XVe. siècle, de la plus grande hardiesse.

Le Congrès a visité avec intérêt le dortoir de l'abbaye, vaste édifice voûté, de style roman, orné de piliers aux riches chapiteaux, et qu'on doit à l'abbé Artaud qui le fit bâtir en 1148.

En sortant de l'abbaye St.-Germain on remarque, à droite des anciens bâtiments, une haute tour ronde et des murs crénelés élevés au commencement du XIVe. siècle. C'est un reste de l'enceinte fortifiée du monastère.

VISITE A LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.

Le Congrès s'est transporté ensuite à la bibliothèque de la ville, riche dépôt de plus de 27,000 volumes, formé par les soins du savant P. Laire pendant la révolution pour servir à l'école centrale, et que le hasard des événements a donné à la ville d'Auxerre.

Le bibliothécaire, M. Quantin, communique avec empressement plusieurs précieux manuscrits, entr'autres :

La chronique originale de Vézelay, XIIe. siècle;

Le Gesta Pontificum Autissiodor. XIIe. siècle;

La Chronique de Clarius, moine de St.-Pierre-le-Vif, de Sens, XIIe. siècle; celle de saint Marieu, XIIIe. siècle; un beau Missel de l'évêque Jean Baillet, du XVe. siècle, orné de miniatures; enfin, plusieurs autres ouvrages d'un grand intérêt local.

On a remarqué dans la collection des antiquités romaines plusieurs fragments de sculptures trouvés dans la muraille de la cité gallo-romaine et dans le lieu occupé primitivement par

la ville. Ces beaux restes de sculptures, beaucoup moins importants par le nombre qu'à Sens, ont attiré l'attention du Congrès; il a remarqué tout spécialement deux patères en argent, découvertes dans l'emplacement d'un temple d'Apollon et portant cette inscription :

DEO APOLLINI B. P. PAG. II M. AUTISSODURI.

Les morceaux les plus considérables de sculptures sont rangés avec soin dans une longue galerie du rez-de-chaussée, et par cela même ne sont point exposés, comme la magnifique collection Sénonaise, aux injures de l'air. Plusieurs membres, à cet égard, témoignaient leur regret qu'on n'eût pu obtenir à Sens qu'un assez mauvais hangar.

Le Congrès continuant le cours de ses excursions dans la ville d'Auxerre, si riche en monuments religieux de différents âges, s'est transporté devant le portail de l'ancien cloître de l'abbaye de St.-Pierre, ou St.-Père-en-Vallée, pour examiner sur place ce petit monument malheureusement très-dégradé maintenant.

M. Vachey, qui a fait un travail très-étendu au sujet de ce portail, est invité à exposer les raisons qui l'ont amené à penser que de notables parties de la construction appartenaient à l'art gallo-romain. Les considérations sur lesquelles il appuie son opinion ont été développées devant le monument même. L'honorable membre a cherché à en démontrer la justesse, tant sous le rapport architectural que sous celui de la composition et le faire artistique. Cette explication faite avec chaleur et l'accent d'une grande conviction a reçu une approbation méritée.

Toutefois, M. Victor Petit ne partage point la manière de

voir de M. Vachey. Il reconnaît, en effet, que de notables différences existent dans l'exécution et l'agencement des sculptures et que rien n'est plus évident que le portail a été retouché à plusieurs reprises et par cela même à des époques diverses et par des artistes différents et d'un talent inégal. Enfin, M. Victor Petit pense fermement que ce beau portail ne date que de la période de la renaissance, et qu'il n'est dans ses parties les plus soignées qu'une imitation plus ou moins heureuse du style roman, imitation due peut-être à des artistes venus d'Italie au XVIe. siècle.

M. Quantin appuie le système de M. Petit et ne peut voir dans le portail de St.-Père aucun débris romain. Il dit que le style romain, qui se distingue surtout par une touche énergique, ne se retrouve pas ici, où la manière est délicate et gracieuse et plus souple que ferme. M. Quantin ne voit pas non plus dans l'emploi des matériaux les habitudes des constructeurs romains; mais il reconnaît que certaines irrégularités dans l'agencement de plusieurs morceaux de sculpture prêtent à des interprétations favorables au système de M. Vachey. Peut-être des comparaisons et des recherches ultérieures donneront-elles le mot de l'énigme.

Le Secrétaire-général,

QUANTIN.

Troisième séance du 16 juin.

Présidence de M. PROU, président de la Société archéologique de Sens.

Prennent place au bureau : MM. DE CAUMONT, CHAILLOU DES BARRES, LE PETIT, LARABIT, CHALLES.

Le procès-verbal de la séance du matin est lu et adopté.

La discussion sur l'avant-portail de St.-Père continue.

M. Robineau-Desvoidis donne quelques explications ingénieuses sur les deux statues de Cerès et de Noë qui occupent le tympan supérieur du portail, et qu'il résume en citant des vers d'Héric sur les produits du sol auxerrois.

M. Leclerc demande si l'on ne doit point reconnaître dans la statue entourée d'épis de blé et dans l'autre statue entourée de pampres de vigne le symbole de l'Eucharistie sous les deux espèces : le pain et le vin.

M. l'abbé Brullé croit qu'il ne faudrait pas chercher dans ces deux statues un symbole religieux, mais au contraire qu'il faudrait voir dans ce mélange du sacré et du profane (Cérès et Noë) une preuve nouvelle entre tant d'autres que les artistes de la renaissance, subissant l'influence de leur époque, avaient abandonné la tradition vraiment chrétienne de la statuaire au moyen-âge, en alliant ainsi des sujets mythologiques à des sujets chrétiens.

M. Vachey renouvelle l'opinion qu'il a développée sur place.

M. Victor Petit persiste également dans son opinion sur l'origine simplement française et renaissance du portail, en s'appuyant sur ce qu'il a vu en Italie et dans le Midi de la France, enfin en comparant entr'eux les nombreux édifices élevés durant le XVIe. siècle.

M. Challes prend la parole et passe en revue les raisons pour et contre l'opinion émise par M. Vachey et concluerait que les diverses parties qui constituent le portail de St.-Père n'ont point été faites les unes pour les autres, c'est-à-dire pour le portail lui-même. L'honorable membre reste toutefois dans le doute sur la question de l'origine romaine; mais répondant à l'opinion exprimée par M. Victor Petit, il dit qu'il ne comprendrait pas qu'on eût fait exécuter à grands frais par un

artiste italien les diverses parties que M. Vachey fait remonter à l'époque gallo-romaine, pour les édifier avec si peu d'intelligence et de goût.

La question paraissant épuisée, bien que non résolue, M. le Président ferme la discussion.

M. Robineau-Desvoidis prend la parole pour expliquer sa pensée sur les cryptes de l'église de St.-Germain que le Congrès vient de visiter. L'honorable membre dit qu'il a étudié les distributions des cryptes, dont le tombeau de saint Germain occupe l'axe ou le centre. Il voit dans la disposition des tombeaux des saints évêques et autres personnages placés autour du cercueil de saint Germain tout un système éminemment symbolique et religieux dont il demande à expliquer le sens. Il rappelle la position des cinq inscriptions, qui rayonnent autour de la chapelle de Sainte-Maxime, et qui, suivant lui, peuvent être lues dans l'ordre suivant, en retranchant seulement le premier mot *sanctus :*

OPTATUS SANCTINUS MEMORIUS GERMANUS MAXIMUS.

Les trois premiers noms seraient ceux des trois saints vénérés par l'église auxerroise et qui sont : saint Optat, saint Sanctin et saint Mémoire. La tradition veut que ce furent trois amis inséparables et qu'on les ait ensevelis dans le même tombeau.

M. Leclerc dit à ce sujet que l'inhumation collective de ces trois saints est douteuse, et que l'abbé Lebœuf a vu avec raison non une inhumation collective, mais une translation de reliques.

M. Robineau reprend sa pensée et dit que les inscriptions qu'il signale peuvent être lues ainsi :

OPTATÆ, SANCTÆ-QUE MEMORIÆ SANCTI MAXIMI GERMANI.

M. l'abbé Brullé s'élève contre cette interprétation qui a produit quelques mouvements divers dans l'auditoire.

M. Robineau-Desvoidis se défend d'avoir voulu porter atteinte à la vénération que l'on a pour les trois saints du pays Auxerrois.

L'incident est terminé.

Revenant aux questions du programme, M. de Caumont continue l'enquête sur le moyen-âge.

Quelles sont les dates auxquelles remonte la statuaire dans le pays?

M. Victor Petit parle d'une scène sculptée sur le portail de l'église de Mailly-Château, village situé à quelques lieues d'Auxerre (1). Il rappelle que c'est M. Leclerc, qui, le premier, dans l'Annuaire de l'Yonne, a signalé l'existence de cette curieuse sculpture.

Invité à donner au Congrès quelques renseignements, M. Leclerc prend la parole pour retracer brièvement l'historique de l'affranchissement des communes dans le pays auxerrois. Il ajoute que, suivant lui, les statues que l'on voit à Mailly-Château reproduisent le fait de l'affranchissement de cette commune, par Mathilde, comtesse d'Auxerre au XIIIe. siècle. Les chroniques locales sont positives à cet égard, mais jusqu'ici on n'a rien trouvé relativement à la date d'exécution des statues.

M. Victor Petit pense comme M. Leclerc et insiste pour avoir l'avis du Congrès. Les archéologues d'aujourd'hui sont unanimes à repousser l'interprétation trop suivie au dernier siècle. On ne veut admettre maintenant sur nos monuments d'autres sujets historiques que ceux tirés des livres saints. Peut-être le portail de Mailly-Château fait-il exception.

(1) Bulletin monumental, t. XIII.

M. Quantin présente un dessin du sujet : on y voit quatre personnages dans des attitudes pénibles portant le poids des colonnes d'une arcature ogivale. Au milieu d'eux une dame

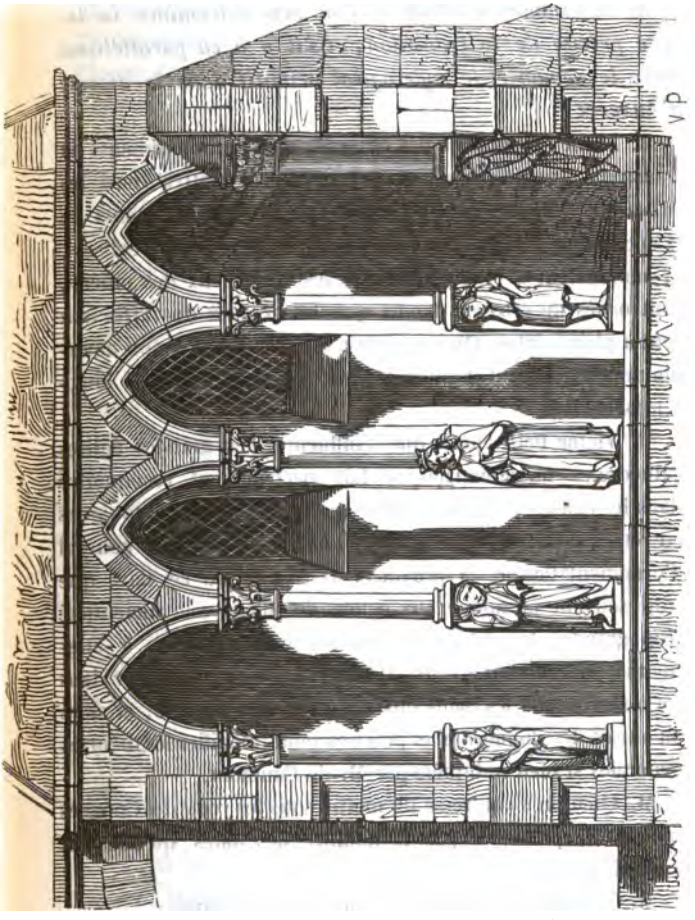

FRAGMENT DU PORTAIL DE MAILLY-CHATEAU.

en grand costume, couronne en tête, paraissant avoir tenu un *rotulus* dans la main, s'appuie contre sa colonne.

M. de Glanville et M. de Soultrait ne voient là que la religion chrétienne affranchissant les hommes du génie du mal.

Le Congrès semble se ranger à ce dernier avis.

M. de Caumont demande *si l'on peut déterminer la limite précise de la transition, et s'il y a eu parallélisme entre le roman et le style ogival primitif dans le diocèse d'Auxerre?*

M. Vachey répond qu'il a observé, dans les monuments de transition, qu'on faisait encore des plein-cintres dans les églises de villages, tout en y introduisant les ornements de la décoration ogivale. C'est ainsi que, dans plusieurs églises, et notamment à Mailly-Château, les chapiteaux des piliers, sont ornés de crosses, tandis que les arcades du *triforium* sont à plein-cintre. On sent que c'est avec peine qu'on abandonne ce genre d'arcature auquel on était depuis si longtemps habitué.

M. Victor Petit ajoute que l'influence des grandes églises cathédrales ou abbatiales se fait parfaitement reconnaître dans les églises de village, bien que celles-ci soient toujours en retard d'un certain nombre d'années pour le style général d'ornementation de la province. Il résulte de ce fait, que trop souvent on donne aux églises de village une ancienneté trop grande; la rudesse du travail contribue aussi à augmenter les causes d'erreur. Il faudrait pouvoir chercher dans les textes locaux les dates éparses qu'on y rencontre, et alors on aurait des données plus précises pour modifier les théories générales si bien indiquées par M. de Caumont.

M. Quantin s'empresse de mettre sous les yeux du Congrès une note, précieuse par le nombre des dates qu'elle fait connaître.

M. Quantin cite plusieurs édifices ogivaux datés :

Cave du pignon de l'ancien évêché d'Auxerre (1183-1206).

Chœur de la cathédrale d'Auxerre, commencé en 1215.

Nefs de la cathédrale de Sens (1122-1155).
Pignon ogival du palais épiscopal d'Auxerre (1247-1269).
Eglise St.-Germain d'Auxerre (1277, 1309, 1480).
Ancien archevêché de Sens (1260).
Transepts de la cathédrale de Sens (1490 à 1515).
Chœur de St.-Eusèbe d'Auxerre (1530).
Tour nord de la cathédrale d'Auxerre (1500-1530).
Tour sud du même monument (1540 à 60).
Tour de l'église St.-Pierre d'Auxerre (1530).
Portail de Thurry (1521).

A l'égard de cette liste intéressante, M. Victor Petit reprend la parole et dit : Que rien ne serait plus utile pour l'étude de l'archéologie, dans le département de l'Yonne, que cette même liste fût publiée et complétée de la manière la plus simple possible par quelques documents historiques exclusivement relatifs à l'histoire du pays ou de la province; rendre la science archéologique accessible à tout le monde, et par cela même en faire une science populaire, c'est-à-dire utile et amusante pour les habitants des campagnes aussi bien que pour les ouvriers des villes; en un mot, faire pour chaque département, ce que M. de Caumont fait pour la France entière, et cependant aussi, tout spécialement pour le Calvados, par les instructives publications qu'il ne cesse de répandre dans le public. M. Victor Petit espère que les deux Sociétés archéologiques qui se sont formées dans le département de l'Yonne réuniront leurs efforts pour publier de très-courtes notices sur les cantons et même les communes importantes de nos cinq arrondissements. Ces notices devront être publiées à bon marché et mises entre les mains des écoliers par les soins des curés et des instituteurs qui, les premiers, pourront profiter de leurs connaissances déjà acquises, pour expliquer les choses dites trop sommairement dans la notice. Autant que possible, cette notice serait ac-

compagnée de dessins représentant les monuments décrits. C'est ainsi que chacun de nous pourra seconder, dans la mesure de son zèle et de ses moyens, les persévérants et généreux efforts que fait M. de Caumont depuis longues années.

Cette proposition semble être accueillie avec faveur. Plusieurs membres proposent divers moyens d'application : M. Leclerc, un syllabaire pour les écoles élémentaires; MM. Challe, Déligand, Robineau-Desvoidis, différentes modifications de détails.

M. de Caumont jette un coup-d'œil rapide sur les portions les plus intéressantes qu'offrent les différents styles de l'architecture ogivale. Il termine en invitant les Sociétés archéologiques de l'Yonne à préparer les éléments d'une Statistique monumentale.

M. Chaillou des Barres, président de la Société scientifique, répond que le projet est à l'étude et le réglement rédigé.

M. de Caumont fait la question suivante :

Y a-t-il des vases sacrés, des ornements ecclésiastiques anciens dans le département ?

M. Leclerc signale la précieuse étoffe de soie donnée par l'impératrice Placidie pour couvrir le tombeau de l'illustre évêque d'Auxerre, saint Germain, et connue sous le nom de *Suaire de saint Germain.* Ce qui reste de cet ancien tissu, dont le Bulletin a donné un dessin, est soigneusement conservé dans l'église de St.-Eusèbe d'Auxerre.

Le Congrès apprend avec plaisir que le suaire lui sera montré lors de la prochaine visite de l'église de Saint-Eusèbe.

M. Quantin parle de la chasuble de saint Loup, évêque de Sens au VIIe. siècle, et qui serait conservée dans l'église de Brienon-l'Archevêque, petite ville du département. Il ajoute

qu'on voit dans l'église abbatiale de Pontigny, que le Congrès doit visiter, les vêtements de saint Edme, donnés par la reine Blanche de Castille en 1247, lors de la translation des reliques du saint.

On parle aussi d'une tunique rouge de saint Prix, martyr auxerrois du IIIe. siècle, et qui aurait été conservée dans une famille, de temps immémorial, à Saint-Sauveur, petite ville voisine du lieu où fut martyrisé saint Prix.

M. Lauveau indique un curieux ciboire que l'on suspendait autrefois dans la cathédrale d'Auxerre.

M. Victor Petit rappelle qu'il fut question à Sens, en 1847, lors de la session du Congrès, de plusieurs croix romanes qui sont restées déposées dans les églises de Saligny, Vandeurs, Des Loges, etc.

Les belles tapisseries exposées en l'honneur du Congrès dans la salle où il se réunit attirent l'attention de M. de Caumont. Il exprime le vœu d'en voir publier, par la *Société des sciences historiques de l'Yonne*, des dessins minutieusement exacts. Il ajoute aussi qu'il faut que ces dessins soient faits à Auxerre, même où l'exécution en serait plus efficacement surveillée. L'honorable président de la Société française ne doute pas que le Conseil général et le gouvernement même, connaissant le vif intérêt que cette vaste et magnifique tapisserie a inspiré au Congrès tout entier, ne viennent en aide à la *Société de l'Yonne* par une allocation de fonds ou par une souscription. M. de Caumont donne à cet égard d'utiles conseils pour la marche à suivre en ce qui concerne le travail des artistes, aussi bien que pour obtenir un encouragement du gouvernement, et surtout des Conseils généraux, dont, sous quelques rapports, l'éducation artistique est à faire. M. de Caumont verrait avec bonheur les Sociétés scientifiques de province se suffire à elles-mêmes et pouvoir se passer de la bureaucratie des ministères, qui

souvent entrave l'élan ou le fait tourner au profit de la centralisation artistique parisienne.

Les paroles si nettes et si précises de M. de Caumont sont accueillies par le Congrès avec un sentiment de faveur très-marqué.

MM. Chaillou des Barres et Challe croient pouvoir promettre un appui assuré au projet de publication ; ils comptent sur les sympathies des membres du Conseil général et aussi sur l'appui de la presse locale.

La séance est levée.

Le Secrétaire,

QUANTIN.

Première séance du 17 juin.

Sont présents au bureau : MM. DE CAUMONT, CHAILLOU DES BARRES, CHALLE, LEBLANC, DE GLANVILLE, GAUGAIN, PROU, président de la Société archéologique de Sens ; CARLIER, VIGNON, QUANTIN et DEY.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. de Caumont reprend les questions archéologiques.

A-t-on des renseignements sur la date de fondation des abbayes du département et sur le choix de leur emplacement ?

Une discussion confuse s'engage sur ce sujet. M. Quantin pense qu'une semblable question aurait besoin pour être résolue d'avoir été préparée à l'avance.

Quelques membres expriment le regret qu'en effet un programme détaillé n'ait pas été publié à l'avance. On répond que le Congrès ne devant siéger que trois jours, le temps manque pour lire les mémoires, mais que leurs auteurs sont priés d'en donner de vive voix une courte analyse.

Reprenant les questions, M. Victor Petit croit que dès maintenant on peut indiquer sommairement la position des principales abbayes dans le département de l'Yonne, et faire connaître les principaux caractères de construction qui les distinguent. Ainsi on peut signaler l'empressement que mirent les pieux fondateurs à s'établir près d'une rivière ou au moins un ruisseau d'eau vive, dès le XIIe. siècle surtout. Si les abbayes de St.-Germain d'Auxerre, de Notre-Dame de Vézelay, de St.-Michel de Tonnerre, et deux ou trois encore, moins importantes, font exception, parce qu'elles sont situées sur le sommet des collines, c'est tout ce que l'on peut citer; encore ces abbayes sont-elles situées sur des collines dont la base est baignée par des rivières importantes, à Auxerre, l'Yonne; à Vézelay, la Cure; à Tonnerre, l'Armançon. Toutes les autres abbayes, et elles sont au nombre de huit, sont situées dans de vastes prairies fertilisées par une rivière ou une douve. A l'appui de son opinion, M. Victor Petit cite un préjugé populaire, qui consiste à redire sans cesse que les moines s'étaient toujours emparés des meilleures terres. On se trompe : les moines, au XIIe. siècle, s'établirent, en effet, de préférence dans les vallées et non pas sur des terrains secs et pierreux; mais à cette époque reculée, les vallées, par le fait même de leur fertilité naturelle, étaient couvertes de broussailles, de mauvaises herbes, et dans beaucoup d'endroits se trouvaient de vastes et infranchissables marécages. Les moines défrichèrent le terrain, et pendant de longues années leurs travaux ont dû être considérables, c'est par suite de ces mêmes travaux que les terres qu'ils possédaient sont restées plus fertiles que les autres.

M. Quantin fait remarquer que les monastères fondés dans les premiers siècles ont été, à l'exception de ceux de l'intérieur des villes, détruits par les Barbares. Il faut descendre jusqu'aux Xe. et XIe. siècles pour trouver de ces institutions

qui aient subsisté jusqu'à 1789. Alors deux ordres célèbres agirent sur nos pays. Cluny, par Vézelay, et de nombreux prieurés; Cîteaux, dans les abbayes de Pontigny, Reigny, Vauluisant, Dilo, les Echarli, etc.

Les moines ont eu alors une action considérable sur la culture du sol, sur la fondation de villages autour de leurs granges, et sur la culture intellectuelle.

M. de Caumont dit qu'à la deuxième époque, des monastères ont tenu particulièrement à s'établir dans le voisinage des eaux et fontaines. Il relate même une translation de monastère, à une distance éloignée du lieu primitif, à cause de l'absence des eaux.

M. Victor Petit cite plusieurs monastères du département ainsi placés au XIIe. siècle : tels sont ainsi Reigny, Echarli, Dilo, Pontigny, Vauluisant; M. l'abbé Brullé ajoute l'abbaye Sainte-Colombe, de Sens, qui est plus ancienne.

M. de Caumont demande si l'on s'est occupé de l'étude de la disposition des bâtiments monastiques.

On répond qu'il y a encore peu de chose de fait.

M. Robineau-Desvoidis rappelle qu'avant le Xe. siècle quatre monastères avaient existé dans les pays de Donziais et de La Puisaye.

1°. Le *Monasterium Sassiacense*, à Saissy-les-Bois, contre Donzy, sur la Talvasme.

2°. Le monastère *Dominiacense*, à Donsy-le-Pré, sur le Noain.

3°. Le monastère *Cotiacense*, ou des Saints-en-Puisaye, sur le Breulain.

4°. Le monastère *Meleredense*, ou de Moutiers-en-Puisaye, sur le Loing.

Il ne reste aucun vestige des trois premiers, qui ont dû leur destruction à des circonstances qu'il est impossible de préciser.

Mais le monastère *Meleredense* fut détruit par les Normands. Sa dévastation fut si complète qu'elle nécessita sa réunion à l'abbaye St.-Germain d'Auxerre, qui ne tarda point de procéder aux réparations et à de nouvelles constructions.

C'est dans les fouilles des anciennes ruines qu'on a récemment découvert des débris d'architecture et de sculpture d'ordre roman : ces débris indiquent que l'ancienne église devait appartenir à un établissement considérable. Une pierre trouvée dans le champ de l'étang de Bourdon, et portant l'empreinte d'une crosse abbatiale, indique que l'antique abbaye de Moutiers existait indépendante, et s'appartenait à elle seule.

M. Leclerc donne des détails sur l'abbaye de Cressenon, qui ont été publiés dans l'Annuaire de l'Yonne.

M. Challe appelle l'attention sur les nombreuses caves anciennes d'Auxerre, qui sont pourvues de voûtes à nervures et de colonnes remarquables.

M. l'abbé Brullé parle de la position de l'abbaye de Sainte-Colombe, de Sens.

M. Dupont-Longrais demande qu'on recherche s'il y a, dans le département, des églises et d'autres édifices des Templiers.

M. Challe signale, à Auxerre, l'ancienne salle convertie en écurie de l'hôtel de La Fontaine, jadis maison de la Commanderie.

M. Quantin signale à St.-Bris une maison romane qui a appartenu aux Templiers, lesquels avaient en ce lieu une Commanderie. Cet édifice d'appareil moderne a conservé au premier étage ses fenêtres à plein-cintre, pourvues de colonnes à chapiteaux à crosses, archivolte et cordon en dents de scie. Sur le devant de la maison, est encore une scène de l'Adoration des Mages, sculptée grossièrement, et dont les personnages ont des vêtements à longs plis pressés les uns contre les autres.

M. Déligand signale un réfectoire des moines de St.-Père,

d'Auxerre, du XIIIe. siècle, qui est à gauche de l'église.

A-t-on remarqué un ordre constant dans l'ensemble des bâtiments des monastères?

M. de Caumont dit qu'en général la salle capitulaire est à l'est, et le réfectoire au nord ou au sud de l'église.

Comme on n'a pas de renseignements à donner pour résoudre la question, M. de Caumont recommande de l'étudier et de relever les anciens plans qui existent de ces bâtiments.

Connaît-on des granges dîmières?

On en signale une à Monétau.

M. Quantin rapporte qu'il existe à Vincellottes un vaste et solide bâtiment de la fin du XIIe. siècle, fondé par les moines de Reigny pour y placer leurs vins du territoire. Il est sur le bord de l'Yonne.

Ce bâtiment, dont M. de Caumont possède un dessin par

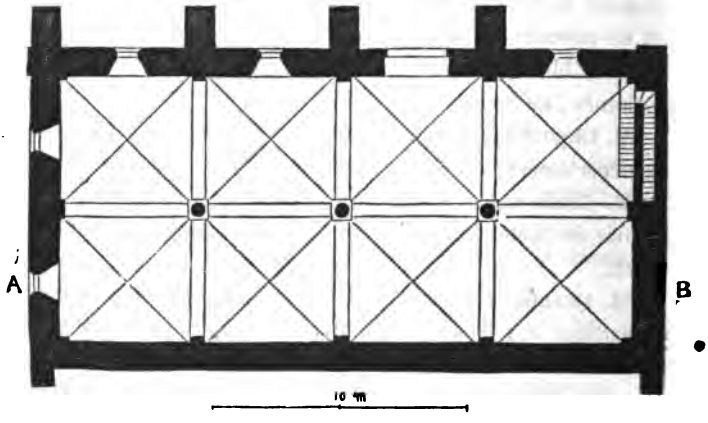

PLAN DU CELLIER DE VINCELLOTTES.

M. Victor Petit, se compose de deux étages dont le premier est voûté et divisé en deux nefs, comme le montre le plan ci-joint : le premier étage est éclairé, d'un côté, par quatre fenêtres cintrées et garni de plusieurs contreforts du même côté.

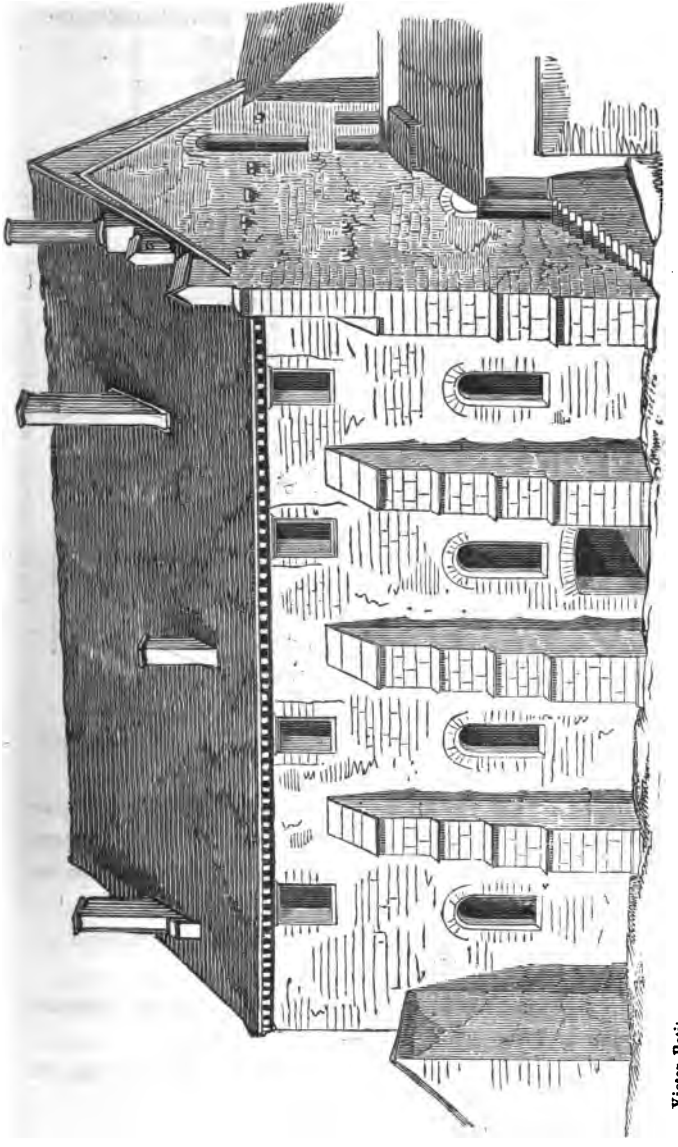

Lacoste sculpt.

VUE DU CELLIER DE VINCELLOTTES.

Victor Petit.

Ces colonnes monocylindriques, dans le genre de celles que M. de Caumont a figurées dans la statistique monumentale du Calvados, tome second, en parlant de la grange du prieuré de Perrières, reçoivent les arceaux des voûtes entre ces deux nefs.

UNE DES COLONNES MONOCYLINDRIQUES DE VINCELLOTES.

MM. de Caumont et Victor Petit compareront plus tard ce monument à d'autres du même genre et à des granges dîmières qu'ils ont observées sur différents points de la France. Le Congrès pense que les archéologues ne sauraient trop s'attacher à étudier les édifices tels que celui-ci.

Y a-t-il des puits du XVe. siècle dont l'architecture mérite l'attention?

On en connaît du XVIe., mais la question reste négative pour le XVIe. M. Leblanc dit cependant qu'il y a à Auxerre un puits, dans l'ancienne abbaye Marien, qui remonte au moins au XIIIe. siècle.

Quels sont les monuments militaires du département de l'Yonne les plus anciens?

M. Robineau-Desvoidis cite la tour de St.-Sauveur, énorme donjon de forme elliptique.

M. Leblanc veut que ce monument ait été une prison ou

une tour qui servait d'asile et d'établissement de signaux militaires.

M. Petit dit que, d'après l'appareil qui est en moëllons, on ne peut reconnaître l'âge et le style de cette tour.

M. Challe y voit une construction du premier âge de l'architecture militaire. Sa forme elliptique, ses vastes proportions, plus analogues à celles d'un cirque que d'une tour, la simplicité, pour ne pas dire la grossièreté de son appareil, son plan étrange (point d'ouvertures, si ce n'est deux petites fenêtres à plein-cintre, sans ornement, deux ou trois meurtrières, et une porte très-exiguë, toutes choses qui ont l'air d'avoir été percées après coup), la plate-forme, élevée de trois mètres environ, sur laquelle elle se dresse, et qui laisse un espace libre de quelques pas, formait une première défense, tout cela semble indiquer une tour primitive, une fortification destinée à servir de refuge dans un temps d'invasions à une population aloas clair semée dans la ferme et les hameaux de cette localité.

Les faits sont d'accord avec cette hypothèse. Lebeuf raconte qu'au XVIe. siècle les habitants s'y réfugièrent à l'approche d'une armée de Reitres. Et en 1789 au jour où nos campagnes attendaient avec effroi des bandes de brigands imaginaires, les paysans, obéissant sans doute à de vagues traditions, vinrent à St.-Sauveur, annonçant leur intention d'y chercher un refuge.

L'existence de la tour, dès le XIIe. siècle, comme tenue en fief par les comtes de Nevers et d'Auxerre, des évêques de cette dernière ville, est établie par l'histoire. La date précise de sa construction est difficile à caractériser précisément par l'absence de tout signe architectural, de tout détail d'ornement. Mais par la forme générale, la rudesse de l'appareil, la grandeur des proportions, il semble impossible de la rapporter à une époque plus récente que celle de l'invasion des Normands (IXe. siècle).

Les nombreuses discussions auxquelles cet édifice donne lieu prouvent son importance archéologique.

M. Déy donne quelques aperçus sur les châteaux-forts de la terre de St.-Fargeau, encore existants. (Voir ce mémoire à la suite des procès-verbaux.)

M. Robineau cite le château de Ratilly comme une construction du milieu du XIIIe. siècle.

On parle encore des ruines de ceux de Druyes et de Rochefort, monuments féodaux jadis très-importants.

Quelle a été la décoration intérieure et extérieure des châteaux.

La question n'est pas assez étudiée pour être complètement résolue. — Les ornements extérieurs, tels que les épis, les girouettes, ont disparu à peu près.

On cite, au château de Fleurigny quelques girouettes, ainsi qu'aux portes de Villeneuve-le-Roi.

M. Quantin rapporte qu'il a vu, il y a quelques années, dans le palais épiscopal d'Auxerre, sur le mur de la chambre des évêques, du côté du sud, des peintures figurant des évêques dans des encadrements ogivaux. Ces peintures, aujourd'hui détruites, ne manquaient pas de caractère et accusaient la fin du XIIe. siècle.

La séance est levée et le rendez-vous fixé à midi sur la place St.-Etienne.

Le Secrétaire, QUANTIN.

Seconde séance du 17 Juin.

VISITE DE LA CATHÉDRALE D'AUXERRE, ETC.

Le Congrès avait réservé pour le lundi la visite de la cathédrale d'Auxerre. — On fut ponctuel à l'heure précise, et M.

Quantin, invité à donner quelques explications sur le monument, le fit en ces termes :

La cathédrale de St.-Etienne d'Auxerre est un vaste vaisseau, en croix latine, à trois nefs de 100 mètres de longueur. On y trouve toutes les variétés du style ogival : l'élégante et simple ogive du XIIIe. siècle, les formes un peu raides du XIVe., le flamboyant du XVIe. Mais ces contrastes ne sont pas disgracieux, et ils offrent aux amateurs un sujet d'étude fort curieux.

Le chœur fut, comme on le sait, fondé en 1215, et bâti d'un seul jet, en peu de temps. Les piliers du portail ouest, ceux des transepts, suivirent les premiers travaux, puis vint le portail sud du transept, au moins pour la base qui est du XIVe. siècle ; les murs d'enceinte des chapelles des nefs, enfin, les travées elles-mêmes de ces nefs, fin des XIVe. et XVe. siècles. Le portail nord du transept et les tours carrées de la façade ouest qui datent de 1500 à 1530.

L'iconographie réclame une large part dans la description de la cathédrale, et l'imagerie des portails est surtout très-intéressante. — Commençons par la porte de gauche du portail ouest. Le soubassement représente l'histoire de la création du monde, dans une suite de panneaux formant médaillons. On arrive jusqu'à l'arche de Noé. Au-dessus, dans les niches qui font la base des voussures, étaient autrefois des statues des patriarches probablement. La voussure représente des scènes de l'Ancien Testament et de la vie de la sainte Vierge. La mutilation des personnages les rend difficiles à déchiffrer. Plusieurs sujets sont répétés à la porte de droite, et bien mieux exécutés. Sur le tympan est la gracieuse scène du couronnement de la Vierge par son fils.

A la porte de droite, on a figuré un grand nombre de sujets de l'histoire des ancêtres du Christ et la vie du Christ lui-même. — Sur le soubassement d'un ancien autel de la cha-

pelle de Notre-Dame-des-Vertus, qui fait retour, à droite, on voit, en bas-relief, l'histoire de David et Goliath, et toute la suite de cet épisode. Au-dessus de l'autel est un groupe de statues de grandeur presque nature, qui figurent le jugement de Salomon.

Sur les parois du porche, dans des niches, sont de magnifiques statuettes, représentant David et Bethsabé, depuis le moment où le roi voit la femme d'Uri, au bain, jusqu'à celui où il la console de la mort de leur enfant. Au-dessus de ces scènes sont huit statuettes de 0, 70c. de hauteur, bien dégradées, mais bien belles encore, personnifiant les sciences et les arts. On reconnaît, à droite, en commençant du côté de la porte, la philosophie, puis la pédagogie, la médecine et la théologie; à gauche, on devine la musique à sa lyre. Les couronnes, que portent plusieurs de ces statues, désignent l'excellence des sciences qu'elles symbolisent.

Sur le tympam sont d'autres scènes relatives à la naissance et à la vie du Sauveur. La voussure est également peuplée de statuettes sveltes et gracieuses. On y trouve, dans la partie gauche, en commençant par le bas, la Visitation par deux Anges, et plusieurs autres scènes relatives à l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, la Vierge baignant son enfant, éclairée par un Ange et ayant derrière elle l'âne et le bœuf. En haut sont la Présentation, les bergers avertis de la venue du Messie.

Les sujets de la partie droite sont tirés de la Bible, on y trouve entr'autres le sacrifice d'Abraham. Il règne ici une opposition entre l'Ancien et le Nouveau Testament qu'on retrouve au portail central.

Les points d'intersection des arcs de la voussure sont remplis par des Anges. Le plus rapproché du bord extérieur soutient, au-dessus de sa tête, l'*Agnus Dei*. Tout à côté est Abraham assis, recevant dans son sein les âmes des justes, figurées par une foule de petites statuettes.

Au porche central le drame de l'humanité continue et va recevoir sa fin. Aux soubassements est l'opposition du bien et du mal. A droite, par rapport au Christ, est l'histoire de Joseph vendu par ses frères ; à gauche, celle de l'Enfant prodigue. Je ferai remarquer en passant le contraste qui règne dans cette imagerie, qui date de la fin du XIVe. siècle (1). Les sujets de l'Enfant prodigue sont d'une élégance de ciseau antique, tandis que ceux de Joseph sont, tout en étant de bon style, d'un faire plus rapproché de la manière gothique. Les médaillons qui remplissent les coins des scènes du premier sujet, méritent d'être signalés. On y voit la syrène, allaitant un enfant ; une femme dévorée par deux serpents ou allaitant des boucs et d'autres emblêmes du péché.

Sur les pieds-droits de la porte sont d'admirables statuettes des vierges sages et des vierges folles. On remarque surtout la pose hardie de celle qui est la plus proche de l'Ange qui va la frapper d'une épée. Il y a six statues de chaque espèce au lieu des cinq consacrées.

Le tympan porte, enfin, la fin du monde, le jugement dernier. Le Christ est assis les pieds sur le monde, à ses pieds la Vierge et saint Jean qui semblent l'implorer, des Anges en adoration autour de lui. Les douze Apôtres formant son conseil étaient debout dans les grandes niches, qui sont à la naissance de la voussure. Ils s'appuyaient sur les Prophètes, qui sont encore assis dans des encadrements ogivaux très-élégants, ayant arrière eux des Anges. Ces belles statues sont malheureusement privées de leurs têtes.

Sous les pieds du Christ, dans l'étroit espace laissé libre jusqu'à la baie de la porte, est figurée, à gauche, par rapport

(1) Lebeuf rapporte qu'on travaillait à l'imagerie du grand portail à cette époque.

au Christ, la résurrection dernière. Les morts sortent de leurs tombeaux; des Anges les attendent pour les conduire devant le souverain juge.

Sur le même plan, à gauche, est la séparation des bons et des méchants. Les messagers divins mettent les premiers à leur droite et poussent les seconds à leur gauche, vers l'enfer, figuré par une gueule d'animal enflammée.

Sur le bandeau supérieur, six Anges conduisent au Ciel les justes, placés au milieu d'amples draperies. Cette scène se continue de chaque côté et au-dessus du Christ. Aux points d'intersection des cinq cordons de la voussure, d'autres Anges soutiennent dans leurs bras les élus qu'ils conduisent au Paradis.

L'explication détaillée des soixante-six scènes sculptées, qui tapissent les niches de la voussure, exigerait une érudition biblique à peu près impossible à raison de l'état d'une partie des sujets. On y remarque toutefois qu'elles sont divisées en deux séries, et concernent l'Ancien et le Nouveau Testament: ceux de l'Ancien, à droite du Christ, ceux du Nouveau, à gauche. Dans la première série les personnages ont un air hébraïque étonnant, leurs costumes sont pittoresques et variés. Daniel dans la fosse aux lions se voit dans le bas de la voussure; un peu plus haut, c'est Suzanne, préservée par un Ange des outrages des vieillards; Moïse et le serpent d'airain se voient dans les voussures d'en haut.

A droite, dans le bas, se trouve la pêche miraculeuse; des évêques bénissent des personnages agenouillés; dans d'autres scènes le diable joue un grand rôle.

Cette partie supérieure du porche est relativement plus moderne que le soubassement, et ne date que de la fin du XVe. siècle. Les statuettes qui n'ont pas moins d'un pied de hauteur, sont fermement touchées, et celles que le temps et les hommes, plus impitoyables que lui, ont épargnées, dé-

notent un véritable talent dans leurs auteurs à tout jamais inconnus.

Le portail du sud du transept est consacré à saint Etienne, patron de l'église. On l'appelait *le portail neuf*, probablement parce qu'il fut le premier achevé. Sur le tympan sont figurées les scènes de la légende du premier martyr chrétien. On le voit ordonné diacre, distribuant des aumônes, puis lapidé. Au sommet du tympan, Abraham reçoit l'âme du saint. Trois rangs de statuettes, d'excellente exécution, remplissent la voussure, ce sont les séraphins, les anges et les saints vieillards; ils tiennent un philactère sur lequel ils chantent la gloire du Très-Haut. L'artiste a figuré ainsi la parole du saint qui lui valut le martyre : *Video cœlos apertos.*

Les niches latérales sont vides. D'élégantes arcatures simulées avec des guirlandes de branches de vignes, décorent le soubassement. Tout cela, je le répète, est du XIVe. siècle. Le haut du portail, formant pignon et vaste rose à soubassement, surmontée d'un fronton, est du XVe. siècle.

Je ne puis omettre de parler du portail du nord du transept. — Sculpté lorsque le style ogival finissait, il se ressent de la décadence de cette époque. On y reconnaît l'histoire de saint Germain. La mutilation des statuettes du tympan rend difficile l'explication des scènes. Dans le bas, à gauche, saint Germain arrête le roi barbare Eocharic, dans la forêt d'Orléans; à côté est une réception, dans le deuxième rang des banquets, dans le haut, un chariot portant un cercueil et traîné par des bœufs, qui rappelle la translation du corps de saint Germain, rapporté de Ravenne à Auxerre, en 448.

Les niches de la voussure sont mutilées.

On remarque l'élégance de la rose centrale de ce portail.

Dans l'intérieur de la cathédrale, aujourd'hui bien dépouillée de ses ornements, on trouve encore des objets intéressants. Tout au tour des collatéraux du chœur règne une arcature décorative à boudins. Sur d'élégants chapiteaux sont posées des têtes humaines; j'y vois une progression régulière, pour ainsi dire, en partant de chaque côté des collatéraux et en avançant au fond de la chapelle de la Vierge au chevet. Ainsi, après deux ou trois chapiteaux où sont des oiseaux, des hommes des bois, viennent des portraits d'hommes sans attributs et sans barbe, puis des guerriers, des rois, des reines; l'une d'elles porte écrit au-dessus de sa tête le mot *Sibylla*, en lettres du temps, enfin, des saints, des anges et probablement derrière l'autel du fond, était un Christ bénissant.

Les bustes de la chapelle de la Vierge ont été coupés stupidement, il y a 50 ans environ, pour placer plus facilement une boiserie. On pourrait facilement les restituer. Il y a dans cette chapelle un tombeau moderne des deux frères de Chastellux, qui reçurent, au XVe. siècle, l'honneur de cette sépulture pour avoir rendu de grands services au chapitre cathédral.

On remarque une fresque du XIIIe. siècle, de la légende de sainte Catherine, dans une chapelle du chœur; des portraits, peints sur les murs, des évêques d'Auxerre, aux XIVe.

et XVIe. siècles ; huit sybilles du XVIe. siècle dans la chapelle des orgues ; le buste, en marbre, d'Amyot, le célèbre traducteur de Plutarque ; quelques pierres tombales des XVe., XVIe. et XVIIe. siècles, et notamment celle-ci, d'un chanoine et chantre de la collégiale de Notre-dame-de-la-Cité, petite église qui dépendait de la cathédrale.

GODEFRIDVS DE LVCENAY
DE LVCE NATVS,
QVI CVM FILIVS LVCIS NOMINE
FVISSET NASCENDO
PATRI LVMINVM LVCEM EMISIT
MORIENDO
SIC VITA TENEBRIS CARVIT
QVE MAGIS AC MAGIS
IN LVCE CLARVIT
LVX PERPETVA LVCEAT EI
QVI CANON. FVIT ECCLESIÆ
ET BEATÆ MARIÆ IN CIVITATE CANTOR
OBIIT ID. MART. ANNO
M DC LX VII.

Les vitraux nombreux du XIIIe. siècle forment une brillante ceinture autour du haut chœur et des collatéraux. Les nefs sont moins bien pourvues de cette ornementation, mais les roses des portails, surtout celles de l'ouest et du nord, sont magnifiques.

L'iconographie des verrières du XIIIe. siècle est très-intéressante ; au haut du sanctuaire, Jésus-Christ est figuré sur la Croix, puis assis, entouré des saintes femmes, puis dans sa gloire. Les roses supérieures représentent les Vertus théologales avec leurs noms. Les formes successives, jusqu'aux transepts, sont remplies d'images de saints et de martyrs, qui accompagnent ainsi le Fils de Dieu, qu'on retrouve encore à l'entrée, à droite, assis dans une gloire ovale, bénissant et

soutenu par les symboles des quatre Evangélistes ; à gauche, entre une Vierge et un saint revêtu d'un habit de moine, deux Anges portent le soleil et la lune à côté de sa tête ; le St.-Esprit plane au-dessus.

Dans les bas-côtés les vitraux formaient autrefois une longue galerie de légendes de saints et de scènes des Ecritures ; mais le tiers des verrières, dans la partie du chœur, a été entièrement enlevé et remplacé par du verre blanc. On voit sur le vitrail de la Création l'esprit de Dieu sous la forme d'une colombe planant sur les eaux ; sur un autre la mort, sur un cheval blanc, les yeux bandés, frappant sans distinction, d'un poignard, les hommes qui tombent dans la gueule du diable. Il y aurait bien d'autres singularités à noter, que le temps ne me permet pas de décrire.

La rose du portail de l'ouest, peinte en 1573, aux frais de huit chanoines, dont les saints patrons sont au soubassement, représente un concert céleste dans ses compartiments multiples. Celle du portail nord du transept, figure les litanies symboliques de la Vierge, et l'histoire de saint Joseph. On voyait autrefois, dans celle du sud, l'histoire de Moïse, mais elle a été tellement endommagée par le temps qu'on ne peut presque plus rien y reconnaître.

Il y a encore de fort beaux vitraux du XVIe. siècle, au bas de la nef, du côté du sud, qui représentent le vaisseau de l'église assailli par les démons et défendu par la main de Dieu. Sur la poupe est saint Etienne.

Quelques bonnes toiles modernes sont attachées sur plusieurs points de l'église. Je citerai les histoires de Notre-Dame-de-Liesse, grands sujets relégués vers le portail ouest et mal placés; on dit qu'ils viennent des Capucins d'Auxerre; saint Michel, terrassant le démon, et le Baptême de Jésus-Christ: ce dernier morceau est dû au pinceau de Lagrenée jeune.

On parvient aujourd'hui aux cryptes de la cathédrale par une

porte qui se trouve dans le côté droit du chœur. Après une descente fort obscure, on se trouve dans une vaste catacombe à cinq nefs, qui règne sous le chœur entier. Qu'on se figure une église sous l'église, mais où le jour pénètre à peine à travers des baies étroites. Les piliers massifs portent des travées plein-cintre dénuées d'ornements.

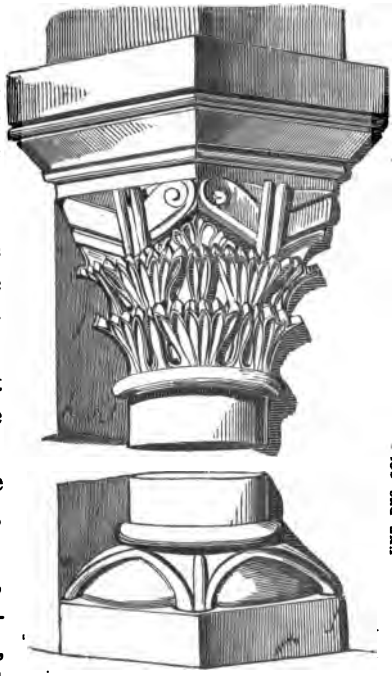

UNE DES COLONNES DE LA CRYPTE DE LA CATHÉDRALE.

La chapelle terminale au chevet, à elle seule, est un petit monument. Sa voûte, en berceau, est peinte à fresques, représentant le Christ, monté sur un cheval blanc, une verge de fer à la main, et escorté de quatre Anges pourvus de la même monture. Dans le fond de la voûte, qui fait cul-de-four, le Sauveur est figuré bénissant, avec le symbole des quatre Evangélistes. Ces peintures sont à la manière byzantine.

En sortant de la cathédrale, on était naturellement conduit à l'ancien évêché, aujourd'hui la préfecture. Cet hôtel, qui forme un ensemble curieux d'architecture de différents âges, attira l'attention du Congrès. La galerie romane, dite des Bureaux, couronnée d'une balustrade moderne, le pignon ogival du XIIIe. siècle, assis sur le mur romain, la petite façade XVIe. siècle, qui coudoie un édifice romano-ogival

d'imitation récente, du XIIe. siècle, enfin, une vaste bâtisse qui date de 1825, tout cela est bien fait pour jeter dans l'ébahissement le spectateur non prévenu. Mais au milieu de cette mosaïque, il faut mettre tout-à-fait hors ligne, la galerie à plein-cintre ornée d'une colonnade des plus riches; c'est un morceau rare aujourd'hui.

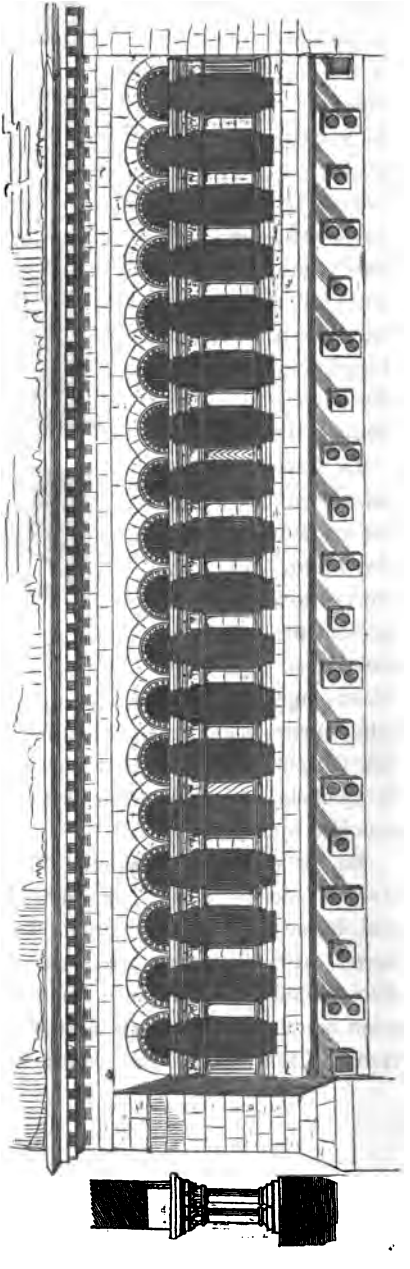

M. Quantin a invité le Congrès à entrer dans les Archives du département, dont la conservation lui est confiée, et qui sont placées dans un bâtiment dépendant de la préfecture.

Malgré une revue rapide, le Congrès a pu s'assurer de la richesse de la partie historique de ce dépôt, qui contient des collections provenant de plus de 700 sources différentes. Quelques fonds, comme ceux de l'archevêché et du chapitre de Sens, de l'abbaye St.-Germain, de Pontigny,

de Vauluisant, de St.-Pierre-le-Vif et de Sainte-Colombe, de Sens, sont considérables. Il y a des diplômes impériaux des IXe. et X^e. siècles, et des milliers de chartes des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles. La collection des sceaux de la province y est curieuse et compte plus de trois cents empreintes. M. Quantin en a fait faire des moulages, classés par genre et par nature; ce qui permet d'étudier les costumes des différents ordres de la société et de connaître les maîtres divers du pays au moyen-âge, au moins depuis 1100 jusqu'à 1500.

Les archives du département, bien que très-intéressantes, laissent cependant à désirer sur certaines localités. Les destructions officielles de 1793 ont causé la perte de tous les documents du Tonnerrois, et bon nombre de cartulaires ont été brûlés avec les terriers, comme titres féodaux.

L'église de St.-Eusèbe réclamait notre visite. On s'est donc transporté dans cette antique basilique; mais chemin faisant, le Congrès s'est arrêté devant une maison située dans la rue d'Egleny, sur la place du Cerf-Volant, qu'on croit avoir appartenu à la famille Paillard, riches bourgeois d'Auxerre, au XVe. siècle. La porte à cintre, au-dessus de laquelle sont des baies ogives à rinceaux; dans l'intérieur des fenêtres à croisées, une colonne bordée de larges feuilles de choux, tout cela date bien cette maison de cette époque. Un autre édifice plus ancien arrêta encore le Congrès dans la rue de la Belle-Pierre, c'est une vaste salle voûtée en ogive, aujourd'hui convertie en écurie, et qui dépend de l'hôtel de La Fontaine. Les hospitaliers de St.-Jean-de-Jérusalem ont autrefois possédé cette maison. M. Quantin l'annonçait du XIIIe. siècle, mais M. de Glanville ne voulut pas d'abord accepter cette opinion, à cause de la coupe des nervures de la voûte. Cependant lorsqu'on lui eut montré des chapiteaux munis de crosses et de trèfles appliqués, M. de Glanville se rendit. On remarque, en effet, des singularités dans cette vaste salle qui est à double berceau de voûte retombant sur des colonnes

isolées. Mais les baies joignent aussi à d'autres indices leur forme cintrée s'évasant à l'intérieur pour ôter toute incertitude sur la date du XIIIe. siècle.

L'église St.-Eusèbe est aujourd'hui le plus ancien édifice de la ville. Sa tour romane de transition lui donne un intérêt qui s'accroît encore lorsqu'on voit les heureuses dispositions des trois nefs intérieures. Son portail est pauvre et à peine orné de simples feuillages ruinés, mais les nefs ogivales aux piliers munis de quatre colonnes, aux chapiteaux de feuillages dans le genre roman riche, son triforium, son sanctuaire élancé, de style renaissance, derrière lequel brillent les beaux vitraux de la chapelle de la Vierge, tout cela en fait un monument intéressant.

On lit au fond de la chapelle absidale, qui est de style flamboyant :

AU MOIS DE MAY QUE L'ON COMPTA
MV^C AVECQUE TRENTE
CE TEMPLE CY L'ON COMMENÇA
POUR PRIER DIEU C'ESTOIT L'ENTENTE
DE.. (*mot effacé*) QUI FUT L'INVENTEUR.
PRIONS POUR LUI LE RÉDEMPTEUR.

M. Bernard, que les devoirs de son ministère ont empêché de prendre part au Congrès, nous attendait dans son église pour nous faire voir un tissu précieux, œuvre de l'art du Ve. siècle, selon la tradition, ou tout au moins du IXe., c'est le suaire de saint Germain, conservé, comme par miracle, depuis tant de siècles, et échappé à toutes les vicissitudes qui ont signalé notre histoire locale.

Cette étoffe de soie violette aurait été donnée, si l'on en croit l'histoire, par l'impératrice Placidie, pour couvrir le cercueil de saint Germain, lorsqu'on rapporta son corps de Ravenne, après sa mort, en 448. Elle représente des aigles romains éployés, séparés par de larges rosaces. Ces ornements couleur jaune ressortent vivement sur le fonds.

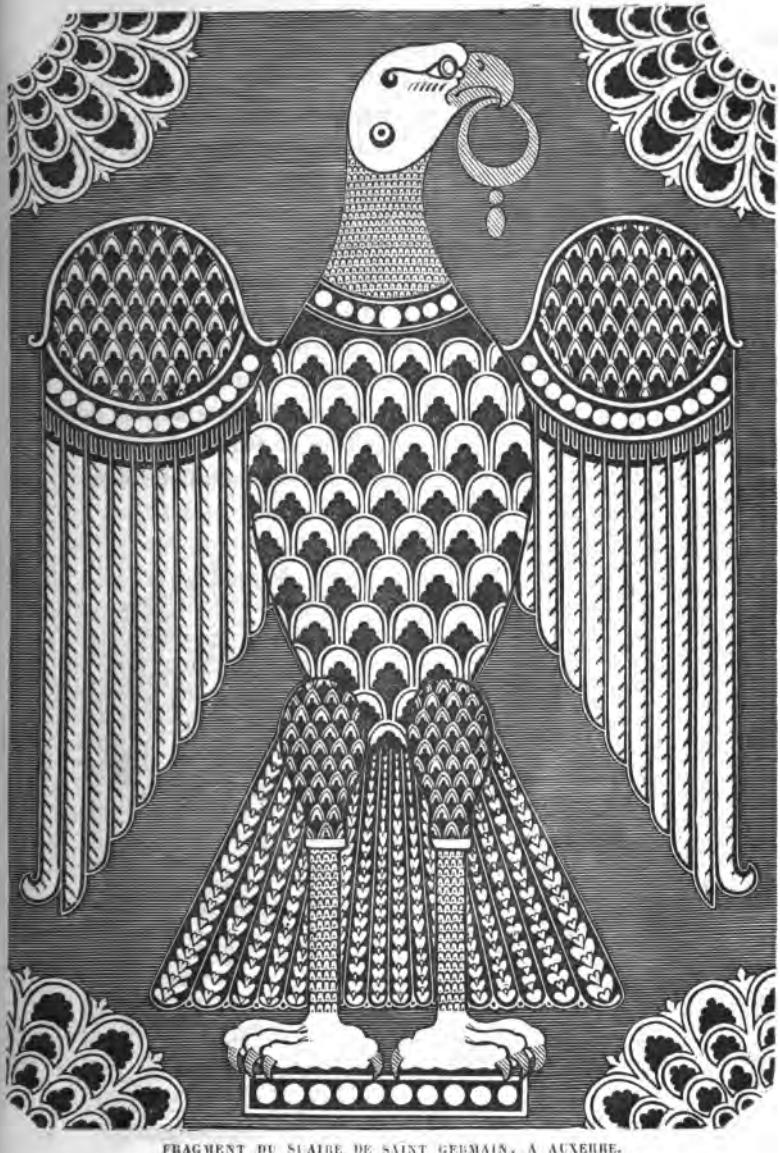

FRAGMENT DU SUAIRE DE SAINT GERMAIN, A AUXERRE.

Le Congrès pressé par l'heure remit au soir à visiter l'église St.-Pierre ; cette course n'ayant pu être faite, M. Déy y a suppléé par une note ainsi conçue, qui complète la description des monuments les plus remarquables de la ville d'Auxerre.

« L'église St.-Pierre appartient « à plusieurs époques.

« La tour, placée au sud de l'édi- « fice, date de 1530. Elle est car- « rée et forme trois étages indiqués « par des corniches chargées de « guirlandes de feuillages et cou- « ronnée par une balustrade flam-

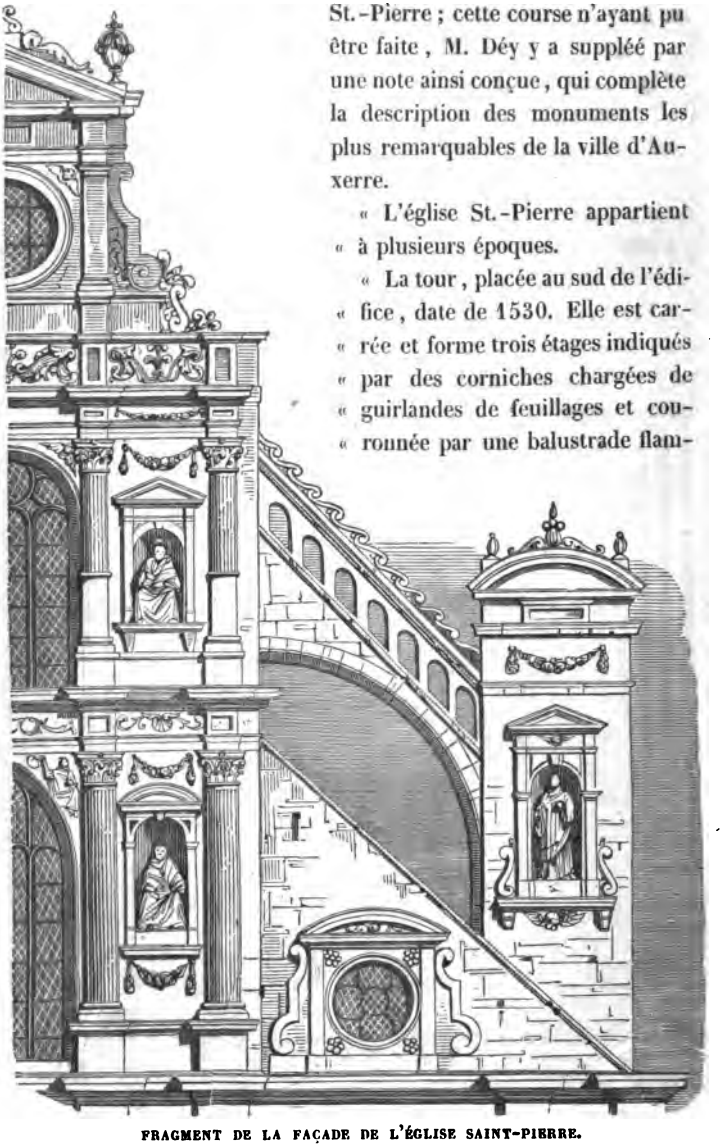

FRAGMENT DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

« boyante. Toute la surface des murs est ornée de dais et « de pinacles appliqués, et de statues posées sur des con- « soles.

« La grande nef, terminée en 1595, est éclairée par de « larges fenêtres ogivales enrichies de verrières. La voûte, à « plein-cintre, est élevée sur des colonnes d'ordre composite, « supportant des arcades également à plein-cintre. La cor- « niche d'entablement est ornée de modillons.

« Les collatéraux et l'abside sont accompagnés de chapelles « dont les fenêtres sont ici à plein-cintre, là en ogive; le chevet, « dont le plan semi-circulaire est taillé à facettes, a ses contre- « forts agencés d'une façon toute particulière, en ce que leurs « piliers correspondent à l'axe des fenêtres et en ce que leurs « arcs-boutants s'implantent deux à deux dans chacun des « piliers butants des trumeaux.

« La disposition intérieure a également cela de remar- « quable, que les colonnes du sanctuaire correspondent à « l'axe des chapelles du chevet.

« Le portail, élevé en pignon triangulaire et achevé en « 1658, est formé de quatre ordres superposés, le premier « ionique, le second corinthien, le troisième composite et le « quatrième toscan.

« Dans un bâtiment situé au nord et un peu en avant du « chevet, on remarque d'abord le réfectoire, puis la cuisine « de l'ancienne abbaye, tous deux de la fin du XIIIe. siècle.

« Le réfectoire est composé de six travées ogivales dont « les arceaux, ornés de tores alternativement arrondis et mar- « qués d'une nervure, reposent sur deux colonnes à chapi- « teaux ornés de crosses végétales et sur des consoles à larges « feuillages. Les baies sont les unes ogivales, les autres à « plein-cintre.

« La cuisine forme quatre travées également ogivales. Les « arceaux, à double chanfrein, reposent sur une colonne

« centrale, dont le chapiteau est orné de crosses végétales, « et sur des consoles analogues. Les anciennes baies ont dis- « paru. »

Troisième séance du 17 juin.

Présidence de M. de Caumont.

Siégeaient au bureau : MM. Chaillou-des-Barres, Challe, Larabit, de Glanville, Gaugain, Le Petit, Lallier, Leblanc-d'Avau, Quantin et Déy.

Le procès-verbal de la première séance est lu et adopté.

M. le Président demande *quels sont les monuments de la circonscription qui ont été restaurés avec le plus de convenance, et ceux qui ont subi des restaurations inintelligentes ou qui paraissent en être menacés.*

M. Challe, en ce qui concerne la seconde partie de la question, répond qu'il faut distinguer les dernières années de celles antérieures. Il a été fait, dans le passé, de si grandes et de si nombreuses fautes, que le plus sage aujourd'hui est de les oublier. Quant aux temps qui se rapprochent le plus de nous, l'influence de la Société des sciences historiques de l'Yonne, en général, et le zèle de ses membres, en particulier, ont prévenu ou empêché, autant que possible, tout fait regrettable de discordance et de mutilation.

Sur la première partie de la question, M. Leclerc signale les travaux de réparation et de restauration exécutés dans l'église St.-Eusèbe d'Auxerre. Ils sont d'autant plus recommandables, ajoute-t-il, que l'état de dégradation où cette église était tombée, faisait désespérer à tous de la voir reprendre le rang qui lui appartient parmi les monuments de la contrée, et c'est M. le curé de St.-Eusèbe qui a osé les entreprendre.

Le Congrès a apprécié l'importance et le mérite des restaurations signalées par M. Leclerc.

M. V. Petit aurait voulu que deux chapiteaux de cette église qui n'ont pu être restitués d'après les anciens, l'eussent été à l'aide d'un genre d'ornementation propre à la contrée.

M. Quantin désigne au Congrès, comme ne laissant rien à désirer, les travaux exécutés à la tour de l'église de St.-Bris, par M. Boivin, architecte du département de l'Yonne.

Au nombre des ornements qui décorent la salle du Congrès, on a remarqué plusieurs vitraux exécutés par M. Veissière, peintre-verrier, à Seignelay, près d'Auxerre. M. Quantin demande que le Congrès émette son avis sur la valeur de ce travail.

Une longue discussion s'engage à ce sujet. Plusieurs membres y prennent part, notamment MM. Petit, Leclerc, Deligand, Carlier et Lefort.

Il en résulte que M. Veissière a fait les plus louables efforts et les plus grands sacrifices pour porter son art au degré de bonne exécution qu'il a atteint aujourd'hui, et que privé des moyens de se produire, il n'a pu se faire connaître qu'à force de persévérance, dans un rayon encore peu étendu.

M. de Caumont regrette, avec beaucoup de membres du Congrès, que M. Veissière n'ait pas été informé de l'exposition qui va s'ouvrir à Clermont. Ses vitraux, il n'en doute pas, y auraient figuré très-honorablement.

En résumé, le Congrès a trouvé les vitraux de M. Veissière remarquables par l'éclat et l'entente des couleurs.

Son panneau XIIIe. siècle, qui reproduit un de ceux de la cathédrale d'Auxerre, a toute la richesse de coloris de l'original. Un sujet copié du genre allemand est également irréprochable.

Dans une composition plus importante, on retrouve presque le même mérite d'exécution, mais le dessin reproduit

par M. Veissière manque à la vérité historique des costumes et de l'ornementation.

Il aurait suffi, pour établir l'harmonie de style entre l'église et les verrières qui lui sont destinées, que cette concordance se produisît dans la bordure servant d'encadrement au tableau. Voulant, du reste, donner à M. Veissière un témoignage public de sa satisfaction, le Congrès lui décerne une médaille de bronze, sur la proposition de M. de Caumont, et décide qu'en se rendant à Pontigny, le lendemain, il ira, en corps, visiter ses ateliers.

M. le Directeur annonce que la Société française a mis à la disposition du Congrès une somme à répartir de la manière la plus convenable dans l'intérêt de la conservation des monuments historiques.

Une discussion s'engage à ce sujet.

Les monuments signalés comme les plus dignes de participer à ce fonds commun, sont les églises de Pontigny, de St.-Bris, de Sogue, de St.-Eusèbe et de St.-Germain d'Auxerre.

On réclame aussi une allocation pour être consacrée à des recherches sur l'emplacement présumé de l'ancien *Chora*, et à l'érection d'une borne monumentale, commémorative de quelque grand événement historique.

Plusieurs membres sont entendus à cet égard, et après le résumé de M. de Caumont, le Congrès accorde :

1°. Pour les fouilles à faire sur l'emplacement présumé de Chora, 100 fr., à la condition qu'après l'emploi de moitié de cette somme, sans résultat utile, le surplus restera à la disposition de la commission nommée, pour être affecté à d'autres fouilles, d'après l'avis de la Société de l'Yonne.

Cette commission est composée de MM. Baudoin, Vachey, Chaillou-des-Barres et Quantin ;

2°. En faveur de l'église de St.-Bris, curieux édifice qui

possède des objets d'art de toute sorte et rappelle le souvenir du premier martyr de l'Auxerrois, 200 fr., dont l'emploi sera surveillé par une commission composée de MM. Boivin, Challe et Quantin ;

3°. Pour l'église de Pontigny, 300 fr. — Cette somme sera dépensée sous la surveillance d'une commission composée de MM. Chaillou-des-Barres, Boivin, l'abbé Ricordeau et Quantin ;

4°. Pour l'érection d'une borne monumentale ou d'une inscription commémorative, 100 fr. La Société des sciences historiques de l'Yonne fera des propositions à la Société française, concernant le choix de faits à mentionner au moyen de colonnes ou d'inscriptions.

En ce qui concerne la crypte de l'église de Sogne, en faveur de laquelle a réclamé M. Lallier, M. de Caumont fait espérer que l'allocation de 100 fr., faite par le Congrès à Sens, en 1847, pour un autre objet, et qui se trouve aujourd'hui frappée de déchéance, faute d'emploi dans les deux ans, pourra être affectée à cette crypte.

La tour de St.-Eusèbe d'Auxerre a été aussi recommandée à l'attention du Congrès. Il en apprécie toute la valeur archéologique, et il a appris avec plaisir que sa conservation était assurée par des projets dont les circonstances seules ont retardé l'exécution.

Quant à l'église St.-Germain d'Auxerre, dans l'intérêt de laquelle ont réclamé MM. Villiers et Charié, le Congrès a considéré qu'une faible allocation serait par elle-même inefficace et qu'elle n'aurait de valeur que comme une preuve du vif intérêt que ce monument lui inspire, mais qu'il ne croirait point assez faire en se bornant à la recommander de cette manière.

En conséquence, le Congrès, considérant que l'ancien monastère de Saint-Germain d'Auxerre rappelle les souvenirs historiques les plus illustres :

Souvenirs pieux consacrés par le tombeau de saint Germain, grand, comme homme politique, comme évêque et comme saint, et par ceux de plusieurs autres saints ou martyrs;

Souvenirs scientifiques, qui rappellent la première université au foyer de laquelle vinrent s'allumer presque tous les flambeaux qui, au IXe. siècle, éclairèrent la France;

Souvenirs archéologiques conservés par des constructions également remarquables, des IXe., XIIIe. et XIVe. siècles;

Considérant que la déviation de deux colonnes de l'abside de l'église Saint-Germain menace de destruction cette partie de l'édifice et les cryptes qu'elle recouvre, et que l'Hôtel-Dieu d'Auxerre, à qui elle appartient, ne peut seul faire les frais nécessaires à la conservation de ce monument national;

Emet le vœu que M. le ministre de l'Intérieur vienne efficacement au secours de l'Hôtel-Dieu d'Auxerre pour la réparation de l'église Saint-Germain, et qu'il la classe au nombre des monuments historiques, ainsi que ses cryptes et son clocher.

M. de Caumont remercie la Société des sciences historiques de l'Yonne et les habitants d'Auxerre de leur bienveillant accueil et de leur concours empressé.

Il dépose sur le bureau le programme du Congrès général qui se réunira à Nancy le 3 septembre, et il engage la Société des sciences historiques de l'Yonne à remettre un exemplaire de ses publications à la bibliothèque centrale des provinces, établie au Luxembourg, à Paris, et ouverte à tous les auteurs qui auront contribué à l'enrichir de leurs œuvres.

M. le Président consulte ensuite l'assemblée sur le choix de la ville où le Congrès pourrait se réunir le plus utilement en 1851.

Une grande majorité se prononce en faveur de Nevers.

M. Challe, vice-président de la Société des sciences historiques de l'Yonne, prend ensuite la parole et s'exprime en ces termes :

DISCOURS DE M. CHALLE.

« MESSIEURS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE,

« Au moment où vont se clore les travaux de cette session si courte selon nos regrets, mais qui n'en laissera pas moins de durables et féconds souvenirs dans notre contrée, permettez-nous de vous remercier avec effusion de la visite que vous avez bien voulu faire à notre ville et de vous exprimer une partie de ce que nos cœurs contiennent de reconnaissance, pour les services éminents que vous rendez au pays par vos précieux travaux et par ces grandes assises de la science que vous allez successivement tenir sur tous les points importants du territoire national.

« Ce n'est pas, nous le savons de reste, le besoin de compléter vos études par l'exploration de toutes les parties de la France, qui conduit chaque année vos pas dans une ville nouvelle. Vous vous êtes proposé une plus haute mission. Vous allez partout porter les leçons et les exemples de votre expérience et de votre savoir, encourager les instincts et les efforts des amis de l'art et de l'histoire, allumer le feu sacré de la science archéologique là où il n'a pas encore pénétré et l'entretenir et le propager dans les lieux où il en existe des foyers qui ont commencé à rayonner et à jeter quelque éclat.

« Grande et féconde pensée ! Et quelle science, en effet, offre plus de ressources et de charmes à ceux que tourmente cette soif de connaître qui est l'attribut des nobles esprits ? Les autres branches des connaissances humaines sont empri-

sonnées dans un cercle plus ou moins étendu, mais toujours limité. Celle-là seule est sans borne; elle embrasse à la fois l'histoire, les arts et les mœurs, c'est-à-dire l'humanité presque tout entière; et elle ne peut faire un pas sans que de nouveaux horizons se découvrent devant elle. D'autres peuvent aussi bien mériter l'éloge que l'orateur romain donnait à toutes, de nourrir la jeunesse, de réjouir les vieillards, d'embellir la prospérité, d'adoucir et de consoler l'adversité. Mais quelle autre aurait la prétention de mériter aussi bien le trait final de ce tableau :

« Elles nous offrent autant de jouissances dans nos excur-
« sions que dans le repos du foyer; leur étude change en
« heures de délices les heures de l'insomnie; grâce à elle les
« voyages et la campagne ont échangé leur ennui pour des
« distractions toujours nouvelles. »

Delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur (Cicer. Or. pr. Archia).

« Mais la science archéologique ne se borne pas à donner de douces distractions aux âmes d'élite qui la cultivent. Son influence s'étend à la société tout entière. Avant qu'elle ne nâquît, on se plaignait depuis long-temps chez nous de cette centralisation scientifique et littéraire, qui stérilisait les provinces et ne leur laissait pas même en propre l'ombre d'une existence intellectuelle. Les associations que le goût des lettres y formait parfois ne tardaient pas à se dissoudre faute d'une action utile, d'une science qui ne pût émaner que d'elles, qui la mît à portée de servir le pays et de conquérir son attention et son estime. Grâce à l'archéologie, l'esprit local a retrouvé son individualité. L'étude des monuments et des souvenirs, que les âges écoulés ont légués au sol, réunit partout les hommes de goût et de savoir. Le pays, que leurs investigations intéressent, écoute leur parole avec une curiosité attentive, et eux-mêmes se sentent d'autant plus attirés vers

la science, que leurs publications plaisent, instruisent et retentissent, et que l'écho en revient à leurs oreilles. A côté du faisceau des amis de l'archéologie se groupent les hommes que leur vocation entraîne vers d'autres branches de la science. Leurs travaux mis en commun s'éclairent du foyer autour duquel ils sont venus s'abriter, et à leur tour lui renvoient des rayons nouveaux qui accroissent son influence et son éclat. Et c'est ainsi que l'archéologie a résolu le problème de rendre à la province son existence propre et l'indépendance de sa vie morale et intellectuelle.

Son action ne s'arrête pas là. En creusant le sol, elle retrouve l'histoire du passé. Elle raconte aux cités prospères leur origine et leurs vicissitudes. Elle console les cités déchues par le tableau de leur splendeur première et de leurs glorieux souvenirs. Elle dit même aux moindres bourgs, aux plus humbles hameaux leur histoire, leurs traditions, leurs légendes. Elle leur enseigne l'art et leur en montre souvent dans leur sein des chefs-d'œuvre qu'ils ignoraient et dont ils deviennent fiers. Par là, elle inspire à tous l'attachement au sol natal, à chaque village la vénération de son clocher, à chaque citoyen l'amour de son berceau. C'est un vieux travers du caractère national, une funeste tendance qui date du temps où le pouvoir royal, devenu sans limites, aspirait à tout attirer à lui seul pour l'absorber, et que les arts et la littérature de cette grande époque ont malheureusement servi de toute leur puissance, que ce mépris de la terre paternelle, ce dédain de la province natale, cette aspiration contagieuse et universelle vers la capitale du pays, contre lesquels enfin l'esprit du siècle commence à protester et à réagir. Si c'est le devoir de toutes les sciences de servir aujourd'hui la cause de ce mouvement décentralisateur, si chacune d'elles doit apporter sa pierre à l'édifice nouveau, l'archéologie pourra se vanter d'en avoir fourni les fondations et

d'être en état d'en soutenir à elle seule la voûte et le couronnement.

« Ce n'est point un médiocre sujet de fierté pour Auxerre d'avoir donné le jour au savant qui le premier, après deux siècles d'oubli, avait retrouvé les lois de cette science appliquée à l'art monumental du moyen-âge. Il y a trois ans, dans un travail lu à la Société des antiquaires de Normandie, un homme d'un grand savoir et d'une rare pénétration (1), disait que c'était une chose entièrement neuve et éclose de nos jours seulement que cette science qui consiste à décrire, expliquer et classer par ordre chronologique non seulement ceux des monuments qui tiennent au sol, mais toutes les créations, même les plus fragiles de l'art et de l'industrie de nos pères. Il ajoutait que malgré les travaux de Lebeuf et de Montfaucon, la lacune était complète, et s'étonnant du silence gardé sur l'archéologie monumentale par tant de savants des deux derniers siècles, qui, pour l'étude de la paléographie, du blason et des monnaies, ont fouillé si profondément les entrailles du moyen-âge et nous ont laissé tant de doctes traités, il expliquait cette lacune par la difficulté des voyages, qui ne permettait alors à personne ces études sur lieu et ces comparaisons sans lesquelles la science reste inconnue.

Nous avons déjà réclamé ailleurs, et nous ne voulons pas laisser passer cette occasion de réclamer encore, dans l'intérêt de la mémoire de notre illustre compatriote, contre cette assertion. Il y eut, au siècle dernier, un homme, qui, par les seuls efforts de son intelligence et ses voyages multipliés, avait acquis tout ce que les savants travaux de nos maîtres viennent de retrouver et de recomposer après lui. Cet homme, c'était Lebeuf. L'architecture religieuse avait été dès son enfance l'une de ses études de prédilection. Il avait parcouru à pied

(1) M. Vitet.

toutes les provinces du royaume. Il en avait étudié tous les monuments ; et les œuvres du moyen-âge, muettes comme des sphinx pour ses contemporains, n'avaient livré qu'à lui, mais lui avaient dévoilé sans réserve le secret de leur origine et de leur construction.

Ses biographes l'attestaient dès 1760.

« Par la longue habitude d'examiner avec soin les anciens « édifices, dit l'un d'eux (1), et surtout les anciennes églises « et les statues qui leur servent d'ornements intérieurs et « extérieurs, M. l'abbé Lebeuf avait acquis une connaissance « certaine des différents goûts d'architecture de tous les âges. « Un coup-d'œil lui suffisait pour distinguer dans le même « édifice, un portail du IXe. siècle, une statue du Xe., un « pilier d'un siècle différent, et à quelques années près, à l'as- « pect d'une ancienne église, il fixait la date de la bâtisse et « en donnait les raisons. »

Un autre (2), dans l'éloge prononcé devant l'Académie des inscriptions, disait aussi :

« Le cintre, les chapiteaux, les moulures portaient, à ses « yeux, la date de leur bâtisse. Beaucoup de grands édifices « ont été l'ouvrage de plusieurs siècles ; plus encore ont été « réparés en des siècles différents ; il décomposait un même « bâtiment avec une facilité singulière. Il fixait l'âge des di- « verses parties, et ses décisions étaient toujours fondées sur « des preuves indubitables. M. le procureur-général, Joly « de Fleury, ce magistrat d'un génie si profond et d'un savoir « si universel, connaissait le prix de cette découverte. Sur « ses avis, l'abbé Lebeuf avait formé le projet de réunir en « un corps de science les connaissances qu'il avait acquises « en ce genre. Mais sa santé commençant pour lors à s'affai-

(1) Dreux du Radier (Journal de Verdun).
(2) Lebeau (Mém. de l'Acad.).

« blir, il s'est reposé de l'exécution sur un ami très-capable » de suivre son idée. »

Ses contemporains et les souvenirs d'Auxerre nous apprennent encore que chaque année il se mettait en route pour un ou deux mois, allant au loin explorer les ruines, dessiner et mesurer les monuments, suivre la trace des voies romaines, interroger les traditions; et que, s'arrêtant dans chaque ville, dans chaque couvent, dans chaque presbytère, il y versait les trésors de sa science, vérifiant les chartes, redressant les erreurs, rectifiant les préjugés et cherchant partout à inspirer l'amour et l'intelligence des édifices du moyen-âge.

Il tenait ainsi, à sa manière, les assises de la science. Et sous ce rapport encore il eut l'honneur d'être votre précurseur, monsieur le président de la Société française. Mais, comme le précurseur du Messie, il prêchait dans le désert. On écoutait sa parole avec respect et déférence, mais sans en comprendre la signification. Et comment eût-elle été sentie dans ce siècle, où les maîtres de l'art, les architectes, les académiciens déploraient comme un grossier chaos les œuvres dans lesquelles l'art chrétien a laissé son génie depuis le XIe. siècle jusqu'au XVIe., et où notre compatriote Soufflot, que je cite pourtant avec honneur, parce que ce grand artiste est une des gloires de ce département, tout en créant Sainte-Geneviève, la plus grande conception architecturale de son temps, ne croyait sa dette acquittée envers l'art, qu'après avoir attaché des pilastres d'ordre toscan aux flancs de Notre-Dame de Paris comme une pierre d'attente pour des restaurations ultérieures ou une protestation contre la barbarie de l'art du XIIIe. siècle (1). Il ne faut donc pas s'éton-

(1) Soufflot avait pourtant le sentiment de la grandeur et de la beauté de l'art du XIIIe. siècle. M. le curé Fortin tient d'un témoin oculaire que, pendant son séjour à Auxerre, il venait souvent visiter la belle ca-

ner si Lebeuf n'a pas mis à exécution le projet que, selon l'Académicien Lebeau, il avait eu de réduire en un corps de science les connaissances qu'il avait acquises en ce genre. Ce n'est sans doute pas, comme le croit ce biographe, parce que la mort l'a surpris trop tôt, c'est parce qu'il a désespéré de son temps, qu'il n'a pas voulu composer une œuvre qui n'aurait pas été comprise.

Aussi savant que Lebeuf, vous avez, après lui, retrouvé et reconstitué cette science féconde des monuments du moyen-âge. Jouissez de votre gloire et de la reconnaissance du pays. Vos doctes leçons ont ranimé aussi dans la patrie de Lebeuf le goût de l'art national. Nous nous efforçons de faire connaître, conserver et respecter les grandes créations monumentales de nos pères. Nous avons entrepris aussi une autre œuvre que nous soumettons à votre appréciation, c'est de publier, sous le titre de Bibliothèque historique de l'Yonne, la collection de tous les auteurs dont les écrits se rapportent à l'histoire de notre contrée. Nous avons l'ambition de faire, pour notre département, sur une échelle plus restreinte, sans doute, ce que les Bénédictins ont fait pour l'histoire générale de la France.

C'est par ces travaux que nous tâchons, Messieurs, de suivre de loin votre exemple. Soutenus aujourd'hui par vos encouragements, nous marcherons avec persévérance dans cette voie du progrès intellectuel. Qu'il nous soit permis de répéter que nous comptons pour mener à bien cette entreprise et celle dont M. le président de la Société française nous a

thédrale de cette ville et que, se plaçant contre la grille du chœur, il restait parfois des heures entières à contempler le rond-point, la nef et les transepts, ne se lassant pas d'exprimer aux chanoines son admiration pour la hardiesse, l'harmonie et les proportions, à la fois grandioses et gracieuses de ce magnifique édifice.

suggéré l'idée, de reproduire par le dessin nos belles et curieuses tapisseries du XVe. siècle qui ont excité hier votre admiration, sur le concours éclairé de tous les amis des arts, sans distinction d'opinion politique, tant dans la presse que dans le conseil général du département. La science est un terrain neutre sur lequel tous les partis doivent être heureux d'oublier leurs dissensions.

Après ce discours, qui est vivement applaudi, M. de Caumont annonce que le Congrès se rendra, le lendemain 18, à Pontigny et à Saint-Florentin, et que le départ d'Auxerre aura lieu à 5 heures du matin.

La séance est levée.

Le Secrétaire-adjoint,

DÉY.

Séance du 18 *juin* 1850.

Présidence de M. CHAILLOU-DES-BARRES.

EXCURSION A PONTIGNY ET A ST.-FLORENTIN.

Etaient présents : MM. de Caumont, l'abbé Lepetit, Victor Petit, de Glanville, de La Londe, Dupont-Longrais, A. Breville, Gaugain, Déy, Cotteau, Courtaut, Villiers, Motheré, Quantin, Lambert, l'abbé Vaudey, Ricordeau père et fils, Souplet, Fleutelot, Prou, Lallier, Tonnellier, Leroux, Brulé, Lefort, membres de la Société française et des Sociétés archéologiques de l'Yonne.

La visite de Pontigny devait terminer dignement les travaux de la Société française dans le département de l'Yonne. C'était

un pélerinage obligatoire fait par la science moderne à l'un des lieux les plus illustres de la France au XIIe. siècle.

A l'heure fixée le convoi de départ était en route. On se dirigea par Seignelay, pour visiter en passant l'atelier de M. Vessière, et l'on put y voir encore des vitraux qui n'étaient pas au-dessous de ceux qu'il avait exposés dans la salle du Congrès.

L'église de Seignelay n'est qu'une vaste nef de style flamboyant mêlé de renaissance. Une tour carrée de larges et hautes dimensions, la flanque à droite du portail. Le vieux château féodal des sires de Seignelay, qui s'élevait sur la montagne, à droite de la petite ville, a disparu. Il avait un aspect imposant; on jouit de la vue la plus délicieuse du point qu'il occupait. On rapporte qu'autrefois on découvrait du haut de ses tours le pont de Joigny au nord, Tonnerre à l'est, et Auxerre à l'ouest.

La route de Seignelay à Pontigny traverse Héry, riche oasis où les maisons, entourées de cultures et d'arbres, s'espacent pendant près d'une lieue. C'est à Héry, *Airiacum*, que se tint, sous le roi Robert, une célèbre assemblée destinée à remédier aux maux de l'Etat. Il y avait en ce lieu un monastère dépendant de l'abbaye St.-Germain.

On passe successivement à Rouvray, à Venouse, ancien prieuré de l'abbaye St.-Père, d'Auxerre, dès le XIIe. siècle, et où existe une jolie petite église de style flamboyant; ensuite on aperçoit de loin l'immense vaisseau de l'église de Pontigny, qui semble terminer la forêt qu'on a depuis une heure à sa gauche, au fond de la vallée de Serain.

L'impression que produit cette longue nef au toit peu aigu, sans clocher et sans tours, a quelque chose de triste et d'indéfinissable. Il semble voir le tombeau de toute une civilisation éteinte. Les bâtisses du village ne sont pas faites pour détruire l'illusion. On sent qu'elles sont d'une autre espèce d'hommes

et pour d'autres destinations que les grands bâtiments et l'église du monastère.

Pontigny, fondé en 1114 par douze disciples de St.-Bernard, vit bientôt s'accroître le nombre de ses habitants. Le zèle qui les dévorait animait aussi la société civile; les seigneurs de la contrée s'empressaient de doter le nouveau monastère, et bientôt ses richesses furent considérables et répondirent aux besoins et à l'activité de ses nombreux habitants. Les comtes de Champagne furent des plus marquants entre les bienfaiteurs de Pontigny. On attribue au comte Thibaut-le-Grand la reconstruction du monastère, devenue nécessaire par suite du développement de la population monastique. L'église encore debout serait aussi son ouvrage. Ces grands travaux se sont accomplis après 1150.

Pontigny était alors un centre politique important, et les Archevêques de Cantorbéry y reçurent plus d'une fois asile pendant leurs luttes contre les rois d'Angleterre. Thomas Becket s'y rendit en 1164, et ses partisans proscrits y reçurent comme lui le meilleur accueil. Etienne Langthon, forcé de céder devant le roi Jean-Sans-Terre, s'y retire en 1208 avec les principaux évêques d'Angleterre; enfin, saint Edme voulant visiter le lieu qu'avaient honoré ses deux illustres prédécesseurs, y vint en 1240, et y prolongea deux ans son séjour. Après sa mort, au prieuré de Soissy, en Brie, en 1242, son corps fut rapporté à Pontigny, et six ans après, le pape Innocent IV prononça sa canonisation.

Une des faces de l'histoire de Pontigny, qui n'a pas encore été mise en lumière, c'est celle de la valeur littéraire du monastère au moyen-âge. On savait bien que Pontigny avait fourni à l'Eglise des évêques et des fondateurs de monastères, que le pays d'alentour lui doit son défrichement, et que plusieurs villages n'ont pas eu d'autre origine, mais la valeur littéraire et scientifique de Pontigny est restée jusqu'ici dans l'obscurité.

Cependant les moines méritaient mieux que cela de la postérité. Un catalogue des manuscrits que possédait le monastère dès le XIIe. siècle montre que les sciences et les lettres y étaient largement cultivées. On y comptait alors plus de 200 volumes (1), tant sur les écrits des Pères que sur l'histoire, la philosophie, etc. Plusieurs de ces ouvrages furent envoyés postérieurement dans un des couvents de Hongrie qui dépendaient de Pontigny. En 1781 la bibliothèque était fort riche et on y trouvait 300 manuscrits.

Mais nous sommes loin du présent, et cependant il faut y revenir et le voir dans toute sa réalité.

Une réception cordiale nous attendait de la part de M. Ricordeau, curé de Pontigny. Il nous fit avec goût les honneurs de son église, et si le Congrès n'a plus trouvé l'hospitalité somptueuse d'un riche monastère, il a du moins rencontré dans le représentant de l'abbé de Pontigny un digne soutien de leurs traditions.

En avant de l'église est un porche à arcades ogives, dont l'intérieur est divisé en chambres du maître d'école, ce qui dépare singulièrement l'entrée du monument. La porte est à plein-cintre muni de larges archivoltes appuyées sur des colonnes élégantes et solides. Les pentures sont ornées d'enroulements de fer forgé dans le goût du XIIe. siècle. Au-dessus est une baie en lancette. Le vaisseau à trois

(1) Catalogue des mss. des bibliothèques de France, t. Ier., p. 697. Collection des documents inédits.

nefs forme croix latine à larges transepts sans portails, les collatéraux du chœur possèdent une riche couronne de chapelles.

L'agencement de la nef est simple et sévère. Piliers cantonnés de quatre colonnes à chapiteau de feuilles d'eau avec des voûtes et des travées à bandeaux plats. Baies lancettes.

Le chœur des moines, placé dans une partie de la nef, est fermé par une vaste boiserie du XVIIe. siècle qui l'isole du reste de l'église; ce monument de bois n'est pas sans mérite; en avant est un portique accompagné de deux autels, sur l'un desquels est un assez beau tableau de saint Bernard ressuscitant un mort, par Adrien Sauveur, de Liège.

Le sanctuaire, entouré de grilles modernes, est plus élégant que les nefs, tout en conservant ce cachet de simplicité qui fait le fond de l'église. Une suite de colonnes monolythes aux chapiteaux munis de crosses et feuilles d'eau, à tailloir carré, portent les travées. Du tallioir, montent à l'étage supérieur

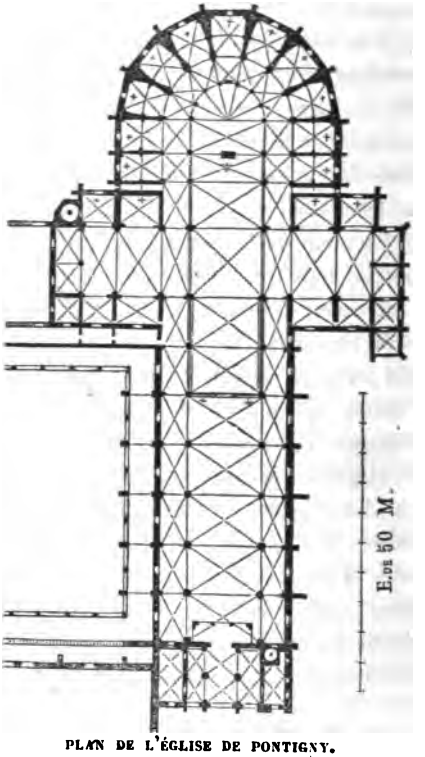

PLAN DE L'ÉGLISE DE PONTIGNY.

des colonnettes qui reçoivent la retombée des voûtes. D'étroites fenêtres, à lancettes, encadrées de colonnettes, éclairent le cancel. Autour du sanctuaire rayonne, comme je l'ai dit, une couronne de chapelles. Leur système de construction est semblable à celui du reste de l'église ; les angles et les espaces intermédiaires sont occupés, de distance en distance, par des colonnes qui reçoivent les nervures des voûtes. Deux piscines se voient dans chaque chapelle. Elles sont formées d'un arc cintré nettement dessiné, avec doucine et boudin. On y trouve deux cuvettes.

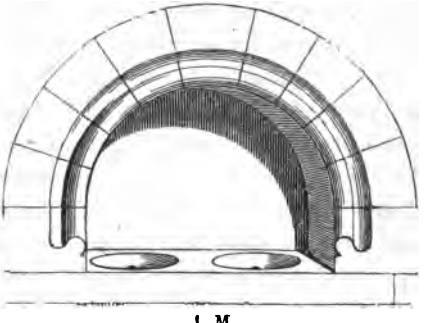

PISCINE DES CHAPELLES.

Les vitraux primitifs ont à peu près disparu, si ce n'est dans quelques coins où l'on voit des grisailles.

On remarque encore dans cette église quelques vestiges des nombreux tombeaux qui l'enrichissaient jadis. A gauche du sanctuaire le tombeau de Hugues-de-Mâcon, évêque d'Auxerre, fondateur de l'abbaye (1), et dans une chapelle, du même côté, le couronnement de celui d'Hervé, comte de Nevers, au commencement du XIIIe. siècle.

L'objet le plus précieux de l'église de Pontigny est le corps de saint Edme, conservé depuis 1242, malgré les vicissitudes des révolutions religieuses et politiques. Il est placé entre deux colonnes, derrière le sanctuaire, dans un reliquaire du XVIIe.

(1) Le dessin de ce monument a été publié par la Société des sciences de l'Yonne dans son Bulletin, t. II.

siècle, qui n'est pas sans caractère. Le bras droit est mis à part dans une chapelle.

Le culte de saint Edme est depuis long-temps célèbre. On l'invoquait surtout pour les enfants, l'heureuse délivrance des femmes et même pour leur fécondité (1). Une partie de ces traditions s'est conservée de nos jours.

M. Ricordeau, qui a entrepris de relever son église de ses ruines, a déjà fait quelque chose, mais il y a tant à faire ! Il nous a montré un commencement de musée où il recueille tous les débris que les fouilles et les travaux mettent à jour. On y voit des carreaux émaillés de frettes, de fleurs-de-lys et d'enroulements. Il y en a de fort grands. On y voit des fragments d'inscriptions gothiques, de statues, des portes du XVe. siècle, etc. Tristes débris qui attestent la grandeur déchue de l'église de Pontigny ; et l'on peut bien s'exprimer ainsi, car les voûtes se lézardent, les vitraux se défoncent, les eaux s'infiltrent sous le sol, la charpente et la toiture livrant d'autre part passage à la pluie.

Après une revue complète de l'immense basilique de Pontigny, le Congrès, frappé de l'abandon dans lequel on l'a laissée, n'a pu s'empêcher d'être ému du danger de la voir s'écrouler dans un temps peu éloigné.

Sous cette impression et sur la proposition de M. de Caumont, il a décidé d'adresser au Ministre de l'Intérieur une requête pressante en faveur du monument. La pétition a été faite sans désemparer, en ces termes :

« M. le Ministre,

« La Société française pour la conservation des monuments

(1) Au mois de novembre 1585, la reine Louise-de-Lorraine, épouse de Henri III, après dix ans de mariage sans enfants, vint en pèlerinage à Saint-Edme (Reg. capit. du chapitre de Sens).

« historiques, réunie en Congrès, à Auxerre, a cru devoir « terminer sa session en se transportant à l'ancienne abbaye « de Pontigny pour y examiner l'église qui est l'un des plus « importants monuments du style ogival primitif de la France « entière.

« Vous connaissez trop bien, M. le Ministre, la valeur de « cet édifice, les souvenirs historiques qui s'y rattachent pour « qu'il soit nécessaire d'insister sur l'urgence d'en prévenir « la ruine.

« La Société française, vivement impressionnée par la « beauté de cette œuvre qui rappelle l'influence et la direc- « tion de saint Bernard, a immédiatement voté un secours de « 300 fr., seule ressource dont elle puisse disposer en ce « moment, et M. Chaillou-des-Barres, inspecteur des monu- « ments historiques du département, voulant aussi concourir « à cet acte patriotique, a fait généreusement don d'une « somme égale.

« Le gouvernement ne saurait rester indifférent à une ma- « nifestation aussi unanime du sentiment public. Le peu d'im- « portance de la commune ne lui permet pas de contribuer « efficacement à la conservation de ce monument, qui, nous « le répétons, est dans le plus grand danger.

« Nous vous écrivons dans l'église même de Pontigny, et « sous l'impression que nous fait éprouver l'état de l'édifice.

« Nous sommes convaincus qu'il suffit de vous signaler un « tel état de choses pour que vous veuilliez y porter remède.

« Nous sommes, etc. »

(Suivent les signatures).

Au flanc nord de l'église existe une partie des cloîtres qu'on n'a pas osé démolir en 93, de crainte de jeter à bas le monument. Ces cloîtres sont modernes. Puis sur le côté gauche du portail vient aboutir un vaste et long bâtiment à deux étages

de voûtes romanes, baies étroites et cintrées, cordons de modillons en console au comble. Au rez-de-chaussée on reconnaît bien le cellier. L'étage supérieur sert depuis long-temps pour conserver les grains, peut-être était-ce le dortoir. Les murs sont en moellons du pays, les remplissages des voûtes en briques, mais les ouvertures et baies, les colonnes et les nervures des voûtes sont en pierre de taille. MM. Cotteau et Courtaut y ont reconnu le grain de la pierre de Bailly, près St.-Bris. L'église est formée de matériaux de même nature. Cette origine concorde parfaitement avec une donation faite vers le milieu du XIIe. siècle, aux moines de Pontigny, par un seigneur de St.-Bris, du droit de prendre des pierres dans ses carrières, pour toutes leurs nécessités (1).

Visite à St.-Florentin. — Saint-Florentin n'est qu'à deux lieues de Pontigny. Le Congrès avait promis à M. Pigeori, l'un de ses membres, d'aller visiter, avant de se séparer, l'église de cette ville, qui réclame d'urgentes réparations malgré sa physionomie relativement moderne. Le Congrès, reçu dans cette ville par M. le Curé, MM. les membres de la fabrique et les autorités de la ville, a parcouru avec intérêt ce vaisseau bâti de la fin du XVe. siècle à la première moitié du XVIe., et que les trop vastes dimensions ont fait interrompre faute de ressources pour le terminer. On y remarque de charmants motifs de la renaissance des plus élégants, de beaux bas-reliefs, des vitraux d'un coloris parfait.

Les portails latéraux, les seuls existants, sont dans le style Louis XIII. On regrette qu'un vice de construction primitive mette en danger cet édifice et fasse craindre sa ruine. — Le Congrès l'a recommandé à la sollicitude du gouvernement.

Le secrétaire-général du Congrès,

QUANTIN.

(1) Arch. de l'Yonne, fonds de Pontigny.

SÉANCE

TENUE A TOURNUS,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE,

Le 19 Juin 1850.

Présidence de M. Marcel Canat, membre du conseil de la Société française.

La Société française avait décidé qu'une séance se tiendrait à Tournus, le 19 juin. En conséquence, elle partit de Châlons à 11 heures et demie par le bateau de Lyon, et à une heure elle tenait séance dans l'église abbatiale.

Etaient présents : MM. de Caumont, les Curés de St.-Philbert et de Ste.-Madeleine de Tournus, Marcel Canat et Battot, de Châlons; Dardelet, d'Autun ; de Glanville, de Rouen; Victor Petit, de Sens; Gaugain, trésorier ; de La Londe, de Rouen, et l'abbé Le Petit, secrétaire-général. M. l'architecte de l'église avait bien voulu se réunir aux membres de la Société.

M. Marcel Canat, qui a fait une étude approfondie sur l'église de Tournus, ouvrit la séance en présentant le mémoire suivant.

NOTE DE M. CANAT, SUR L'ÉGLISE ABBATIALE DE TOURNUS (1).

L'église de Tournus est certainement une des plus curieuses que l'on puisse visiter, soit à cause de son ancienneté, soit à cause de son plan qui offre des particularités dignes de l'attention des archéologues.

Plan. — Le plan de l'édifice est celui de la plupart des églises romanes du premier rang. Trois nefs coupées par travées, des transepts au point d'intersection desquels s'élève une belle tour; le chœur, terminé par une abside circulaire, enveloppé par le prolongement des bas-côtés; trois chapelles rayonnent autour du chevet.

Sous le chœur une crypte.

En avant de l'édifice, un narthex de très-grande dimension, qui était autrefois précédé d'un porche.

Au-dessus du narthex, une seconde église qui en reproduit les dispositions.

Voilà pour le plan, voici les détails :

Narthex. — Avant d'entrer dans la basilique proprement dite, on traverse un narthex d'un aspect sévère et saisissant, dont les proportions sont presque celles d'une église. Il a trois nefs et trois travées; les voûtes en sont très-surbaissées et d'une égale élévation. Les piliers sont énormes, si on les

(1) L'abbaye de Tournus, de l'ordre de saint Benoit, fut fondée en 875 par Charles-le-Chauve, et donnée par lui aux moines de St.-Philbert, premier abbé de Jumièges et de Noirmoutiers; ils s'y réfugièrent après avoir été chassés de Noirmoutiers par les Normands.

Urbain VIII la sécularisa en 1627, et les moines furent remplacés par douze prébendiers et six demi-prébendiers.

compare à leur hauteur. Cette nef n'est éclairée que par trois petites baies médiocrement évasées et placées assez haut au-dessus du sol.

Les voûtes de la nef du milieu sont à arêtes et divisées par travées : celles des collatéraux sont en berceau et s'appuient sur les doubleaux, de sorte que leur poussée se fait dans le sens de la longueur de l'édifice. Toute cette construction est faite en petit appareil ; les piliers ronds n'ont pour chapiteau que deux simples rangs de pierres brutes, semblables à celles de la bâtisse tout entière, qui font l'un sur l'autre une faible saillie.

De ce narthex, on entre dans l'église par trois portes qui correspondent aux trois nefs. On les fermait autrefois.

Eglise de St.-Michel. — Au-dessus de ce narthex s'élève l'église de St.-Michel, qui renfermait un autel dédié au saint Archange.

L'église St.-Michel reproduit le plan du narthex sur lequel elle est élevée; elle a donc une nef principale, deux collatéraux et trois travées. Des piliers peu élevés portent les arcs des travées et ceux qui vont reposer sur les deux piliers engagés dans les murs latéraux; du côté de la nef, ils supportent des plates-bandes à petite saillie, qui montent jusqu'à la naissance des voûtes et se lient, sans chapiteaux ni corniches, aux arcs-doubleaux de la nef. A la naissance de la grande voûte règne une corniche formée d'un rang de pierres saillantes, porté par d'autres pierres qui simulent des corbeaux; le tout brut et sans art.

Les voûtes des bas-côtés sont semi-circulaires et s'appuient fortement contre les murs latéraux de la nef auxquels ils donnent la solidité dont ils ont besoin, pour résister à la poussée des grandes voûtes en berceau. Cette disposition n'est point rare, surtout en Auvergne, où on a dissimulé

son effet disgracieux en cachant ces voûtes dans l'obscurité du triforium.

Le jour arrive dans les collatéraux par des fenêtres si longues et si étroites qu'elles simulent des meurtrières, et dans la nef, par des fenêtres plus grandes placées au-dessus de l'arc de chaque travée.

Les deux premiers piliers de cette église supportent les angles des deux tours de la façade. Ces tours ne sont point voûtées, mais il existe dans chacune d'elles une fenêtre géminée, qui fait supposer que, dans la pensée de l'architecte, il devait y avoir des voûtes formant des espèces de tribunes, d'où l'on devait avoir vue dans la nef.

A l'orient de cette église de St.-Michel, s'ouvre un grand cintre orné de colonnes par lequel la vue plonge dans la grande nef de l'église principale. Les deux bas-côtés avaient aussi vue sur les collatéraux de la grande église par deux charmantes fenêtres géminées soutenues par un faisceau de deux colonnes élégantes. A côté de chacune de ces fenêtres sont deux portes, qui donnaient sur deux escaliers détruits par lesquels on descendait dans l'église inférieure.

Pour avoir une idée de l'effet de cet ensemble, il faut supposer le grand cintre dégagé du buffet d'orgue qui l'obstrue, et replacer, par la pensée, l'autel de l'archange saint Michel au-devant même de cette ouverture, place qu'il occupait jadis. Placé devant cet autel, le prêtre officiant était aperçu de l'église inférieure aussi bien que de l'église supérieure, et les fidèles n'avaient pas besoin de monter pour assister aux offices.

Grande église. — La grande église est plus large que le narthex, et sa hauteur égale presque celle du narthex et de l'église St.-Michel réunis. On y remarque le même système de construction que dans les deux parties déjà décrites; aussi ces trois monuments ont-ils un air de famille qui permet de

leur assigner le même âge; mais autant le narthex est sombre et écrasé, autant la grande église est élancée et riche en lumière. Cette partie de l'abbatiale de Tournus finit à la coupole centrale, où se révèle un style plus moderne.

La grande église a trois nefs et cinq travées; cinq piliers ronds sans ornements supportent les arcs des travées et les doubleaux des bas-côtés. Sur chacun de ces piliers s'appuie une colonne ronde engagée et terminée par une corniche très-simple en guise de chapiteau. Sur ces colonnes s'appuient les arcs-doubleaux de la grande voûte. Ici l'architecte a reproduit ce que nous avons remarqué déjà dans les bas-côtés du narthex : il a divisé la grande voûte en autant de sections que de travées, et les a construites de manière à ce que les retombées portassent immédiatement sur les arcs-doubleaux. Il a ainsi surélevé les voûtes et créé des espaces verticaux où il a pu percer des jours, dénouant ainsi heureusement une difficulté qu'il avait lui-même créée en donnant à ses voûtes collatérales une hauteur inusitée dans les églises de l'époque romane (1). Ce système est remarquable encore en ce que la poussée de ces voûtes multipliées ne se faisant point sur les murs latéraux et se neutralisant réciproquement, l'édifice a échappé à cette action incessante qui a amené la destruction d'un grand nombre de voûtes romanes.

Ces trois premières parties du monument que nous avons à décrire sont contemporaines.

Transepts. — Les deux bras du transept se terminent carrément. Ils sont voûtés en berceau, et sur leur face orientale s'ouvre une abside en cul-de-four qui sert de chapelle. Tout ici est du roman le plus sévère, mais le petit appareil disparaît et nous commençons à reconnaître l'appareil moyen, disposé

(1) Nous connaissons une autre grande voûte semblable dans le pays plus directement soumis à l'influence de Tournus.

avec peu d'art, et l'usage des larges joints remplis d'un mortier grossier. Le transept du nord est terminé par une grande et belle fenêtre du XIVe. siècle.

Coupole. — A l'intersection des nefs et des bras de la croix s'élève une magnifique coupole dont les pendentifs, en forme d'abside, sont ornés de colonnettes d'un style pur qui rappelle le XIIe. siècle. C'est au-dessus de cette coupole que s'élève la grosse tour.

Chœur. — Lorsqu'on a franchi l'arc triomphal, on entre dans le chœur, dont la voûte en berceau laisse entrevoir une pointe ogivale. Ce chœur se termine par une abside arrondie supportée par des colonnes reposant sur un stylobate élevé de 1 mètre 30 centimètres au-dessus du sol. Le jour y arrive par quatre fenêtres dans la partie antérieure et trois dans la partie absidale : ces dernières sont très-ornées. Du chœur, on communiquait dans le rond-point par deux portes cintrées à droite et deux à gauche.

Deambulatorium. — Les bas-côtés, en se prolongeant autour du chœur, forment un deambulatorium. Les voûtes en sont basses et reposent, du côté des murs extérieurs, sur des colonnes dont les chapiteaux sont formés d'ornements à palmettes d'un style fort ancien. Ici point de figures grotesques ni de représentations humaines. Dans cette partie, comme dans les transepts, l'appareil est moyen et les joints énormes.

Chapelles absidales. — Dans le deambulatorium s'ouvrent trois chapelles absidales, à chevet carré, dont la centrale est plus grande et plus ornée que les deux autres. Elles ont chacune une fenêtre au fond et une sur chaque côté. Les voûtes sont à plein-cintre et en berceaux. Plus près des transepts sont deux autres chapelles, rayonnantes aussi, mais d'une construction plus récente.

Crypte. — Sous le chœur et les chapelles absidales règne une crypte magnifique, qui reproduit les dispositions géné-

rales du chevet de l'église. Elle se compose d'une partie centrale divisée, par deux rangées de colonnes, en trois petites nefs, dont celle du milieu s'ouvre sur la partie circulaire de la crypte, et les deux autres se terminent par deux petites absides légèrement accusées. Autour de ce petit monument règne un couloir circulaire, avec chapelles rayonnantes, qui correspond aux bas-côtés du chœur.

Cette crypte est d'un aspect noble et sévère, et les jours y sont habilement ménagés pour ajouter au respect qu'on éprouve en y entrant. On y arrivait par deux escaliers ouvrant sur les bas-côtés. Un seul de ces escaliers existe encore et proteste, par sa présence, contre l'escalier neuf et parfaitement inutile qu'on a récemment construit en restaurant l'édifice.

Chapelles. — Outre les chapelles absidales, il en est encore trois autres dont une du XIVe. siècle et les deux autres du XVe. ; mais elles n'ont d'intéressant que les peintures dont l'une d'elles est ornée.

Sortons maintenant de cette église et examinons l'extérieur.

Façade. — La façade se compose de deux tours carrées réunies par un mur étroit, qui ne fait sur elles ni saillie ni retrait. Primitivement, ces deux tours dépassaient peu la hauteur des combles et se terminaient en bâtière avec pignons en avant ; mais, au XIIe. siècle, on ajouta à celle du nord deux étages très-ornés et on la termina par une flèche élégante. Le mur qui réunit les deux tours se termine par un machicoulis à forte saillie, qui sert d'ornement presque unique à cette grande façade. On entre dans l'église par une seule ouverture. La porte actuelle est moderne.

Porche. — Au devant de la façade existait autrefois un atrium ou porche couvert, orné de colonnes et de statues.

Quelques fragments, découverts depuis peu, nous ont dé-

montré que cette partie de l'édifice n'était pas antérieure au XIIIe. siècle.

Murs latéraux. — Les murs de la façade et les murs latéraux de la grande nef n'offrent, pour tout ornement, qu'une série d'arcades à petits cintres disposés par trois et liant les uns aux autres des contreforts d'une faible saillie. Les corniches n'ont pour modillons que des pierres grossièrement taillées.

A partir des transepts les murs deviennent plus ornés, et on retrouve là toutes les différences d'âge que nous avons déjà remarquées à l'intérieur. Ainsi les transepts, le rez-de-chaussée du chevet et les chapelles absidales sont construits en appareil moyen, avec de larges joints; mais, à la hauteur de la croisée, le système change : l'appareil reste moyen, mais il est mieux travaillé et les joints s'amincissent. Les contreforts, plus saillants, sont réunis par de larges cintres qui supportent le toit, et sous lesquels s'ouvrent les fenêtres du chœur. Autour de l'abside, ces contreforts sont remplacés par des colonnes rondes engagées. Sous la corniche est une frise en pierres de couleur qui a de l'analogie avec les marqueteries usitées en Auvergne.

Arêtes des pignons et des toits. — Partout, dans cette région, les pignons dépassent les toits. Sur ces murs saillants régnaient des balustrades ouvragées; les arêtes des toits avaient des ornements pareils; les toits des transepts ont pu en avoir aussi, mais la nef n'en eut jamais; car ce genre d'ornement ne peut convenir qu'aux églises dont le toit porte à nu sur les voûtes, sans l'intermédiaire d'aucune charpente.

Clochers. — Il faudrait un chapitre spécial pour décrire, comme elles le méritent, les deux tours de l'église de Tournus. Le plus gros de ces clochers, et en même temps le plus beau, est celui qui surmonte la coupole centrale. Il est de forme quadrilatère et se compose de trois étages, dont l'inférieur

n'est qu'une arcature aveugle, à archivoltes élégantes, dans les cintres de laquelle sont des rosaces variées d'une très-grande richesse. Chaque face des deuxième et troisième étage se compose de trois fenêtres à archivoltes, séparées par des pilastres cannelés qui ont la hauteur de deux étages.

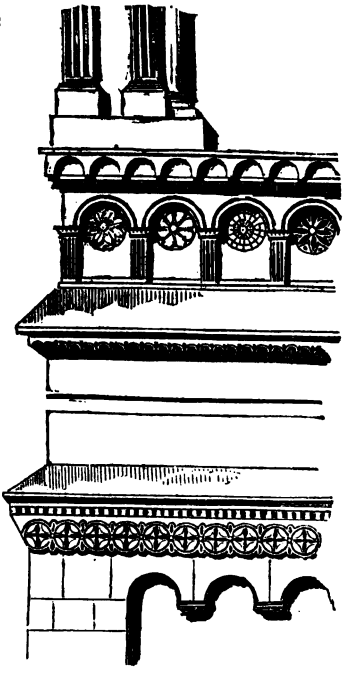

PARTIE DE LA TOUR CENTRALE DE TOURNUS.

Le petit clocher est à l'angle nord de la façade : il reproduit les mêmes proportions, mais avec plus de richesse et avec moins de véritable grandeur. Chaque fenêtre est accompagnée de quatre colonnes à chapiteaux ouvragés. Les pieds-droits du second étage de la façade principale sont ornés de deux statues. Ces cariatides représentent saint Philibert et saint Valérien, patrons de l'église et du monastère. Aux quatre angles sont des colonnes dégagées dont deux ont les fûts chevronnés, et les deux autres sont des cariatides à figure humaine.

Les deux tours de Tournus sont surmontées de flèches quadrilatères en charpente d'une hauteur médiocre.

Mesures principales. — Longueur de l'église, de la grande porte au fond du rond-point. . . . . 64^m. 00^c.

Id. du narthex. 6 30

Largeur de la grande nef d'un mur à l'autre. . 18 60

Largeur de la nef centrale.	6m.	20c.
Id. du narthex d'un mur à l'autre.	13	70
Id. de la nef centrale.	4	70
Hauteur des voûtes de la grande nef. . . .	23	00
Id. du narthex.	7	30
Id. de la coupole.	19	80
Id. du chœur.	13	10
Longueur de la crypte.	13	60
Hauteur des voûtes de la crypte.	3	70
Id. des clochers, du pavé de l'église à la corniche.	32	20
Id. des deux flèches.	17	60
Largeur du gros clocher.	8	20
Id. du petit.	5	60

Quelques mots encore sur ce qui reste des anciens bâtiments du monastère.

Cloître. — Le cloître était contigu à l'église, du côté du midi. Il en reste le côté qui touchait à l'église. C'est une suite d'arcades à plein-cintre portées par de lourds piliers en tout semblables à ceux du narthex et de la nef. A l'extrémité la plus rapprochée du chœur est une porte du XIIIe. siècle, par laquelle on communiquait avec le collatéral du midi.

Parloirs. — Pour arriver au cloître, en partant du parvis de l'église, on traverse une première salle voûtée en demi-cintre, destinée à la distribution des aumônes ; c'était le parloir ou locutorium des pauvres. De là on entre dans une belle salle ornée, sur les grands côtés, d'une suite d'arcades aveugles du roman le plus pur; la voûte en est élevée à plein-cintre et en berceau : c'était autrefois le locutorium des moines. Au centre de la voûte est une petite lanterne voûtée en forme de coupole qui dépasse le toit à l'extérieur.

Chapitre. — La salle du chapitre ouvrait sur le côté est du cloître. C'est une très-belle salle dont les voûtes sont soutenues par quatre colonnes qui les divisent en neuf sections.

Une très-belle porte s'ouvre sur le cloître. Cette salle est de la plus belle période de l'art ogival.

Palais abbatial. — Le palais abbatial existe encore et conserve quelques-uns de ses riches ornements. Il a été construit à la fin du XVe. siècle.

Age de l'église. — On ne peut rien dire d'affirmatif touchant la date de construction de l'église abbatiale de Tournus. Voici les seules indications que l'histoire nous fournisse sur ce point obscur; le reste appartient à la discussion.

L'abbaye existait déjà sous le nom d'abbatiale, quand Charles-le-Chauve la donna, en 875, à Geilon, abbé des moines de Noirmoutiers en Poitou, qui, chassés par les Normands, fuyaient de moutier en moutier.

L'église qui existait, lors de l'arrivée de l'abbé Geilon et de ses religieux, n'existe plus, et fut certainement remplacée par une autre plus grande et plus digne de la nouvelle communauté; mais l'histoire est muette à cet égard. On peut supposer toutefois que les moines attendirent quelques années avant d'entreprendre cette construction, car ils étaient pauvres alors, et dans leur fuite, ils avaient sauvé plus de reliques que de tiers de sols d'or. Bientôt les donations et les offrandes arrivant à profusion, ils purent jeter les fondements de l'édifice. Cette construction première daterait donc de la fin du IXe. siècle, ou tout au plus du commencement du Xe.; or, cette date s'accorde assez bien avec les parties les plus anciennes de notre monument.

En 937, l'abbaye fut, dit-on, brûlée par les Hongres. Si cet événement est certain, je ne pense pas que le monastère eût beaucoup à en souffrir, car nous savons que Louis d'Outremer y séjourna en 941; et comment penser qu'une abbaye aussi vaste, si elle eût été détruite, ait pu être reconstruite en quatre ans? Quoi qu'il en soit, l'église n'eut point à souffrir de ce désastre, puisqu'en 949 il s'y tint un concile.

En 960, l'abbé Etienne entreprend la reconstruction de l'abbaye. Il est probable qu'on reconstruisit alors le chœur, la crypte, les transepts et les chapelles rayonnantes. Il est certain d'ailleurs que l'église fut achevée à cette époque.

En 1006, l'abbaye brûla de nouveau, et il est bien certain que le chœur de l'église fut détruit. Bientôt l'abbé Bernier répare le monastère et l'église, qui fut consacrée en 1019. On peut attribuer à cette époque la partie supérieure du chœur, qui est plus moderne que sa base, ainsi que la coupole et le gros clocher.

A dater de cette époque jusqu'en 1245, il ne reste aucun document positif. A cette date, le monastère fut brûlé une troisième fois; mais il est évident que l'église n'eut rien à souffrir, si ce n'est, peut-être, dans les charpentes.

Il resterait donc à indiquer l'âge du petit clocher. On peut en faire honneur à l'abbé Pierre (1066-1106), qui porta à un haut point la prospérité de l'abbaye.

Ainsi, dans cette matière, tout n'est pas parfaitement clair; nous n'avons pas voulu clore la discussion, qui reste ouverte.

Après avoir parlé de l'ensemble de l'église, il convient de donner quelques détails sur son ornementation.

Sculpture. — La sculpture n'est représentée dans l'église de Tournus que par les chapiteaux qui ornent la partie la moins ancienne de l'édifice. Ils ont deux âges distincts : les plus anciens sont formés soit de rinceaux imitant les achantes corinthiennes, soit d'enroulements plus ou moins compliqués; le rez-de-chaussée est entièrement de ce style. Les chapiteaux moins anciens représentent des monstres ou des êtres à forme humaine, grimaçant et se livrant à des contorsions. Sauf à deux ou trois, je ne crois pas qu'on puisse donner à ces chapiteaux un sens précis.

Nous avons parlé déjà des cariatides du petit clocher.

Peintures murales. — L'église de Tournus a été ornée autrefois de nombreuses peintures.

Le narthex avait, au XIIe. siècle, ses piliers ornés de bandes rouges et bleues chevronnées en larges zigzags. Au XIVe. siècle, on recouvrit ces peintures par de grandes arcatures de forme ogivale, peintes en grisailles et enveloppant chaque pilier. Sous chaque arc était représenté un saint avec son nom inscrit au-dessus de sa tête. Il reste encore sur les doubleaux quelques lambeaux de rinceaux du style roman.

Les piliers de la grande nef étaient couverts d'une façon de marbre jaunâtre vermiculé. Sur l'intrados des arcs se développaient des méandres compliqués, encadrant des figures grotesques. Il en reste des fragments.

Les chapelles des transepts étaient peintes; sur celle du midi, on voit encore les restes de deux peintures ayant trait à l'histoire des deux saint Jean.

Près de là, un cintre a conservé un rinceau de feuilles vertes avec fruits rouges sur fond blanc.

Les petits arcs, qui surmontent les colonnes du rond-point, conservent encore à leur intrados des ornements romans. Ce sont : 1°. des palmettes alternes formant ce qu'en blason on nomme le *plumelé;* 2°. un ornement curieux qu'on croirait emprunté à l'art héraldique allemand, et nommé *échiqueté flanqué.*

Les chapelles absidales avaient des ornements analogues.

La façade de l'église était peinte dans toute la partie abritée sous le porche. On y voyait un zodiaque accompagné de la représentation des mois.

Toutes ces peintures faisaient partie de l'ornementation de l'église; voyons maintenant celles qu'avaient fait exécuter la piété des moines ou des seigneurs du pays.

Dans le narthex, on voit encore le dessus d'une grande peinture représentant le calvaire avec cinq adorateurs à genoux accompagnés des écus de Digogne et de Lapalu.

En entrant dans le collatéral du midi, on voit le reste d'une figure d'abbé, qui faisait partie de la peinture sépulcrale d'un abbé Bérard, mort en 1245.

Près de là, dans un enfoncement ogival, est une charmante peinture du XVe. siècle représentant le couronnement de la Vierge.

Dans une chapelle du rond-point on voit les vestiges d'une peinture du XVe. siècle : c'est une descente de croix.

Dans une grande chapelle du XIVe. siècle est une grande peinture représentant le jugement dernier avec tous les détails qui accompagnent ordinairement ce sujet au XIVe. siècle.

Dans la crypte, la voûte d'une des chapelles absidales offre le Christ assis dans un nimbe ovoïde et bénissant. Au-dessous, la Vierge tenant l'enfant est assise dans un nimbe rond; plus bas, dans un troisième nimbe rond, on voit l'agneau portant l'étendard. Cette peinture est la plus ancienne de l'église de Tournus; c'est aussi la plus belle et la mieux conservée.

Dans l'église Saint-Michel, on reconnaît des peintures murales effacées.

Toutes ces peintures sont faites à la détrempe, et d'autant plus solides et mieux conservées qu'elles sont plus anciennes.

Imagerie. —Il existait autrefois une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Brune; la statue qui l'ornait existe encore : c'est une Vierge byzantine, dessinée par M. Victor Petit, qui

VIERGE BYZANTINE DE TOURNUS.

tient l'enfant en face sur ses genoux, et assise sur un trône orné d'arcatures à plein-cintre. Une petite armoire placée dans son dos servait à renfermer des reliques.

Meubles. — Il ne reste rien des meubles anciens ni des ornements sacerdotaux. Au-dessus de l'autel, on voit encore le crochet où pendait une colombe eucharistique.

Il est regrettable que, par suite des réparations faites avec intelligence dans ces dernières années à l'extérieur de ce remarquable monument, on se soit laissé entraîner à en barbouiller l'intérieur d'un épais et horrible badigeon.

Un seul objet existe encore dans un musée : il est connu sous le nom de *flabellum* de Tournus. C'est un grand éventail de vélin, dont le manche d'ivoire est couvert de sculptures et d'inscriptions.

Pavage. — Le pavage est moderne. Le deambulatorium était autrefois pavé en mosaïques, dans lesquelles étaient représentés les signes du zodiaque. Des morceaux, récemment trouvés, ont prouvé que ces mosaïques à cubes moyens ressemblaient à celles des anciens.

Tombes. — Les anciennes sépultures étaient nombreuses autrefois ; mais les Huguenots les détruisirent toutes au XVIe. siècle. Il ne reste aujourd'hui que de nombreuses tombes dont aucune n'est antérieure au XIIIe. siècle. Quelques-unes sont de forme ronde : les plus anciennes n'offrent qu'une croix romane, ou l'écu accompagné de l'épée sans inscription. La plus belle de ces tombes est celle qui recouvre les restes de Simonne de Barzé, morte en 1327.

Paléographie murale. — Les inscriptions murales sont rares, mais quelques-unes sont

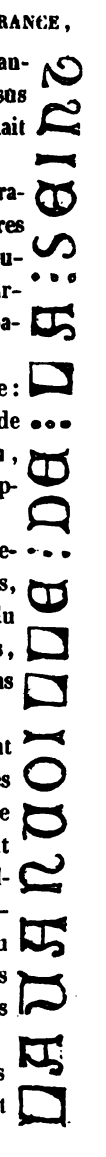

fort anciennes. Nous n'en citerons qu'une, que le savant Mabillon a déclaré être du Xe. siècle. Nous la croyons moins ancienne, à moins que la pierre où elle est gravée soit plus antique que la colonne dont elle fait la base, et qui est du XIe. ou XIIe. siècle.

Voici cette inscription :

RENCO ME FECIT :

C'est une tradition que ce Renco était l'architecte de l'église. Selon nous, il serait tout au plus l'auteur de la partie la plus moderne de l'église.

En sortant de l'église de Tournus, la Société a parcouru la ville et remarqué plusieurs maisons anciennes, dont une offre la frise que voici.

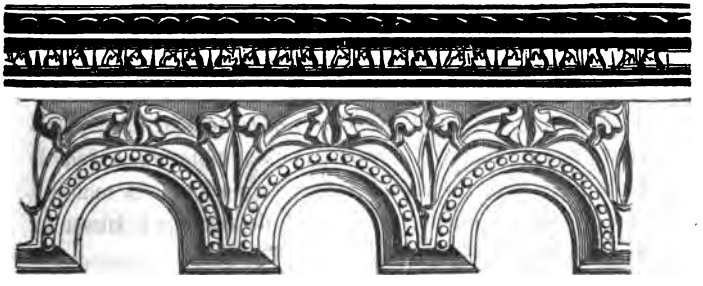

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE A MACON.

Le bureau de la Société française est arrivé à Mâcon de très-bonne heure le 20 juin. MM. de Surigny et La Croix, membres de l'Académie, l'attendaient pour le guider dans cette ville.

La Compagnie a vu les restes de la cathédrale de St.-Vincent et les peintures murales qui en décorent l'entrée.

Elle a particulièrement examiné le narthex roman, partie la plus ancienne de ce qui reste de St.-Vincent. Ce qui frappe le plus dans cette construction, dit M. de Surigny, c'est le luxe de l'ornementation, le bon goût des moulures et des sculptures des chapiteaux, l'air antique, en un mot, de l'architecture. On peut signaler surtout la tournure romaine des pilastres qui soutiennent à l'intérieur la retombée des arcades dans les ouvertures des bas-côtés. Il faudrait remonter jusqu'à la ville d'Autun ou descendre jusque dans le Midi pour rencontrer des modèles de ce style. Nous retrouvons, continuait M. de Surigny, dans nos pierres, la trace de cet antagonisme dont nos histoires parlent tant, entre les évêques de Mâcon et l'abbaye de Cluny; antagonisme qui faisait chercher aux premiers des modèles loin d'eux, aux portes d'Arroux, par exemple, plutôt que d'en prendre à leur portée, comme le faisait tout le reste de la contrée, dans la basilique Clunisoise, dont l'indépendance religieuse gênait leur juridiction épiscopale.

Les peintures sont placées dans une sorte d'arcade à plein-cintre peu profonde et formée par un renfoncement dans le mur de la tour. Ce renfoncement est pratiqué à la moitié à peu près de la hauteur de ce mur, de manière à laisser un grand espace vide au-dessus et au-dessous.

Dans un autre tableau les morts ressuscitent pour la damnation; leurs tombeaux couverts de flammes, et les diables noirs qui les emportent aux enfers à mesure qu'ils se réveillent, désignent parfaitement la pensée qui a guidé le peintre, *resurgent alii in opprobrium.* Mais ce qui rend cette peinture doublement intéressante, c'est le diable à trois faces qui occupe le centre de la composition; on ne peut qu'être frappé de la ressemblance remarquable de cette figure avec

la description que Dante fait dans le 34e. chant de son Enfer, du grand Lucifer qui occupe le centre du IXe. et dernier siècle.

De là la Société a visité quelques vieilles maisons dont une très-remarquable a été dessinée par M. V. Petit. M. La Croix et M. le Bibliothécaire nous ont fait voir les manuscrits de la bibliothèque, et la Société a réclamé contre le projet qui avait été présenté relativement à la vente d'un de ces manuscrits.

La Compagnie est ensuite entrée chez Mme. Le Fèvre, dont la collection est considérable, et qui a reçu les membres avec le plus aimable empressement; nous avons vu peu de collections aussi riches en objets de bronze de l'époque gallo-romaine, en clefs antiques, torques et autres objets, en émaux byzantins, boucles, agrafes, etc., le tout

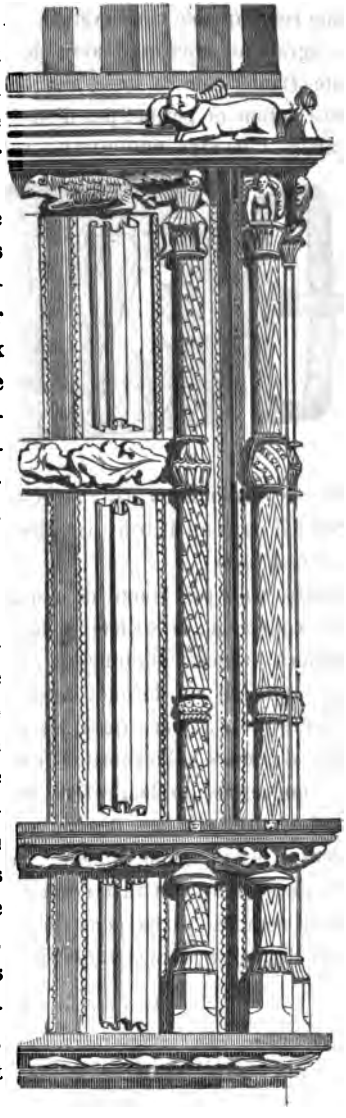

ENCOIGNURE D'UNE MAISON DU XVIe. SIÈCLE, A MACON, PLACE DE L'HERBERIE.

d'une remarquable conservation. M. de Caumont a trouvé sur une agrafe un sujet qu'il avait déjà rencontré et qui représente Daniel dans la fosse aux lions et le prophète Abacu. L'inscription ne permet pas d'en douter ; on y lit, en lettres capitales : DANIEL PROPHETA—ABACU PROPHETA.

M. de Caumont a fait un estampage de cette curieuse agrafe; il en connaît trois pareilles, mais qui ne portent pas d'inscription.

Après avoir pris congé de l'aimable propriétaire de cette belle collection, la Société a fait le tour de la ville pour examiner l'enceinte murale. Si, comme on le croit, l'enceinte actuelle est du moyen-âge (XIIIe. siècle), on peut penser qu'elle a, dans quelques parties, été fondée sur des restes de murs gallo-romains, car nous avons observé dans une cour, près du boulevard, de gros blocs de pierre de grand appareil à la base des murs, et nous avons pensé qu'ils étaient d'origine gallo-romaine : nous avons recommandé à MM. de Surigny et Canat l'examen ultérieur de ces murs, et nous sommes partis pour Cluny. M. La Croix, de l'Académie de Mâcon, a bien voulu se réunir à nous.

Le Secrétaire-général de la Société française,

LEPETIT.

SÉANCES

TENUES A CLUNY,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE,

Le 20 et le 21 Juin 1850.

Le bureau de la Société française pour la conservation des monuments se rendait à Cluny, le 20 juin dans l'après-midi, afin de voir avec détail cette antique abbaye, ce colosse chrétien qui, pendant de si longues années, étendit ses puissants rameaux sur le monde, fit revivre les lettres et les sciences, et nous a légué les seuls documents qui nous restent aujourd'hui, sur les habitudes monacales et l'histoire ecclésiastique de ces temps reculés, qui a orné nos bibliothèques de riches manuscrits, des écrits les plus précieux.

Cette abbaye, fondée en 910 par Guillaume d'Aquitaine, comte d'Auvergne, fut entourée, vers le XIIe. siècle, de murailles crénelées, flanquées de donjons, reliés entr'eux par un chemin de ronde. Des rois de France et d'Angleterre, empressés de contribuer à sa prospérité, l'enrichirent par de nombreuses donations. Le nombre des monastères qui obéissaient à sa règle s'élevait, au moment de sa prospérité, à près

de deux mille. Elle compta parmi ses abbés les hommes les plus illustres, notamment quatre membres de la famille des Guise.

On entrait dans cette magnifique abbaye par une porte majestueuse, sorte d'arc de triomphe à deux arcades à plein-cintre, supportées sur des colonnes et des pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens. L'entablement et la frise, ornés de palmettes à la manière antique, imitent presque dans la perfection la pureté du style romain, ainsi qu'on le trouve dans toute la Bourgogne. L'ouverture à droite conduisait à l'église, celle de gauche donnait entrée dans la maison abbatiale. Ce curieux morceau d'architecture, quoique dénaturé aujourd'hui, a cependant survécu d'une manière assez complète pour donner une idée de ce qu'il était dans des temps plus reculés. C'est là, c'est au milieu de vastes appartements, autrefois sans doute décorés avec la simplicité que réclamait l'humilité du cloître malgré la richesse et l'importance de ceux auxquels ils étaient destinés, mais aujourd'hui meublés somptueusement, que M. le docteur Ochier, l'heureux propriétaire de ce magnifique séjour, attendait avec la plus grande obligeance la visite de M. de Caumont et des personnes qui l'accompagnaient; puis, quand tout le monde fut assis, il lut avec chaleur et quelquefois avec émotion, lorsqu'il était question de sa chère abbaye, le discours suivant :

DISCOURS DE M. OCHIER.

MESSIEURS,

« Il ne fallait rien moins que les antiques souvenirs de notre célèbre abbaye pour attirer dans notre petite ville une réunion

aussi distinguée de savants et d'amateurs des monuments que le moyen-âge nous a laissés. C'est un dernier hommage rendu par la science à un passé de gloire qui ne subsiste plus que dans quelques débris.

« Nul pays n'avait été aussi largement doté et ne pouvait s'énorgueillir d'un édifice grandiose dans son ensemble, comme la basilique de saint Hugues, et aucun n'a été aussi rudement frappé, lorsque le vandalisme révolutionnaire a étendu son bras dévastateur sur cette belle église. Sa destruction tient au malheur du temps et à une fatalité qu'on ne peut que déplorer, mais dont il serait injuste de rendre les habitants de cette ville responsables.

« Cluny, par la suppression de son monastère, avait perdu toute la puissance de son nom si connu de toute l'Europe. Il lui restait encore son église et les vastes bâtiments du monastère. On devait les conserver et les consacrer à des établissements utiles. Mais à cette époque de triste mémoire, on ne pensait qu'à détruire, le génie du mal planait sur la France consternée et s'entourait partout de décombres et de ruines. On voulait surtout faire disparaître les chefs-d'œuvre que l'art chrétien du moyen-âge avait créés avec tant de magnificence et de recherche. La basilique de Cluny, qui était la plus vaste du monde, avant la construction de St.-Pierre de Rome, devait surtout servir de pâture aux vandales du temps. Sa destruction fut décidée, une vente la livra à la vile spéculation de la bande noire; et cet admirable monument du XIe. siècle, que vingt-cinq ans avaient suffi à peine à élever est tombé en peu d'années sous le marteau des barbares.

« Dans la course scientifique que vous venez de faire, Messieurs, vous avez eu la satisfaction d'admirer à Auxerre la belle église gothique de St.-Etienne, dont la construction se rattache aux XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, et dont les vastes

proportions se rapprochent un peu de celle de Cluny, celle de l'ancienne abbaye de St.-Pierre, St.-Eusèbe et les restes de l'abbaye St.-Germain. Toutes ont plus ou moins fixé votre attention et alimenté votre curiosité. Vous avez trouvé à Châlons l'église de St.-Vincent, dont la façade flanquée de ses deux tours est une restauration moderne qu'on a cherché, sans y réussir, à mettre en harmonie avec le reste de l'édifice. Tournus méritait une halte pour son abbaye consacrée d'abord à saint Valérien, puis à saint Philibert, et son église de la Madeleine dont une des chapelles offre un tableau de Greuse, enfant de Tournus. Ces divers monuments ont survécu à la tourmente révolutionnaire. A Mâcon vous n'avez retrouvé que les deux tours et la façade du vieux St.-Vincent.

« Ici, Messieurs, vous ne trouverez que des sujets de regret; la vue de Cluny navre et désespère le visiteur. Cette ville née avec le monastère, vivant de sa vie et ne subsistant que par lui, depuis sa viduité, n'offre plus au voyageur attristé qu'un spectacle affligeant de ruines. La source de sa prospérité est tarie sans retour.

« Je vais cependant vous nommer les débris qui sont encore debout et que la main du temps mine incessamment, depuis qu'aucune restauration ne les défend contre ses atteintes. Je fais un appel à votre sollicitude pour obtenir du gouvernement quelques fonds destinés à prévenir la destruction qui les menace.

« De toute la grande église, il ne reste qu'une portion du transept méridional surmonté de l'un des quatre clochers qui couronnaient la basilique; près de ce reste vous verrez avec intérêt la chapelle bâtie dans le XVe. siècle par le cardinal Jean de Bourbon, avec toute la somptuosité de cette belle époque de l'art ogival. On y a réuni quelques débris plus ou moins mutilés de l'église, surtout les chapi-

teaux des colonnes qui entouraient le sanctuaire. Il reste encore une partie des deux tours qui flanquaient l'entrée du vestibule de l'église ; l'une servant autrefois au dépôt des précieuses archives qui ont été dispersées ou brûlées et l'autre où siégeait le tribunal de la justice-mage de l'abbé. Vous avez vu à côté de l'une d'elles les restes du grand portail d'entrée.

« J'ai l'honneur de vous recevoir dans l'ancienne manse abbatiale, érigée aussi par le cardinal de Bourbon, en même temps qu'il faisait construire à Paris l'élégant hôtel de Cluny, et continuée comme ce dernier, par ses successeurs, les d'Amboise, les Guise ; malheureusement lorsque j'en suis devenu propriétaire, cet édifice avait subi de regrettables mutilations et des mutilations partielles. Je n'ai pu réparer le mal qui était fait, mais j'ai mis tous mes soins à conserver le reste et surtout à ne pas altérer le caractère et la physionomie de l'édifice. Vous y remarquerez des ouvertures d'un style tout-à-fait moderne. J'ai dû les laisser subsister pour ne pas compromettre la solidité du bâtiment. J'ai converti en jardin d'agrément l'ancien jardin potager des abbés, et j'ai conservé la belle tour Fabry, qui se trouve enclavée dans son enceinte.

« Vous verrez aussi l'église paroissiale de Notre-Dame qui n'a attiré l'attention des amateurs que depuis que l'abbaye n'existe plus. C'est un joli édifice dont toutes les parties sont homogènes et d'une architecture gracieuse. Nous n'avons trouvé dans les papiers du monastère aucun document sur l'époque précise de sa construction. L'autre église, celle de St.-Marcel, n'a de remarquable que son clocher pyramidal byzantin qui date de 1139.

« L'intérieur de la ville offre plusieurs maisons des XIIe., XIIIe. et XIVe. siècles qui méritent d'être visitées. Déjà deux fois le Ministre a envoyé de Paris un architecte, M. Verdier, pour en prendre les dessins. Je les ai vus cette année à Paris terminés. Ils sont déposés au Ministère de l'Intérieur.

« Enfin, il existe dans notre Hôtel-Dieu deux statues en marbre, du duc et de la duchesse de Bouillon, faites à Rome par les ordres du cardinal de Bouillon, leur fils, abbé de Cluny, et que ce prélat destinait à un monument funéraire qu'il voulait faire élever dans la grande église à la mémoire de ses père et mère et à la gloire de la maison de la Tour d'Auvergne. On devait y placer aussi les statues de Godefroy de Bouillon et de Guillaume, duc d'Aquitaine, fondateur de l'ordre de Cluny. Elles sont accompagnées d'un bas-relief représentant un combat, d'un travail admirable. Ces objets d'art ont été heureusement sauvés de la dévastation.

« Je vous accompagnerai aussi dans notre bibliothèque publique établie seulement depuis quelques années, où nous avons recueilli le peu de livres anciens et de manuscrits échappés au pillage organisé qui a décimé si long-temps la belle bibliothèque du monastère.

« Il me reste maintenant, Messieurs, à vous remercier de m'avoir choisi pour guide de votre exploration et l'interprète de ces gloires passées dont j'ai pu encore dans mon enfance être témoin. Je ne pouvais alors connaître tout ce que ce gigantesque monument avait de remarquable pour l'art et la science; mais sa grande figure avait tellement frappé mon imagination, ainsi que les majestueuses cérémonies qui se célébraient dans son enceinte, que j'en ai conservé un souvenir bien précis. La visite dont vous honorez aujourd'hui la ville de Cluny en ma personne restera de même gravée dans ma mémoire, et sera dignement appréciée par mes compatriotes qui dorénavant conserveront avec un soin religieux les vestiges de l'ancienne splendeur de leur ville, qui se recommande encore aux amis de la science et des arts comme la patrie de Jean Germain et de Proud'hon. »

M. de Caumont a répondu à ce discours en rappelant

combien de services M. Ochier avait rendus à son pays, en le remerciant au nom de la Société française et en le priant de diriger ses travaux dans la ville de Cluny.

Alors se mettant à notre tête, M. Ochier voulut bien nous faire les honneurs de sa belle habitation, en nous donnant le plus gracieusement du monde tous les détails qui pouvaient intéresser les visiteurs. Nous montâmes dans la chambre à coucher de l'abbé, vaste appartement voûté devenu aujourd'hui un délicieux cabinet d'étude. Rien n'est plus beau que l'aspect qui s'aperçoit des fenêtres. C'est d'abord un parc dessiné avec art et entretenu avec un soin tout particulier. Du milieu des massifs d'arbres gracieusement unis aux corbeilles de fleurs, s'élance majestueusement une belle tour, l'un des derniers débris des fortifications qui entouraient le monastère, qui dresse au-dessus des plus hauts arbres sa tête crénelée. Puis l'œil s'égare sur la vallée et les riches coteaux qui s'étendent à perte de vue et composaient une faible partie des vastes domaines de la puissante abbaye.

En redescendant, nous avons remarqué un beau portrait du cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen, le dernier de ces nombreux abbés, dont la puissance s'étendit pendant de longues années sur Cluny, et qui mourut en 1800 à Munster, exilé loin de sa patrie.

Bâtie par l'abbé Jean de Bourbon, le même qui fit construire à Paris le célèbre hôtel de Cluny, cette abbatiale a perdu en grande partie son aspect extérieur par des réparations successives, mais que l'on ne peut reprocher au propriétaire actuel, intelligent et zélé conservateur du joyau précieux, dont il sait estimer toute la valeur. Du côté de l'Est, deux belles tourelles restées intactes attestent de quelle splendeur, de quelle gloire étaient environnés ces puissants abbés. Elles sont revêtues dans leur entier de lames d'albâtre (1)

(1) Nous avons appris que ce placage devait se composer de lames

sculptées et découpées, avec la plus grande richesse de détails, dans le goût du XVIe. siècle. Nous avons remarqué, parmi des ogives flamboyantes, des frises ornées de feuillages, des rinceaux, de petits bas-reliefs, des animaux fantastiques, un dauphin semblable à ceux que l'on trouve sur les monnaies de Louis XII et de Charles VIII, les trois coquilles, deux et une, qui composaient les armes de la famille d'Amboise; mais tout cela disposé sans ordre, sans unité. Les panneaux superposés ne se rapportent pas, les guirlandes de feuillages sont brusquement interrompues, les sujets offrent entr'eux une disparate choquante. Il nous a semblé que ces différents fragments n'étaient pas à leur place. Empruntés à un autre monument, ils ont sans doute été rapportés pour orner celui-ci, et produisent un effet riche plutôt qu'harmonieux.

Un autre corps de bâtiment, faisant équerre sur le premier et qui lui était réuni autrefois, n'est pas moins remarquable. Par un escalier en pierre, tourné en vis, on monte dans une vaste salle dite Salle des Princes. C'est là qu'en effet, lors de leur passage, les princes et les rois tenaient leur cour et faisaient les réceptions. Elle était tendue de riches tapisseries et ornée de peintures, dont on trouve encore des traces : dans une des extrémités se voit une cheminée sculptée, d'un effet très-remarquable. Sous une riche frise, ornée d'une guirlande de feuilles de vigne et de raisins profondément fouillés et terminés par d'élégants clochetons, existaient autrefois deux beaux écussons environnés de feuillages. Au milieu un mascaron, supporté par deux anges, représentait un sujet que le marteau des vandales n'a pas respecté plus que les armoiries. Le manteau décoré de moulures contournées, repose aux deux extrémités sur des colonnes, tandis que le cordon qui en borde le pourtour retombe de la manière la

d'un sulfate de chaux propre à la localité et qui, au premier abord, joue le marbre à s'y méprendre.

plus gracieuse en colonnettes plus légères à côté de celles-ci. Cette belle cheminée, spécimen curieux des usages domestiques du moyen-âge, n'a pas moins de 4 mètres 60 cent. de largeur.

Un écusson, portant une fleur de lys avec brisure, placé au-dessus d'une porte qui, de cette salle, donne accès à une sorte de chapelle placée à côté, vient encore confirmer les données déjà certaines que l'on a sur la construction de cet hôtel par un membre de la famille de Bourbon.

Il faudrait des journées pour apprécier toutes les beautés du parc qui environne ce curieux séjour; il faudrait des pages pour les décrire. Des allées qui se perdent au milieu des arbres et des fleurs, une végétation luxuriante, des mouvements de terrain variés, tout ce qui peut faire les délices de la promenade se trouve ici réuni. Nous avons voulu voir de près cette belle tour qui, de loin, produisait un effet si remarquable : c'est la tour Fabri, ainsi appelée du nom de l'abbé, neveu du pape Clément VI, qui la fit construire en 1347. Son front ceint d'une couronne de machicoulis très-bien conservés, ses meurtrières en forme de croix, ses étages voûtés, lui donnent un aspect sévère et imposant. M. Ochier en a fait un petit sanctuaire, où il a réuni des gravures représentant différentes vues de l'abbaye, un plan en relief de l'église et quelques boiseries, tristes reliques échappées aux barbares.

Tout, dans cette abbaye, offre quelque chose de grandiose et de majestueux. Si du logement de l'abbé on passe à celui des moines, on voit une magnifique façade, dont l'architecture ogivale accuse le XIVe. siècle. Nous ne savons à quel usage était destiné ce monument, qui porte encore aujourd'hui le nom de *Palais du pape Gélase.* Il est appuyé contre de vastes constructions, qui, à l'exception de quelques salles voûtées de la même époque que la façade, ne datent que du siècle dernier. Elles renfermaient autrefois les logements des moines;

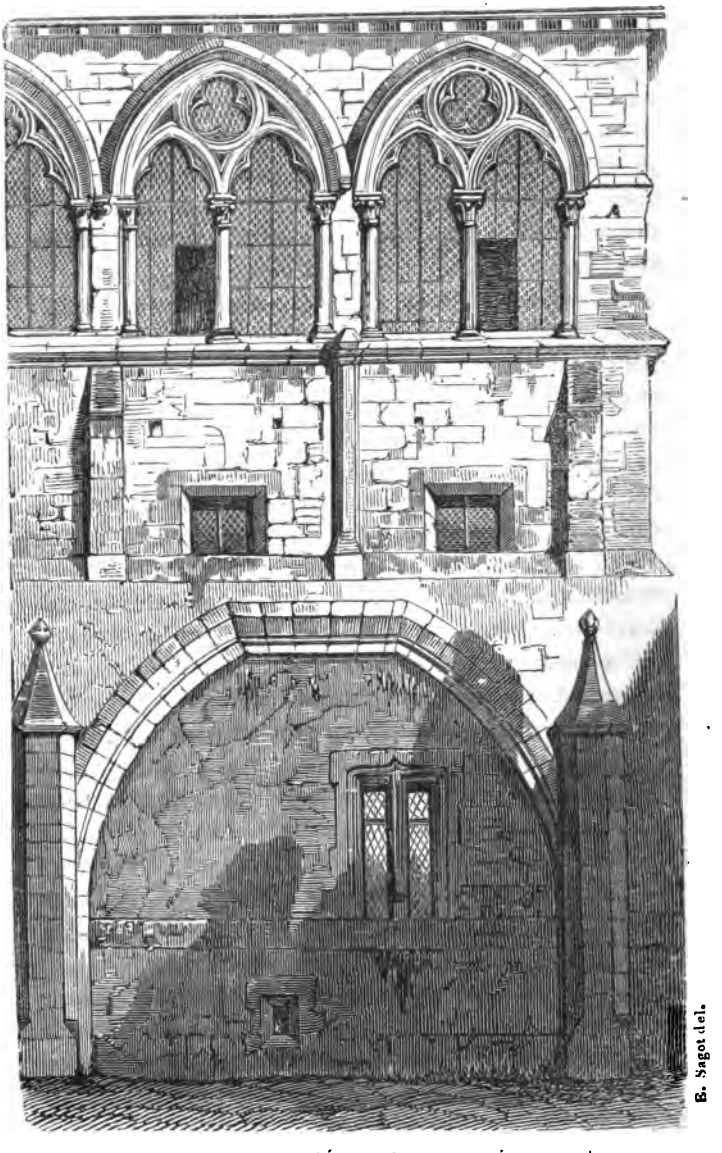

FRAGMENT DU BATIMENT APPELÉ PALAIS DU PAPE GÉLASE, A CLUNY.

depuis, on y a établi la mairie, le collége, des écoles communales, des salles d'asile, etc.; de vastes cloîtres, de longues galeries conduisent à d'immenses jardins qui produisaient des légumes et des fruits à la nombreuse population du monastère; on y voit encore les viviers où il suffisait de jeter le filet pour obtenir une pêche abondante; de belles et longues avenues d'arbres séculaires offraient un agréable délassement aux travaux sérieux. Nous ne pouvions nous défendre d'une sorte de respect, en regardant un vieux tilleul encore plus âgé que les autres, dont le tronc gros et court se divise en nombreux rameaux, et répand au loin un ombrage frais et impénétrable.

Il nous semblait voir un pieux bénédictin assis solitairement à l'écart sur l'un des bancs de pierre qui l'entourait, et refléchissant profondément dans le recueillement et le silence à la composition de l'un de ces ouvrages gigantesques que nous admirons aujourd'hui, et nous nous plaisions à songer avec envie aux longues heures d'étude et de calme que ces hommes heureux avaient pu passer dans un si beau séjour, loin du tumulte et des chagrins du monde.

La partie la plus intéressante de ce monastère, en tout si remarquable, était l'église qui surpassait tout ce que nous avons aujourd'hui de plus majestueux. Après avoir franchi la porte à double baie dont nous avons parlé, on entrait dans une enceinte où se trouvait un large escalier de 32 marches, qui conduisait à une immense basilique, dont la longueur approchait de 200 mètres. Un vaste narthex en précédait l'entrée; à l'intérieur se développent cinq nefs et deux transepts de grandeur différente, sur l'extrémité de chaque bras desquels était une tour; une cinquième occupait la partie centrale et deux autres ornaient l'entrée du narthex; cinq vastes chapelles rayonnaient autour du chœur. Les fondations en furent jetées en 1088; Urbain II put déjà en faire la con-

sécration en 1099, et 25 années suffirent pour achever complètement ce colossal et magnifique chef-d'œuvre. Mais sa beauté, la célébrité qui l'environna rapidement et s'étendit dans toutes les parties du monde, ne purent le sauver du désastre. En 1793, on brûla les boiseries, les statues, les tableaux, les livres; on brisa les vitraux. Quelques années plus tard commença la démolition des murailles, et l'on ne s'arrêta qu'au moment où il n'y avait presque plus rien à détruire. En 1810, il était encore possible de conserver une partie fort intéressante de l'abside, ornée de colonnes de marbre venu à grands frais d'Italie et qui pouvait donner une idée de la magnificence qui avait présidé à l'ornementation de l'édifice; une année plus tard elle fut impitoyablement sacrifiée pour faire place aux écuries d'un haras (1)!

Aujourd'hui le géant est réduit à l'état de cadavre et l'immensité de ses ruines fait encore plus ressentir son état d'anéantissement. A l'extérieur, on ne voit plus qu'une seule des chapelles primitives qui ornaient l'abside. Sa forme est arrondie; elle est décorée de colonnes et chapiteaux romans, et surmontée par l'extrémité des transepts que domine à son tour le seul clocher qui subsiste encore. Il se compose de deux étages d'arcades à plein-cintre, dont les archivoltes ornées de billettes et de zigzags, reposent sur des colonnettes à chapiteaux romans ou sur des pilastres cannelés, curieux spécimen de l'architecture du XIe. siècle, à l'aspect sévère et imposant.

A l'intérieur même désolation, mêmes ruines; on a de la peine à se rendre compte de la disposition et de l'immensité de l'ensemble. On ne voit plus que le bras sud du grand transept, qui, à lui seul, paraît toute une église; une portion du petit transept du même côté, la chapelle primitive, dont

(1) Nous devons ces détails à l'obligeance de M. Ochier.

nous avons parlé, à l'extérieur et une autre chapelle de la fin du XVe. siècle, refaite sans doute, au moment où l'on voulait placer le tombeau de Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, abbé de Cluny. La hauteur de la voûte de ce transept, qui s'élève à 100 pieds au-dessus du sol, la hardiesse des colonnes, la richesse des chapiteaux, les pilastres cannelés qui rappellent la grandeur romaine, font juger, par un modeste débris, quelle était la richesse et l'immensité de cette basilique. L'œil s'égare dans de sombres cavités, et l'on retrouve à peine sa route dans ces vastes ruines. Qu'elles devaient être belles, dans cette imposante enceinte, les cérémonies religieuses, lorsqu'à certaines époques on vit réunis à la fois jusqu'à trois cents abbés la mitre sur la tête, la crosse à la main, et que les voix retentissantes de tout le monastère faisaient vibrer les louanges du Seigneur dans les profondeurs de ces voûtes sacrées !

Du plus petit des deux transepts, dont nous venons de parler, on pouvait aller gagner le logement des moines, en passant par une fort jolie chapelle, qui surgit comme une perle au milieu de ces ruines. Le cardinal de Bourbon, alors abbé, l'avait fait construire, pour son usage personnel, avec un soin remarquable. On voit aux clefs de voûte ses armes et celles de Cluny, et, dans le pourtour, la représentation des principaux prophètes, qui servaient de consoles à des statues qui ont disparu. On a réuni dans ce lieu divers fragments curieux, précieux débris arrachés aux ruines de l'église. Nous avons remarqué plusieurs chapiteaux fouillés plus profondément qu'ils ne le sont ordinairement à cette époque, et représentant le péché du premier homme, le sacrifice d'Abraham ; des feuillages gracieusement contournés, des colonnes richement sculptées ; une femme à cheval sur un animal fantastique, tandis que des serpents lui dévorent les seins, terrible symbole de la luxure. Sur une belle frise tirée d'une des maisons

de la ville et longue de 8 mètres au moins, on voit, au milieu de rinceaux et d'animaux divers, un homme occupé à broyer des raisins dans un mortier. Nous avons encore remarqué une pierre richement sculptée et qui passe pour avoir recouvert la tombe de *Pierre le Vénérable*, abbé de Cluny, si célèbre pour son ardeur à prêcher la Croisade. Mais ce qui nous a paru le plus digne de remarque ; sur les quatre faces d'un grand chapiteau sont quatre personnages différents, entourés d'une auréole en forme de *vesica piscis* avec diverses inscriptions. Cette disposition, qui jusqu'ici, comme l'a très-bien observé M. de Caumont, n'avait été remarquée que pour Jésus-Christ ou la Sainte Vierge, mérite d'être signalée. Malheureusement l'état de la pierre ne permet de reconnaître qu'un seul de ces quatre personnages, et c'est la Sainte Vierge. On lit très-facilement autour de l'auréole ce vers hexamètre :

VER PRIMOS FLORES PRIMOS ADUCIT (*sic*) HONORES.

ce qui, suivant nous, doit se traduire à peu près ainsi :

« Le printemps, avec les premières fleurs, ramène les « premiers hommages *dus à Marie.* »

L'usage de consacrer à Marie le mois de mai ne serait donc pas une pieuse innovation, ainsi qu'on voudrait le dire, et remonterait au moins au XIIe. siècle.

A mesure que l'abbaye prenait de l'extension, des maisons étaient venues se grouper autour d'elle. Elles étaient occupées par des hommes attachés au service des moines, ou bien dont les métiers pouvaient leur assurer du travail auprès d'eux. On en retrouve encore en grand nombre, dont la conservation permet de juger l'état de l'architecture civile à cette époque.

Dans la rue Neuve, on voit une suite de maisons, dont la plus curieuse se compose, au premier étage, de six archi-

Victor Petit del.

FRAGMENT DE LA FRISE D'UNE MAISON ROMANE DÉPOSÉE AU MUSÉE DE CLUNY.

voltes à plein-cintre, ornées de feuilles de fantaisie, qui reposent sur des colonnettes décorées de petites roses dans le sens de leur longueur et de dents de scie au tailloir des chapiteaux. Entre chaque archivolte se développe une belle rose agréablement sculptée; au-dessus règne une frise denticulée. La partie supérieure est moderne.

Dans la rue Royale, une autre maison s'ouvre au premier étage par une arcature trilobée du XIVe. siècle, mais où l'on retrouve les ornements d'une époque bien antérieure. C'est une remarque importante à faire à Cluny et dans le voisinage: le style roman a pour ainsi dire déteint sur l'architecture postérieure. A cette époque, les vastes appartements étaient éclairés, comme on le voit à Cluny, par une suite de fenêtres qui n'étaient séparées entr'elles que par des colonnettes ou de minces pilastres.

Près de l'église Notre-Dame, charmant type de l'architecture ogivale primitive et qui mériterait, sans doute, une courte description, si nous n'avions hâte de terminer ce rapport déjà trop long, on voit une maison du XIVe. siècle, dont le premier étage a conservé son caractère primitif. Une arcature trilobée retombe tantôt sur des colonnes à double bouquet, tantôt sur des pilastres cannelés.

Vis-à-vis le portail de l'église, on en voit une autre du commencement du XIIIe. siècle, ainsi que l'annoncent ses chapiteaux à crochet, ses tailloirs carrés. Deux colonnes de chaque côté accompagnent un pilastre central, dont le chapiteau, orné de deux dragons ailés et de sculptures en entrelacs, accuse encore la réminiscence romane. Au-dessus de chaque colonne impaire existe un petit machicoulis fort curieux et destiné à la défense.

Enfin, nous citerons encore parmi beaucoup d'autres, dans la rue Notre-Dame, la vieille rue de la ville, celle qui offre peut-être le plus de maisons anciennes, une jolie colonnette

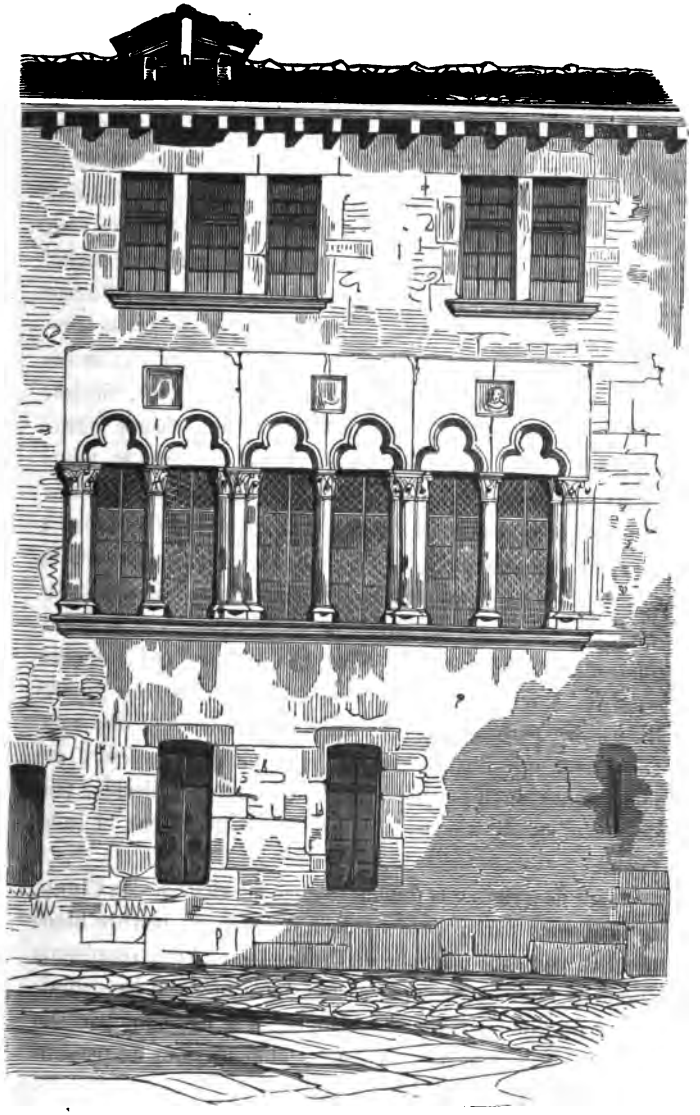

E. Sagot del.

MAISON DU XIIIe. SIÈCLE, A CLUNY.

dont le fût, couvert d'entrelacs, est un des plus beaux types que l'on puisse voir du style fleuri du XIIe. siècle.

Comme nous l'avons dit plus haut, les désastres de Cluny commencèrent par la destruction des livres. Aussi, la bibliothèque ne renferme aujourd'hui qu'un petit nombre de volumes arrachés au pillage et dignes d'être cités. Il reste quatre cartulaires des XIIe. et XIIIe. siècles; un volume relatant les priviléges accordés par les papes à l'abbaye; un autre volume, imprimé en lettres gothiques noires et rouges, par Wenseler, habitant de Bâle, en 1493; un missel à l'usage de Cluny, ayant appartenu aux Guise et portant sur la couverture les armes de Lorraine; il est daté de 1523. D'autres livres, précieux manuscrits des XIIe., XIIIe., XIVe. siècles, enrichis de miniatures enluminées, avaient échappé miraculeusement au vandalisme révolutionnaire. Après la tourmente, ils furent réunis; mais par une fatalité inexplicable, ils restèrent à la portée des élèves du collége qui se firent à l'envi un horrible plaisir de les mutiler à coups de canifs et d'en extraire les lettres ornées, les magnifiques vignettes. Ils furent même assez cruels pour en abandonner çà et là quelques-unes, rebut de leur capricieux dédain, qui, encore attachées à des volumes, ainsi déshonorés, font voir quelle irréparable perte ont fait les amis de l'histoire et des arts. C'est ainsi que furent anéantis, en quelques années, ces magnifiques ouvrages qui avaient demandé des siècles, tant de veilles et de travaux à des hommes nombreux et infatigables.

Avant de terminer ce rapide examen des richesses de Cluny, nous devons parler de deux belles statues en marbre blanc que l'on voit dans une salle de l'Hôtel-Dieu; l'une représente le duc de Bouillon, et sur le socle est exécutée, en bas-relief, une charge de cavalerie, dans laquelle il se distingue par son courage. Par une bizarrerie du sculpteur, tous les person-

nages portent le costume romain. En regard de cette statue est Eléonore de Bergue, sa femme, bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu. Ces deux monuments furent élevés, en mémoire de la conversion du duc qui était protestant, par son fils le cardinal de Bouillon. Elles ont été retrouvées dans les caves de l'abbaye et placées à l'hospice par les soins de M. Ochier, que nous rencontrons partout où il y a du bien à faire, des souvenirs à respecter. Dans cette même salle, on nous montra encore deux morceaux de hampe de la crosse de Hugues, le fondateur de l'abbaye; ils sont en bois recouvert de lames d'argent ciselé, d'un travail fort remarquable.

Le Secrétaire,

L. DE GLANVILLE,

De l'Institut des Provinces.

SÉANCE

TENUE A PARAY-LE-MONIAL,

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE,

Le 21 Juin 1850.

Les membres de la Société française présents à Cluny quittèrent cette ville à 2 heures et se réunirent à 7 heures du soir, le 21 juin, dans l'église de Paray-le-Monial, pour examiner cette intéressante église, que M. Ochier leur avait citée comme reproduisant assez bien l'ordonnance de la grande basilique de Cluny, au moins quant aux transepts, au chœur et à la partie de la nef la plus rapprochée du transept. M. le Curé de Paray, qui avait assisté, en 1846, aux réunions de la Société française à Autun, s'empressa de faire les honneurs de son église.

L'église paroissiale de Paray était celle d'un prieuré dépendant de Cluny, et dont le cloître et les autres dépendances existent encore du côté du Sud. Comme édifice remarquable, la porte par laquelle on entre à l'extrémité du transept nord, fixe d'abord l'attention. M. de Caumont en montre le dessin, fait précédemment par M. E. Sagot. A l'intérieur, la Société observa, comme le lui avait annoncé M. Ochier, une disposition analogue à celle que présentent encore les restes du transept de Cluny, c'est-à-dire un triforium à plein-cintre surmonté d'un clerestory et des *pilastres cannelés* entre ces arcatures, comme le montre le dessin suivant de M. Victor Petit.

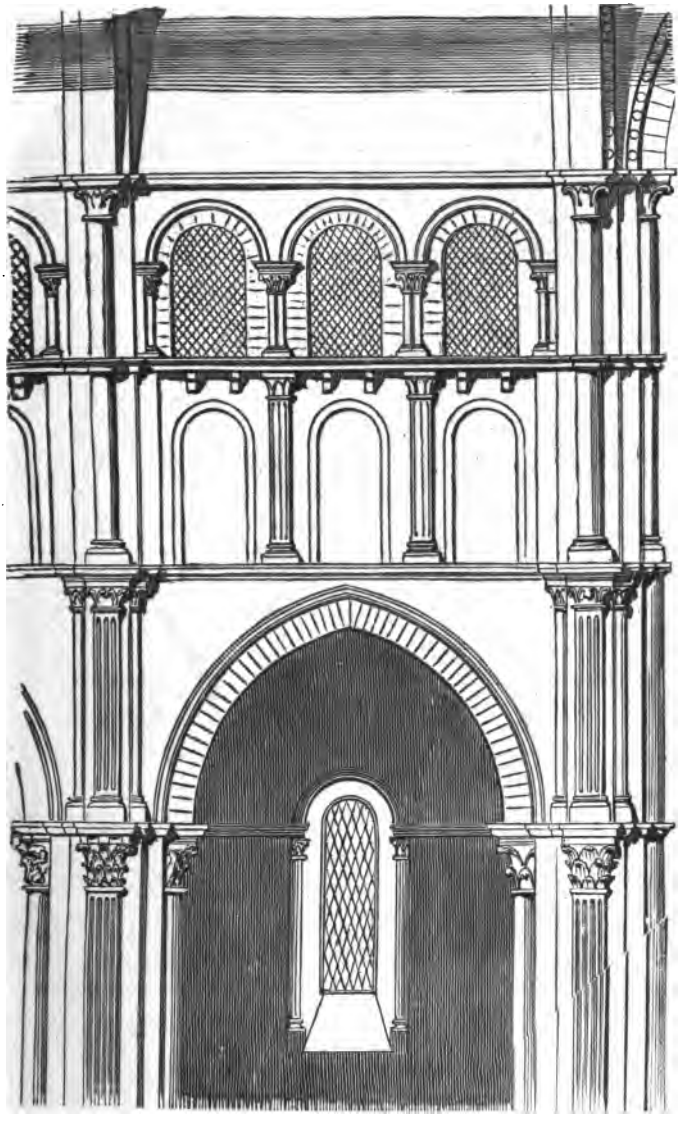

UNE TRAVÉE DE LA NEF DE PARAY.

L'église offre l'aspect que l'on a essayé de reproduire ici d'après

un grand dessin de M. Sagot, pris dans le deambulatorium, derrière l'autel du chœur.

En sortant de l'église, la Société fixa quelques moments son attention sur un bénitier que M. de Caumont regarde comme ayant servi de vasque ou de réservoir pour un jet d'eau, soit sur une place, soit au centre d'un cloître, soit dans un jardin, et qui, à une époque inconnue, aura été placé où il est et reçu la destination que l'on vient d'indiquer. Ce réservoir assez élégant, en pierre, a été dessiné par M. Sagot.

BÉNITIER DE PARAY-LE-MONIAL.

Avant de quitter l'église de Paray et de prendre congé de M. le Curé, la Société examina l'abside et l'extérieur des chapelles qui rayonnent autour du chœur. M. de Caumont fit remarquer combien les modillons et les corniches ont de ressemblance avec ces parties de l'entablement des monuments de l'Auvergne. Quelques jours après, la Société a pu recon-

naître que cette observation était fondée, en examinant Notre-Dame-du-Port et quelques autres églises du Puy-de-Dôme.

M. Victor Petit montra une maison de la renaissance très-intéressante, qu'il avait autrefois dessinée et mesurée avec soin.

Après cette visite, M. Victor Petit, de Sens, et Dardelet, d'Autun, prirent congé du bureau de la Société, l'un pour retourner à Sens, l'autre pour se rendre à Mâcon.

Le bureau, composé de MM. de Caumont, Le Petit, Gaugain, de Glanville, Marcel Canat et de La Londe, partit le soir même pour Vichy où il passa une journée. Le 23 juin, il se rendit à Clermont.

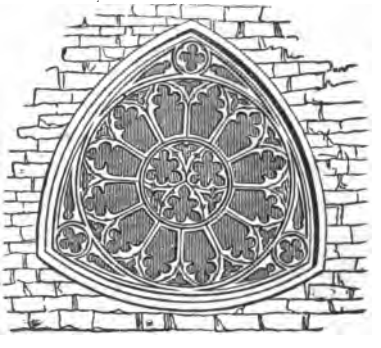

XVIIE. CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

2e. PARTIE DE LA SESSION, A CLERMONT.

Séance du 24 juin.

Présidence de M. de Caumont.

La seconde partie de la XVIIe. session du Congrès de la Société française pour la conservation des monuments historiques a été ouverte le 24 juin 1850, à 1 heure, dans la grande et belle salle de la bibliothèque, sous la présidence de M. de Caumont, directeur-général et fondateur de la Société.

M. le Président appelle au bureau MM. le docteur Bally, de l'Yonne; Martha Beker, ancien député et vice-président de l'Académie de Clermont; de Surigny, de l'Académie de Mâcon; le Vte. de Cussy, de Paris; Bouillet, de Clermont; Canat, membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône; Gaugain, de Bayeux, trésorier de la Société; l'abbé Le Petit, chanoine honoraire de Bayeux, secrétaire-général de la Société; L. de Glanville, inspecteur des monuments de la Seine-Inférieure, remplissant les fonctions de secrétaire.

On remarque dans la salle MM. Mallay, architecte, inspecteur des monuments de la Lozère; Thévenot, peintre-verrier à Clermont; l'abbé Guédy, chanoine honoraire de Grenoble; l'abbé Charron, curé de St.-Marcel (Indre); de La Londe, de Rouen; Bréville, de Caen; Neveu, de Clermont; Eustache de Féligonde, de Clermont; le comte de Pontgibaut, de Fontenay (Manche); Duranquet de Chalus; Desbouis, conservateur de la bibliothèque publique, et environ trente autres membres.

M. de Caumont prend la parole et donne des détails sur les travaux auxquels s'est livrée la Société depuis qu'elle a tenu des séances à Clermont, en 1838, quand le Congrès scientifique de France y a tenu lui-même sa VIe. session.

Il termine en adressant des remercîments à MM. Le Coq et Bouillet, savants dont l'Auvergne est fière, et qui, depuis long-temps, emploient tous leurs efforts à faire connaître les beautés de leur riche pays.

On dépouille la correspondance: M. de La Querrière, de Rouen, qui a formé un recueil des enseignes les plus remarquables en Normandie, propose de mettre à l'étude ce même sujet en Auvergne.

M. le baron de Girardot, pour répondre au programme, adresse un recueil de 314 inscriptions, dont un grand nombre sont inédites. M. de Caumont rappelle qu'une médaille d'argent est promise à toute personne qui aura réuni toutes les inscriptions d'un département ou d'un arrondissement. MM. de Surigny et Canat sont chargés d'examiner le mémoire de M. de Girardot.

Une autre lettre de M. de Girardot annonce qu'une commission a été nommée dans le département du Cher pour veiller à la conservation des monuments.

La discussion est ouverte.

M. de Caumont rappelle qu'un programme a été rédigé à

Clermont, que les questions en sont nombreuses et importantes; et que, vu le peu de temps qui sera consacré à la seconde partie de la session du Congrès, qui a tenu déjà quatre jours de session dans l'Yonne, on ne pourra aborder que quelques-unes de ces questions : par la même raison, on ne pourra faire une enquête archéologique complète; on se bornera à aborder les sujets d'étude qui intéresseront le plus spécialement les membres qui se sont réunis dans la ville de Clermont et qui assistent aux séances.

A Bourges, M. l'abbé Crosnier avait contesté les dates attribuées à l'église Notre-Dame-du-Port et à quelques autres églises de l'Auvergne. Dans cette discussion, ce savant membre de l'Institut des provinces avait émis l'opinion qu'avant le XIe. siècle, les églises ne présentaient pas de chapelles rayonnantes autour de l'abside.

M. Mallay ne peut partager cette opinion; il y a, dit-il, dans la ville de Clermont, un exemple facile à saisir qui prouve jusqu'à l'évidence le contraire. Il existe encore une portion de la cathédrale, consacrée par l'évêque Etienne II, en 946, qui présente le plus grand rapport avec l'église de Notre-Dame-du-Port, laquelle offre des chapelles rayonnantes et doit dater de la fin du IXe. siècle.

M. Thévenot observe que les cryptes ont en général existé avant les églises supérieures; si donc on trouve des chapelles rayonnantes dans les cryptes, à plus forte raison on doit en trouver dans les églises : si, en considérant les matériaux qui ont servi à la construction des deux églises que vient de signaler M. Mallay, on trouve un rapport identique, il sera permis, en l'absence de monuments écrits, de conclure à l'égalité d'âge. On peut ajouter foi, à ce sujet, aux assertions de M. Mallay, qui a réparé complètement l'église Notre-Dame et l'a examinée du haut en bas avec beaucoup de soin.

M. de Surigny voudrait que M. Mallay établît d'une manière positive son opinion sur l'âge de Notre-Dame-du-Port; pour lui, elle ne peut être antérieure au XIIe. siècle. M. Thévenot a dit que les cryptes étaient antérieures aux églises supérieures; en Bourgogne il n'en est pas ainsi. Presque toutes sont du même âge que le reste de l'édifice. M. de Caumont dit qu'il en est de même en Normandie.

M. Thévenot répond qu'il n'a pas entendu généraliser; il maintient cependant qu'en Auvergne on rencontre souvent cette différence d'âge. Il faut remarquer que la situation politique du pays ne permit pas à l'Auvergne de puiser ses inspirations au dehors, et, par ces motifs, elle présente un cachet qui lui est propre. La suite de cette discussion est renvoyée à la séance du lendemain; et, pour en faciliter la solution, il est arrêté qu'à 7 heures du soir on ira visiter Notre-Dame-du-Port.

M. de Caumont appelle l'attention sur la question suivante.

A-t-on reconnu en Auvergne des routes romaines qui ne soient pas indiquées par les anciens itinéraires?

M. Bouillet répond qu'il n'a été trouvé que des tronçons de voies déjà connues et qui sont venues confirmer ce que l'on savait déjà, mais que ces routes sont indiquées dans les itinéraires romains.

A-t-on trouvé beaucoup de tumulus et quelle était leur disposition?

M. Bouillet en connaît un grand nombre dans l'Auvergne; mais il s'oppose autant que possible à leur destruction, et, pour lui, les ouvrir c'est les détruire. Il les conserve le plus religieusement possible.

En Angleterre, où les études ont été poussées beaucoup plus loin que chez nous, fait observer M. de Caumont, un grand nombre de tumulus ont été explorés. On a trouvé dans quelques-uns un certain nombre de corps rangés en cercle

autour d'une chambre funéraire ; il voudrait avoir la certitude que rien de semblable n'ait été signalé dans l'Auvergne.

M. Bouillet rapporte que M. l'abbé Cohadon, curé de St.-Thomas, à Riom, trouva, il y a quelques années, dans une tombelle, de nombreux vases renfermant des os calcinés, dont la base était comme enchâssée dans une pierre brute et creusée pour les recevoir, tandis qu'une autre pierre recouvrait la partie supérieure. On a trouvé des vases semblables dans le canton de Pont-Gibaut.

Tout cela montre que les tombelles regardées jusqu'ici comme entièrement celtiques appartiennent à différentes époques : il y en a de gallo-romaines et même de la période chrétienne, ainsi que le prouvent des ceinturons que l'on y a trouvés.

M. Canat connaît dans la commune qu'il habite au moins quatre-vingt tumulus : il y en a de 5 mètres de hauteur. L'un d'eux, fort élevé, est entouré d'un assez grand nombre de tumulus plus petits ; il en a ouvert trois. En arrivant au sol naturel, il trouva des cendres et un rang de pierres disposées autour de la cavité. Dans un autre, la disposition était toute différente : dans le centre, une sorte de petit foyer de pierres creusées renfermait des fragments d'ossements calcinés ; en fouillant au-dessous, il rencontra un autre foyer, et ainsi successivement jusqu'à quatre. Il y trouva en même temps une clef romaine bien caractérisée.

M. Mallay a vu, dans la Lozère, sur le bord d'une voie romaine, des squelettes renfermés dans des cavités creusées dans le granit, où la forme du corps était parfaitement indiquée. Ils étaient rangés symétriquement et pouvaient occuper l'espace d'une demi-lieue ; mais il ne saurait en indiquer l'époque, et tout porte à croire que ces sépultures sont, au moins en partie, du moyen âge.

M. Chauvet signale, dans le département de l'Hérault, d'autres tombeaux du même genre placés au haut d'une col-

line; des ossements étaient dedans; ils devaient remonter à l'époque gallo-romaine ou aux premiers siècles du moyen âge.

Les dolmens que l'on a signalés dans l'Auvergne, demande M. le Président, *ne proviendraient-ils pas de tumulus détruits, ainsi qu'on l'a déjà observé dans la Bretagne, en Poitou et dans d'autres pays, et ne serait-ce pas là l'origine de la plupart de ces monuments dans d'autres pays?*

Il n'est pas fait de réponse à cette question. Quant aux objets antiques en silex et en bronze découverts jusqu'ici dans l'Auvergne, ils n'offrent rien de particulier; cependant M. Bouillet cite une hache celtique sur laquelle était gravée une tête grossièrement sculptée.

M. Martha Beker possède un morceau de marbre blanc sur la face duquel se lisait : SEXTUS ROMANUS, et sur le pourtour : GENIO AVERNORUM; mais ce morceau appartient au temps de la domination romaine dans les Gaules, conséquemment il n'en est fait mention ici que pour mémoire.

M. le Président, s'occupant ensuite de la géographie ancienne, demande s'il y a des observations à faire sur la carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin, relativement à la position du Mont-d'Ore et de Chaudes-Aigues.

M. Bouillet répond que, les distances étant indiquées très-vaguement sur ces cartes, il est impossible de préciser la position exacte de ces deux établissements.

Il n'y a pas de questions plus importantes que celles qui concernent les voies romaines et la détermination des localités habitées dans les quatre premiers siècles de notre ère. C'est maintenant, ajoute M. de Caumont, qu'il faut résoudre ces problèmes, au moment même où les découvertes viennent d'être faites; bientôt il ne restera plus de témoins des anciens temps. Aujourd'hui l'industrie et l'agriculture renversent tout et détruisent les derniers souvenirs.

M. Bouillet a préparé des renseignements sur le tracé des anciennes voies romaines; il les a communiqués à l'auteur d'une carte à grand point que l'on verra à l'exposition.

M. Bouillet a remarqué, près de Clermont, dans un jardin que l'on soumettait au labour de la charrue, la disposition singulière d'une chaussée. On y voyait une couche de cailloutage dans le fond, puis du sable, des pierres de grosseur moyenne, des pierres très-grosses, des cailloux jetés au hasard, du sable et un pavage sur le sable.

Trouve-t-on dans l'Auvergne, le long des voies romaines, des enceintes retranchées ou des habitations assises sur des hauteurs et d'où l'on pouvait correspondre au moyen de signaux?

On en a observé beaucoup dans presque toutes les parties de la France; il n'y a, dit M. de Caumont, pas de voies romaines qui n'en soient bordées; on y a toujours rencontré quelques débris romains qui sont venus prouver que leur origine n'appartenait pas au moyen âge. De tous côtés, les faits démontrent qu'il y avait là un système, dont il serait bon d'étudier les motifs.

M. Bouillet n'a rien observé de semblable.

M. de Cussy remarque qu'en Angleterre, dans le comté d'York, on a reconnu beaucoup de ces camps; il en a observé lui-même. Dans la Gaule, ils devaient servir à exercer une facile surveillance sur le pays conquis.

M. Thévenot voit dans ce système une sorte de télégraphie. Pline parle de tours construites du temps d'Annibal, et du haut desquelles les Romains se faisaient des signaux pendant la guerre, afin d'éviter les surprises. On croit que de ces lieux on communiquait à l'aide de feux.

M. de Cussy rappelle l'emploi de ce système en Ecosse. Il existe des tours que l'on appelle encore tours de feu. Dernièrement, en Irlande, pendant le soulèvement dirigé

par O. Connel, on employa le même moyen de correspondance.

A-t-on découvert en Auvergne un grand nombre de villæ?

M. Bouillet a signalé, à Ceranges, dans sa Statistique, une suite de constructions divisées en beaucoup de petites pièces: dans l'une était une salle de bains, dans une autre une forge. Une grande pièce était peut-être destinée à recevoir des bestiaux. On y a trouvé des tuiles, des vases, des briques de toutes formes et dimensions, des meules, etc. Dans beaucoup de localités, on trouve très-fréquemment des murs indiquant des villæ. On a recueilli des mosaïques, des médailles, mais sans jamais se rendre compte de l'ensemble; il n'y a pas eu de plans levés.

On n'a pas trouvé de cippes funéraires, mais seulement quelques inscriptions.

On connaît un aquéduc se dirigeant sur Clermont. Il est bâti en béton et assez bien conservé. Ce fut Pépin qui fit trancher cet aquéduc pour priver Clermont des eaux qu'il y amenait. La direction de ces anciens conduits est parfaitement connue; le grand orage de 1835 en mit une grande partie à nu.

Au moyen de découvertes plus ou moins récentes, on peut encore indiquer la direction des anciennes enceintes de Clermont. M. Bouillet les a suivies avec soin et succès. On peut en voir des parties dans les maisons particulières. L'emplacement du château du gouverneur des Romains était sur la partie la plus élevée de Clermont, peut-être à l'endroit où se trouve aujourd'hui la cathédrale. Mais rien ne peut servir à fixer la date précise de sa fondation.

M. de Caumont fait ressortir l'utilité de rechercher avec soin les dates ou autres signes qui pourraient indiquer l'époque où les murailles d'enceinte ont été construites. Il paraît constant que les villes n'étaient pas fortifiées avant le

IIIe. siècle. Ce fut vers cette époque d'abord, et plus tard ensuite, que l'on employa les fragments les plus précieux pour créer des fortifications destinées à résister au torrent dévastateur des Barbares.

Il a vu, place de la cathédrale, près des tours de l'Ouest, des pierres de grand appareil à la base d'un mur d'enceinte qui doit être gallo-romain, et faisait sans doute partie de ce château des gouverneurs, dont parle M. Bouillet. Quelques fûts de colonnes antiques servent de bornes dans diverses parties de la ville.

M. Canat dit qu'à Lyon et à Châlons-sur-Saône on a trouvé aussi des fragments de grand appareil dans les fondations des murailles, qui indiquent un moment de danger pressant; mais il pense que ces constructions doivent dater d'une époque beaucoup postérieure à celle que M. le Président lui assigne, de la fin du Ve. siècle, par exemple, alors que, le christianisme prédominant dans les Gaules, on n'avait plus de raison pour ménager les temples payens.

On annonce que l'Institut des provinces ouvrira solennellement l'exposition régionale du Centre, à Clermont, mercredi prochain, à 3 heures.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. DE GLANVILLE,

Inspecteur de la Société française dans le dép^t. de la Seine-Inférieure.

Séance du 25 juin.

Présidence de M. Bouillet, inspecteur divisionnaire.

La séance s'est ouverte, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Bouillet; secrétaire M. l'abbé Boudant, curé de Chantelle (Allier). Le bureau était composé de MM. de Glanville; de Surigny; de Caumont; Desbouis, bibliothécaire de la ville de Clermont; Fléchet, architecte à Lyon; de M. l'abbé Lepetit, secrétaire-général de la Société française, et de M. l'abbé Guédy, curé, chanoine honoraire de Grenoble.

Etaient présents MM. de Pontgibaud; de Chalus; E. de Féligonde; Mancel; de Tissandier; Moquin; Tixier; Thévenot; du Ranquet; de Cussy, etc.

Le procès-verbal de la précédente séance, lu par M. de Glanville, a été adopté.

Au début de la séance, M. Chauvet, membre de la Société française, a lu un mémoire demandant qu'un ouvrage nouveau fût publié sur les monnaies anté-romaines. Cet ouvrage, qui pourrait être étendu à d'autres époques, serait très-important et viendrait éclairer une foule de points peu connus de notre histoire. Les monnaies seraient reproduites en relief. Il faudrait pour cela que l'auteur reçût une mission spéciale, et fût autorisé à faire des recherches dans les collections publiques, ou mieux encore, dans les collections particulières.

M. Chauvet se chargerait de cette publication, dont, selon lui, les frais ne s'élèveraient pas à un cinquième en sus des frais des publications ordinaires.

« On a pu voir, dit M. Chauvet, dans le compte-rendu des séances générales tenues par la Société française, au palais

du Luxembourg, en mars dernier (séance du 16), qu'en adoptant une proposition de M. le comte de Vesvrottes, de Dijon, la Société a reconnu que l'étude des médailles intéresse au plus haut degré les recherches historiques.

« C'est principalement pour les époques pauvres ou dépourvues tout-à-fait d'écrits que la Numismatique doit être du plus grand secours, et c'est alors que nous devons exprimer de ses pages métalliques tous les renseignements historiques qu'elles peuvent contenir.

« Mais les ouvrages sur la Numismatique ne peuvent suppléer aux vides d'un médailler : au Numismate qui voudrait s'occuper avec fruit des médailles anté-romaines, par exemple, il m'a toujours semblé qu'il faudrait la possession de toutes les médailles de ce genre qui sont connues; il faudrait qu'il les eût dans son cabinet, sous ses yeux, pour être à même de les bien analyser dans leurs plus petits détails, afin de tirer de cette analyse des enseignements qui pussent faire un corps de doctrine applicable : 1°. aux sujets, hommes ou choses, représentés sur la médaille; 2°. aux localités qu'elles intéressent; 3°. aux progrès ou à la décadence de l'art.

« Cette nécessité une fois reconnue, et je crois, Messieurs, qu'il serait oiseux d'insister pour l'établir, un médailler spécial complet devient indispensable. Et comme il serait matériellement impossible de réunir et de vulgariser en nature toutes les richesses que le goût de la Numismatique a rassemblées à force de soins, de peines et de dépenses, dans les nombreuses collections publiques ou particulières qui existent, j'avais pensé depuis long-temps à un mode de reproduction de médailles en relief. Je me suis livré à quelques essais qui me font espérer une pleine réussite.

« Je puis donc aborder une publication numismatique donnant, avec l'indication de l'épaisseur et du poids, et la teinte métallique, les copies en relief moulées sur les originaux de

telle suite de médailles que ce soit. Cette publication, au gré du possesseur, pourrait être reliée en forme de livre, ou bien disposée en tablettes sur des cartons, comme dans les médaillers ordinaires.

« Dans l'un et l'autre cas, il serait joint à la publication un texte extrêmement succinct. Ce ne serait qu'un simple catalogue, par genres et espèces, avec l'indication des lieux où les médailles ont été trouvées, et des collections d'où elles proviennent ; on pourrait l'enrichir de la reproduction d'un précis de chaque collecteur sur ses médailles, quand il voudrait bien consentir ou se prêter à le faire connaître. Il me paraît qu'un texte semblable serait suffisant pour les simples curieux, et que plus de détails seraient inutiles pour les savants. »

La question à l'ordre du jour avait trait aux églises de l'Ecole romane auvergnate.

M. Mallay cherche à démontrer que les églises romanes de la seconde période sont, en Auvergne, antérieures au XIe. siècle. Il se fonde sur les actes de consécration, mentionnés dans la *Gallia Christiana* et sur diverses données historiques, où il est dit que les églises les plus célèbres de cette province ont été fondées, bénies ou restaurées avant cette époque. Toutes ces églises, fondées dès le VIIe. et le VIIIe. siècle, ont été brûlées, mutilées, ou détruites par les Danois et les Normands : elles ont été reconstruites dans les IXe. et X^e^. siècles.

Notre-Dame-du-Port est dans cette catégorie. Construite avec des matériaux gallo-romains, elle a été restaurée en 866, par saint Sigon, évêque de Clermont.

La partie romane de la cathédrale appartenait à une église consacrée, en 946, par Etienne II. Elle avait, sur une plus grande échelle, les formes exactes de l'église du Port.

Une discussion assez vive, à laquelle ont pris part MM. de Glanville, Canat et de Surigny, s'est alors établie. Ces archéologues, et MM. de Caumont, Le Petit, Gaugain et de Cussy avec eux, disent que la règle admise par M. Mallay et les archéologues d'Auvergne est une exception, que l'Auvergne serait une sorte d'Oasis au milieu de la France. Jusqu'ici la science n'a fait remonter qu'au XIe. siècle la fondation des églises romanes. Toutes les églises du Centre et du Nord notamment sont de cette catégorie; celle de Paray-le-Monial, identique à Notre-Dame-du-Port, est généralement classée dans la deuxième moitié du XIIe. siècle. Pourquoi l'église Notre-Dame serait-elle antérieure de trois siècles?

Les passages, relatés dans la *Gallia Christiana*, n'auraient-ils point trait plutôt à des consécrations primitives, ou à des consécrations partielles? Bref, aucune preuve ne vient établir que le passage relatif à la dernière consécration de Notre-Dame s'applique à l'église actuelle. Cette église peut, au XIIe. siècle, avoir été démolie et reconstruite, sans que l'histoire ait mentionné ce fait.

M. Mallay n'en persiste pas moins dans son opinion. Il cite une multitude de dates concernant les églises de Mozat, d'Isloire, etc. Ces églises ont le même caractère que Notre-Dame; elles sont, selon lui, antérieures au XIe. siècle. Donc Notre-Dame-du-Port est de la même époque. Le genre roman en Auvergne, ajoute M. Thévenot, a devancé de trois siècles le roman du reste de la France. Les Normands, après avoir détruit nos monuments, se sont inspirés sur leurs ruines.

Et, dans tous les cas, comment comprendre, dit M. Mallay, que l'on aurait construit dans la deuxième moitié du XIIe. siècle, sur des proportions aussi vastes, l'église dont les fragments existent encore au porche de la cathédrale, pour la

démolir un demi-siècle après, pour la remplacer par la cathédrale actuelle ?

Un manuscrit du XIe. siècle, conservé à la bibliothèque de Clermont, établit l'existence de l'église romane et du puits miraculeux de saint Abraham, dans un des faubourgs de la ville. Cette église existait donc à cette époque. Elle est encore debout. Faudra-t-il aussi faire remonter cette église au XIIe. siècle, ainsi que celles de Merdogne, de Manglieu, etc. ?

Après une discussion très-longue et très-animée, la question reste en litige et sera de nouveau discutée.

Cette première passe d'armes achevée, M. Mallay a annoncé qu'il était question, ou du moins que l'on avait l'espérance d'achever la cathédrale. M. de Caumont ne voudrait point que l'on songeât à terminer les anciens monuments, il ne voudrait même pas que, l'on entreprît toujours de les solidifier. Il cite à l'appui de son opinion l'église de St.-Denis, dont les tours ont croulé sous la restauration récemment entreprise; secondement la tour de St.-Jean de Caen, qui penche depuis trois siècles et qui est encore debout, parce que les architectes n'ont pas essayé de la redresser.

Quoi qu'il en puisse être de ce système, qui tient à entourer d'un respect religieux nos vieux monuments, le Congrès est d'avis que dans les diverses réparations ou constructions nouvelles qui pourront être faites, le style primitif du monument doit toujours être conservé.

On a ensuite demandé si les cryptes, antérieures au XIe. siècle, avaient des caractères spéciaux. Diverses opinions ont été émises à cet égard, sans que rien de positif ait pu être établi.

M. l'abbé Charron, curé de St.-Marcel (Indre), parle d'une crypte existant sous le chœur de son église, et qu'il fait remonter au IXe. siècle. Il en décrit les caractères géné-

raux : système d'appareil conforme à ceux de St.-Généroux et de St.-Martin d'Angers, dont la date est certaine. Elle est très-petite : au XIIe. les cryptes étaient plus grandes.

Le château d'Argenton, tout voisin de là, a été saccagé par Pépin, en même temps que Clermont et Chantelle. L'église primitive de St.-Marcel a dû périr à cette époque, et Charlemagne a fondé la crypte en question. Il y a, à St.-Marcel, des reliquaires, des croix pastorales, semées de fleurs de lis. St.-Marcel est fortifié. Ce pays doit sa rénovation à Charlemagne. La crypte de ce lieu ne peut être postérieure à ce roi qui a renouvelé la France et ce pays en particulier.

M. Mallay rappelle que les cryptes sont pour nous la représentation des catacombes; elles s'appelaient d'abord confessions; c'étaient les caveaux de la confession, la sépulture des martyrs. Telle est l'idée morale qui a présidé à la confection des cryptes.

Au-dessus des tombeaux de ses premiers martyrs, la religion n'éleva d'abord que des églises lourdes, puis vinrent les églises romanes secondaires, bien ornementées. Enfin, au jour de son triomphe, on vit paraître nos édifices gothiques avec leurs flèches aériennes, image de la prière. Ce fut alors que l'on cessa de construire des cryptes.

Les cryptes, en France, ont-elles servi au culte ?

M. de Surigny ne le pense pas : elles n'ont été bâties que comme un souvenir des catacombes.

La crypte de St.-Irénée, à Lyon, a servi, dit-on, à la célébration des saints mystères : mais, d'après M. Fléchet, ce fait n'est point certain.

Comment doit se faire la restauration des cryptes?

M. Mallay d'abord voudrait, si l'entrée conserve le caractère distinctif des cryptes, fermer toutes les loges et fenêtres, qui ont été plus tard ouvertes, et ne laisser qu'un jour à

la voûte pour qu'une lumière tout-à-fait sombre et mystérieuse descendît dans ces religieuses retraites. Toutes les cryptes d'Auvergne ne recevaient jadis le jour que de cette manière ; souvent les murailles extérieures étaient à une très-grande profondeur enfoncées dans le sol.

2°. Rétablir des escaliers raides, selon le genre primitif.

3°. Enduire les murs de peintures à fresques représentant la mort des martyrs. Issoire, Iseure, près Moulins, Donérat, près Montluçon, ont des fresques parfaitement conservées. Les peintures gaies et enluminées de Notre-Dame-du-Port sont un anachronisme.

Quand les voûtes et les murailles des cryptes n'ont pas eu de fresques, doit-on en appliquer ?

M. de Caumont ne le voudrait pas.

Au fond de presque toutes les cryptes, on trouve des puits ou des citernes. Les eaux en étaient réputées miraculeuses et distribuées aux malades. Quand ces réservoirs n'avaient pas d'eau par eux-mêmes, un conduit l'amenait du dehors et un autre tube la reportait à l'extérieur.

Notre-Dame du-Port a un puits rond ; Tournus, un puits carré ; la crypte de Notre-Dame du Puy a une citerne ; la citerne d'Orival est remarquable.

A-t-on baptisé à ces puits ? cette eau a-t-elle été employée aux divers usages du temple ?

Il ne le paraît pas. Ces eaux avaient une portée miraculeuse, la présence des martyrs les sanctifiait. A Tournus, on vendait de cette eau. Au Puy-en-Velay existe un couteau miraculeux que l'on trempait dans cette eau, avant de s'en servir. A Poissy, la poussière de la crypte était curative. Des pièces de vers ont chanté les qualités merveilleuses de ces sources, tant à Poissy qu'à Notre-Dame du Puy ou à Notre-Dame-du-Port.

M. de Cussy, à l'appui de cette assertion, parle de la

source qui a jailli dans la prison Mamertine, à la prière de saint Pierre, pour en baptiser le geôlier.

M. Fléchet dit qu'à St.-Irénée il y a un puits où furent jetées les reliques des Saints Martyrs et qui devint par là miraculeux.

M. Desbouis rappelle qu'à Fontgiève, un puits existe devant la porte de l'ancienne église de St.-Abraham. Le manuscrit du XIe. siècle *De Sanctis Ecclesiæ Claramontis*, publié par Lavaron, rapporte que les mères trempaient leurs enfants dans cette eau, que cette eau guérissait les fièvres, etc. Dans le voisinage de ce puits, il y a des eaux minérales, auxquelles cependant l'on n'attribuait aucune vertu.

Donc la croyance aux puits miraculeux est un fait incontestable.

La séance a été levée, à 10 heures, après quelques paroles complétives, échangées par divers membres.

Le Secrétaire,

L'abbé BOUDANT,

Curé de Chantelle (Allier).

2e. *séance du* 25 *juin* 1850.

Présidence de M. DE CUSSY.

M. de Caumont invite M. de Cussy à présider la séance. Etaient présents au bureau : MM. de Caumont, l'abbé Lepetit, Bailly, de Glanville, Fléchet, Guédy, Desbouis, Bouillet, l'abbé Fichet, Gaugain, et l'abbé Charon, secrétaire.

La séance, ouverte à deux heures précises, a commencé par la lecture du procès-verbal de la séance précédente, rédigé par M. l'abbé Boudant, faisant fonction de secrétaire.

Quelques réclamations contre la rédaction sont faites par M. Mallay, sur le sens donné à ses assertions, quant à la date des églises romanes de l'Auvergne et à l'ornementation des cryptes. Rectification faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Bouillet, comme inspecteur divisionnaire de la Société française, a reçu deux ouvrages d'archéologie, l'un de M. de Girardot, sur les cartes géographiques du Berri, et l'autre de M. Boucher de Perthes, sur les antiquités anté-diluviennes. Ces deux ouvrages, selon l'intention des auteurs, resteront à la bibliothèque de Clermont.

M. de Caumont donne communication des regrets que viennent de lui adresser par lettre plusieurs membres de la Société française, et notamment M. de Verneilh, de ne pouvoir assister aux séances du Congrès. Il présente aussi son Abécédaire d'archéologie, récemment publié.

M. Fléchet, architecte à Lyon, annonce la publication qu'il se propose de faire d'un dictionnaire complet d'architecture avec gravures intercalées dans le texte. Il communique en même temps une livraison spécimen de cet ouvrage, au succès duquel tous les membres présents de la Société paraissent s'intéresser vivement. M. Fléchet expose en quelques mots, qu'en outre de la partie technologique de son livre, il a traité du symbolisme architectural des lignes, c'est-à-dire, du langage intuitif de l'architecture.

M. de Caumont pose des questions relatives aux dates des édifices appartenant, en Auvergne, au style ogival. — M. Mallay répond que la transition du style roman, au style ogival, a été subite; que le premier édifice ogival de l'Auvergne, la cathédrale de Clermont, est tellement avancé qu'on pourrait le croire du XIVe. siècle; cette cathédrale présente, avec la cathédrale de Limoges, des similitudes si grandes qu'il semblerait que l'une d'elles serait le modèle

de l'autre, et qu'on les croirait copiées toutes deux sur la cathédrale de Cologne. — Selon les dates données par M. Mallay, la cathédrale de Clermont aurait été fondée en 1248, le chœur achevé jusqu'aux deux portails en 1285, l'église, quoique non achevée, consacrée par Etienne Alberti en 1341; les voûtes et les grandes fenêtres seraient des XIVe. et XVe. siècles; les tours du XVe.; la charpente et la toiture en plomb du XVIe. — Le style ogival qui, d'après l'opinion de M. Mallay, est une importation étrangère dans l'Auvergne, y compte un petit nombre de monuments; on peut citer la Sainte-Chapelle de Riom, qui se rapproche du style flamboyant, Vic-le-Comte et Aigueperse, qui toucheraient à la renaissance.

M. de Caumont ajoute aux observations précédemment faites sur la cathédrale de Clermont, qu'elle lui semble préférable à sa sœur, la cathédrale de Limoges.

Sur l'étendue de l'Ecole Auvergnate, M. Mallay pense que les départements, dans lesquels elle étend son rayonnement, seraient le Puy-de-Dôme, une partie de l'Allier, la Haute-Loire, la Creuse et la Corrèze. Le Cantal, quoique faisant partie de l'ancienne province d'Auvergne, doit être excepté, comme s'étant inspiré dans ses constructions religieuses de l'architecture méridionale.

Sur la demande de M. de Cussy qui préside la séance, M. l'abbé Charon présente divers objets d'art très-intéressants: notamment un reliquaire en forme de croix à double croisillon, formé de plaques d'argent à ornements repoussés. Il se portait au sommet d'une hampe en mode de crosse pastorale. Il est reconnu avoir les caractères du XIIe. siècle. — Des fragments de verre bleu et de verre jaune très-épais, provenant de l'église St.-Marcel, près Argenton (Indre), également du XIIe. siècle. — Une peinture en émail très-bien conservée, représentant l'Annonciation; elle est jugée de la belle époque

de Léonard Limousin. — M. le Président adresse des remercîments pour la communication de ces objets précieux.

A propos de cette communication, M. de Caumont exprime le désir de voir rechercher par la Société française ce qui peut rester d'objets d'art dans l'église cathédrale de Clermont et de pouvoir examiner surtout une ancienne chasuble, qui, d'après la tradition, offrirait aux archéologues un grand intérêt. — M. le bibliothécaire de la ville de Clermont pense qu'une demande faite par M. de Caumont serait favorablement accueillie. Il croît même à ce sujet devoir demander à la Société française qu'elle veuille bien provoquer dans chaque département la création d'une commission officieuse des amis des arts. Cette commission ferait immédiatement un rapport sur les tableaux anciens, les sculptures, les vases antiques dont la connaissance et la conservation intéressent grandement, depuis quelques années, les archéologues qui sont à la tête de la science. Ce travail, quelqu'incomplet qu'il puisse être, aurait le double avantage de faire connaître les objets que l'on ignore ou que l'on croit perdus, et les recommanderait en même temps d'une manière indirecte aux personnes qui sont chargées de veiller à leur conservation. — M. Mallay, architecte diocésain, croit voir dans une semblable création un double emploi avec certaines mesures prises depuis peu par le Gouvernement. — M. Desbouis répond que ce double emploi ne doit pas avoir d'inconvénients; que les commissions dont il a parlé viendraient nécessairement en aide au travail demandé par le Gouvernement; et que ces commissions devant se composer d'hommes de la localité, de connaissances et de goûts différents, offriraient des garanties sérieuses. — M. Mallay pense devoir ajouter que, dans la circonstance, cette création serait au moins inopportune, vu la pauvreté extrême des églises, et notamment de celles de Clermont. — M. Desbouis, pour com-

battre cette assertion, s'empresse de signaler à la Société quelques peintures dignes d'attention qui sont dans l'église cathédrale : une conversion de saint Paul par Lebrun; deux tableaux de l'Ecole française du XVIIIe. siècle, dont l'un a souffert tout récemment des dégradations considérables ; une grande toile du XVe. siècle représentant plusieurs scènes de la Passion de N.-S. ; dans l'église de St.-Pierre-les-Minimes, un tableau du maître-autel, l'Adoration des Mages, œuvre d'un peintre auvergnat ; dans la même église, un bon tableau des quatre Evangélistes de l'Ecole italienne. A l'église de Notre-Dame-du-Port, on remarque deux ou trois toiles qui ont souvent fixé l'attention des connaisseurs. Enfin, dans l'église des Missionnaires, un tableau de l'époque et du style d'Albert Durer ; ce tableau, représentant une sainte famille, est d'une très-grande valeur. M. Desbouis arrête ici sa nomenclature, pour ne pas empiéter sur le travail qui doit être fait et qui renfermera un catalogue plus étendu des peintures dont les siècles précédents avaient doté les édifices religieux. M. le bibliothécaire croit devoir ajouter qu'en outre des peintures, il existe aussi dans les églises un plus grand nombre d'objets d'art qu'on ne le suppose ; que ces objets, faute d'une indication faite par des hommes compétents, sont souvent négligés, s'altèrent, se déplacent et même se fendent malgré toute la bonne volonté de ceux qui ont charge de les conserver.

Les membres présents de la Société française déclarent appuyer vivement la demande qui vient de leur être faite par M. Desbouis.

M. de Caumont demande s'il existe sur l'ancienne géographie de l'Auvergne un travail établissant les délimitations administratives et religieuses du pays durant le moyen âge ?

M. le bibliothécaire de la ville cite le travail fait par Dulaure, d'après une copie imparfaite de l'ancien cartulaire de

Sauxillanges, travail publié par M. Bouillet dans l'un des volumes des *Tablettes historiques de l'Auvergne.*

Ce travail devrait être fait sur le cartulaire lui-même qui existe à la bibliothèque du roi, complété à l'aide de tous les autres cartulaires du pays qui sont connus, et accompagné d'une carte. M. Desbouis annonce qu'il s'est occupé de ce travail et qu'il craint de ne pouvoir jamais en faire un bon livre, si la Société ne fait pas entreprendre des études semblables dans tous les départements avec lesquels elle correspond, parce que les cartulaires d'abbayes situées dans des diocèses éloignés, contiennent souvent un assez grand nombre d'indications importantes. De même les cartulaires auvergnats peuvent servir à l'étude géographique des diocèses environnants.

M. Mancel prie la Société française de vouloir bien patroner auprès des diverses administrations les personnes qui désireraient parcourir les archives pour dépouiller les documents relatifs à des faits inconnus de l'histoire de la province. —Un des membres de la Société, tout en appuyant cette proposition, fait remarquer que partout, où la présence d'un archiviste rend cette communication possible, elle existe de fait et de droit.

La séance se termine par la lecture d'un mémoire très-important de M. de Surigny, touchant les peintures murales qui existent à l'église de St.-Vincent de Mâcon. M. de Surigny, après être entré dans de longs détails descriptifs de ces peintures, les complète par des considérations approfondies sur les systèmes de peinture murale usités au moyen âge. C'est à l'aide de ce qu'il a vu dans les diverses églises de Bourgogne plus particulièrement, et de ce que les auteurs contemporains ont dit sur l'histoire de la peinture au moyen âge, que l'auteur de ce mémoire a produit un travail qui lui a valu de nombreuses félicitations.

Comme question incidente, il est parlé de l'opinion émise par M. de Verneilh de la nécessité qu'il y aurait de couvrir de peintures murales les édifices du moyen âge, nécessité qui résulterait, d'après M. de Verneilh, de l'habitude constante dans laquelle on était d'appliquer ces sortes de peintures, aussi souvent qu'on pouvait le faire. Plusieurs membres contestent cette opinion, et pensent que la présence probable de M. Thévenot à la séance du lendemain amènera de nouveau la discussion sur cette importante question du programme.

La Société décide qu'elle ira visiter le soir même les deux églises des Missionnaires et de l'ancien couvent des Jacobins de Clermont.

Le secrétaire,

L'abbé CHARON,
Curé de St.-Marcel (Indre).

Séance du 26 *juin* 1850.

Présidence de M. DE GLANVILLE.

Etaient présents au bureau MM. de Caumont, Le Petit, Bally, Fléchet, Mallay, Bouillet, et de Surigny, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. de Caumont lit une lettre de M. l'abbé Damourette, qui demande au Congrès de lui continuer pour cette année la somme de 100 fr. qui n'a pu être dépensée l'année dernière au lampadaire d'Etrées, commune de St.-Genon (Indre). Cette somme est maintenue; puis une seconde lettre de M. Lenoir, curé de Fontgombaud, qui s'excuse de ne pouvoir assister au Congrès, à cause des réparations qui se font sous ses

yeux à l'église abbatiale de Fontgombaud. Il réclame le concours de la Société pour obtenir du gouvernement le prompt achèvement des travaux. Ce concours lui est accordé avec empressement.

L'ordre du jour ramène la discussion sur la peinture murale au moyen-âge. M. Thibaud, en confirmation des observations présentées hier par M. de Surigny, au sujet de la solidité d'une simple peinture en détrempe, cite la maison construite avec les débris de l'ancien jubé de Clermont, couverte d'une décoration chromative appliquée immédiatement sur pierre de lave. Cette peinture, exposée à l'air extérieur, s'est conservée avec le seul secours du gluten ordinaire. La date serait de 1419 à 1444; elle porte le blason de Martin de Charpeigne, dit Martin Gouge, ancien chancelier de France et évêque de Clermont. Elle offre du reste tous les caractères du XVe. siècle. M. Mallay confirme l'observation précédente par un autre exemple; à la cathédrale du Puy, les couleurs placées à l'extérieur sont parfaitement conservées. La question de la conservation des peintures amène M. de Surigny à parler des peintures de l'ancienne église des Jacobins qui ont éte visitées hier avec tant d'intérêt par la Société; il émet le vœu que ces peintures d'une belle conservation, altérées seulement en quelques endroits et fort légèrement par de petits clous qui ont servi à y attacher des images, ne soient point restaurées, mais conservées religieusement dans leur état actuel. La Société s'associe à ce vœu. M. Mallay en fait autant en annonçant qu'un essai de vernis doit être fait sur les peintures nouvellement découvertes à la sacristie de la cathédrale; si cet essai réussit, il voudrait qu'un vernis semblable fût appliqué sur les peintures de Ste.-Marie. M. de Tissandier s'oppose à un essai immédiat, ce ne serait qu'après quelque temps qu'il serait permis de mettre ce projet à exécution. M. de Cussy pense qu'il faudrait à l'avenir ne

rien mettre en contact avec ces excellentes peintures, et voudrait que M. de Caumont les recommandât spécialement à la sollicitude des dames de la Visitation qui les conserveraient de manière à ce qu'elles pussent se passer de toute espèce de vernis. La Société entière adhère à cette dernière motion.

M. Canat demande à la Société s'il ne pourrait pas être fourni des renseignements sur le caractère iconographique des peintures de l'Auvergne ; si l'on pense qu'elles soient différentes de celles des autres contrées. Cette question, selon M. Malay, peut être résolue par l'aspect de trois peintures principales qui sont restées dans le pays, celles de la sacristie de la cathédrale du XIVe. siècle, d'origine grecque, celles d'Ennezat du XVe. siècle, et celles des Jacobins du XVe. siècle aussi. M. Thibaud n'admet pas dans la peinture comme dans l'architecture d'écoles régionales ; partout, dit-il, la peinture eut le même caractère jusqu'au XVIe. siècle, où les différentes écoles commencèrent à se spécialiser.

A cette question qu'avait faite M. Canat, quel est le développement des peintures en Auvergne, offrent-elles les mêmes dimensions qu'en Bourgogne, où presque toutes les églises étaient peintes : à Châteauneuf, par exemple, M. Flechet a signalé une figure de saint de 2 mètres sur 3 de la belle école d'Italie. M. Mallay répond que la plus grande peinture de la région qui nous occupe est celle de Brioude, qu'au Puy la prédominance de l'Ancien sur le Nouveau Testament se fait remarquer, parce qu'il lui semble que des trois caractères, grecs, français et italiens, le caractère grec est celui qui domine davantage dans ces peintures ; que cependant il ne faut pas juger légèrement ces œuvres qui présentent toutes une teinte enfumée et accidentelle, les faisant, au premier abord, ressembler à des peintures grecques.

M. Thévenot n'admet point les écoles régionales bourgui-

gnonne et auvergnate; appuyé sur l'autorité de Seroux d'Agincourt, il reconnaît dans toute peinture deux genres distincts qui rattachent ces peintures aux deux grands courants d'orient ou d'occident qui ont influencé la société chrétienne. L'occident, c'est le christianisme pur, l'orient c'est le schisme; néanmoins la supériorité bien marquée des Grecs en matière d'art a donné long-temps à ceux-ci une prédominance qui se faisait sentir sur leur passage. Les moines de saint Basile, organisés en brigades, parcouraient l'Europe en peignant et laissant pour types aux peintres indigènes leurs *tabellæ* et leurs *dyptiques*. Le caractère de leur peinture, ce qui la fait reconnaître au premier coup-d'œil, c'est la tournure hiératique des personnages et la prédominance des tons bruns sur les tons clairs; le contraire se remarque dans l'École occidentale indigène ou italienne. Cette influence des Grecs était tellement subie, que Brunon fait venir des peintres grecs à Cologne; le même fait se reproduit à Limoges; à Bourges le Christ bénit à la grecque; de même à Lyon dans le vitrail central, de facture grecque, selon M. Thibaut; c'est que Lyon faisait partie de l'empire, et par là même était directement sous l'influence du courant grec, l'empire communiquant à Bysance par les provinces danubiennes. Lyon était donc la ville des conciles par sa qualité de ville impériale, et saint Louis, dans ses fréquents voyages, évitait de passer dans ses murs et prenait constamment le chemin de Clermont. En admettant même plusieurs écoles, comme le pense aussi M. Canat, M. Thévenot voudrait que l'on s'attachât d'abord à constater le double courant grec et latin, à en caractériser les différences, à en cataloguer les peintures sous l'une ou l'autre de ces rubriques, sans se dissimuler que cette analyse lui semble souvent difficile. Ainsi, au Puy, des peintures du XIVe. siècle ont un air de famille tout bysantin, et ne sont pourtant point de cette école. A la sacristie de la cathédrale

de Clermont la peinture nouvellement découverte est bien française, mais d'un français élève des Grecs. Un vitrail du cabinet de M. Thévenot, reproduit identiquement les peintures du Ménologe de Constantin Porphyrogénète ; il n'est pas besoin de dire qu'il lui est de beaucoup postérieur. A St.-Serneuf-Billom, dans la crypte, on voit des bordures peintes à la façon des Grecs, exquises de modelé et d'ajustement, ressemblant de tout point aux peintures de Sicile. M. Thévenot reconnaît cependant que la différence des tons caractérise le plus souvent les peintures françaises ; celles-ci sont claires et lumineuses, comme le remarque M. Lassus dans une découverte qu'il vient de faire à la Ste.-Chapelle inférieure, comme on le voit dans les peintures de St.-Savin, et dans celles de Louan-Vic, en Bas-Berry, qu'a signalées au Congrès M. l'abbé Charon. Ces tons clairs particuliers à la peinture française, sont remarquables dans l'École Bourguignonne, dont M. Mallay se plaît du reste à constater l'influence sur le Bourbonnais; à *Iseure*, à *Domerat* et à *Passerat* ils sont sensibles.

M. Canat fait remarquer que les tons bruns sont plus particuliers à l'Auvergne, tandis que les tons clairs caractérisent constamment les peintures bourguignonnes. Les Grecs procèdent du noir au blanc, en illuminant leurs figures, selon les prescriptions du manuel d'iconographie grecque : les latins au contraire procèdent du blanc au noir en ombrant à mesure sur une demi-teinte préalable, comme le veut le moine Théophile. En ce sens, M. Canat reconnaîtrait avec M. Thévenot une origine grecque aux peintures de l'Auvergne. La peinture bourguignonne, au contraire, est d'origine toute clunisoise ; le grand Christ avec le tétramorphe qui remplissait la grande voûte absidale de Cluny a été le générateur de toutes les représentations semblables qui ornaient les petites églises de la Bourgogne. M. Canat poursuit son argumentation

vigoureuse, et, sans nier l'influence bysantine dans quelques localités, il fait remarquer avec M. de Surigny que souvent, dans ces mêmes localités, cette influence est bien atténuée. Ainsi dans la crypte de Tournus, un Christ qui bénit à la grecque, en formant avec ses doigts le monogramme, présente du reste tous les caractères d'une œuvre éminemment indigène. M. Canat s'élève d'ailleurs contre cette marche géographique, contre ce courant grec qui se serait fait sentir principalement dans les pays soumis à l'empire où sous son influence immédiate. Dans ce système, Clermont, ville bien aimée de saint Louis, ne devrait point nous présenter, ainsi que le pays environnant, d'autre influence que celle de l'occident, et c'est précisément le contraire qui arrive, tandis que Lyon, à l'exception du vitrail cité plus haut, en admettant qu'il soit purement grec, devrait nous présenter des preuves multipliées de ce courant grec, preuves qui sont encore à donner jusqu'à présent.

On comprend le vif intérêt qui a dû s'attacher à une discussion aussi importante ; la Société française, captivée constamment par les documents qui surgissaient du fond du sujet et par la science de MM. Thévenot, Mallay, Canat et Thibaut, a voulu que les études des archéologues fussent particulièrement attirées sur ce terrain. Bien loin de conclure et de clore un débat à peine ouvert, elle appelle l'attention de la science sur ce problême : « Y a-t-il eu une influence « marquée de l'art bysantin en raison des relations politiques « ou religieuses avec les grecs ; cette influence se fait-elle sentir « dans les pays limitrophes comme le Lyonnais, et dans les pays « germaniques plus particulièrement exposés à ce courant. « L'Auvergne est-elle plus soumise que toute autre à ce « courant, auquel paraît avoir échappé la Bourgogne ? La « prédominance de la peinture sur la sculpture dans les « églises romanes est-elle due à une influence de cette na-

« ture, ou simplement à la différence des surfaces à couvrir, « qui sont beaucoup plus grandes dans l'art roman que dans la période ogivale? » Tel est le vaste cadre que la Société française propose à remplir à tous les savants, et qui ne pourra l'être que par un examen attentif et des classifications hors de contestation.

M. Desbouis, bibliothécaire, signale la description des peintures de l'église des Jacobins dans l'*Histoire des cardinaux français* par Fr. Duchêne, ouvrage peu consulté, quoique connu, et qui cependant, par les nombreux détails de ses narrations, peut mettre sur la voie de bien des découvertes. Le volume des pièces justificatives contient, au titre des testaments, des détails curieux pour les dates et la provenance des objets.

La discussion est ouverte ensuite sur la peinture sur verre. Les deux éminents artistes, qui honorent la ville de Clermont, MM. Thibaut et Thévenot, sont invités à donner quelques éclaircissements; ces MM. pensent que tout ce qui a été dit de la peinture en général peut s'appliquer à la peinture sur verre, et jugent inutile d'employer le temps de la Société à des détails techniques suffisamment connus. M. l'abbé Charon reprenant la discussion sur les convenances iconographiques dans les vitraux, et faisant remarquer qu'une grande quantité d'églises des XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, ayant trois fenêtres à l'abside, ces trois fenêtres auraient, selon la symbolique, une signification trinitaire; ne serait-il pas convenable alors d'y placer des sujets ayant rapport à la Trinité, ou tout au moins, comme le fait remarquer M. Thibaut, des sujets semblables à ceux qui, du XIIe. au XIVe. siècle, ornaient cette partie de l'édifice, le Christ, la Vierge et le précurseur. Mais le clergé exige le saint de la paroisse flanqué de deux autres saints plus ou moins importants; ce serait pour se faire une autorité contre ces exigences que M. l'abbé

Charon désirerait l'appui de la Société. M. Thévenot fait remarquer que ce ne sont pas les peintres et la science ou même un curé isolé, qui doivent décider dans cette question, mais bien l'Eglise. A chaque époque de la religion, les dévotions particulières à satisfaire, les habitudes des populations chrétiennes doivent être prises en considération; elles l'ont été à toutes les époques. A Bourges, un vitrail du XIIIe. siècle a été remplacé à l'abside par un vitrail de la Vierge à l'époque où l'extension du culte de la Vierge motiva la place des chapelles qui lui étaient dédiées au chevet des églises. L'évêque Balsamo, au XIVe. siècle, disait aux Grecs schismatiques que les enfants d'occident en savaient plus que leurs prêtres; nos chrétiens du XIXe. siècle seraient comme les prêtres grecs; ils ne comprendraient pas, eux, la signification des vitraux symboliques que propose M. l'abbé Charon. La discussion est ajournée. — La séance de l'Institut des provinces est indiquée pour 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Bally.

Le Secrétaire,

A. DE SURIGNY.

Séance du 27 *juin* 1850.

Présidence de M. CANAT.

M. Marcel Canat préside la réunion.

Sont présents au bureau MM. de Caumont, Bouillet, Emile Thibaud, l'abbé Croizet, l'abbé Le Petit, de Surigny et G. Desbouis.

Sont assistants MM. Thévenot, de Tissandier, Du Ranquet

de Chaslus, Degeorges, Edouard de Chalaniat, Mallay, Mancel, Chauvet, de Pontgibaud, de Montlaur, de Laizer, Tixier, Magnin, de Varennes.

La parole est à M. de Surigny, pour la lecture du procès-verbal de la précédente séance. Cette lecture terminée, M. Emile Thibaud demande que son opinion sur les vitraux de l'abside de St.-Jean, à Lyon, soit mentionnée. Ces vitraux auraient, selon lui, le caractère grec bien prononcé. De plus, les vitraux que l'on voit à l'abside de l'église cathédrale de Clermont auraient, en certaines parties, une analogie frappante avec ceux dont il vient d'être parlé. Le sujet symbolique des aigles serait le même dans les deux édifices. M. Thévenot dit que la discussion de la veille, relative à la peinture sur verre, ne lui ayant pas semblé contenir des *assertions tranchées et absolues*, il n'a pas cru devoir combattre ce qui lui paraissait douteux, et s'étendre sur ce qui méritait un examen plus approfondi. Le procès-verbal est adopté.

M. le président propose de reprendre la question du programme relative à la peinture sur verre. Cette discussion recommence au point où elle avait été laissée précédemment, c'est-à-dire *à l'utilité et aux limites possibles d'une direction que l'archéologie tracerait aux peintres-verriers*. Le sentiment de M. Thévenot sur cette question est qu'il sera difficile d'établir des règles à suivre, parce que les artistes tenant compte du style monumental dans lequel ils doivent encadrer leurs peintures, il importe pour le progrès de l'art qu'une certaine latitude soit laissée au talent de chacun, à l'individualité. M. de Tissandier se déclare partisan du progrès dans l'art, mais seulement dans le cas où ce progrès ne peut nuire à l'utilité et à l'effet général des monuments.

Revenant à l'architecture, M. de Caumont adresse quelques questions relatives à l'état actuel des études sur certains détails d'architecture religieuse, civile et militaire en Auvergne et dans le centre de la France.

1°. *Existe-t-il en Auvergne et dans les provinces voisines des granges dîmières?*

MM. Thibaud, Mallay, Thévenot, de Tissandier et Bouillet parlent de granges et de celliers dignes d'être examinés. On en trouve à Nadailhat, à la Chartreuse du Port-Ste.-Marie, à Billom, à Montferrand, à St.-Allyre près Clermont, etc.

Dans la distribution des bâtiments construits pour des communautés religieuses a-t-on remarqué des salles capitulaires? Existe-t-il dans les cuisines et dans les réfectoires des dispositions particulières? Les cuisines ont-elles deux cheminées ou un plus grand nombre? Les réfectoires ont-ils une chaire pour le religieux lecteur, un siège pour l'abbé? Les colonnes et les chapiteaux sont-ils construits ou ornés de matériaux plus précieux que ceux des constructions adjacentes? Enfin quelle est l'orientation des bâtiments relativement à l'église?

M. Em. Thibaud signale l'abbaye de la Chaise-Dieu comme possédant un réfectoire pour le gras et un autre réfectoire pour le maigre. La tradition du pays veut que la distinction ait été la même dans la cuisine, qui a deux cheminées. M. Mallay parle du réfectoire de Bellaigue, dans lequel se lit une inscription pantagruélique.

Pour terminer, M. le directeur de la Société indique que la salle capitulaire est toujours à l'Est de l'église et le réfectoire toujours parallèle à l'église dans tout ce qui est connu de constructions de ce genre. S'il se rencontre en Auvergne des exceptions, il est important de les signaler.

M. de Caumont voudrait que l'on fît des études sur les cloîtres. On voit à Beauport des cloîtres échelonnés, c'est-à-dire en terrasses superposées. En Auvergne, la disposition du terrain dans certaines localités a-t-elle donné naissance à des superpositions analogues?

M. Chauvet fait part à la Société du désir qu'il a de voir étudier certaines parties de l'architecture civile, les pignons par exemple. M. le directeur lui répond que cette étude est très-avancée dans certaines provinces de la France.

Les questions à l'ordre du jour sont la recherche et la description des épis en plomb ou en fayence émaillée qui surmontent des toitures, des peintures d'ornementation et des enseignes de professions diverses. On signale la charpente et les ornements du toit de la maison située rue des Gras, à Clermont, presque en face de l'ancien poids de ville. Il existe dans la frise d'une maison de Montferrand, au milieu de la grande rue, une enseigne d'apothicaire très-significative. Les villes de Riom et de Montferrand seront visitées demain par une commission du Congrès. A propos de Montferrand, M. Thévenot donne des détails historiques et archéologiques sur cette ville tant déchue.

M. de Caumont demande si les châteaux de l'époque romane sont nombreux en Auvergne. M. Mallay répond affirmativement. Son opinion est que les donjons de l'époque romane sont toujours carrés. Cette assertion est contestée par M. du Ranquet, qui croit que le donjon cylindrique de Chaslus est cependant de construction romane. Il résulte de la discussion que les donjons des châteaux n'ont pas toujours été habités et sont souvent de simples tours d'observation. M. de Tissandier voudrait savoir si par les châteaux on pouvait établir des lignes de signaux. M. Mallay dit s'en être assuré.

Des souterrains se trouvent presque toujours dans les châteaux pour ménager des communications avec le dehors.

M. Mallay a pensé que le puits de l'abîme à Polignac était l'entrée d'un souterrain de ce genre. Le château de Polignac est de la fin du Xe. siècle. Quelques substructions, pratiquées à l'époque de la mise en usage de l'artillerie, avaient compromis la solidité de ce château.

M. Mallay demande que l'on fasse étudier les modifications que l'emploi de l'artillerie a fait apporter dans l'architecture des châteaux.

M. de Caumont offre au Congrès un exemplaire de la Statistique monumentale de l'arrondissement de Falaise qu'il vient de publier, et recommande à tous les membres de la Société de s'occuper activement de semblables travaux également utiles à la science et au pays.

La séance se termine par un rapport de MM. de Glanville, de Surigny et Canat sur le travail envoyé par M. Girardot (*L'Epigraphie du Berry*). Ce travail digne d'éloges se trouve être en dehors du programme. La commission accorde néanmoins à l'auteur une médaille de bronze à titre d'encouragement.

Le secrétaire,

DES BOUIS.

EXCURSION

DANS LES ENVIRONS DE CLERMONT-FERRAND

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

Le vendredi 28 juin 1850.

(M. le Vte. DE CUSSY, président, rapporteur.)

Comme on le sait, la Société française est dans l'usage de visiter les monuments de la région dans laquelle elle tient ses

sessions. Nous ne pouvions visiter tout ce que l'Auvergne offre de curieux, nous dûmes nous borner à une excursion d'un jour, en suivant l'itinéraire que M. Mallay, architecte, avait bien voulu nous tracer.

Vendredi 28 juin, à 4 heures du matin, on fit un rapide appel et nous partîmes.

Bientôt, après avoir salué les généreux vignobles de Chanturgue sur notre gauche, dit au revoir au noir et rabotteux Montferrand, nous nous élançâmes à travers cette Limagne, vraie *terre promise*, où la récompense la plus splendide et la plus variée attend le laboureur. Pour l'obtenir, il semble se donner bien peu de peine, si on en juge par la charrue primitive qu'il conduit négligemment de la main gauche, tandis que sa droite, armée de la longue perche à aiguillon par un bout et d'une sorte de houlette par l'autre, stimule l'ardeur, parfois un peu douteuse, de ses deux bœufs attelés par la tête et non comme en d'autres parties de la France.

Nous suivions la grande route de Paris à Clermont, belle route bordée de magnifiques noyers, dont le feuillage vert et luisant contrastait avec la teinte déjà jaunissante des céréales. Les agronomes de la compagnie venaient de nous faire remarquer le système intelligent des irrigations, quand notre attention se porta sur trois vigoureux Arvernes qui, placés côte à côte, enfonçaient en cadence leur *bident* ou bèche à deux branches plates, et soulevaient ainsi de grands blocs de ce sol d'alluvion, qu'une herse devait plus tard se charger de diviser. Cette bèche a un fer d'environ 0^m. 40^c. de long et garni dans sa partie supérieure de deux rebords de 1 centimètre de large chacun destinés à ménager la chaussure en bois des travailleurs. C'est depuis très-peu d'années seulement, si j'ai bien compris, que l'on a remplacé la bèche ordinaire et à fer plein, par ce nouvel instrument qui présente des avantages évidents.

De tous côtés s'offrent des vergers garnis d'abres fruitiers, entr'autres, de ces abricotiers à fruit blanc, base de ces excellentes conserves, dont la renommée va au bout du monde.

L'herbe tombe de toutes parts sous la faulx et s'amasse pour la mauvaise saison : on ne se donne pas la peine de la mettre en bottes; elle est rentrée en masse.

Sur notre gauche se prolonge une chaîne de collines verdoyantes et garnies de riches vignobles; sur le sommet d'un de ses mamelons nous découvrons une fort belle tour carrée et d'autres constructions d'assez grand effet : C'est *Chateaugay*, élevé à la fin du XVe. siècle ou au début du XVIe., par le chancelier de Giac : or, j'ai lu quelque part que le seigneur de ce manoir féodal était obligé de porter au premier jour de l'an un verre d'eau à son suzerain de Tournoëlle, dont la belle ruine apparaît bientôt en avant de nous. Vous savez, Messieurs, que ce dernier château joua un rôle remarquable dans le XIIIe. et le XVIe. siècle, et soutint deux sièges qui ont pris rang dans l'histoire. C'est à ses pieds que se trouvent les célèbres carrières de Volvic, produit du puy de la Nugère, et qui, vers le milieu du siècle dernier, amena si étrangement l'étude des volcans de l'Auvergne.

A 6 heures et quelques minutes, après avoir admiré plus d'une fois de merveilleux points de vue, nous atteignîmes Riom.

Nous devions le visiter plus tard; aussi suivant à gauche un beau boulevard ombragé par des ormes pleins de sève, puis un faubourg dont le pavé laissait fort à désirer, nous arrivions bientôt à Mauzat ou Mauzac, village qui touche en quelque sorte à la ville parlementaire. C'était notre première station.

La caravane mit pied à terre devant le portail nord de la célèbre abbaye de Bénédictins, et tous les yeux, aidés de toutes les lunettes, furent aussitôt braqués sur une inscription

tracée en creux autour de l'archivolte extérieure et en plein-cintre. Ce n'était pas petite besogne que de la déchiffrer, en vérité. Après une assez longue discussion, dans laquelle plus d'une variante se fit jour et amena des réclamations en faveur des allures et besoins du vers léonin, la majorité adopta :

> Ingrediens templum refer ad sublimia vultum.
> *Intraturi valvam* venite ad solemnia Xristi.

Il y a transposition évidente entre les deux premiers mots du second vers. Mais quand et comment cela a-t-il eu lieu; c'est ce que personne ne sait.

Cette lecture achevée tant bien que mal, et sans nous arrêter devant une autre inscription toute moderne qui se lit sur le tympan et qui établit que l'église a été placée, en 1802, du consentement du pape Pie VII, sous le vocable de saint Pierre et de saint Etienne, nous pénétrons sous le porche et saluons un Christ en croix, revêtu d'un jupon, les deux pieds sur la même ligne mais non croisés, le tout d'un style fort archaïque. Il est au-dessous d'une archivolte garnie de billettes et également à plein-cintre, dont les extrémités reposent sur deux colonnes à chapiteau roman orné de feuillage.

Entrés enfin, le premier aspect nous donne un édifice d'une ordonnance assez simple, partie romano-byzantine, partie du XVe. siècle. Ce coup-d'œil d'ensemble satisfait, vous allâtes tous vous grouper autour de deux chapiteaux historiés posés à terre près de la porte occidentale, et conquête toute récente de notre laborieux guide qui les a trouvés dans la crypte en la déblayant. Il n'y eut qu'une voix sur l'admirable fini des sculptures; expression, agencement des draperies, tout en est ravissant.

Un édicule, surmonté d'un clocher, présente deux arca-

tures sous lesquelles sont suspendues deux lampes. A côté et à l'un des angles du chapiteau, se voit un soldat debout, portant cotte de mailles et casque pointu à nasal : il dort; sa tête barbue est appuyée sur sa main droite : deux de ses compagnons, armés de même et rappelant parfaitement, jusque dans leur bouclier oblong, les combattants de la tapisserie de Bayeux, paraissent également dormir : puis, viennent trois femmes richement drapées, portant chacune un vase en forme d'ampullaire; elles se dirigent vers un ange assis : celui-ci fait de sa main gauche un geste qui évidémment signifie : *Surrexit*, tandis que la droite, passée sous le bras gauche, a son index étendu vers l'édicule qui est le sépulcre, et complète les paroles de l'Ecriture : *non est hic.* Tout cela est traité avec un grand bonheur sous tous les rapports possibles, je le répète. Tous ces détails offrent des traces de peinture.

Après avoir payé à ces beaux débris le tribut d'admiration qui leur est dû, nous avons reconnu une nef principale et deux collatéraux; ceux-ci seuls ont des fenêtres. Les arcades en plein-cintre et d'inégale largeur rentrent un peu en forme de fer à cheval et reposent sur des piliers alternativement ronds et carrés. Sur leurs flancs et en arrière vers les collatéraux, se voient des colonnes engagées d'un tiers environ : leurs chapiteaux ont fixé votre attention d'une manière toute particulière et j'en parlerai bientôt; mais il me faut avant consigner ici qu'une assez vive discussion s'est établie sur la date précise à donner à cette partie de l'église abbatiale : suivant les uns, elle appartient au XIIe. siècle, selon d'autres, à la dernière moitié du siècle précédent. Quant à notre guide, il est pour la fin du Xe. siècle; en un mot, c'est la continuation de la controverse de Clermont.

Sur le troisième pilier de droite, en partant de l'Occident, une inscription gravée en caractères du XIIIe. siècle est

ainsi conçue : *Begot de Lastic miles fundator*, beau titre nobiliaire pour ses descendants qui existent, à ce qu'il paraît, encore dans les environs.

Je reviens aux chapiteaux : ils sont ou ornés de feuillages et rinceaux, ou historiés. On y voit des aigles aux ailes étendues. Ici, deux griffons ailés sont prêts à boire dans une coupe placée entr'eux ; c'est un sujet que, par parenthèse, nous avons trouvé dans plusieurs édifices religieux du Puy-de-Dôme ; là, des personnages imberbes, sans autres vêtements qu'un court manteau jeté sur les épaules, sont montés sur des boucs qui tiennent une couronne. Plus loin, des espèces de lions ailés, la tête retournée en arrière, semblent regarder leur queue qui s'épanouit en une sorte de fleuron.

Un homme à genoux et au long vêtement retenu par une ceinture, portant des bracelets au poignet, une calotte plissée sur la tête (peut-être seulement ses cheveux mal rendus), saisit une grappe qu'il attire vers sa bouche. Jonas est précipité du haut du navire dans la gueule béante de la baleine : sur la face opposée du chapiteau, il sort de ce sépulcre vivant, près d'une ville qui ne peut être que Ninive. Or, vous savez, Messieurs, combien souvent cette légende se retrouve sur les premiers monuments du christianisme, aux catacombes et ailleurs. C'est que le prophète de la loi ancienne était resté aussi trois jours enseveli, comme le divin propagateur de la loi nouvelle. Tantôt, ce sont des centaures cueillant des pommes de pin ; des singes en regard de jeunes éphèbes et portant, comme ces derniers, des vases à leurs lèvres. Tantôt, au milieu d'une touffe d'élégant feuillage, vous découvrez une petite tête de femme d'une grâce et d'un galbe parfaits.

Un personnage à couronne radiée et portant sur son épaule gauche une branche feuillue équite sur un bouc. Une autre figure assise tient un singe en laisse.

Un quatrième, à califourchon sur une carpe, a, pour pen-

dant, une figure qui tient renversé sous elle un animal ressemblant à un lièvre.

Je n'en finirais pas, si je voulais de nouveau faire défiler devant vous cette série de sculptures aussi curieuses que bien traitées, et répandues sur cinquante-deux chapiteaux. Je terminerai par celui d'une colonne engagée dans la muraille moderne du chœur, élevé de trois marches : c'est saint Pierre-ès-liens délivré par l'Ange ; or il s'agit d'un des deux patrons de notre église.

Au collatéral sud sont accolées trois jolies chapelles du XVe., avec nervures prismatiques, clefs de voûte sculptées, clochetons, écussons, etc. Dans l'une d'elles, au-dessus d'une charmante petite porte de placard, on lit cette inscription, qui accompagne l'écu armorié du fondateur :

L'AN MCCCCXX FIST FE
CESTE CHAPELLE DO GUILLE
FOCAUD SECRETAIN A LONBUR
DE SAINT SABASTIEN.

Nous constatons ensuite que l'abside ronde présente trois croisées ogivales surmontées de trois oculus et garnies de verrières peintes d'un grand éclat, le tout œuvre du XVe. siècle.

Les stalles aussi attirent quelques regards; mais on remarque surtout, à la droite du chœur, en se dirigeant vers la sacristie, un Christ en croix d'un aspect bien plus archaïque même que celui du portail nord; il a non seulement un long jupon, mais encore une sorte de calotte sur les cheveux, et la couronne n'est pas visible.

Nous voici enfin en présence de la belle châsse, si bien décrite et rendue par M. Mallay (1), et c'est à cette œuvre

(1) *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du Puy-de-*

consciencieuse que je prends la liberté de vous renvoyer. Toutefois, pour vous remettre dès à présent en mémoire ce qui vous a si vivement intéressés, j'emprunte un peu du texte de notre savant guide :

« Ce reliquaire en forme de sarcophage, dont la longueur « est de 0^m. 82, la largeur de 0^m. 35, et la hauteur de 0^m. « 40, contient 14 panneaux émaillés sur cuivre ; les fonds « sont bleus, les rosaces nuancées de jaune, vert et blanc ; les « bordures émaillées de rouge ; les ornements et les figures « sont dorés. Les six panneaux publiés n'ont pas de relief, « les sujets sont indiqués par des traits fortement pro- « noncés. »

C'est l'abbé Pierre III (1168-1195), ou l'abbé Pierre IV, mort en 1224, qui, selon toute probabilité, je pourrais dire avec certitude, a consacré ce magnifique monument, dont le travail est de Limoges, aux pieux fondateurs de l'abbaye de Mauzat, saint Calmin, sénateur romain, et sainte Namadie, son épouse. Le reconnaissant donateur est lui-même représenté dans le premier panneau entre diacre et sous-diacre tous trois nimbés, célébrant le saint sacrifice devant un autel garni de deux flambeaux et faisant face au peuple ; au-dessus on lit :

PETRVS ABBAS MAVZIACVS FECIT CAPSAM PRECIO

Plus bas, à droite et à gauche de sa tête, pour établir plus positivement encore son identité, il y a

PETRVS ABBAS M

Le diacre et le sous-diacre imberbes, différant de l'abbé en

Dôme, Moulins, 1840 ; V. aussi *Les arts au moyen âge* de Du Sommerard.

ce détail, portent, l'un, un livre ouvert devant la poitrine, avec ces mots :

DE	CA
VS	RI
I	A
S	N

sans doute pour *Deus est caritas*, ce sublime résumé de notre sainte croyance; l'autre, porte aussi un livre plus petit et sans inscription : il tient une croix grecque au bout d'un long bâton.

L'autel, carré long et élevé sur un soubassement, a le devant garni de draperies.

Les cinq autres panneaux, qui font partie de la publication de M. Mallay, offrent les sujets suivants :

Sur le n°. 2, la mort de la pieuse fondatrice. A demi enveloppée dans un vaste linceuil, dont les extrémités sont tenues par deux personnages nimbés à longues robes et les genoux un peu fléchis, assistée par un évêque crossé, mais non mitré, qui la bénit : la sainte, la tête également nimbée, les mains croisées sur la poitrine et couverte de riches vêtements, est couchée sur une estrade. Son âme, sous la forme ordinaire, mais ici splendidement vêtue et les bras étendus, est enlevée sur une draperie par deux anges : celui de droite l'encense en même temps, tandis qu'un troisième ange portant un flambeau semble éclairer la scène. Dans un des angles, la main du Tout-Puissant sort des nuages pour introduire la sainte dans l'éternelle béatitude.

Immédiatement au-dessus de sainte Namadie est écrit :

BEATA NAMADIA SEPELITVR IC.

et plus bas :

HIC IN MONASTERIO MAVSIACO : AB ANGEL. DVCITVR.

Dans le tableau suivant, n°. 3, saint Calmin portant une

longue barbe est couché également sur une estrade, les mains aussi croisées sur la poitrine et avec les deux personnages placés à la tête et aux pieds. Béni par l'évêque, crossé et mitré cette fois, il vient de rendre l'âme; celle-ci est représentée par la figurine que j'ai déjà signalée, mais nue et sans sexe, comme il est d'usage; ses bras sont étendus, et deux anges la portent au ciel dans une sorte de médaillon : la main qui apparaît dans les nuages pour la recevoir est crucifère.

SEPELITUR : CALMINIVS CONFESOR XPI INMO.

dit l'inscription du bas, tandis qu'on lit au-dessus :

HIC ANIMA AB ANGEL. PORTATVR.

Enfin, nous voyons sur les trois autres panneaux de cette face l'état plus ou moins avancé de la construction des trois abbayes attribuées aux mêmes fondateurs. Celle dont nous nous occupons, est placée sous le vocable de l'apôtre saint Pierre et de saint Caprasius, martyr.

Sur le septième, qui forme une des extrémités ou petit côté de la châsse, la Vierge en bas-relief ou demi-ronde-bosse, portant un voile et un bandeau orné de pierres précieuses, tient le divin enfant ayant le livre de vie dans la main gauche, tandis qu'il bénit de la droite. Une gloire ovale, nommée par quelques-uns *vesica piscis*, les enveloppe et est placée sous une espèce de portique. Le fond couleur d'azur est semé de rosaces et de fleurons blancs, puis au centre et partagé par le corps de la Vierge est le mot :

MARIA.

Sur le huitième panneau, du petit côté opposé au précédent, est également en demi-relief saint Austremoine en habits pontificaux. L'inscription est :

SANCTVS STREMONIVS.

L'autre grande face du reliquaire est occupée par des personnages aussi en demi-ronde-bosse, ayant au centre le Christ dans la gloire ovale. Il est entouré des quatre symboles évangéliques, porte le livre et bénit. Ses yeux saillants sont en pierres fines.

Les douze apôtres, ayant leurs noms écrits à côté d'eux, se groupent par trois à droite et à gauche de leur maître.

On voit enfin plus haut un très-riche crucifix, dont les pieds sont fort croisés l'un sur l'autre. Au-dessous se trouvent deux anges dans l'acte d'adoration. A la droite du Sauveur est sa mère, *Maria;* à sa gauche, son disciple chéri, *Hioannes.*

En 1839, nous dit M. le curé, on ouvrit avec solennité la belle châsse, et on y trouva quatre sacs, dont trois en peau de mouton, renfermant les ossements de saint Calmin et ceux de sainte Namadie. Le quatrième, en toile, contenait une tête entière et les débris d'une autre.

Après vous avoir rappelé, Messieurs, ce qui concerne cet admirable monument romano-byzantin, je ne peux m'empêcher de regretter vivement, malgré toute mon affection pour notre bon et érudit collègue, le commandant Thévenot qui en est l'heureux possesseur, que le trésor de Mauzat ne possède plus sa belle croix processionnelle aussi byzantine, et certainement une des plus riches qui se puissent voir; sa hauteur est de 0m. 84; la longueur de la traverse 0m. 58 et sa largeur 68 millimètres. C'est un merveilleux bijou que la plupart d'entre vous ont sans doute admiré. Le Christ, les deux pieds assez éloignés et non croisés, est barbu; il porte une couronne ornée de croix et de pierres précieuses. A sa ceinture est un long jupon descendant jusqu'au-dessous des genoux et magnifiquement bordé. A la droite de son fils est la mère de douleur; à la gauche, saint Jean; au-dessus, un ange; plus haut encore, un personnage aux deux tiers de son développement; enfin au-dessous du crucifix, dans un médaillon poly-

lobé, le Sauveur, également barbu et couronné avec nimbe crucifère, assis sur l'arc-en-ciel, tient le livre et bénit.

Vous me pardonnerez, j'espère, Messieurs, cette digression, quoique je vous aie ainsi violemment arraché à la sacristie de Mauzat, où vous avez encore trouvé plusieurs autres châsses, mais en bois peint; elles sont assez remarquables, et une d'elles est couverte de fleurs de lys et indique qu'elle est venue de l'abbaye de Cluny.

Nous sortons enfin de cette intéressante église pour en visiter la crypte nouvellement déblayée, ainsi que nous l'avons déjà dit. Là servaient en quelque sorte de piliers les magnifiques chapiteaux du début de notre visite, et ils provenaient, sans nul doute, de la partie de l'église refaite dans le XVe. siècle.

La crypte, qui se trouve sous l'abside actuelle, a une fenêtre en lancette, en avant d'un petit autel, et on y rencontre également plusieurs colonnes de hauteur et proportions différentes, ayant des chapiteaux romans à sculptures appartenant au règne végétal.

A l'extérieur, on voit contre la construction récente comparativement, quelques ornements tels que billettes autour d'archivoltes en plein-cintre, évidemment restes d'époque antérieure.

Passant ensuite dans le jardin, qui autrefois était le cloître, aujourd'hui détruit et s'étendant contre le flanc sud de l'église, on trouve d'abord une jolie porte du XVIe. siècle chargée des armoiries des Duprat, dont trois ont été abbés de Mauzat; Claude, en1516; Thomas, évêque de Clermont, en 1517, et Guillaume, en 1529.

Plus loin, sous une archivolte en plein-cintre, est un bas-relief merveilleusement conservé et très-curieux. Au centre, la Vierge couronnée et richement vêtue, les cheveux longs et flottants, est assise tenant sur ses genoux le divin enfant habillé, la tête avec le nimbe crucifère; il tient le livre et bénit

à la manière latine. A sa droite, est saint Pierre reconnaissable à ses attributs ordinaires. Derrière lui apparaît un personnage barbu et nimbé, ayant un livre dans la main gauche; il est revêtu d'une chasuble avec manipule et la tête un peu tournée vers la mère de Dieu; il lui indique de la droite un moine prosterné, les mains jointes; sur le second plan, et près de la tête du suppliant, se découvre un saint barbu et nimbé qui tient une pomme de pin. En se reportant au côté gauche de la Vierge, on voit successivement: une figure imberbe et nimbée, aux vêtements fort amples et retenus par une ceinture; elle tient un livre des deux mains; deux abbés barbus, nimbés, un livre dans la main gauche, la crosse dans la droite; enfin, un quatrième personnage, également nimbé, a une croix à long manche au lieu d'une crosse. Le visage de la Vierge est plus noir que les autres et comme s'il avait été peint de cette couleur. La taille de ces divers reliefs va en décroissant, suivant les dispositions triangulaires du tympan, et le style est essentiellement byzantin. Le sujet de ce travail vous a fort préoccupés, sans qu'il y ait eu une solution nette et satisfaisante pour tous les personnages.

J'ai encore à vous rappeler deux autres portes de la renaissance ayant l'écusson des Duprat surmonté de la crosse et de la mitre et tenu par deux anges. On y lit le millésime de 1542 et 43 : leurs chambranles sont ornés de jolies arabesques.

Avant de dire un dernier adieu à cette première et si intéressante station, dont, à coup sûr, l'apparence extérieure ne fait guère soupçonner les trésors qu'elle renferme, il me faut vous parler du porche occidental, aujourd'hui muré, et qui présente à l'intérieur une porte de bon goût appartenant au XIVe. siècle. C'est une construction à grand appareil, dont l'axe n'est évidemment pas le même que celui de l'église actuelle. On y voit trois arcades en plein-cintre, et c'est la base de la tour carrée, terminée dans sa partie supérieure par un

clocher fort bas du XVe., selon toute apparence, et ayant deux arcades ogivales sur chaque pan. Cette tour se détache de toute son épaisseur sur le mur de face.

Enfin, Messieurs, grâces au secours de notre excellent cicérone, je puis vous dire quelque chose sur l'histoire du prieuré de Bénédictins de Mauzat, qui avait été abbaye royale, ayant sous sa dépendance féodale ou ecclésiastique 38 églises, 13 chapelles et les terres ou châteaux de 14 seigneurs.

Saint Calmin et sainte Namadie fondèrent, selon toute probabilité, l'abbaye de Mauzat sous l'épiscopat de saint Bonnet, dix-neuvième évêque d'Auvergne. Ravagée par les Sarrasins dans le VIIIe. siècle, lors de leur terrible invasion, Pepin-le-Bref en fit restaurer l'église qui fut consacrée par Adebert, vingt-sixième évêque, et, en 764, on y apporta en grande pompe et en présence du prince mentionné ci-dessus, les restes de saint Austremoine.

Nouvelle destruction plus ou moins complète par les Normands dans le IXe., et recours aux libéralités d'un autre Pepin, le fils du *Débonnaire*. Dans le Xe., il fallut, grâces encore aux ravageurs du Nord, une nouvelle restauration. En 1095, Philippe Ier. étant venu à Mauzat fut si mécontent des moines, qu'il confirma la donation faite de cette abbaye à celle de Cluny.

L'autre partie peut être attribuée à l'église relevée par un des deux Pepins, ainsi que le veut la tradition.

Rien de plus facile que de regagner Riom située à un kilomètre seulement, et où s'apprêtait un excellent déjeûner, que notre course matinale devait rendre des plus agréables. C'était un nouveau titre de M. Mallay à toute notre gratitude.

Nous sommes gens trop sérieux, pour que je vous rappelle les joyeux et peut-être peu archéologiques propos entre la côtelette et le savoureux St.-Nectaire, arrosés de *Chanturgue*

et de *Corant*, ce roi des vins blancs de la Limagne. Passons donc outre, et parcourons la ville.

Déjà vous aviez reconnu une partie des frais et larges boulevards qui ont remplacé les anciennes fortifications. Vous avez depuis compté ses nombreuses fontaines, admiré sa situation si pleine de charmes, sur sa colline tant richement encadrée; ses rues larges et bien aérées.

Notre première visite était due à St.-Amable. Constatons avant tout, que sa façade à deux ordres d'architecture superposés, œuvre de mauvais goût de 1747, comme l'indique une inscription, vous a aussi peu satisfaits que la ridicule flèche tronquée du clocher, triste conception de nos jours. L'intérieur, au contraire, a bientôt réclamé toute notre attention par les caractères variés qui le distinguent. En effet, il ne s'agissait plus ici du romano-byzantin de *Notre-Dame-du-Port*, mais d'un monument de transition. D'abord, trois nefs qui vous ont semblé appartenir, si je ne me trompe, à la fin du XIe. Ces nefs sont séparées par des arcatures ogivales reposant sur des piliers carrés, ayant, comme à Mauzat et autres monuments d'une époque fort reculée de ce pays, des colonnes engagées sur leurs flancs et vers les collatéraux, la face vers la nef principale restant nue; les chapiteaux de ces colonnes sont ornés d'un feuillage qui a très-peu de relief et est d'un faire primitif. Au-dessus de cette première ordonnance, on voit une galerie ou triforium avec arcatures géminées en *plein-cintre* et qui sont séparées par des colonnettes ayant le même style que celles du bas, et vous avez tous paru frappés de cet exemple encore nouveau pour plusieurs d'entre nous, au moins en ce qui concerne l'Auvergne. La voûte, qui semble être de la même époque, est ogivale et en berceau, ainsi que celle du transept sud.

Au point d'intersection se trouvent quatre piliers triangulaires au lieu de colonnes. Ils supportent le clocher et offrent

une voûte surbaissée qui ne doit pas remonter au-delà d'un ou deux siècles. La base de la tour est décorée d'une arcature cintrée et d'archivoltes avec billettes, le tout d'un bon effet. Le transept nord n'a rien qui mérite que l'on s'en occupe; il présente, comme son correspondant, une rosace assez bien étudiée. Mais dans le transept sud, à l'extérieur, ainsi que nous l'avons vu en passant, il y a une porte par laquelle on n'a plus accès dans l'église et qui est du plus joli style. Son arcature cintrée et ses archivoltes garnies de billettes, etc., ont conservé leurs colonnettes qui ont des chapiteaux on ne peut mieux compris. Un disgracieux pilier, malgré ses arabesques, et placé là, on ne sait quand, partage cette baie en deux parties. Notre collègue, M. Fléchet, nous a fait remarquer des traces évidentes de peinture et de dorure sur les détails de cette belle porte.

Mais rentrons encore dans St.-Amable.

J'ai oublié de dire que les voûtes des galeries supérieures des collatéraux sont en quart de cercle, et celles du bas, d'arêtes avec arcs-doubleaux très-épais et en ogive.

Nous voici arrivés au chœur, auquel on accède par cinq marches, et qui porte tous les caractères du XIIIe. siècle, première moitié; car on y retrouve encore, dans les tailloirs, les bases avec feuilles relevées aux angles; dans les nervures et autres détails, les souvenirs du style roman.

Ce chœur se compose: 1°. du prolongement de la nef principale; 2°. de celui des nefs collatérales formant déambulatorium. Entre ces deux éléments règne une série de colonnettes en faisceaux surmontés d'arçs très-aigus. Plus haut se trouve une galerie avec ogives trilobées; au-dessus encore de chaque travée sont des croisées géminées en plein-cintre, hormis dans la partie semi-circulaire du chevet où elles sont ogivales; à l'extérieur toutes sont *insérées* et en ogive. Une rose ou oculus terminal domine cette décoration.

Toutes les voûtes de cette fraction de l'édifice ont de fortes nervures arrondies, et les arcades sont inégales en largeur, ce qui, de certains points, produit un effet assez bizarre. Il en est de même du milieu des transepts, qui est roman, quand les regards s'y portent du haut du monument.

L'église se termine par trois absides.

Les boiseries du chœur sont bien sculptées et représentent des traits de la légende de saint Amable. Ici, il préserve de la morsure des serpents; là, il guérit ceux qui en ont été les victimes.

Les verrières modernes sont dues au beau talent du commandant Thévenot, et représentent saint Amable, saint Gervais et saint Protais, ainsi que les douze apôtres.

Le maître-autel est placé sous la tour centrale. La cuve baptismale octogone et montée sur un pied sculpté a de la grâce et est dans le style du XVe. siècle. Enfin, dans une des chapelles de l'abside, dédiée au saint patron, je crois, on voit un grand nombre d'ex-votos en cire : petits enfants, bras, genoux, voir même des gallinacées et une chèvre.

Nous devisions sur ce qui venait de nous préoccuper à si bon droit, quand notre guide fit faire halte à la colonne pour nous signaler, au coin des rues de *l'Horloge* et de *St.-Amable*, une maison de la *renaissance* fort digne de remarque. Elle est près de la tour de l'horloge de la ville, construction gracieuse du XVIe. siècle, ayant au-dessus du cadran horaire un écusson supporté par deux anges. On y voit aussi une salamandre, des fleurs de lys effacées. A droite un escalier en hélice et à jour, présente des croisées fort ornées. Dans une autre maison contiguë, appartenant à M. Arnoul en ce moment, on trouve une charmante galerie, des écussons armoriés de la plus belle exécution et tout-à-fait intacts, enfin deux ouvertures en médaillon ornées de guirlandes et de petits génies sculptés on ne peut mieux.

Au n°. 14, même rue et presqu'en face, une porte bien travaillée donne accès à une petite cour, qui est un véritable musée d'artiste. Au fond, à gauche, se rencontre un escalier à jour qui mène à une galerie décorée d'une Annonciation d'un ciseau très-délicat et pleine de naïveté. Plus loin, un homme verse dans un vase l'eau d'une riche aiguière : c'est la *Tempérance.*

La *Prudence*, sa voisine, porte un miroir.

La *Justice* a casque et cuirasse, et tient d'une main un glaive, de l'autre ses balances.

Une autre matrone, également casquée, a dans ses bras une tour crénelée dans laquelle pénètre un dragon : c'est la *Force.*

On y trouve aussi des monogrammes et des écussons armoriés.

Sur le mur opposé à la galerie, une femme au sein gauche découvert a dans sa coiffure deux serpents, dont les queues viennent s'enlacer sous son menton : c'est d'une grâce parfaite. En pendant est un empereur romain.

Juste en face de l'entrée se voit une réminiscence de l'hôtel de Jacques Cœur. Deux têtes, une d'homme barbue et coiffée d'un chaperon, et une de femme portant le bavolet du XVIe. siècle, s'avancent fortement hors de l'encadrement de deux croisées, pour reconnaître les arrivants, et leurs mains sont sur l'appui pour attester ce mouvement.

Pardon, Messieurs, si j'ai raconté, avec un peu trop de prolixité peut-être, ce qui regarde cette œuvre de la renaissance, c'est que vous avez paru lui porter vous-mêmes un intérêt tout particulier.

Dans la rue *du Commerce*, tout en nous rendant à l'église du Marthuret, nous avons trouvé une autre maison également digne d'attention. Mais approchons vite du monument que je viens de nommer ; il appartient au XVe. siècle.

Sa fondation était indiquée par les vers suivants que l'on

voyait, avant 93, inscrits sur un ancien tableau dans le sanctuaire. Je les transcris de l'excellente Statistique monumentale du Puy-de-Dôme, de M. Boniflet (1), dont le zèle pour la science nous est connu sous tant de rapports divers.

Saint Louis, roi de France très louable
Funda premier l'église vénérable,
Et la dota de grande prééminence ;
Puis Alphonse, de France connétable,
La augmenta après, ce n'est pas fable.
Un bon prud'homme, rempli de sapience,
Donna le lieu qui pourte, sans doutance,
Son nom, tout par grâce plénière,
C'est Marthuret, pourtant signifiance
Que la dame Vierge de récouvrance
Seule est des hauts cieux imperière.

Ce qui n'est pas fable non plus, c'est que sur une console, au milieu d'un portail des plus finis et surmonté d'un dôme fort élégant de la fin du XVIe., se voit la plus ravissante statue de la Vierge que l'on puisse rencontrer. Elle tient le Sauveur enfant sur son bras gauche : il est en chemise, et sur son index droit est un petit oiseau qui becquète son support. Avec quelle foi, quels indicibles admiration et amour, la divine mère regarde son fils, qui semble vouloir lui faire prendre part à son jeu ! tout cela d'une naïveté et d'une grâce inimitables. Certes, l'artiste, dont je suis fâché de ne pas savoir le nom, était un véritable croyant. Les cheveux de l'enfant ont été dorés ; les draperies, l'ajustement des manches répondent au reste pour le fini. Un de nous ayant regretté de voir cette belle statue fixée au moyen d'une large et fort laide ceinture en fer, on nous raconta que, ces années dernières, un mouleur ayant été envoyé pour obtenir une copie de ce chef-d'œuvre, le peuple, persuadé

(1) *Clermont-Ferrand*, 1846, 1 vol. in-8°.

qu'on voulait lui ravir son trésor dont il sait tout le prix, faillit faire un très-mauvais parti au pauvre artiste, qui dut se sauver à toutes jambes; et sur l'heure, pour qu'un autre n'y revînt plus, on ceignit la précieuse statue de cette ignoble entrave.

Quant à l'église, qui paraît avoir été entièrement reconstruite dans le XVe., elle offre peu d'intérêt. Elle a trois nefs terminées par une abside à trois croisées ornées de jolis vitraux, peints par M. Thibaut, et représentant, entr'autres, le couronnement de la Vierge. Ailleurs est encore une verrière de l'Annonciation ayant de l'éclat; puis, dans une chapelle à droite, une grande et belle page de M. Müller : *L'entrée à Jérusalem.*

Poursuivant notre route, nous avons trouvé, rue Croisier, n°. 3, la partie basse d'une maison ayant de charmantes croisées et une porte ornées de sculptures très-soignées. Deux petits génies, entr'autres, sont en regard; l'un décoche une flèche, l'autre en tire une de son carquois pour riposter. Cette maison fait retour et a sa façade sur la rue *l'Hôtel-de-Ville.* Là, se présente une tourelle angulaire et octogonale. Au rez-de-chaussée, ainsi qu'au premier du corps-de-logis principal, sont quatre ouvertures surmontées de médaillons en terre cuite, dont deux seulement sont à peu près entiers. On y trouve aussi de jolis pilastres. Les fenêtres du second ont encore leurs meneaux, et on y voit des écussons écartelés de France et de Milan, la *guivre des Visconti.* Cet hôtel, aujourd'hui occupé par un boulanger et un chaudronnier, a évidemment joué un rôle important autrefois.

Quand saint Louis obtint de l'empereur de Constantinople la couronne d'épines et les autres grandes reliques, il voulut un reliquaire digne d'elles et de sa piété; c'est l'origine de ces splendides châsses en pierre, découpées à jour et ornées de vitraux aux couleurs éclatantes, au lieu des émeraudes et

des escarboucles des autres. De là les Saintes-Chapelles de Paris, de Vincennes, etc. ; celle de Riom, quoique venue deux siècles environ après la première (1382), est exactement calquée, quant à l'ensemble, sur le type parisien. C'est toujours à l'intérieur une seule nef un peu plus ou un peu moins longue. La Sainte-Chapelle que nous allions visiter nous est apparue plus élancée encore que les autres ; c'est qu'on l'a récemment dégagée d'une partie du sol qui encombrait sa base, et cela à une profondeur de plus d'un mètre. Le soubassement de l'édifice a été mis à nu, et il est même urgent de rengraisser cette partie.

Sur le tympan de la porte principale en ogive, se présente un écusson supporté par deux cygnes. Les armoiries sont celles de France à la bordure engrelée de gueules, et on les retrouve encore ailleurs. Le tout est fort bien sculpté et d'un bel effet. Nous avons de plus reconnu de charmantes balustrades, bien découpées, dont une sur le sommet : enfin, de jolis détails de feuillage et fleurons.

Après un coup-d'œil rapide sur l'extérieur, nous avons pénétré dans la Sainte-Chapelle par le nouveau palais de justice qui y est accolé. C'est un grand quadrilatère d'une exécution chaste, et dont le très-bel escalier à double rampe ne nous a point paru tout-à-fait en proportion avec le reste.

Hélas ! il en a été de la Sainte-Chapelle de Jean Ier. de France, duc d'Auvergne et de Berry, comme de celle du roi Louis IX. On y avait entassé toutes les paperasses des greffes du ressort de la Cour royale ou d'appel, ainsi qu'il vous conviendra le mieux de la nommer. Il a fallu la couper en deux horizontalement afin de placer la salle d'audience sous les archives ; et ces Messieurs les juges, craignant sans doute de n'y pas voir assez clair, ceci soit dit sans malice, ont fait remplacer les éclatants vitraux peints par des carreaux de salle à manger, ayant soin, en même

temps, de faire disparaître les meneaux. Dieu merci! après de nombreuses sollicitations, bientôt MM. les conseillers iront prononcer leurs verdicts ailleurs : l'ignoble plancher va être enlevé, et déja on a déblayé de son fatras de papiers la partie supérieure. On peut admirer à son aise les splendides verrières, mais que de vides! que de pertes cruelles à déplorer! des têtes entières ont disparu.

Les neuf grandes croisées étaient du haut en bas, et, jusque dans les plus petites circonvolutions capricieuses des meneaux de son ordonnance flamboyante, couvertes de riches peintures. Dans ce qui reste, on voit nombre de sujets : entr'autres, le donateur et sa femme, ayant derrière eux leurs saints patrons. Ailleurs, c'est Dieu le Père tenant le globe, ou le Fils porteur du livre de vie et du glaive de sa justice. Les apôtres ont une banderolle sur laquelle on lit : *Credo in Deum.* On y voit encore des patriarches, des pères de l'église, des prophètes, la légende de la Madelaine, saint Louis, et ainsi vingt et quelques grands sujets, sans compter tous les petits, d'une exécution tout aussi merveilleuse et d'un éclat extrême.

Les faisceaux des colonnes formant la séparation des fenêtres n'ont point de chapiteaux à leur sommet, et la voûte, percée d'un grand nombre de trous, dans un but d'acoustique, selon M. Fléchet, présente des nervures bien évidées. Plusieurs des clefs de cette même voûte ont des fleurs de lys au nombre de quatre, réunies à leur base; une autre offre un panache richement épanoui et fouillé.

Espérons que tous ces trésors seront enfin suffisamment protégés et conservés aux amis des arts.

Enfin, avant de vous éloigner de la Sainte-Chapelle, vous avez remarqué avec plaisir, à son point de jonction avec le palais de justice, une porte à arcature trilobée, dont la charmante ornementation offre, entr'autres détails, un petit oiseau qui va faire son nid sous un dais découpé à jour.

Il était temps de quitter Riom, et à une heure de relevée, traversant le faubourg de *Labade*, à l'extrémité duquel se trouve, sur la droite, un obélisque formant fontaine; nous avons bientôt revu ces champs à riche culture que regrettait et célébra *le chantre des jardins*. Une chaîne de collines verdoyantes les encadre. Après une course de cinq quarts d'heure environ, pendant laquelle nous apprîmes qu'Ennezat, notre troisième station, aujourd'hui un village, avait été une ville florissante avant la révocation de l'édit de Nantes, nous mîmes pied à terre devant son église, autrefois collégiale.

M. Mallay s'occupe, en ce moment même, de la restaurer avec ce talent et cette conscience qui le distinguent, et c'est une sérieuse entreprise, en vérité; ainsi le porche tombant en ruines, il fallait le reconstruire en entier, et ce travail avance à grands pas. On s'occupe également de démolir une quatrième nef accolée à la fin du XIIe. siècle au flanc sud, et que rend tout-à-fait inutile aujourd'hui la réduction de la population. On a reporté contre le collatéral primitif du même côté le portail fort orné de la construction additionnelle. Mais avant de le traverser pour pénétrer dans l'intérieur de l'édifice, qui appartient, en partie du moins, à la deuxième moitié du XIe. siècle (1060), nous constatons l'existence d'une tour octogone au centre des transepts, et présentant ici deux étages ayant une fenêtre en plein-cintre sur chaque pan : les unes plus larges, les autres plus étroites alternativement. Celles du premier étage ont des colonnes pour le repos des arcatures; au deuxième, les colonnes font arêtes. Le tout est surmonté d'une petite flèche couverte en plomb, et refaite il y a une vingtaine d'années. Notre cher guide nous assure que cette tour est de l'époque de la partie la plus ancienne de l'église, contrairement à l'opinion de M. Mérimée. Vous n'avez pas voulu intervenir entre les deux professeurs.

Arrivés enfin dans l'église, nous trouvons une nef principale avec deux collatérales plus étroites encore ici, dans leurs proportions relatives, que dans les autres exemples visités. Or, comme à Ennezat, celle du centre n'a que 3^m. 33^c. entre piliers; on peut juger de la largeur de ses annexes réduites d'un tiers. Il y a de chaque côté quatre arcades, en plein-cintre, bien entendu. Elles portent sur des piliers carrés avec les trois colonnes engagées dans la disposition signalée déjà à Mauzat et à St.-Amable; la voûte de la nef principale, qui a 33^m. de long, est en berceau; les collatéraux ont, comme d'ordinaire, la voûte d'arêtes avec arcs-doubleaux fortement accusés : la voûte de la galerie supérieure est en quart de cercle : il en est de même pour les transepts.

Les chapiteaux ont, ou ces larges feuilles épannelées que nous avons vues ailleurs, ou quelques sculptures bizarres; il y en a d'historiés. Sur l'un on voit deux sirènes : sur un autre, deux personnages en retiennent violemment un troisième qui a une bourse pendue au col : c'est sans doute le *mauvais riche :* il est sur les genoux, les jambes relevées et garrottées. Tous les paléographes de la compagnie se sont vainement acharnés à déchiffrer l'inscription tenue par un personnage assis.

A l'intersection des transepts se trouve une coupole. Le chœur, qui est de la fin du XIVe. siècle, avec déambulatorium, offre une singularité qu'avait déjà signalée M. Mérimée; c'est qu'il se rétrécit à la moitié de sa longueur pour s'élargir, puis se rétrécir encore à son extrémité.

Le collatéral nord du chœur déborde aussi de toute sa largeur la nef primitive.

Les faisceaux des colonnettes de cette partie de l'édifice offrent de petits chapiteaux ornés de têtes et de feuillage par rangées souvent doubles.

Au-dessus de l'autel, à droite et à gauche, on voit une

ouverture en rose trinitaire; les autres fenêtres sont ogivales, enfin l'église est terminée par trois absides et il n'y a pas de chapelles latérales. A la sacristie donnant à gauche dans le chœur, on remarquait naguère une peinture sur bois des plus intéressantes : trois évêques assis, revêtus de splendides costumes ornés de pierreries, sont coiffés de mitres de forme primitive, c'est-à-dire très-écrasée. Ce précieux morceau, remplacé par une porte neuve, avait beaucoup souffert des injures du temps et surtout de celles des hommes; il est aujourd'hui au musée de Clermont, grâces au zèle intelligent de M. Bouillet. C'est, selon M. de Surigny, peut-être une œuvre du XIIIe. siècle.

Sur le mur du même côté, on a récemment découvert une autre peinture représentant une de ces danses macabres si communes dans le XVe. siècle, après les ravages de la *peste noire.* C'est le *dict des trois morts et des trois vifs.* Trois corps décharnés, le ventre ouvert, la tête positivement de squelette, le premier ayant pour draperie un linceul traînant, se tiennent par la main sur un fond de paysage; à leur droite, s'avancent à leur rencontre trois jeunes seigneurs à cheval avec leurs faucons. L'oiseau du premier s'est envolé sans doute par frayeur, à la vue des spectres, dont une croix en pierre les sépare. Le deuxième personnage, que l'on pourrait prendre pour une femme, a son cheval qui piaffe et dont le raccourci n'est pas sans talent. Le troisième cavalier, dont le chaperon est tombé, arrive au galop. Il a aussi laissé son faucon prendre son essor. Au fond on découvre des arbres, un château et des montagnes. Sous chaque personnage on reconnaît un quatrain en caractères dits gothiques, que nous n'avons pas eu le temps de déchiffrer : ce sont évidemment des moralités en rapport avec le sujet : la nécessité de se préparer à *la fâcheuse rencontre,* qui peut avoir lieu au moment où l'on y songe le moins.

Au-dessous, car la composition se divise en deux parties, une supérieure et une inférieure, on voit la Vierge assise avec le divin enfant sur ses genoux ; il regarde avec bonté, en penchant la tête vers eux, cinq hommes à genoux qui se trouvent à sa droite, tandis qu'un égal nombre de femmes, dans la même attitude, est à sa gauche. Un saint nimbé est debout auprès d'eux. Il y a une grande placidité dans l'expression de la tête de la Vierge. Une inscription placée au-dessus indique que cette peinture a été ordonnée en 1420 par *Robert de Bassinhac*, chanoine d'Ennezat, en mémoire de son père, de sa mère, de ses frères et de ses sœurs. M. de Surigny a découvert dans ce travail la préparation jaune indiquée par le moine Théophile.

On aurait pu peut-être mettre un peu plus de patience et de soin à dégager cette peinture.

En gagnant sur un pavé dans le plus pitoyable état la partie sud du déambulatorium, on rencontre d'autres restes de peinture à peine visibles ; mais il n'en est pas de même en approchant du transept de ce côté. Sur la muraille qui enceint le sanctuaire, on voit une fort belle page *bien vernie*, celle-ci se divise également en deux parties, une supérieure et une inférieure.

Avant tout, il faut s'enquérir de ce dont il est question, et on le trouve dans l'inscription qui surmonte le tableau et est sur une banderolle tenue par deux anges :

HIC IACET DNUS STEPH HAREM (*a* ou *o*) CANONICUS ET RECTOR ISTIUS ECCLE ET AUDINA BORELLA (*r* ou *n*) AMICTA EIUS ET FECIT FIERI HOC ANNO DNI MCCCC QUITO.

L'artiste a d'abord représenté, sur un fond rouge, le jugement dernier. Deux anges, embouchant l'olifant, annoncent le grand jour. Le souverain juge a, à sa droite, sa divine mère et des saints qui semblent l'intercéder humble-

ment et à genoux; à sa gauche sont d'autres saints, puis celui qui a consacré ce tableau; c'est un chanoine agenouillé, les mains jointes, ayant derrière lui une femme également à genoux. Les tombeaux s'ouvrent sous le Christ; l'archange St.-Michel, couvert d'une splendide armure, chasse devant lui les damnés, dont les démons s'emparent et qui vont pêle-mêle s'engouffrer dans la gueule béante et armée des plus formidables dents d'un monstre dont on devine le reste. Il y a de fort belles têtes nimbées d'or, et les réprouvés sont bien plus petits que les élus. C'est une manière de rendre le *multi vocati pauci autem electi*, et pour cela, l'artiste avait besoin de donner à ses réprouvés des proportions plus restreintes.

Dans la partie inférieure du tableau un cadavre est étendu tout de son long. Une bandelette placée dans ses mains offre ces lignes :

PRIA POUR MOY QUI ME REGUARDES
QUAR TY EL SERAS QUA QUE TU TARDES
FAY BIEN TANDIS QUE TU VIS
QUAR APRES LA MORT N'AURAS NULE AMIS.

Cette autre inscription, qui rejoint la précédente, part d'un ange qui est agenouillé à la tête du défunt, et on y lit :

REGUARDA LA GRANT PITYÉ DE NATURE HUMAYNE
COMÈT VIENT A DESTRUCION ET FORMA VILAYNE.

Avant de dire adieu à l'église d'Ennezat qui, d'abord abbaye de l'ordre de saint Benoît, avait ensuite été sécularisée, nous avons remarqué dans le chœur plusieurs clefs de voûte historiées, portant des bustes de saints en demi-relief et coloriés, enfin, en repassant par la nef collatérale que l'on démolit, nous avons jeté quelques regards de regret sur les jolies et délicates sculptures des chapiteaux de cette partie.

Il était temps de remonter en voiture, car nous devions encore faire halte à Montferrand et la nuit approchait. Bientôt nous avons traversé nombre de villages, dont les maisons, couvertes en tuiles hémisphériques ou en paille, n'ont rien présenté de particulier, et ayant ainsi visité une nouvelle fraction de la Limagne, nous avons mis pied à terre devant *Notre-Dame-de-Délivrance.*

Là aussi le portail nous a offert une Vierge et enfant, mais ici en bois, et qui n'ont pu nous faire oublier le chef-d'œuvre du Marthuret. Cette partie extérieure de l'église principale de Montferrand a de jolis détails; des balustrades fort bien travaillées, ainsi que des gargouilles, griffons, lévriers, etc. Tout cela est œuvre du début du XVIe. siècle.

L'intérieur consiste en une grande nef entourée de quinze chapelles, dont l'entrée est indiquée par une arcature ogivale, et on y accède par deux marches. Plusieurs rétables en bois sculpté ont fixé votre attention. Derrière le maître-autel, appliquée au mur, se trouve une Assomption en relief, très-délicatement traitée.

Chaque chapelle avait une croisée géminée, mais toutes sont murées.

A gauche en entrant, nous avons remarqué des arêtes de voûte ornées de guirlandes en pendentifs, d'un joli effet.

La chaire a quelques détails intéressants.

Quoique fort élevée, cette nef unique n'a point d'arcs-boutants à l'extérieur; ce sont des contreforts placés à l'intérieur qui en tiennent lieu et servent de séparation entre les chapelles.

Les chapiteaux ont, entr'autres, de gracieuses petites têtes dans des feuillages.

M. Mallay a rencontré dans l'église de Montferrand trois époques distinctes et bien caractérisées : la fin du XIVe. siècle, la fin du XVe. et enfin le XVIe.

Sa longueur intérieure est de 35m. sur 11m. 30c. de large; c'est un parallélogramme rectangle terminé par une abside semi-hexagonale. Le porche est accompagné de deux tours. La voûte de la nef est garnie de nervures reposant sur trois petites colonnettes accouplées. La croisée de l'abside est trilobée. Les six le plus rapprochées du portail, sont de style flamboyant; leurs flammes remplacent la rosace à quatre feuilles des autres.

Il fallait partir bon gré malgré. Cependant nous avons encore décerné une mention honorable aux très-jolis détails de la renaissance d'une maison, rue de *la Chantrerie*. Puis, nous avons reconnu au n°. 12, rue de la *Sonnerie*, trois belles arcades avec de charmants profils. Une autre maison, dite de *l'Eléphant*, est attribuée par quelques-uns de nos archéologues au XIIIe. siècle, ce que d'autres n'ont pas voulu admettre. La discussion allait même devenir un peu par trop chaleureuse quand les voitures se sont présentées, de là : *adhuc sub judice lis est.*

Il était bien près de neuf heures, quand nous avons atteint la place de la fontaine Delille, après cette journée de douces joies, et de bien intéressantes investigations pour lesquelles il n'était pas possible de remercier assez notre guide émérite et si obligeant, M. Mallay.

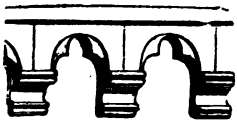

COUP-D'ŒIL

SUR

LES MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE ;

Par M. QUANTIN,

Archiviste du département, correspondant du Comité historique des arts et monuments.

MESSIEURS,

L'étude de l'histoire dans toutes ses branches est, on peut le dire, l'objet des prédilections de notre génération. Venus dans une société nouvelle, nous sommes presque étrangers aux mœurs et aux traditions de l'antique Société que la fin du dernier siècle a vu finir. Nous sommes épris d'un insatiable désir de connaître, de fouiller ce passé si varié, si individuel, si étonnant. Pieux zèle et ardeur salutaire, car, comme l'a dit un maître, l'histoire du passé est l'enseignement de l'avenir. Mais il faut que cet enseignement soit vrai avant tout, autrement il cause des malheurs incalculables, il propage des idées fausses et entretient dans les générations des haines toujours vivaces et prêtes à éclater.

Si l'histoire du passé offre à nos esprits un grand intérêt en général, disons-le avec assurance, l'histoire archéologique

en particulier nous charme et nous attire. On s'est demandé tout d'abord, à la renaissance des saines études sur le moyen âge, qui commença vers la fin de la restauration, comment il était possible que les hommes qui avaient su bâtir, sculpter et orner des dalles à la voûte des cathédrales qui nous entourent; on s'est demandé comment ces hommes avaient pu être méprisés pendant trois siècles et leurs œuvres qualifiées de gothiques et de barbares. La hardiesse de leurs compositions architecturales, l'effet imposant qu'ils savaient produire frappaient d'un sentiment d'étonnement, quand ils ne faisaient pas naître des émotions plus élevées. Puis, après le premier moment, la curiosité, à défaut d'autres causes, poussant à regarder de plus près ces œuvres si décriées, on y a découvert alors des beautés inconnues, des harmonies infinies. L'esprit des monuments a parlé par la bouche des premiers maîtres, dont nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui le père parmi nous (1), l'archéologie chrétienne est devenue une science et les monuments ont été sauvés de l'abandon et de la ruine.

Notre département n'est pas demeuré en arrière du mouvement scientifique, et ce qui le prouve, c'est le choix qu'a bien voulu en faire déjà deux fois la Société française pour y tenir ses sessions solennelles, où la cause des monuments historiques est toujours si chaudement plaidée et leurs intérêts si bien défendus.

Appelé le premier à prendre la parole dans cette enceinte, je vais essayer de jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de nos richesses archéologiques. Je n'ai pas la prétention de faire l'histoire complète et détaillée de tous les monuments du département. Les éléments de ce ce travail ne sont pas encore tous réunis, et le fussent-ils que le temps ne me permettrait pas de me livrer à de tels développements.

(1) M. de Caumont présidait la séance où ce mémoire a été lu.

Cependant, grâce aux recherches de plusieurs personnes, amateurs zélés d'archéologie et au moyen des notes que j'ai moi-même recueillies, je puis essayer d'apporter au Congrès des matériaux pour lui faciliter les moyens de connaître un peu le département sous le point de vue qui fait l'objet de ses études.

Cette espèce de revue et de statistique rapide des édifices anciens donnera, je l'espère, une idée de la haute importance de notre pays sous le rapport archéologique; et l'on y verra que nous ne sommes inférieurs à aucun des départements qui nous environnent.

I.

Le département de l'Yonne est formé de portions de territoires enlevées à des provinces qui ont été complètement distinctes dans le temps passé. Il n'est pas indifférent, pour se rendre compte de certains faits archéologiques, de connaître la situation géographique ancienne du pays et surtout les divers maîtres auxquels il a appartenu.

Nous y voyons dans les temps primitifs les Senones, confédération de peuples Gaulois qui comprenait, entr'autres, Sens et Auxerre; les Eduens, qui occupaient l'Avallonnais, et les Lingons de Tonnerrois.

Après la conquête romaine, la fusion s'opère, et sous la puissante main des maîtres du monde, il n'y a plus que des Gallo-Romains. Cependant les vieilles limites se conservent dans les habitudes des populations, et l'on retrouve les quatre territoires dont nous parlions tout à l'heure. Le christianisme succédant aux Romains ne change rien à l'organisation principale des cités. Sens devient métropole et Auxerre lui est soumis.

Sous les rois Francs le pays devient un instant Bourguignon,

pour rentrer ensuite au pouvoir des princes mérovingiens. Les Carlovingiens y jouent à Fontenoy le sort de l'empire, et bientôt après la hiérarchie féodale fait naître les comtes indépendants d'Auxerre, de Sens et de Tonnerre. Avallon appartient au duc de Bourgogne. Joigny reçoit aussi des comtes vassaux de ceux de Champagne.

Sens rentre, sous Robert, au domaine royal pour ne plus en être séparé, tandis qu'Auxerre voit ses comtes devenir puissants pendant près de quatre siècles et réunir quelquefois sous leur commandement les comtés de Tonnerre et de Nevers.

En 1370, le comté d'Auxerre est acheté par Charles V. Ceux de Tonnerre et de Joigny, moins importants, se maintiennent dans les familles seigneuriales, et le duc de Bourgogne continue de posséder Avallon jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire.

Les diocèses de Sens et d'Auxerre ont été, jusqu'à 1789, immuables dans leurs limites qui touchaient encore, comme aux temps primitifs, les confins des diocèses de Langres et d'Autun.

Les grands monastères de l'ordre de St.-Benoît et de celui de Cîteaux étaient nombreux dans le département. St.-Germain d'Auxerre, St.-Pierre-le-Vif, St.-Remy et Ste.-Colombe de Sens, Moutiers-en-Puysaie, Vézelay, St.-Michel-de-Tonnerre, voilà pour les plus anciens des enfants de St.-Benoît; puis, au XIIe. siècle, Pontigny, Vauluisant, Quincy, Reigny, les Echarlis, les Isles, etc., marquent les établissements des frères de saint Bernard.

PIERRES CELTIQUES, TUMULUS.

Le Congrès a entendu à Sens, dans sa session de 1847, signaler l'existence de plusieurs monuments celtiques dans les environs de cette ville. Bien que j'aie peu de confiance en général dans l'authenticité du plus grand nombre de ces

pierres, je crois utile de consigner ici ce que j'ai cru voir dans ce genre et surtout les indications que donnent les anciens titres.

Il existait encore, il y a quelques années, sur la montagne de St.-Denis, au-dessus de Jonches, commune d'Auxerre, une pierre appelée la *Pierre qui danse.*

On montre sur la limite des trois communes de Appoigny, Branches et Perrigny, au milieu de vastes bruyères, une large pierre connue sous le nom de *Pierre de St.-Martin;* c'est là un vestige celtique baptisé dès les premiers temps du christianisme.

Le Morvan paraît avoir mieux conservé ces vestiges antiques que les autres parties du département.

Les *tumulus* ont résisté plus long-temps que les pierres. On en a ouvert un à Domecy-sur-le-Vault, en 1839, qui renfermait trois squelettes ayant les bras ornés de huit bracelets de cuivre de différentes grosseurs.

Vous connaissez les tombelles de St.-Martin-du-Tertre près de Sens. La Puisaye possède encore bon nombre de ces élévations, dont quelques-unes ont été converties, pendant les premiers siècles du moyen âge, en mottes féodales, comme la motte de Septfonds, par exemple.

Les actes anciens parlent de *pierres percées*, de *pierres qui tournent*, de *pierres fittes.* Il existe à Sepaux, auprès du moulin, un climat de Pierre-fitte, où s'élevait encore, il y a quelque temps, un menhir, peut-être le seul bien authentique que nous possédions. Il est fâcheux que des fouilles faites au pied en aient amené la chute. A Ouanne, l'*Odonna* des Romains, à Bœurs-en-Othe, il y a des hameaux du même nom de Pierre-Fitte.

Les *pierres percées* paraissent aussi n'avoir pas été indifférentes à nos ancêtres. En 1488, il y avait sur la montagne de Monthubert, commune de Noé ou de Malay, une borne

appelée la *pierre percée;* elle présentait de petits trous. On en parle jusqu'au milieu du XVIIIe. siècle, époque où elle fut arrachée.

Un plan de Collemiers et Gron, de 1556, porte une large pierre percée au centre, et qu'on désigne sous ce surnom. Elle était située non loin du grand chemin de Sens à Courtenay (1).

Une enquête faite en 1450, au sujet des limites de la terre de Véron, nous apprend qu'il y avait une borne faisant limite des territoires de Malay-le-Vicomte, de Véron et de Dimont. Elle était assise sur le chemin de Cerisiers à Véron. Beaucoup de gens disent y avoir *bouté* plusieurs fois leur épée. L'un des témoins, questionné sur ce que cette pierre signifiait, répondit qu'il n'en savait rien.

Il y avait à St.-Martin-sur-Oreuse un climat de la *pierre qui tourne* en 1682, et plus tard encore un autre climat de la *pierre couvêclée*, à droite du chemin de Sergines (2). A Villemanoche était la *roche branlante*, à Champigny, en 1541, le climat de la *pierre qui tourne* (3), enfin un titre de 1478 parle de la *pierre au diable* à Pont-sur-Vanne (4).

Les génies, les fées étaient dans nos contrées l'objet d'un culte. On montre encore à Ligny la Grotte des Fées. La fontaine de *Dionna*, au-dessous de St.-Georges, sur la rive gauche du ruisseau de Beaulche, était regardée comme sacrée (5).

(1) Archives du Chapitre de Sens.

(2) *Ibid.* — A Francaut, département de Seine-et-Marne, il existe un climat du même nom où se trouvent deux dolmens (Bulletin de la Société de Sens).

(3) Fonds de la féodalité, terre de Champigny.

(4) F. Archevêché de Sens.

(5) Il en était encore de même au VIIe. siècle de notre ère (Lebeuf, *Hist. d'Auxerre*, II, 22).

Pendant long-temps, les Gaulois ne connurent pas l'usage du fer; leurs armes et leurs ustensiles étaient en silex, puis en bronze. Des haches ou couteaux de silex jaune se trouvent abondamment sur les territoires de Vaudeurs, des Siéges et de Sormery. Il semble qu'il y avait là un centre de fabrication. J'ai vu chez M. Paultre des Ormes, à St.-Sauveur, une hache en granit noir à deux tranchants et percée d'un trou rond au milieu pour recevoir un manche. J'ai moi-même une hachette de cette espèce qui vient de Gurgy. Il y a dans le même cabinet cinq haches en cuivre trouvées à St.-Martin-sur-Ocre, près Briare; la ville d'Auxerre en possède une de même métal trouvée sur son territoire.

On ne peut plus reconnaître aujourd'hui, après tant de proscriptions officielles et de destructions intéressées, les vestiges du culte de la nature auquel étaient adonnés nos ancêtres. Les Romains, voulant faire disparaître les dernières traces de la nationalité gauloise, en poursuivirent la ruine avec rigueur. Les premiers conciles chrétiens ne l'épargnèrent pas davantage (1). A la suite des temps, l'indifférence que l'on portait à la conservation des témoins des anciens âges et l'ignorance où l'on était même de leur nature les fit abandonner et ils disparurent peu à peu. Il n'en reste plus, pour ainsi dire, qu'une vague tradition dans la mémoire des paysans.

MONUMENTS ROMAINS.

L'établissement des Romains dans nos pays est raconté par les auteurs d'une manière assez précise. Il s'est cependant élevé bien des controverses sur la position occupée par des villes ou des stations militaires. Vous avez vu encore, au

(1) On lit dans les actes du Concile d'Auxerre de 578 les défenses suivantes : « Non licet ad arbores sacrivos vel ad fontes vota dissolvere..... nec sculptilia aut pede aut homine lineo fieri. »

Congrès de 1847, M. Opoix vous adresser un mémoire où il veut prouver que Provins est l'ancien *Agendicum*, contrairement à toutes les opinions reçues (1). Les écrivains auxerrois ont revendiqué pour leur patrie le nom de *Vellaunodunum*, ville que César sortant de Sens assiégea pendant deux jours en allant venger le massacre de ses légions à *Genabum* (Orléans). Cependant rien n'est moins certain.

Bandritum et *Eburobriga* sont-ils représentés par Bassou et par Avrolles? Je pencherais à le croire. *Cora*, cette station, ce camp de Sarmates du Bas-Empire, a été mieux reconnue sur la rive gauche de la Cure, au Sud de St.-Moré, non loin de la voie romaine d'Autun à Boulogne.

Les recherches pleines d'érudition faites récemment par MM. les antiquaires de Sens, ont établi avec exactitude la physionomie antique de cette cité (2). Auxerre, l'*Autricus Senonum* ou *Autissiodurum*, après avoir existé dans les temps antérieurs à la conquête dans la vallée de St.-Martin-lez-St.-Julien, au Sud-Est de la ville actuelle, se transporta peu à peu autour du castrum romain, sur le centre et les pentes de la montagne qu'il occupe aujourd'hui. L'époque de la construction de l'enceinte murale de la cité est difficile à déterminer, toutefois on ne peut admettre qu'elle soit du temps de César. Les matériaux, qui composent cette muraille, la reportent évidemment à la destruction des temples payens, à la fin du IIIe. ou même au IVe. siècle. J'essaierai de le démontrer en détail.

Tonnerre, le *Tornodorum* du Bas-Empire, n'a guère conservé de souvenirs de cette époque, si ce n'est quelques

(1) M. Victor Petit l'a plaisamment réfuté dans une brochure ayant pour titre : *Encore Provins.*

(2) V. Bulletin de la Société archéologique de Sens, et, dans celui de la Société française, les mémoires de M. Lallier.

pierres sculptées d'une tour du castrum, qui est aujourd'hui sur la hauteur couverte de vignes, au Nord de la ville. Une de ces pierres gît sur le bord de la voie romaine d'Alise à Sens par Tonnerre, Dyé et St.-Florentin ou Avrolles. On y voit ces lettres :

TFIO 'M SATVR....

Nous avons parlé tout à l'heure du camp de Cora; il ne faut pas oublier celui de Flogny qui est à cheval sur la route de Tonnerre à Troyes, dont les larges fossés sont encore la propriété de la commune (1), celui de Mont-Avrolo auprès d'Avrolles, celui de Château près Villeneuve-sur-Yonne, le camp des Aleux sur une montagne près d'Avallon (2).

Des *villæ*, des habitations nombreuses étaient disséminées sur le territoire du département, et chaque jour les travaux des routes et du chemin de fer en révèlent l'existence. Vous connaissez les mosaïques des bois de Chastellux, j'ai reconnu une habitation romaine dans le bois qui est au-dessus de Vau-du-Puits de Sacy; M. Lemaître en a signalé une à Tanlay (3); M. C. Dormois une autre à Fulvy, dans l'emplacement de laquelle on a trouvé des sculptures et des fragments de statues (4).

Près d'Auxerre, sur la route de Lyon, le climat de Ste.-Nitasse recèle des vestiges romains, sur lesquels les comtes d'Auxerre bâtirent dans la suite un château.

A Bétry, près Vermanton, on a trouvé des médailles gauloises et romaines et des ustensiles du moyen âge; ce qui indique que les maîtres successifs de la contrée ont occupé

(1) Quelques personnes inclinent à voir là l'enceinte de la *villa nova* construite, au XIIe. siècle, par un Thibaut, comte de Champagne.

(2) Caylus, *Antiquités*, V. 307.

(3) Bulletin de la Société scientif. de l'Yonne, t. II.

(4) *Ibid.*, t. III.

cet emplacement. Le lieu de Boutissins, ancien prieuré sur la commune de Treigny, était dans l'origine un établissement romain (1).

Le château de Malay-le-Roi, l'ancien Massolac des rois Francs, conservait encore des débris il y a peu d'années.

Des édifices ou des lieux consacrés aux divinités payennes ont été découverts : à Auxerre, au faubourg St.-Amatre, où s'élevait un petit temple d'Apollon (2) ; à Montmartre près de Girolles (3), à Voutenay, sur le bord de la voie romaine, où était un autel votif à Mercure, le dieu des voyageurs.

Nul doute que l'on ne doive aussi aux Romains quelques-uns des nombreux villages qui enrichissent nos campagnes. Leurs noms purement latins sont un indice de cette origine. Tels sont les *Villæ* (4), les Villiers, les *Vinicellæ*, les *Coloniæ*, Vassy, *Insulæ* (Lisle), Villecien, Villevallier, Vineuf, Neuvy, Voisines, etc.

Je n'ai rien dit encore des voies romaines. C'est là une étude considérable qui, entamée autrefois par Danville, Lebeuf et Pasumot, a besoin d'être examinée d'une manière toute spéciale. On a bien reconnu les directions principales des voies tracées sur la carte de Peutinger, mais il y a encore bien des points obscurs.

On sait qu'Auxerre était sur la grande ligne d'Autun à Boulogne par Saulieu, Estrée *(Strata)*, Avallon, Cora, Ba-

(1) M. Paultre de St.-Sauveur possède des vases d'airain qui proviennent de cet endroit.

(2) Il y avait dans l'enceinte circulaire de ce temple différents débris, et notamment deux patères en argent sur lesquelles le nom d'*Autessioduri* est gravé (Bibliothèque d'Auxerre).

(3) On y a découvert, en 1822, des restes importants d'un temple et de statues.

(4) Il ne faut pas comprendre dans cette classe les *villæ novæ*, qui ne datent que du moyen âge.

zarne, la Cour-Barrée; puis, par *Bandritum*, Champlay, Cézy, St.-Julien-du-Sault, Sens; que la même ville se reliait à Troyes *(Augustobona)* par une voie passant par *Eburobriga* et *Novus-Vicus* (Neuvy); qu'une autre ligne partait d'Auxerre pour aller à Alise par Nangis-sous-Voie, Chitry, Préhy, Noyers, Etivey, Aisy; une quatrième à Entrains *(Interannum)* par Ouanne *(Odonna)* (1).

La ville de Tonnerre se rattachait, d'un côté, à Alise par la grande artère qui se prolongeait sur Sens par Aisy, Bernouil, Chéu, Avrolles, le hameau de Cuchot (2) Arces (3) Theil et Sens.

Sens avait aussi ses voies romaines; elles sont énumérées dans les procès-verbaux de la session de 1847. Celle de Sens à Bray était nommée le grand-chemin de Sens à Brai dans un acte de 1274 (4).

Les Francs et le moyen âge conservèrent avec respect ces œuvres des Romains qu'ils ne pouvaient imiter. Les chartes font souvent mention des chemins ferrés ou levés, de la chaussée, du pavé royal, du grand chemin ancien, de la *via publica* (5). Brunehaut paraît avoir fait exécuter, dans

(1) G. de Donzy donnant des biens à l'abbaye de Bouras, en 1120, s'exprime ainsi en parlant de cette route : *Dono totum planum et l'essart usque ad cheminum levatum quo tenditur ab Interannis Autissiodorum* (Archives de l'Yonne).

(2) L'abbé de Pontigny amodiant, en 1511, une pièce de friche à Venisy, entre le village de Cuchot et la forêt d'Othe, au climat des Maulnières de Pontigny, dit qu'elle tenait le long de la Haute-Voye de Cuchot, appelée le Grand-Chemin de Sens. Il y avait deux bornes sur cette voie (Archives de l'Yonne, Fonds Pontigny).

(3) Ce même chemin est appelé, au XVe. siècle, le Viez grant Chemin, qui va d'Auxerre à Paris (F. du chapitre de Sens).

(4) Accord entre le Chapitre et les religieux de Ste.-Colombe.

(5) De nos jours, en 1829, la voie romaine de Tonnerre à Avrolles fut l'objet d'une correspondance assez intéressante de M. Partounneau,

quelques endroits, des travaux de réparations. Il y avait à Auxerre, au VIIIe. siècle, une tour de la cité qu'on appelait tour de Brunehaut et dans laquelle l'évêque Maurin trouva des pièces d'or.

D'autres chemins également fort anciens s'ouvrirent dans plusieurs directions. On connaît notamment celui d'Avallon à Auxerre par Joux et la vallée de Sacy (1), celui de Noyers à Auxerre par Nitry qui tombait dans le précédent à Sacy (2), celui d'Auxerre à Vézelay et à Nevers (3).

Mais la circulation sur ces routes se faisait le plus fréquemment à cheval. Le mauvais état, dans lequel elles étaient la moitié de l'année, faisait préférer, dans le bassin de l'Yonne, la communication par cette rivière. On connaît les coches de Sens et surtout d'Auxerre de temps immémorial. Les plus grands seigneurs employaient le coche pour voyager (4).

TEMPS DU Ve. AU XIe. SIÈCLE.

Les monuments, les restes même d'édifices des premiers siècles de la monarchie sont rares aujourd'hui, et dans nos pays plus encore qu'ailleurs. Il y a long-temps qu'ont disparu

alors sous-préfet de Tonnerre. Elle desservait encore, comme chemin de grande communication, un certain nombre de communes. On accorda alors une somme de 600 fr. pour la réparer entre Tonnerre et Carisey.

(1) Il en est parlé au XIIe. siècle dans les chartes de Pontigny.

(2) F. Pontigny, 1156, charte pour Ste.-Porcaire.

(3) En 1144, le pape Lucius II écrivant à Guillaume II, comte de Nevers, lui ordonne de rétablir « Antiquam stratam quæ Vizeliaco tendebat æque erat regalis publica via sicut Nivernis. » (D'Achéry, *Spicilège*, II, in-f°. 507, 525.)

(4) En 1413, lorsque Charles VI se rendit à Auxerre pour l'Assemblée de la paix qui prit le nom de cette ville, il fut conduit par la rivière d'Yonne et s'arrêta à Sens (Compte de la fabrique de l'église de Sens).

la première cathédrale consacrée par saint Amatre, sixième évêque d'Auxerre (385-418), et le grand dôme qu'y ajouta saint Didier (603-621) du côté de l'orient, et qu'il décora de mosaïques, à l'imitation d'un semblable travail fait par Syagrius à Autun (1).

La cathédrale de Sens et ses deux chapelles annexes de St.-Jean et de St.-Etienne, restaurées par Wenilo (841), ont éprouvé le même sort. Les Sénonais détruisirent eux-mêmes, en 886, la haute tour de l'église du monastère de Notre-Dame, située en dehors de la porte du même nom, d'où les Normands, qui s'en étaient rendus maîtres, voyaient tout ce qui se passait dans la ville. Il ne reste plus rien de l'église de Ste.-Colombe, dans laquelle l'abbé Betto (915) éleva une grande tour, dont la base, dans l'église, était soutenue par une colonnade en marbre (2).

Les chroniques sont trop concises sur la forme des édifices qui existaient dans cette période, pour qu'on puisse, le plus souvent, d'après elles avoir une idée exacte de leur physionomie. Je ferai donc de même; je garderai le silence (3).

Cependant il importe de signaler un monument précieux de ces temps : je veux parler des cryptes de l'ancienne abbaye St.-Germain d'Auxerre. C'est le seul édifice du département qui soit certainement antérieur au XIe. siècle.

Tout le monde connaît la célébrité de l'abbaye St.-Germain, fondée au Ve. siècle et enrichie par la reine Clotilde.

(1) La même décoration fut suivie, au VIIe. siècle, par saint Pallade, évêque d'Auxerre, dans la construction de l'église St.-Eusèbe et à celle de Vergers, près Donzy.

(2) *Gesta pontif. Autiss.*, vie de Betto, apud Labbe.

(3) On sait cependant que c'est sous l'épiscopat de Gui (933-961) que, pour la première fois, la cathédrale d'Auxerre reçut la forme d'une croix.

Au IXe. siècle, elle était le foyer le plus brillant des sciences et des lettres de l'empire de Charlemagne. Les œuvres d'Héric, de Rémy et d'autres écrivains sortis de St.-Germain sont là pour l'attester. Charles-le-Chauve y avait un fils qui suivait les leçons de ces doctes maîtres. Le comte Conrad, son oncle, y fit construire à ses frais, en 860, les cryptes dont je viens de parler, et y fit élever un dôme par dessus.

Quoique ce monument ait éprouvé bien des vicissitudes, il ne présente pas moins un grand intérêt.

MOTTES FÉODALES.

L'empereur Théodose, en accordant par un édit le droit de fortifier les domaines privés, faisait une chose déplorable, mais devenue nécessaire dans la décadence où était tombé le pouvoir impérial. Il proclamait ainsi que chacun devait chercher son salut dans ses propres forces. C'était le commencement d'une ère nouvelle. En conséquence, on vit bientôt s'élever des forteresses plus ou moins étendues, depuis la simple motte entourée de palissades jusqu'au *castrum* défendu par des tours et des murailles solides.

Les mottes ne sont pas rares dans le département de l'Yonne. Elles ont donné leur nom à plusieurs communes ou hameaux, et l'on rencontre fréquemment des climats qui rappellent cette destination primitive. La nature des constructions des mottes devait les rendre très-peu durables, aussi ne trouve-t-on plus aux lieux où elles existaient que des élévations de terrain qui en signalent l'emplacement, ou bien, dans les fossés, des débris d'armes, d'éperons, de fers de chevaux, etc.

La Puisaye renferme bon nombre de ces mottes, qui sont formées de buttes de terre plus ou moins considérables. Elles paraissent se rattacher à un système général de fortification du pays.

J'ai déjà parlé de la motte des Sept-Fonds, qu'on regarde comme gallo-romaine ; je citerai celle de St.-Beau, près de Mézilles ; celle des Foucards, près du château du Tremblai ; celle du Chêne-Rond, près St.-Sauveur ; celles des Bergeries, du Metz, de St.-Privé, de Villeneuve-les-Genêts, des Grandes-Mottes, de Bléneau, etc.

La Puisaye, couverte de grands bois, entrecoupée d'étangs, a dû être assez tard entamée par la civilisation moderne. Son sol se prête peu au morcellement ; les vieilles mottes y ont échappé à la destruction plus que dans les autres parties du département.

Les documents historiques viennent compléter sur les autres points du pays ce que la culture a fait disparaître.

En 1563, l'archevêque de Sens amodia une ancienne motte située à Voisines, en laquelle il y a d'anciens fossés quasi tout remplis, et contenant un demi-arpent de circuit (1).

A Sormery, en 1610, un dénombrement parle de la motte du Montceau, fermée d'eau, contenant un demi-arpent, et de deux autres mottes de 20 et 40 cordes (2).

A Villeneuve-la-Dondagre, au fief de Dame-Canne, il y avait, en 1518, une ancienne motte entourée de fossés de 18 à 20 pieds de largeur, laquelle contenait trois quartiers de terrain (3).

Je pourrais citer une foule d'autres actes et surtout des dénombrements, qui contiennent la mention de mottes féodales ; mais il est difficile de reconnaître celles qui remontent aux premiers siècles du moyen âge de celles, en plus grand nombre, qui ne sont que des XIIe. et XIIIe. siècles.

(1) Archives de St.-Jean de Sens, Préf. de l'Yonne.

(2) Emigré Wal.

(3) Compte du grand Chapitre de Sens.

Les principaux châteaux-forts élevés dans les premiers temps féodaux et avec dates certaines, sont ceux de Vézelay (896) (1); de Joigny, par le comte Rainard de Sens (996); de Toucy et de St.-Fargeau, par Héribert Ier. évêque d'Auxerre (971-995).

MONUMENTS ROMANS.

A peine l'an 1000 est-il expiré, que nous voyons, dans nos pays comme partout ailleurs, l'activité humaine reprendre tout son essort. La crainte de la fin du monde, qui avait dominé les plus grands caractères, aussi bien que les plus vulgaires des hommes, se dissipa comme une vaine chimère. Concevoir de telles préoccupations et les conserver pendant plusieurs années, nous semblerait aujourd'hui puéril; cependant rien n'était plus réel alors. Les peuples, qui croyaient scrupuleusement aux traditions, avaient pris à la lettre une parole du Sauveur, et ils voyaient dans les guerres civiles, dans les malheurs des temps, le présage assuré de la fin de toutes choses.

La restauration ou la fondation des institutions religieuses prit un grand essor après l'an 1000, et malgré les reconstructions et les changements incessants qu'amènent le cours des siècles, il nous est resté, dans notre département, quelques monuments qui sont comme la base du style roman.

Ainsi nous pouvons désigner comme de la première moitié du XIe. siècle, la belle crypte à cinq nefs de la cathédrale d'Auxerre (2), le chœur de l'église de Châtel-Censoir, l'église et la crypte de St.-Savinien de Sens.

(1) Bulle du pape Etienne VI.

(2) La date de la construction de ces cryptes est comprise entre 999 et 1039, époque où siégea l'évêque Hugues de Chalon, qui les éleva. V. *Gesta pontificum Autissiod.*, apud Labbe.

Il faut placer ici un édifice singulier par son caractère et qui n'a pas d'analogue dans le département, c'est l'église de St.-Cydroine. Son plan en croix grecque, sa coupole, son dôme, ses trois absides circulaires en font une exception remarquable. Cependant on a le mot de l'énigme quand on sait que le prieuré de St.-Cydroine était de l'ordre de Cluny et dépendait du grand prieuré de la Charité-sur-Loire. C'est quelqu'architecte byzantin amené d'au-delà de la Loire qui aura bâti ce vaisseau original.

Pendant le cours du XIe. siècle, les moines de Cluny manifestèrent leur science architectonique par la construction d'une église autrement considérable que la précédente, par celle de l'abbaye de Vézelay, célèbre monastère fondé par Ghérard de Roussillon, l'un des preux des romans de chevalerie (1).

Vézelay est une œuvre capitale, où la richesse du style roman s'épanouit de la base au sommet de l'édifice, depuis le socle des colonnes aux couronnements extérieurs, sur les tympans, sur les retombées des voûtes, partout enfin.

L'église St.-Ladre d'Avallon reçut une ornementation d'un style semblable à celui de Vézelay, et son portail atteste encore, malgré ses dégradations, sa beauté primitive.

Au XIIe. siècle, le travail architectonique produit des œuvres nombreuses. Les évêques d'Auxerre pratiquaient depuis long-temps cet art avec distinction. On avait vu, au XIe. siècle, Geoffroy de Champalleman donner des prébendes à des verriers, à des peintres, à des orfèvres.

Hugue de Montaigu, qui fut successivement abbé de St.-

(1) Après plusieurs vicissitudes, l'église de la Madeleine de Vézelay fut dédiée, en 1104, par l'abbé Artaud. En 1120, le monastère fut brûlé, et c'est après cet événement qu'on reconstruisit le chœur, qui est ogival. V. Chronique de Vézelay, dans Labbe.

Germain et évêque d'Auxerre (1096-1136), contribua beaucoup à l'embellissement de cette ville. C'est à lui qu'on doit la belle tour de St.-Germain (1), qui rappelle encore l'illustration de ce monastère, et l'élégante galerie romane qui fait encore le plus bel ornement de l'ancien palais épiscopal. Elle est décrite dans la chronique des évêques de manière à ne pas s'y méprendre.

« Domum episcopalem de novo edificavit, lapideam, amplam et tegulis texit, et in illa parte ejusdem domus, que respicit ad orientem, stationem quandam construxit que vulgari lingua *logie* appellatur, plurimum in aspectu delectabilem cum pulcherrimis columpnis exornatam super murum civitatis, unde et fluvius subtus potest videri et vineæ et agri. »

C'était un accessoire répandu dans les grandes habitations du XIIe. siècle, car le même prélat fit bâtir de semblables *logies* à Regennes et à Beauretour près Charbuis.

On peut citer encore comme étant de ce temps la jolie crypte d'Ecolives, celle de Vézelay, le porche de Moutiers, le tombeau de sainte Magname dans l'église de ce nom, la nef de Chaumont, le portail de Vermanton, l'église de Cerisiers.

MONUMENTS DE TRANSITION OU DE STYLE ROMANO-OGIVAL.

Le zèle religieux pour les fondations religieuses fut un des principaux caractères du XIIe. siècle. L'ordre de Cîteaux qui venait de naître trouva dans saint Bernard un ardent propagateur, et nos pays, voisins de la cellule du moine de Clairvaux, reçurent bientôt de nombreux monastères. D'autre part, la consolidation du pouvoir aux mains des Capétiens assurait la sécurité des populations qui s'organisèrent en communautés, et commencèrent à bâtir partout des églises paroissiales.

(1) Rainard, abbé de Vézelay, dans la vie d'Hugues, abbé de Cluny, appelle Hugues de Montaigu le *restaurateur de St.-Germain d'Auxerre.*

C'est dans le cours de ce siècle que se fit cette alliance singulière entre le style roman et un style nouveau que l'on nomma par la suite *ogival*, non pas à cause de la forme pointue de ses arcades, mais pour le caractère d'un de ses membres principaux, de ces contreforts que le moyen âge appelait des *augives* ou des *angives*.

On employa donc à cette époque dans le même édifice les deux formes plein-ceintre et ogivale; je n'en citerai ici qu'un petit nombre d'exemples. Le plus original est la tour de St.-Eusèbe d'Auxerre, où l'on voit, à l'étage inférieur, des arcades ogivales avec des pénétrations en segments de cercle; au deuxième étage, des arcades romanes; au troisième, des ogives, et au quatrième, des plein-cintre.

Les nefs, le chœur et la tour de plomb de la cathédrale de Sens; les églises de Bléneau, de Druyes, d'Escolives, de Ligny, de Perreuse, de Pontaubert, de Montréal, de St.-Ladre d'Avallon, le haut du portail extérieur et l'église des Cathécumènes de Vézelay (1) sont de cette époque.

En même temps que la transition amenait le mélange du plein-cintre et de l'ogive, on conservait la forme romane aux portes des monuments. Il n'est pas rare de voir une porte purement romane servir d'entrée à une église de style ogival primitif. Telles sont celles de Pontigny, de Montréal, de Bazarne, de Druyes, de Chéroy, de Pontaubert, d'Epineuil, de Flogny, de Molinons, de Pourrain, de Prunoy.

STYLE OGIVAL.

Tout en plaçant dans le style romano-ogival plusieurs églises, telles que celles d'Avallon, de Druyes, de Pontaubert, on pourrait presqu'aussi bien les mettre à la tête des édifices

(1) La Chronique de Vézelay parle de la dédicace de l'église des Pélerins, par Etienne, évêque d'Autun, vers 1131.

du style ogival, car elles en ont déjà tous les principes fondamentaux : voûtes et travées en tiers-point, contreforts saillants, élévation, etc. Cependant, quand on les compare à l'église de Fontigny, on y trouve une différence de légèreté et de hardiesse qui me fait préférer celle-ci comme tête de classification, et à côté d'elle le chœur de Vézelay. Ces derniers monuments sont postérieurs au milieu du XIIe. siècle.

Mais à la fin du même siècle et au commencement du suivant, le travail artistique a marché : le style ogival est complet. Il a pris sa forme définitive dans le chœur de la cathédrale d'Auxerre, commencé en 1215.

Voici quelques paroles d'un chanoine qui écrivait sous l'impression du moment, et qui raconte la vie de l'évêque Guillaume de Seignelay, fondateur de ce monument :

« Eodem tempore circa, novas ecclesiarum structuras pas-
« sim fervebat de novo populorum. Videns itaque episcopus
« ecclesiam suam Autissiodorensem structure minusque com-
« posite squalore ac senio laborare, aliis circumquaque capita
« sua extollentibus mira specie venustatis, eam disposuit *nova*
« *structura* et studioso peritorum in arte cementaria artificio
« decorare, ne ceteris specie, studiose penitus impar esset,
« eamque fecit a posteriori parte funditus demoliri ut deposito
« antiquitatis veterno in elegantiorem juvenesceret speciem
« novitatis. »

« En ce temps-là, il y avait dans les populations une grande ardeur pour la construction d'églises neuves. L'évêque voyant que son église d'Auxerre était d'une structure peu ornée, et tombait de vieillesse et de vétusté, qu'aux alentours les autres églises élevaient leur tête avec une grâce admirable, il résolut de la reconstruire dans le nouveau style, et de la décorer avec l'aide des gens instruits dans l'art de la bâtisse, pour qu'elle ne fût plus au-dessous des autres par son aspect et par son style. Il la fit donc démolir de fond en comble, pour qu'après

cela, ayant dépouillé son air d'antiquité, elle renaquît dans une jeunesse élégante. »

On comprend, par ces quelques mots, que le nouveau style obtenait alors toute la vogue des communautés religieuses et laïques. Chacun voulait avoir une église dans ce genre. La paix du règne de saint Louis en favorisa beaucoup le développement, et bien que nous ne connaissions aucun des maîtres des œuvres qui travaillaient alors dans nos pays, on peut, sans témérité, supposer que les deux grands centres ecclésiastiques de Sens et d'Auxerre ont dû avoir une grande influence sur les églises des campagnes. Ainsi, on doit certainement rattacher au type du chœur de St.-Etienne d'Auxerre la porte et une portion du triforium de St.-Eusèbe de la même ville, les églises de Gy-l'Evêque, d'Appoigny et de Prégilbert, les nefs de St.-Bris, le chœur de Sacy, les nefs de Vermanton; le beau réfectoire de l'abbaye de Reigny, dans la Nièvre, sur les limites du département, l'église de Clamecy, collégiale fondée par les évêques d'Auxerre (1).

A Sens, il est plus difficile de trouver dans les travaux de la cathédrale la source précise, la pépinière des architectes qui bâtirent, au XIIIe. siècle, dans le diocèse; cependant il est certain que c'est aux archevêques qui firent élever alors le palais qui existe encore au Sud de la cathédrale, que l'on doit le beau portail nord de l'église de Villeneuve-l'Archevêque et une grande partie de celle de St.-Julien-du-Sault, deux seigneuries dépendant de la crosse archiépiscopale. L'église de Pont-sur-Yonne ne répudie pas sa filiation avec quelques parties de la cathédrale; car son portail répète scrupuleusement sur le tympan les compartiments de celui de Sens (2). Ajoutez à ces belles églises du style ogival le chœur

(1) Gy, Sacy, Appoigny étaient des terres épiscopales. Cette dernière possédait aussi une collégiale fondée à la fin du XIIe. siècle.

(2) Le Chapitre de Sens était seigneur de Pont-sur-Yonne.

de l'ancienne église de St.-Jean de Sens, Chaumont, St.-Aubin-sur-Yonne et la grande église de Villeneuve-le-Roi.

Chablis tient un peu du style de Pontigny et de St.-Etienne d'Auxerre; Notre-Dame de Tonnerre a des parties du même genre que Chablis.

St.-Père-sous-Vézelay et le portail de St.-Fargeau sont des compositions particulières qui n'ont pas d'analogues dans nos contrées.

Le développement du style ogival promettait de doter successivement toutes les paroisses du pays d'œuvres remarquables, lorsqu'au XIVe. siècle les invasions des Anglais arrêtèrent pour long-temps le cours des travaux.

A l'exception d'un petit nombre de monuments dans lesquels on continua de bâtir, on ne trouve plus rien d'intéressant. On avait bien de la peine à prémunir sa vie contre les dangers des ennemis, on était donc loin de penser à embellir ou à construire des églises.

Je citerai de la fin du XIIIe. et du commencement du XIVe. siècle : à la cathédrale de Sens, le haut du portail principal, une partie de la tour de pierre, et presque toutes les fenêtres de ce vaste édifice, qui furent entièrement refaites à cette époque, enfin les chapelles qu'on ajouta aux collatéraux; les nefs de St.-Etienne et de St.-Germain d'Auxerre; le portail d'Ecamps et la tour de Coulange-la-Vineuse.

Il est assez rare de trouver des documents sur les travaux de construction des églises de ce temps. Ainsi nous ne possédons presque rien de la cathédrale d'Auxerre (1). Je vais rapporter les quelques faits que je connais. En 1220, cinq ans après la pose de la première pierre de la cathédrale, il y avait une confrérie de l'œuvre, composée sans doute d'un

(1) Les comptes de la fabrique, les registres capitulaires, qui existaient encore au dernier siècle, ont disparu.

grand nombre de fidèles désireux de voir s'achever promptement la nouvelle cathédrale, et en même temps de gagner les indulgences attachées à cette entreprise.

Ce stimulant était fréquemment mis en usage pour augmenter les ressources destinées à la cathédrale. Dès le commencement des travaux, l'évêque Henri de Villeneuve accorda des indulgences. Plusieurs papes au milieu du XIVe. siècle, douze archevêques de Sens et vingt-cinq évêques d'Auxerre répandirent successivement ce trésor inépuisable sur leurs ouailles. Enfin le cardinal de Lenoncourt (1554-1563), « désirant par bons et saints moyens faire parachever l'église, « laquelle est moult notablement et magnifiquement con- « struite et édifiée en la plus grande partie d'icelle, accorde « de concert avec son chapitre à tous ceux qui seront en « la confrairie de St.-Etienne, 200 jours de pardon et « la faculté d'être absous de tous cas réservés par leurs « curés, excepté ceux de pénitence publique. » Il accorda aussi que ceux qui détenaient des biens d'autrui sans savoir à qui les restituer, seraient absous en les donnant à l'œuvre de l'église; il promit 100 jours de pardon à ceux qui légueraient par testament ou donneraient de leurs biens à l'église; enfin il recommanda chaudement les quêteurs de la cathédrale dans toutes les églises de son diocèse et voulut qu'ils eussent le pas sur tous les autres (1).

Malgré tous ces efforts, la tour sud de la cathédrale à laquelle on travaillait alors ne put être achevée; les guerres de religion vinrent couper court à cette œuvre.

La cathédrale de Sens nous offre une mine riche en documents au moins depuis le XIVe. siècle. On voit dans la brochure que j'ai publiée sur les travaux de ce monument les détails les plus minutieux sur l'administration de cette

(1) Archives de l'Yonne; Chapitre d'Auxerre, fabrique.

grande entreprise (1). A la fin du XIIIe. siècle et au commencement du XIVe., les travaux étaient en grande activité. Les dons des archevêques, les ressources de la confrérie de l'œuvre, les quêtes dans le diocèse, les sacrifices considérables faits par quelques habitants de Sens (2) alimentent le trésor de la fabrique. Les recettes annuelles n'étaient pas en moyenne de plus de 700 à 800 livres (3), somme qui, au pouvoir actuel de l'argent, représente plus de 50 à 60 mille francs.

Le défaut de carrières de pierres à bâtir dans les alentours et même loin de la ville de Sens oblige le chapitre à faire venir à grands frais des pierres de taille de St.-Leu de Serans. En 1319, on achetait cette pierre à Paris à 36 sous le cent. Le transport se faisait par eau jusqu'à Sens. Maître Nicolas de Calmis, maître de l'œuvre, acheta cette même année 20 toises de colonnes, qu'on employa probablement à décorer la partie centrale de la tour de pierre. Il recevait 10 livres par an de pension et ne résidait pas à Sens. Les maçons gagnaient 2 sols 6 deniers, 1 s. 6 d. et même 15 deniers.

En 1332, la recette de l'œuvre est double de celle de 1319, les travaux marchent activement; Jean de Vallerenfroy était alors maître de l'œuvre. Mais en 1356, l'invasion de l'armée anglaise arrête tout-à-coup les travaux; les communications sont interrompues, les ressources ordinaires sont détruites. Les comptes de la fabrique constatent par leur pauvreté la triste exactitude de cette situation. On ne travaille plus à la cathédrale, le maître des œuvres est remplacé

(1) Cette notice a été composée sur les comptes mêmes de la fabrique, qui sont aux Archives de l'Yonne.

(2) Les trois premières chapelles de la nef du côté Nord ont été bâties de 1275 à 1309 par trois habitants de Sens.

(3) G. de Seignelai faisant construire la cathédrale d'Auxerre, en 1215, dépensa 700 livres la première année.

par un simple maçon. Il en est ainsi jusqu'à 1439. Mais pendant ce temps, diverses parties de la cathédrale s'étaient fort dégradées par défaut d'entretien. En 1440, l'archevêque Louis, de Melun, publia des lettres de pardon rappelant les anciennes, et dans lesquelles il sollicitait les bienfaits des fidèles pour la réparation de l'église. Les quêtes s'étendirent dans un grand nombre de diocèses et jusque dans le Poitou. Les évêques exhortaient leurs ouailles à faire des aumônes « à l'église de Sens, métropole des Gaules, « dont les revenus sont fort diminués par les guerres et les « troubles de France. »

Ces tentatives n'aboutirent pas à de grands résultats, et la situation périlleuse où l'on continuait d'être n'était pas telle qu'on pût en prévoir de meilleurs. Cependant le chapitre redoubla d'efforts, et, dès 1465, il prépara le projet de construction des transepts. Chaque année, il mettait en réserve au haut trésor le produit des quêtes, attendant patiemment qu'il s'élevât assez pour commencer l'entreprise. En 1489, il y avait bien 1,500 livres d'économies. L'exécution fut alors résolue. Les quêtes redoublèrent plus nombreuses dans le diocèse : tous les curés en faisaient eux-mêmes dans leurs paroisses, et le denier du pauvre était aussi bien reçu que l'or du riche. Un maître célèbre, Martin Chambiges, vint à Sens avec un compagnon pour dresser le devis de la croisée, et il se mit à l'œuvre avec huit ouvriers. Au bout de dix ans le portail du Nord était achevé ; quinze ans après, celui du Sud complétait cette partie importante de la cathédrale.

Hugue Cuvelier, contre-maître du maître de l'œuvre qui ne résidait pas à Sens, eut une bonne part à ces travaux. Les imagiers Pierre Gramain et André Lecoq firent les statues, et les verriers Varin, Verrat, Godon, de Troyes, Hympe, de Sens, peignirent les vitraux du transept. 22,000 livres furent dépensées pour la construction des deux portails,

12,900 livres pour celui du Nord, et 9,780 pour celui du Sud.

Voilà comment on procédait pour exécuter le plus grand monument du diocèse de Sens. Le mode d'action est souvent le même pour les autres églises. Il se passa à Tonnerre, en 1446, un fait que je ne puis m'empêcher de citer. L'hôpital Notre-Dame de Fontenilles était si pauvre qu'on résolut de mettre les joyaux et reliquaires « sur les champs pour faire queste pour l'esglise. »

On acheta d'abord une belle châsse de l'abbé de Pontigny, puis on obtint des évêques de Sens et d'Auxerre des *placet* pour pouvoir quêter dans ces diocèses. Des prêcheurs vinrent de Troyes à Tonnerre pour conduire la châsse, un serviteur accompagnait les reliques placées sur une charrette et sonnait le long des chemins pour annoncer leur passage (1).

Dans les paroisses, les dons des seigneurs suffisaient pour entretenir ou même reconstruire les parties des églises qui étaient à leur charge, savoir le chœur et cancel et le sanctuaire; mais pour la nef, c'était aux habitants qui y prenaient place à y pourvoir. Cette différence de maîtres explique pourquoi un si grand nombre d'églises de villages ont un chœur très-beau, tandis que la nef est très-rustique; et aussi, pourquoi le chœur est souvent plus moderne que la nef. Le seigneur riche a pu se donner la satisfaction de reconstruire dans un style à la mode cette partie de l'édifice, tandis que les paysans, n'ayant pas de ressources, se contentaient de leur modeste nef. Cet état de choses a sauvé quelquefois de curieux morceaux de l'art du moyen âge.

Cependant la France étant pacifiée après la mort du dernier duc de Bourgogne, on vit renaître dans nos provinces,

(1) Comptes de l'hôpital de Tonnerre, Bulletin de la Société scientif. de l'Yonne, III, p. 309.

dévastées depuis tant d'années, les travaux d'architecture. Les églises, abandonnées, tombant en ruine, avaient grand besoin de restauration, les habitants des villages n'hésitèrent pas à s'imposer de lourdes charges, comme ils l'avaient fait deux siècles auparavant pour se racheter du servage. Ici le sacrifice devait produire un résultat plus durable et plus apparent.

En 1489, les habitants de Noyers font un traité pour la reconstruction de leur église devenue trop petite. En 1515, les fabriciens de Chevannes recueillent le produit du vingtième des grains du territoire, abandonné pour la réparation de l'église. Les habitants d'Augy font marché, en 1541, avec Jean Guilleminot, maçon à Noyers, pour rétablir leur église, et s'engagent à lui payer le vingt-huitième des blés et des vins qu'ils récolteront pendant trois ans (1).

Quelque temps auparavant, en 1527, les habitants de Charentenay payaient la construction de leurs murailles avec l'impôt du dixième de leurs récoltes pendant quinze années (2).

Chaque habitant faisait aussi de son côté des sacrifices pour son église paroissiale. Souvent on y fondait des chapelles dans les bas-côtés, on y donnait de belles verrières (3), des reliquaires, etc. On eût cru manquer à un devoir étroit en agissant autrement.

Telles étaient les ressources au moyen desquelles les édifices religieux étaient fondés ou entretenus.

Revenons aux travaux proprement dits.

(1) Arch. de l'Yonne, Fonds des minutes des notaires.

(2) F. St.-Julien d'Auxerre.

(3) Nous avons vu plus haut que les trois premières chapelles de la nef de la cathédrale de Sens avaient été fondées par des bourgeois de Sens; il en est de même à St.-Eusèbe d'Auxerre, à St.-Bris surtout, où l'on voit une vaste fresque de l'an 1500, qui fut faite aux frais d'un habitant.

En l'an 1500, le grand chapitre d'Auxerre résolut de compléter la décoration du grand portail qui s'était arrêtée au couronnement des voussures, au milieu du XIVe. siècle. Il s'imposa au sixième du revenu de chaque prébende (1), et poussa activement la construction. La ville y contribua de son côté, et la tour du Nord s'acheva vers 1530. On élevait alors la tour de l'église St.-Pierre de la même ville; on travaillait à l'église détruite de St.-Renobert. Une pièce nous apprend qu'en 1541 un sieur Jehan d'Amboise, qu'elle qualifie de maître des œuvres de St.-Renobert, l'était sans doute aussi de la cathédrale (2).

Le chapitre de Sens, à peine reposé des grands soins de l'œuvre des transepts de sa cathédrale, entreprend d'achever la *tour de pierre* qui ne s'élevait que jusqu'à la balustrade supérieure du porche central. En 1528, Nicolas Gaudinet dirige l'atelier des tailleurs de pierres, et Cardin Guérard est son contre-maître. L'activité qu'on mit aux travaux les fit achever en 1535. Le chapitre, comme pour rendre grâces à Dieu du succès de son entreprise, fit tailler une statue de Jésus-Christ peinte en or et tenant une croix dorée à la main, et la fit placer au sommet de la tourelle de l'horloge. Au-dessus était un étendard ou bannière dorée.

Les grands travaux qu'on exécutait, comme nous venons de le voir, à Auxerre, au commencement du XVIe. siècle, y avaient amené une foule d'ouvriers qui mettaient leurs talents au service des paroisses de campagne qui avaient des constructions à faire. Il existe, particulièrement au Sud-Ouest

(1) Requête au Roi pour être déchargé d'un emprunt en 1522. F. des minutes des notaires.

(2) Le notaire donne à ce Jehan d'Amboise le titre de maître de l'œuvre de la cathédrale, puis il biffe cette qualification et la remplace par celle de St.-Renobert, parce que l'objet de l'acte concernait cette dernière église.

de cette ville, toute une zône d'églises qui semblent élevées sous la même inspiration et sous la même direction. Le style ogival flamboyant y est parfaitement caractérisé : le portail encadré par des massifs décorés de clochetons et de dais, l'arcade de la porte en talon formée de quatre arcs, dont les deux supérieurs sont à contre-courbure et les deux inférieurs à courbure ordinaire, chargée de choux, d'expansions végétales, de griffons ; la voussure peu profonde, quelquefois tapissée de statuettes ; pignon aigu, orné des prolongements verticaux des nervures inférieures et de festons sur le rampant ; la nef éclairée soit par une large fenêtre, soit par un œil-de-bœuf.

Telles sont les églises de Migé, d'Ouanne, de Molème, de Lainsec, de Levis, de Perreuse, de Ste.-Colombe ; celles de Chevannes et de Thury, dont les riches portails font exception à la règle ordinaire ; celle d'Etais, où la forme prismatique est remplacée par des boudins aux colonnes et aux nervures des voûtes ; celles de Saints, de Treigny, etc., et dans le nouveau diocèse de Nevers (anciennement d'Auxerre), celles de Surgy, de Colmery (1536), de Saissy-les-Bois (1548), de Ciez, de Bitry, de Dampierre et de Cosne.

Ajoutons-y la chapelle absidale de St.-Eusèbe d'Auxerre (1530). Les églises de Joigny sont aussi, en grande partie, du style ogival flamboyant, et postérieures à l'incendie qui dévora presque toute la ville en 1530.

STYLE RENAISSANCE.

L'architecture éprouve au commencement du XVIe. siècle la même modification qu'à la fin du XVe. Un travail sourd et profond avait miné l'art gothique comme la société qu'il représentait ; elle devait faire place aux formes imitées des Grecs, comme la société devait se transformer sous leur génie. Le style qu'on appelle de la Renaissance après s'être montré en premier lieu, dans les constructions civiles, s'at-

taqua ensuite aux édifices religieux : seulement ici la marche fut contraire, le style ogival substitua tout d'abord ses membres principaux à ceux du style roman, dont il respecta les décorations, tandis qu'à la renaissance, ce sont les ornements qui furent remplacés les premiers. Les arabesques, les dais, les colonnettes deviennent renaissance, mais pendant longtemps encore, le système général gothique ou ogival se soutient. La solide charpente des voûtes ogives, avec les liernes et formerets, les portes et les travées en tiers-point, les fenêtres, tout cela paraît trop difficile à remplacer aux architectes. Ils laissent les ymaigiers décorer les surfaces de leurs broderies délicates, de leurs fines moulures grecques. Il en est ainsi, déjà un peu, au tympan du portail nord de la cathédrale d'Auxerre, où est figurée la vie de saint Germain, à ceux de Chevannes, de St.-Jean de Joigny, du prieuré de la Cour-Notre-Dame, à Michery (1532), au sanctuaire de St.-Eusèbe d'Auxerre, aux voûtes de celui de St.-Florentin, aux églises d'Avrolles (1535), de Seignelay, de Senan, d'Héry. L'église ruinée de Neuvy-Sautour est surtout une preuve de ce mélange.

L'église St.-Jean de Joigny présente ce caractère singulier qu'on y a enté le style renaissance sur le style ogival. Après le grand incendie qui, comme je viens de le dire tout à l'heure, détruisit une grande partie de la ville en 1530, on rebâtit l'église St.-Jean, qui était auprès du château des comtes. L'étage inférieur, les piliers, les arcs des travées, reçurent la forme ogivale avec ses moulures prismatiques, mais, par une fantaisie ou un changement d'architecte, on abandonna ce système à l'étage supérieur. Une galerie simulée de pilastres toscans remplaça la balustrade gothique et servit de base aux fenêtres. Celles-ci, à large plein-cintre surbaissé, furent divisées en trois ou quatre parties par des meneaux reliés transversalement. Deux colonnes aux deux tiers enga-

gées, d'ordre toscan et ionique, furent destinées à recevoir sur leur large tailloir le prolongement en pendentif de la voûte qui forme un long berceau. Cette voûte est très-richement tapissée de losanges croisés et portant alternativement aux points d'intersection, des rosaces et des caissons de feuillages et de guirlandes. Sur les pendentifs d'entre les fenêtres sont des compositions d'arabesques, supportées par des masques antiques.

Les bas-côtés sont également d'un style très-mélangé. Des colonnes toscanes, formant pilastres, portent des voûtes surbaissées dans les nefs, mais à nervures saillantes et croisées flamboyantes, tandis qu'autour du chœur elles sont aiguës et plus nettement ogivales-prismatiques. Le système de fenêtres est le même ici qu'à la haute nef, à l'exception du chœur où elles sont flamboyantes.

Voilà les deux styles bien mêlés, bien confondus. Il en est encore ainsi dans la nef de l'église St.-Thibaut de la même ville, où les nervures flamboyantes de la voûte de la haute nef retombent sur des pilastres curieusement historiés d'anges, de petits personnages, de feuillages et de fruits.

Mais la séparation complète du style ne tarda pas à arriver, et les artistes français surent bientôt imiter la manière italienne qui était tant à la mode à la cour de François Ier.

Je ne citerai ici que les monuments les plus saillants. Tels sont les portails latéraux de l'église ruinée de Neuvy-Sautour, qui ne seraient pas déplacés au milieu des plus belles œuvres de ce temps; l'avant-portail de l'abbaye St.-Père d'Auxerre, dont une partie de la frise semble détachée d'un monument romain; l'église de Bellechaume qui date de 1550 à 1569; le chœur et la tour de Cravan, composition d'une grande élégance et datée; la chapelle du château de Fleurigny, dont la voûte est ornée de pendentifs merveilleux; le charmant portail de St.-André de Joigny; les chœur de Ligny, du Mont

St.-Sulpice, de St.-Bris où règnent les plus riches détails de sculpture à l'extérieur comme à l'intérieur; Seignelay; le portail de Notre-Dame de Tonnerre; les restes de la chapelle élevée près de l'Hôtel-Dieu de Sens, par le chanoine Ferrand (1542), en commémoration de la découverte du saint ciboire volé à la cathédrale; les restes de la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus, près la tour sud de la cathédrale d'Auxerre (1561).

Je m'arrête dans cette nomenclature, car je n'en finirais pas. Le XVIe. siècle fut, comme le XIIIe., une grande époque pour les arts et l'architecture en particulier. La revue des monuments de nos pays le montre surabondamment; mais le XIIIe. siècle était bien au-dessus du XVIe. par la puissance de composition. Facile, gracieux, plein d'imagination, l'art de la renaissance n'a plus cette simplicité et cette grandeur qui fait la force de l'art gothique. On l'a déjà remarqué, les œuvres de ce temps n'ont pas la solidité de celles des règnes de Philippe-Auguste et de St.-Louis. On avait hâte de jouir, au XVIe. siècle, et l'apparence faisait sacrifier le fonds; et si l'on examine l'esprit qui animait alors les artistes, on verra aussi combien ils étaient loin de leurs devanciers. La foi vive et pure du XIIIe. siècle, qui sculptait aux portails, peignait sur les murs et les vitraux les pieuses légendes, les enseignements religieux, a fait place à la fantaisie légère et gracieuse. Les génies ont chassé les anges, les vestales les vierges, et la forme grecque s'est entée sur le fond chrétien.

Cependant, reconnaissons-le, les artistes du XVIe. siècle étaient, sous le rapport du faire décoratif, à la hauteur de ceux du XIIIe., et plus d'une œuvre de ce temps passe à bon droit pour admirable.

TEMPS MODERNES.

La renaissance, en répandant ses brillants motifs sur les

vieux édifices du moyen âge, se modifia successivement, et n'offrait plus à la fin du XVIe. siècle l'aspect gracieux qu'elle affecta d'abord. Le style semblait s'épurer et devenir plus régulier, mais en même temps plus froid; tels sont la nef et le portail de Châtel-Censoir, une partie de la nef de St.-Julien-du-Sault, les églises de Coulanges-sur-Yonne, de Lavau, de St.-Florentin.

On vit, au XVIIe. siècle, des compositions architecturales qui, sans doute, font de loin un certain effet théâtral, mais qui, de près, ne résistent pas à l'analyse : tel est le portail de St.-Père d'Auxerre et l'église elle-même.

Dans le dernier siècle, le caractère chrétien disparut tout-à-fait, et l'on construisit des églises dans le goût de Coulanges-la-Vineuse, en style toscan, ou du chœur d'Irancy, en style dorique.

CHATEAUX-FORTS, CONSTRUCTIONS MILITAIRES.

Le département de l'Yonne, au XIIIe. siècle, était comme le reste de la France, hérissé de fortifications féodales. Après les mottes munies de palissades, qui disparurent dans la suite des temps, on vit s'élever de toutes parts des manoirs féodaux. Les guerres des Anglais au XIVe. siècle, celles du XVIe., et particulièrement les ordres de Richelieu, furent successivement la mort des édifices de ce genre. Au XVIIe. siècle, la société trouvant une sécurité complète dans le gouvernement royal, on suivit le torrent : les baies étroites s'élargirent, les ponts-levis s'abaissèrent et les châteaux-forts ne tardèrent pas à changer d'aspect.

Toutes ces causes réunies rendent donc rares les monuments militaires dans notre pays.

Je citerai parmi les plus saillants l'énorme donjon de St.-Sauveur (XIe. siècle), le vaste château de Druyes (XIIe. siècle), les ruines de celui de Mailly-Château et de Cou-

langes-sur-Yonne, tous ayant appartenu aux comtes d'Auxerre et de Nevers ; tous pleins du souvenir de ces grands personnages qui y ont donné des chartes, soutenu des siéges, tenu des plaids. Ajoutons-y le château de Chastellux (XIIe. au XVe. siècle), le château de St.-Fargeau (XVe. siècle).

D'un autre côté, on trouve les grandes ruines du château de Rochefort près d'Aisy, du château des sires de Noyers, sur la montagne qui domine cette ville, du château de Faulin près Châtel-Censoir, l'emplacement du château des sires de Montréal qui avait dix-sept tours, le château de Piffonds qui a appartenu aux Courtenay et aux empereurs de Roménie, au XIIIe. siècle. Les restes du vieux château de Vallery, et, dans les bois de St.-Bris, les restes d'une forteresse déjà ruinée du temps des Anglais et qui porte le nom de Senois ; à Pancy, commune d'Angely, un manoir du XVe. siècle. Le fort des Maillis, bâti au XVIe. siècle, est une petite construction militaire carrée qui s'élève au milieu du fief de la Cours-lez-Maillis.

Les plus beaux châteaux modernes qui ont été élevés depuis la renaissance, sont les deux de Tanlay (XVIe. siècle), celui d'Ancy-le-Franc (XVIe. siècle), le vieux château d'Arcy (XVIe. siècle), le château de Joigny, un petit castel à Cerilly. D'autres manoirs, comme celui de Maligny, ont été arrangés à la moderne. Il y avait autrefois de magnifiques résidences à Seignelay, à Vallery, à Maulne. La révolution de 89 a passé son niveau sur elles et les a fait disparaître. Ces monuments, précieux au point de vue de l'art, l'étaient aussi beaucoup comme souvenirs historiques. Les sires de Seignelay sont renommés dans les guerres du moyen âge, les princes de Condé ont illustré Vallery et les comtes de Tonnerre se retiraient souvent dans leur manoir de Maulne.

Les guerres du moyen âge amenèrent partout la nécessité d'entourer les villes et les plus modestes villages de fortifi-

cations. Tels sont la belle enceinte de Noyers, les portes de Villeneuve-le-Roi, les murs d'Auxerre, les quelques tours pittoresques qui attestent encore l'importance militaire de Cravan, célèbre par la bataille de 1423, qui arrêta court la marche de Charles VII sur la Champagne. L'intérieur de la ville d'Auxerre renferme encore des restes de fortifications crénelées, élevées au XIVe. siècle autour de l'abbaye St-Germain, mais la plupart des villes et des villages ont jeté dans les fossés leurs enceintes qui n'étaient plus, de nos jours, qu'un obstacle au lieu d'être moyen de défense.

Les ressources des communautés d'habitants ne leur permettaient pas toujours d'entourer leurs habitations de murailles; alors ils se restreignaient comme à Chablis (1405), à Cravan (1387), à quelques portions de l'emplacement occupé par les maisons; d'autres fois on faisait moins encore, ou plutôt trouvant l'église un asile plus solide et plus fort pour s'y défendre que de minces murailles, les habitants fortifiaient la maison de Dieu et la flanquaient de tours. Un exemple curieux de ce genre de fortifications est celui de l'église de Chitry. Au fond du chœur est une grosse tour qui servait de donjon, de chaque côté de la nef sont deux autres tours dont l'une est carrée et très-haute; sur la porte s'élève le clocher, disposé de manière à servir de défense. Un fossé entourait et isolait l'église. C'est surtout pendant les guerres des Anglais, au XIVe. siècle, que les habitants se mirent à l'abri de la sorte (1). On continua cependant, aux deux siècles suivants, de fortifier les villages. Je trouve même, en 1592, que les habitants de Branches, désespérés des pillages auxquels ils étaient exposés chaque jour, obtinrent du prieur leur seigneur un arpent de terre dans la grande cour de sa maison,

(1) V. aux Archives lettres de J. de Chalon, gouverneur du comté d'Auxerre en 1364, par lesquelles il permet aux habitants de Chitry de faire fortifier leur église à leurs frais.

« pour y établir murailles et fossés, afin de pouvoir se mettre « à l'abri des dangers. »

Les villages de Turny, de Poilly, de Tannerre, ont également les tours de leurs églises fortifiées.

ÉDIFICES CIVILS AUTRES QUE LES CHATEAUX.

L'édifice le plus ancien que je connaisse dans le département, après la galerie romane du palais épiscopal d'Auxerre, est une maison située à St.-Bris sur la place de la mairie. La façade nord a conservé sa physionomie romane, ses fenêtres plein-cintre à colonnes, son archivolte à dents de scie. La façade sud-ouest a été remaniée, mais on y voit encore une adoration des Mages très-rustique. L'appareil et la physionomie la datent bien du XIIe. siècle; on croit avec raison qu'elle appartenait aux Templiers. L'ancien palais archiépiscopal de Sens remonte aussi au milieu du XIIIe. siècle. C'est une belle construction qui a conservé un grand air, malgré son état de dégradation. Les contreforts sont décorés de pilastres et de statues. Le pignon ogival de la vaste salle synodale de l'évêché d'Auxerre, qui avait autrefois deux étages de fenêtres et une voûte en berceau et en bois, est du même temps et on l'attribue à l'évêque Guillaume de Mello (1).

Vézelay, qui avait des maisons fortifiées du temps de la révolte communale, a conservé, en plusieurs endroits, des arcades, des baies fort anciennes. Montréal, Noyers, se distinguent par leurs bâtisses du XVe. ou XVIe. siècle. Dans cette dernière ville, on remarque encore des maisons munies de porches à larges arcades de pierre qui servaient de promenoirs aux bourgeois.

(1) « Juxta aulam episcopalem antiquam, aliam geminam mire venustatis aulam supra testitudinem lapideam arce cimentaria prepollentem erexit fenestralibus aperturis extructis, sculptura spectabili, vitreisque perlucidis illustratam. » *Gesta pontific.*, apud Labbe.

L'horloge de la ville d'Auxerre, bâtie sur la muraille romaine et qui avait, avant 1825, une si belle flèche gothique, date du milieu du XVe. siècle.

La ville d'Avallon en possède encore une du même temps élevée sur le *portail de la Boucherie* (1). A Sens, on montre la curieuse maison de bois où est sculptée la généalogie de Jésus-Christ. A Joigny, à Auxerre, on voit aussi quelques maisons gothiques très-intéressantes. A Perreuse, petit village de la Puisaye, on trouve dix maisons du XVIe. siècle, qui sont, les unes gothiques, les autres renaissance, ce qui dénote l'importance de ce pays à cette époque. En fait d'édifices renaissance, je signalerai la façade de l'ancien évêché, à Auxerre, et une maison, rue du Temple, même ville, curieuse par ses panneaux de sculpture représentant une bataille; la maison Goust à Tonnerre, etc.

STATUAIRE.

Les églises remarquables par leur statuaire, sont : dans le style roman, Vézelay, Vermanton, Avallon, St.-Cyr-les-Colons.

Dans le style ogival rustique, Gy-l'Evêque, où un évêque montre du doigt le diable emportant des damnés dans l'enfer, allusion à l'épisode des hérétiques albigeois punis par Hugues de Noyers, à la fin du XIIe. siècle.

Les belles sculptures de la cathédrale d'Auxerre sont du XIIIe. et du XIVe. siècle; on remarque aussi des sujets importants du même temps à la cathédrale de Sens. L'iconographie trouve dans ces monuments de grands sujets d'étude. Il ne faut pas omettre dans cette nomenclature du XIIIe. siècle le riche portail nord de Villeneuve-l'Archevêque, consacré au triomphe de la Vierge; celui de Pont-sur-Yonne,

(1) Archives de la ville d'Avallon.

et le gracieux et élégant portail de St.-Père-sous-Vézelay. L'église de Mailly-Château présente au-dessus de sa porte un sujet que l'on s'accorde à regarder comme la personnification de l'affranchissement des serfs par Mathilde, comtesse d'Auxerre.

Au XIVe. siècle, le portail nord de l'église de St.-Germain s'éleva pour représenter la vie de ce grand saint, qui fut également sculptée sur le portail nord du transept de la cathédrale d'Auxerre, à la fin du XVe. siècle.

La charmante imagerie du portail de l'église de Thury, due à un artiste nommé François Faulconnier, et qui semble faite d'hier, date de 1521. Elle rivalise à coup sûr avec ce que la renaissance présente de plus parfait.

Dans ce dernier genre, nos églises ne sont pas trop pauvres, témoin les statues et les bas-reliefs de St.-Florentin, les bustes du chœur de Cravan, le bas-relief de la vie de Jésus-Christ, dans l'église d'Etigny (1), la frise du portail de St.-André de Joigny, le rétable de l'église de Vinneuf sur la légende de St.-Georges.

Les carrières ouvertes au moyen âge pour les constructions des édifices religieux, sont celles de Bailly, appartenant au seigneur de St.-Bris, qui permit, au XIIe. siècle, aux moines de Pontigny d'y prendre toute la pierre nécessaire pour leurs constructions. Il y avait un banc appelé le *banc des ymages*. On venait de Sens, au XVe. siècle, y chercher des blocs à statues. Les carrières de Courson et des bois de Molesmes datent au moins du XVe. siècle. La cathédrale d'Auxerre y a emprunté des matériaux. Au XIVe. siècle, la pierre de Tonnerre était connue : une croix des Chartreux de Dijon en était formée.

Les carrières de St.-Leu d'Esserans, dans le département

(1) Ce bas-relief fut donné par J. Vemond, curé, en 1565.

de l'Oise, fournirent presque tous les matériaux de la cathédrale de Sens, au moins du XIVe. au XVIe. siècle. On les achetait au tonneau, et on les conduisait par la Seine et l'Yonne jusqu'au Clos-le-Roi, à Sens.

TOMBEAUX.

Je signalerai, en passant, les 160 cercueils de pierre qui servent à couvrir les fosses du cimetière de Quarré-les-Tombes. Elles n'ont rien de particulier, si ce n'est que la pierre n'est pas du pays (1). Les tombes des cryptes de St.-Germain d'Auxerre sont toutes, moins une, de simples cercueils; celle du moine saint Marien porte seule une large et longue croix sur son couvercle.

Les tombeaux sont devenus rares dans le département; Vézelay en renferme deux.

Je rappellerai le beau tombeau de Ste.-Magnance; à Cudot, celui de la B. Alpaïs (XIe. siècle); le tombeau de saint Prix et de saint Cot, commune de St.-Bris, dont l'inscription remonte au moins au XIe. siècle. A St.-Père-sous-Vézelay, sous le porche, celui d'une femme morte en 1258; un autre tombeau de femme, un de prêtre, se voient dans la même église et datent du XIIIe. siècle.

A Pontigny, on a découvert tout récemment, dans l'angle du chœur, le tombeau d'Hugues de Mâcon, fondateur de l'abbaye, et la dalle ornée de sculptures qui couronnait celui du comte Hervé de Nevers, mort en 1222.

Les églises St.-André et St.-Jean de Joigny en possèdent deux, qui sont d'un comte et d'une comtesse de cette ville au

(1) On a découvert, il y a quelques années à Clamecy, dans une carrière abandonnée, un grand nombre de tombes de pierre vides, et qui semblaient préparées comme pour les besoins du pays. C'était sans doute un magasin comme à Quarré.

XIIIe. siècle. Ils viennent de l'abbaye de Dilo. On voit aussi à St.-Thibaut de Joigny un calvaire polychrôme très-beau qu'on a coupé en compartiments. A Cerisiers est la dalle tombale d'un nommé Gui Broissard, datée de 1226; elle est intéressante par sa décoration en soubassement d'arcades trilobées avec segments de cercles concentriques, relevées par des feuillages.

A Sens, les tombeaux de tant d'illustres prélats qui ont occupé le siége archiépiscopal ont été détruits. Il ne reste plus dans la nef qu'un débris de celui de la famille de l'archevêque de Sallazard, qui date du XVIe. siècle, et le tombeau moderne du Grand Dauphin (1). Les bas-reliefs de celui du cardinal Duprat, échappés au vandalisme, sont déposés dans la chapelle St.-Germain.

La cathédrale d'Auxerre n'est pas mieux partagée. Si ce n'était sa statue en marbre d'Amyot et un médaillon de l'évêque N. Colbert, elle ne pourrait plus rien montrer. Les chanoines y ont mis bon ordre au dernier siècle, sous prétexte d'embellissement, et le beau tombeau des sires de Chastellux, du XVe. siècle, qui se voit dans la chapelle de la Vierge, a été brisé en 93 (2) : une œuvre moderne le remplace, mais sans avoir la grâce et la beauté de l'ancienne. La chapelle des sires de Chastellux, dans l'église de ce village, a conservé, par le plus heureux hasard, le tombeau d'un des membres de cette maison, messire Louis de Chastellux, mort en 1580. Le personnage est à genoux en costume guerrier. On y lit cette inscription :

(1) J'ai vu récemment à Paris le projet primitif en la possession d'un amateur anglais, M. Moore.

(2) J'ai été assez heureux pour en recueillir les morceaux, qui servaient de moellons dans une baie des cryptes. Le tombeau avait un soubassement formé d'arcatures élégantes où six statuettes de chanoines étaient logées.

PASSANT TEL FUT MON CORPS QUE
MONSTRE MA FIGURE
SI TU VAS A QUARRÉ TU TROU-
VERRA MES OS.
MON ESPRIT EST VIVANT MON LOS
EN ESCRIPTURE
ET MON CŒUR EST DEDANS CE
PETIT LIEU CLOS.
IL TRÉPASSA LE 14 OCTOBRE
1580.

A côté, sur le mur, est le buste du maréchal de Chastellux, tué à la bataille de Nordlinge, en 1645. Cette famille a toujours servi noblement sa patrie depuis le temps où Artaud de Chastellux accompagnait Louis VII à la Terre-Sainte jusqu'aux guerres de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVIII.

L'église de Dannemoine renferme, appliqué contre le mur, le tombeau d'un chevalier grec nommé Diomède, de sa fille et de sa mère, daté de 1536 et 1552.

A Vallery se voit le beau monument de marbre élevé au prince Henri II de Condé.

Il y a encore, dans quelques églises, des restes de monuments tumulaires, de belles dalles, comme à St.-Etienne et à St.-Germain d'Auxerre, mais elles sont en petit nombre et je crois avoir signalé les morceaux les plus importants.

VITRAUX.

On reconnaît quelques vestiges des vitraux incolores du XIIe. siècle à Pontigny. Ces vitraux économiques représentaient des enroulements et des formes de réseaux très-variées. On en voit ensuite du XIIIe. siècle dans la chapelle de la Vierge, à la cathédrale d'Auxerre, qui figurent des grisailles.

Les beaux vitraux à médaillons et à personnages du XIIIe. siècle brillent au chœur des cathédrales de Sens et d'Auxerre,

à St.-Fargeau, à St.-Julien-du-Sault, que l'on fait restaurer en ce moment et où sont aussi de beaux personnages du XVIe. siècle. Villeneuve-le-Roi possède également des vitraux de ces deux époques.

Les verrières du XIVe. siècle sont rares; on en voit à la cathédrale d'Auxerre.

Celles du XVIe. siècle étalent leurs beaux tableaux dans la cathédrale de Sens où travaillèrent des peintres troyens et les deux Jean Hympe de Sens. — Si Jean Cousin y a fait quelque chose, il est difficile de le reconnaître aujourd'hui; — dans celle d'Auxerre, Germain Michel (1528), la famille de Cornouaille et d'autres verriers exercèrent leurs talents.

Les églises, par ordre d'importance et de nombre, où sont les plus beaux vitraux, sont St.-Florentin (1527 et 1548), St.-Eusèbe d'Auxerre, St.-Bris, Brienon, Joigny, Collemiers, la chapelle du château de St.-Fargeau, Domats, Paron (1556 et 1559).

Quelques autres églises possèdent encore de rares panneaux, mais tout cela a été défoncé ou mal restauré dans les temps modernes.

OBJETS D'ART DIVERS.

La nomenclature des autres objets d'art des églises du département me mènerait trop loin et serait un peu hors du cadre archéologique que je me suis tracé.

Je signalerai seulement les ivoires de la cathédrale et de la ville de Sens, morceaux du Bas-Empire, quelques belles fresques comme le *Radix Jesse*, à St.-Bris, qui a plus de 8^m^. de haut sur 5^m^. de large, et date de l'an 1500; dans la crypte de la cathédrale d'Auxerre, la fresque du Christ à cheval, de l'Apocalypse et du Christ-juge, et dans la haute église, des portraits des évêques en grand costume, peints

aux XIVe. et XVIe. siècles; dans une chapelle du chœur, le martyre de sainte Marguerite, du XIIIe. siècle, et dans la chapelle des orgues, des sibylles du XVIe. siècle.

On montre encore au château de Tanlay les curieuses peintures qui décorent le cabinet de l'amiral Coligny et la salle de la tour de la Ligue, où l'on veut que les chefs du parti protestant s'assemblaient de préférence. Le château d'Ancy-le-Franc, a conservé les fresques qu'y peignit Nicolo, et qui représentaient la bataille de Pharsale; il possède aussi dans l'ancienne bibliothèque de délicates peintures des scènes du Pastor Fido, par Meynassier.

L'église de St.-Cydroine a des fresques romanes; il y en a de plus récentes dans la chapelle du cimetière de St.-Fargeau, dans la chapelle St.-Baudèle-sur-Pourrain, et à la voûte du chœur de Ronchères (1537). Je ne parlerai que pour mémoire des peintures qui couvrent les murs des antiques catacombes de St.-Germain d'Auxerre; c'est une composition du XVIIe. siècle et d'un symbolisme si médiocre, qu'il donne la plus mauvaise idée de la science iconographique des religieux de ce temps-là.

Des chaires remarquables existent encore à St.-Thibaut de Joigny, composition gothique en pierre de la dernière période; à St.-Bris, où le bois a remplacé la pierre; à Vézelay, où la plus gracieuse sculpture Louis XIII se développe au milieu de l'antique basilique. (Depuis quelque temps, on a enlevé cette chaire qu'on doit remplacer par un monument en pierre.) L'église Notre-Dame de Tonnerre renferme peut-être la plus belle chaire en bois, composée dans le style grec moderne. Elle est ornée de statuettes et de bas-reliefs religieux. L'ouvrier qui la construisit porta son talent dans plusieurs églises de Tonnerrois, notamment à St.-Pierre de Tonnerre et à Epineuil.

Les cuves baptismales méritent aussi une mention. Il en

existe une à Vermanton, qui remonte aux temps primitifs; c'est une véritable cuve longue dans laquelle on couchait le cathécumène; elle est marquée d'une croix. Celle de St.-Bris du XVe. siècle est une masse octogone décorée d'arcatures à clochetons. Il ne faut pas omettre les magnifiques stalles de l'église de Pontigny, sculptées par les soins de l'abbé de la Varande. C'est un monument de bois dans le vaste monument de St.-Bernard.

Jubés. — Ces massives constructions, qui obstruent la vue du chœur dans certaines églises, sont peu nombreuses dans le département. Il y en avait un fort beau à la cathédrale d'Auxerre, que les chanoines eurent le bon goût de faire disparaître au dernier siècle. Il en existe encore un à St.-Florentin. Il y en a un autre à Appoigny, dans le style de la renaissance, couvert de sculptures représentant la vie et la passion du Sauveur. Celui de la cathédrale de Sens, dû à Joseph Hermand, est fort beau, mais n'a pas un siècle d'existence.

DEUXIÈME PARTIE.

EXAMEN DE QUELQUES DÉTAILS ARCHÉOLOGIQUES.

MONUMENTS ROMAINS.

L'enceinte murale de la cité d'Auxerre présente les caractères suivants :

Le soubassement est formé de gros blocs de pierres de taille ajustés l'un sur l'autre sans mortier; au-dessus règne un parement en petites pierres carrées très-régulier. On voit, dans quelques restes des tours, que des rangs de briques étaient espacés de distance en distance. En enlevant ces parements, on a mis a nu le noyau même de la muraille. C'est un épais blocage formé de petits moellons de dimensions

irrégulières, noyés dans un mortier qui fait tellement corps avec eux qu'on ne peut les en détacher qu'à grand peine. Les murs étaient en terrasses et les tours rondes étaient pleines jusqu'à la hauteur du parapet.

Les auteurs modernes du pays auxerrois ont voulu faire remonter la construction de ces murs jusqu'au temps de César. Ils s'appuient sur plusieurs motifs qui paraissent très-vrais, mais qui, je leur en demande bien pardon, ne peuvent supporter l'examen.

Lebeuf aussi, dans l'enthousiasme de la jeunesse et du patriotisme local, s'était d'abord fait cette opinion de l'antiquité des murs d'Auxerre (1), mais il est revenu plus tard à une appréciation plus saine des choses (2) et reconnut que ces murs ne sont fondés que sur les débris des autels ou des statues des fausses divinités que l'on a fait entrer indifféremment dans l'œuvre.

J'ai vu démolir plusieurs portions des murs romains, et je me suis assuré, dans la partie du côté de la prison notamment, que les pierres étaient taillées sur leurs faces d'assises, et que les trous que l'on y remarquait se trouvaient placés, soit à l'intérieur du côté du blocage, soit dessous l'assise, sans coins de bois ou de plomb et sans trous correspondants. Chez M. Gallois, à côté de la préfecture, en creusant le mur romain on a trouvé trois gros chapiteaux superposés, placés sur le roc même. Ils servaient de base au blocage (3) intérieur de la muraille et le parement ordinaire de pierres de taille les enfermait.

Les murs romains de Sens sont construits dans le même

(1) Préface de la *Prise d'Auxerre*.

(2) *Mémoires sur Auxerre*, II, p. 5.

(3) Deux de ces chapiteaux sont à la bibliothèque; ils approchent de la forme toscane.

genre, et les objets recueillis forment un riche musée de fragments d'autels, de temples, de monuments tumulaires, etc.

La cause qui a fait renfermer dans les murs de Sens tant de sculptures antiques est la même qui a agi à Auxerre. Le triomphe du christianisme amena l'abandon des temples payens; il était tout naturel qu'on se servît de leurs matériaux, quand les barbares commencèrent à menacer l'empire, pour élever autour des villes dépourvues de murs une enceinte qui les mît à l'abri du danger. Un autre fait, qui vient à l'appui de mon opinion, c'est qu'on lit dans les actes de saint Pelerin que lorsque cet apôtre de l'Auxerrois arriva à *Autricus*, ce lieu n'était pas encore entouré de murs (1). On a voulu donner à ce passage un autre sens et y voir une allusion à la fortification de la ville moderne, mais c'est une erreur.

On a remarqué, à Auxerre comme à Sens, que plusieurs de ces sculptures avaient conservé, pour ainsi dire, la fraîcheur qu'elles possédaient au sortir des mains de l'ouvrier. Ne pourrait-on pas penser qu'elles venaient à peine d'être achevées lorsque leur destruction fut résolue? L'élévation des temples payens, sur toute la surface des Gaules, ne dut pas avoir lieu avant le IIe. siècle. La fin du IIIe. et le commencement du IVe. virent leur renversement.

L'emplacement de l'Auxerre primitif dans la vallée de St.-Martin-les-St.-Julien, au Sud de la ville actuelle, est un fait constant. C'était là que s'élevait l'*Autricus* des Gaulois. Des vestiges nombreux de maisons, des puits, un atelier monétaire avec des coins à l'effigie de Tibère, un temple d'Apollon avec des patères en argent, sur lesquelles se lisent les mots : *Pagi Autissioduri*, tout porte à admettre qu'il y avait en ce lieu de nombreuses habitations. On a trouvé un chemin de

(1) « .... Qui postea Autrici locum (venerunt) qui tunc temporis necdum murorum munitione cingebatur. » Labbe, I, 527.

26 pieds de largeur dans le jardin Madeleinat; il était formé d'un lit très-compact et très-dur de gravier et de cailloux de rivière mêlés. Il avait une épaisseur de 5 pieds; sa direction tendait à l'Ouest vers le milieu du faubourg St.-Julien; les murs des maisons ne le bordaient pas régulièrement.

Il est à remarquer que le niveau du sol primitif était à plus de 12 pieds de profondeur. Les décombres qui le couvrent paraissent avoir été apportés de la ville haute dès les temps gallo-romains (1). L'étendue de la ville allait jusque dans le quartier du pont.

MONUMENTS ROMANS.

Héric raconte dans sa vie de saint Germain d'Auxerre, que les moines du monastère du même nom rapportèrent du Midi des morceaux de marbre provenant d'édifices antiques, pour les constructions qu'ils voulaient y faire. On ne voit pas que les cryptes de St.-Germain renferment rien qui soit venu de cette origine; cependant on y remarque deux piliers octogones, dont le chapiteau ionique bordé d'oves, est surmonté d'un large tailloir sur lequel s'abaisse la retombée de la voûte. Les corniches de cet édifice sont rustiques et sont formées par une saillie du tailloir sur le pilier; les bases n'existent pas. Mais il y a au centre des cryptes une chapelle dédiée à saint Germain, qui est d'un caractère particulier. La voûte en berceau est enduite de plâtre jaune : elle porte sur une architrave sans moulures, soutenue par de courtes colonnes de pierre. Leurs bases ont disparu, mais leurs chapiteaux attirent l'attention. Les uns imitent de grossières vo-

(1) On a trouvé dans le puits du sieur Perrot des pièces de plusieurs des trente tyrans du IIIe. siècle, au milieu de débris de meules, de poteries, d'os, de vaisselle d'airain et de terre.

lutes, les autres, plus élégants, ressemblent au composite ou sont formés de deux cordons de feuilles d'acanthe retombant aux quatre angles du chapiteau.

Cette construction rappelle probablement la chapelle primitive de St.-Germain qui était jadis décorée de lames d'argent.

Il y a encore dans la tour qui précède l'entrée de l'abbaye un bandeau d'animaux fantastiques, incrusté là récemment. Ces sculptures, d'une bonne exécution, représentent des paons, des griffons, etc. (1).

J'ai trouvé au milieu des décombres de démolitions de l'église St.-Eusèbe d'Auxerre, un fragment de pierre tumulaire qui, étant daté, prend sa place ici. Sa décoration de palmettes, son petit personnage en bas-relief qui représente Géon, l'un des quatre fleuves du paradis, montre que l'art gréco-romain était encore cultivé au Xe. siècle. On lit sur la pierre :

D.CCCCI.....
OBIIT STE.....

La crypte de St.-Savinien de Sens, que l'on place vers l'an 1001, n'offre plus d'autre caractère archéologique que ses inscriptions relatives au martyre de saint Savinien et de ses compagnons, en capitales romaines, avec lettres enclavées et liées. Les murs de ce lieu, recrépis à neuf, en font aujourd'hui une cave vulgaire. Dans le chœur de l'église, sont deux énormes colonnes au chapiteau démesuré. On lit sur le tailloir une inscription incomplète relatant leur construction :

VIR BALDVINVS ET PETRONILLA VXOR EJVS HA....

La crypte de la cathédrale d'Auxerre est un de ces monu-

(1) M. Leblanc, ingénieur, en construisant les nouveaux édifices de l'hôpital, en 1825, a recueilli ces fragments.

ments à date certaine, qui peuvent servir de point de comparaison pour asseoir une opinion archéologique. Il est constant qu'elle a été construite, entre 999 et 1039, par l'évêque Hugue de Chalon. Le prélat la bâtit en pierres carrées, *quadratis lapidibus*, au lieu de moellons dont elle était formée auparavant. On peut voir encore, au soubassement du chevet de la cathédrale, des portions de murs qui offrent tous les caractères du petit appareil et dont les joints ont de 3 à 4^c. d'épaisseur. Les arcades à plein-cintre des cinq vastes nefs de ces cryptes s'appuient sur de larges et solides piliers composés de quatre colonnes engagées dans un massif portant sur un socle circulaire uni. La décoration de ces colonnes est des plus simples : à la base, un large tore se perdant dans le fût, chapiteau cubique muni d'un cordon qui règne aussi sur la lourde corniche supérieure. Les voûtes sont à arêtes sans nervures. Des arcs à bandeau relient à angle droit les colonnes des piliers. Il n'y a de tores que dans la nef du milieu. Les assises de la construction sont ici, comme au dehors, séparées par d'épaisses couches de mortier. L'appareil moyen y est plus fréquent que le petit qui se voit cependant dans une chapelle du chevet. On trouve dans cet édifice trois colonnes grossièrement exécutées et qui imitent de loin la corbeille corinthienne. Deux sont placées à la retombée de la voûte en cul-de-four du sanctuaire terminal, la troisième coupe en deux petites arcades une baie qui se trouve dans l'axe de la grande nef, au fond du sanctuaire.

Quelques baies rares et cintrées, s'évasant à l'intérieur, conduisent la lumière dans ces vastes cryptes, et y portent un jour mystérieux et solennel.

Il ne faut pas omettre, dans le style roman primitif, les étages inférieurs de la tour de St.-Savinien de Sens, la crypte et le chœur de l'église collégiale de Chatel-Censoir. Dans le premier édifice on remarque d'étroites baies plein-cintre

coupées en deux par des colonnes à chapiteaux cubiques; dans le second, la forme du chœur est circulaire avec d'étroits collatéraux. Les travées n'ont qu'une ouverture peu considérable : deux colonnes, à bases de doubles tores et à chapiteaux ornés, d'une manière très-variée, de frettes, de rinceaux, de lions, d'éléphants et d'animaux fantastiques, les supportent. Les voûtes des bas-côtés n'ont pas de nervures, mais forment seulement des arcs en anse de panier avec bandeau épais devant les colonnes. Les piliers sont cantonnés de quatre colonnes massives et saillantes. On y remarque l'épaisseur démesurée des joints.

Plusieurs chapiteaux ne sont qu'épanelés; le travail a été interrompu pour n'être jamais repris. On peut suivre les procédés des sculpteurs par l'achèvement plus ou moins complet des chapiteaux.

Les fenêtres des bas-côtés sont à plein-cintre encadré d'un tore porté lui-même sur deux petites colonnes du même style que les précédentes.

La crypte, qui règne sous le chœur et qui renfermait autrefois les reliques de saint Potentien, patron du pays, est très-dénuée d'ornementation. Les voûtes à arcades massives portent sur de grossiers piliers carrés. La corniche n'est qu'un simple tailloir, plus rustique qu'à la crypte de St.-Germain d'Auxerre.

J'ai recueilli, dans les ruines du monastère de Moutiers-en-Puysaie, deux chapiteaux que je signale comme une singularité de la sculpture romane, à cause de leur physionomie corinthienne; ils ont un mouvement et une élégance singulière.

Je n'ai pas à démontrer dans cette analyse les causes du développement du style roman, qui, se dépouillant de cet aspect rustique sous lequel nous venons de le voir, devient à la fin du XIe. siècle et au commencement du XIIe., plein de force et de beauté.

Lorqu'on visite la grande et célèbre église de Vézelay, on est étonné de la science employée par les moines qui la construisirent. Les voûtes de la nef qui s'élèvent à une très-grande hauteur, la solidité unie à l'élégance des piliers qui forment les travées, la beauté des guirlandes de rosaces qui courent le long des corniches, qui bordent les arcades, la variété des innombrables scènes sculptées sur les chapiteaux des deux étages de colonnes de la nef centrale et sur celles des collatéraux; tout étonne, tout frappe d'admiration. La sculpture d'ornementation est ici évidemment en avant de la statuaire proprement dite. Les ciseleurs qui fouillaient si vivement la pierre, et la transformaient en rosaces, ne sont plus les mêmes lorsqu'ils s'attaquent à la forme humaine. On sent alors de la gaucherie, du tâtonnement, tout en y trouvant encore une expression énergique. Le diable y est particulièrement bien traité. Sa gueule démesurée armée de dents crochues, ses cornes et sa queue sont soignées. Messire Lucifer impressionnait vivement les moines et jouait alors un grand rôle dans les légendes.

Parmi les sujets du tympan de Vézelay se trouve la scène du jugement dernier, au milieu de laquelle se détache la grande figure du Christ, au caractère sévère et solennel. Dans les ornements de l'archivolte on remarque particulièrement un zodiaque.

Le portail St.-Ladre d'Avallon a aussi un zodiaque composé de trente scènes. On y voit en outre, au milieu de cordons de feuilles entablées imitant l'acanthe, une guirlande de feuilles de vigne, premier essai d'ornementation indigène qui n'est pas même achevé.

Le zodiaque existe encore à Vermanton, où quelques-uns de ses signes portent des inscriptions, et notamment un personnage auprès d'un arbre, avec le mot *aprilis* en lettres romaines et onciales. La cathédrale de Sens n'a pas de zo-

diaque proprement dit, mais on a sculpté à la porte centrale les attributs des travaux des douze mois de l'année.

Autrefois le tympan d'Avallon représentait le Christ bénissant et deux anges en adoration avec les quatre animaux symboliques ; il a été détruit en 1793. Le trumeau séparatif portait la statue du patron saint Ladre, comme existe à Vézelay celle de saint Jean-Baptiste, et à Sens celle de saint Etienne.

Le portail de Vermanton a conservé cinq des six statues qui ornaient ses parois; elles servent de colonnes aux arcs de la voussure. Le costume des personnages est tout-à-fait byzantin. Les vêtements à longs plis bordés de perles, de croix, de méandres, rappellent les étoffes d'Orient. L'une des statues représente la Vierge portant l'enfant Jésus; toutes les têtes sont cassées. Des chapiteaux qui les couronnent, les uns sont historiés, les autres sont décorés d'enroulements de la plus grande élégance ou de feuilles imitant la corbeille corinthienne, comme ceux de la porte principale de l'église d'Avallon. La porte romane, récemment découverte à St.-Pierre de Tonnerre, est disposée dans le même genre que les précédentes, quoique bien plus simple et sans statues.

Le tombeau de sainte Magnance est encore un curieux travail roman en bas-relief. Les scènes qui le couvrent sont relatives à quelques épisodes de la mort de saint Germain d'Auxerre et au rôle qu'y joua la vierge sainte Magnance. Les personnages ont le costume consacré par cet art, les longs plis symétriques, les formes raides. L'ornementation en palmettes et en raiz-de-cœur rappelle toujours le souvenir grec. Une colonne à chapiteau, muni d'un double rang de feuilles d'acanthe et de volutes, à base formée d'un double tore, soutient le couronnement du tombeau.

La galerie *dite des Bureaux*, dans l'ancien évêché d'Auxerre, nous montre le style roman appliqué à un édifice

semi-ecclésiastique, semi-laïque, puisqu'il servait à l'habitation de l'évêque. Sa construction le place, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, entre 1114 et 1136. L'ornementation des colonnes est très-variée. La galerie a dix-huit colonnes géminées de distance en distance, et portant une arcature très-pure, bordée au dehors de têtes de clous en guise d'archivoltes. Sur les corbeilles, les crosses lisses, qui attendent le ciseau du sculpteur, font pendant aux feuillages d'acanthe, aux branches de fruits semblables au maïs. La face intérieure de la galerie est ornée sur les tympans de l'arcature de rosaces et de cordons de billettes ou de denticules.

A chaque bout de la galerie sont des pilastres cannelés à chapiteau formant rosace très-ornée. Ce genre de piliers se voit aussi aux portes latérales des Cathécumènes de Vézelay, à la tour de St.-Germain d'Auxerre, et à la porte romane de St.-Pierre de Tonnerre.

Il ne faut pas oublier, dans cette énumération, l'élégante crypte d'Escolives, qui renfermait jadis les reliques de sainte Camille, l'une des vierges qui accompagnèrent le corps de saint Germain, rapporté de Ravenne en 448. C'est un joli monument à trois nefs plein-cintre, dont les quatre travées portent sur de légères colonnes au chapiteau muni de crosses.

Les tours de Vézelay, de Vermanton, de St.-Germain et de St.-Eusèbe d'Auxerre, sont des édifices dus à l'art roman dans sa dernière période. Ils sont caractérisés par plusieurs étages d'arcades aveugles ou ouvertes. A une certaine hauteur, la tour carrée devient octogone, des campaniles munis de colonnes occupent quelquefois les angles de l'édifice, comme à St.-Germain et à Vermanton, et la flèche de pierre s'élance dans les airs. On a modifié, par la suite des temps, dans quelques parties, les tours dont je viens de parler, mais leurs caractères primitifs sont toujours faciles à reconnaître.

Quelques tours romanes, en bâtière, se voient à Monétau, à St.-Aubin-sur-Yonne, à Brannay et même à Vermanton.

Mais il est temps de parler des édifices romans qu'on peut appeler rustiques. Ils sont nombreux dans le département; nous en avons déjà cité plusieurs au commencement de ces recherches.

Les églises de ce genre ont un portail simple, à archivolte munie de tores retombant sur deux ou plusieurs colonnes massives ayant quelquefois entr'elles des rangs de têtes de clous. Quelquefois même, comme à Escolives, les colonnes ont fait place à des moulures profilées sur la muraille. Un *Agnus Dei*, une croix grecque ou même une forme trilobée occupent le tympan. Les chapiteaux sont munis de simples crosses avec feuilles plates et tailloir carré, comme à Aillant, Chéroy, Cerisiers, Epineuil, Molinons, Pontigny et Pont-sur-Vanne.

Le portail de Druyes est un peu plus ouvragé. L'archivolte porte plusieurs rangs de frettes et de têtes de clous. Ses quatre colonnes ont les chapiteaux ornés d'enroulements perlés, et l'on voit même sur l'un d'eux quatre lions. Celui de Ligny présente trois cordons de perles, de doubles zigzags et de damier. A Montréal, chaque colonne est séparée de sa voisine par une bordure de roses; celui de Pourain a un chapiteau de feuilles d'acanthe mêlées de perles, portant un tailloir orné de bandelettes croisées de perles.

Les porches en avant des églises romanes, décorés d'arcades, ont été conservés à Moutiers, à Escolives (1), à St.-André-en-Terre-Plaine.

MONUMENTS DE TRANSITION.

Les églises de transition, entre le plein-cintre et l'ogive,

(1) Celui d'Escolives est muré.

offrent un caractère hybride qui pique vivement la curiosité. Au XIIe. siècle, les architectes brisèrent la forme cintrée des arcades et des voûtes, et la transformèrent en arcs en tiers-point. Cette innovation fut accompagnée d'une profonde modification dans le système architectural tout entier. Je n'ai pas à m'occuper ici des causes de ce changement; mais ses résultats sont écrits sur une foule d'édifices. L'ogive se montre d'abord timidement dans quelques arcades et quelques baies étroites, puis elle s'étend peu à peu et finit par reléguer le plein-cintre dans les archivoltes et les arcatures simulées des soubassements, en attendant qu'elle le fasse complètement disparaître.

A l'église des Cathécumènes de Vézelay, les travées prennent la forme ogive en tiers-point. L'arc en bandeau retombe sur un tailloir carré; la corbeille de la colonne est historiée ou munie de feuillages à crosses. Les voûtes sont à arêtes croisées, et les arcs de face descendent en bandeaux sur les colonnes qui s'élèvent jusqu'à une grande hauteur.

Montréal est un beau spécimen de l'architecture de transition. Dans ce monument, on voit les formes romanes céder la place principale à l'ogive. Elles sont encore au portail, dans les baies et quelques arcades aveugles du chœur, mais la nef est coulée d'un seul jet dans le style ogival. La régularité règne dans toutes ses parties; les piliers sont cantonnés de quatre colonnes assez riches : celle de face, coupée au niveau du chapiteau de celles des bas-côtés par le prolongement de l'abaque, monte jusqu'au pied des hautes fenêtres recevoir sur un tailloir carré la retombée de la voûte ogive. Les baies sont plein-cintre. Deux cordons divisent l'église en deux parties, dans le sens de la hauteur. L'édifice, en forme de croix latine, est clos par un mur droit percé de trois fenêtres plein-cintre, surmontées d'une rose à trois cercles concentriques.

St.-Ladre d'Avallon, Pontaubert, Bléneau, Druyes, la nef de St.-Eusèbe d'Auxerre, le chœur de St.-Cyr-les-Colons, sont, avec des variétés locales, les représentants de ce style mixte. On sent que les maîtres qui composèrent les plans de ces édifices n'ont pu encore dépouiller complètement la forme lourde du style roman, et qu'ils n'ont pas une parfaite connaissance de la solidité relative des membres de la nouvelle architecture.

La cathédrale de Sens elle-même, avec toute la majesté de son vaste vaisseau, n'est pas encore pleinement détachée de l'influence romane. Elle a encore ses piliers massifs, ses lourdes galeries, ses larges nefs surbaissées. C'est un beau monument, mais qui laisse quelque chose à désirer et qui fait que l'on cherche sa place dans la classification des styles d'architecture religieuse (1).

STYLE OGIVAL.

Pontigny, je l'ai dit, me paraît un de ces monuments-types qui caractérisent toute une époque, qui sont la représentation d'un système nouveau. Construit après le milieu du XIIe. siècle, dans le style ogival, avec ses vastes transepts, ses voûtes élancées, son sanctuaire soutenu par de légères

(1) Il y a un fait qui explique, je crois, cette incertitude. Quoique construit, au XIIe. siècle, d'un seul jet dans ses trois nefs et ses tours, les temps postérieurs ont gravement modifié la physionomie de cet édifice. Au XIVe. siècle, on changea les quatre fenêtres romanes de chaque travée de la haute nef en deux fenêtres ogivales à meneaux de style rayonnant. Le mur dossier fut défoncé à la fin du XIIIe. siècle, et des chapelles s'élevèrent alors entre les contreforts. La *tour de pierre*, tombée en 1265, fut relevée au XIVe. siècle.

L'arcature à modillons en têtes humaines qui règne tout autour du comble de l'église a été conservée, sauf aux deux travées les plus rapprochées de la tour de pierre, qui furent entraînées dans la chute de cette partie de l'église et rétablies avec elle.

colonnes, et sa couronne de chapelles, Pontigny me paraît un système complet d'architecture. Il n'y a plus de plein-cintre (1), les fenêtres sont des lancettes. Les travées sont partout ogivales et tantôt aiguës, tantôt surhaussées. Les chapiteaux, rustiques à la nef et à feuilles d'eau, deviennent légers et crossés au chœur et dans les chapelles. Les contreforts s'arcboutent sans grâce, il est vrai, et par un long rampant qui va se loger sous le toit; mais ce n'est plus le vieux pilastre roman appliqué contre la muraille. Encore un pas et le contrefort s'agencera comme un membre indispensable à la structure de l'édifice.

Bâti pour des moines de Citeaux, sous l'inspiration de saint Bernard, ce monument est pauvre d'ornements, il n'est beau que par son architecture; mais, comme ce vaisseau est grand et d'un aspect harmonieux!

Le chœur de Vézelay vient encore montrer ce que peut le style ogival primitif appliqué à un grand édifice. Neuf colonnes monolithes et une dixième double y supportent une arcature ogivale surmontée d'une galerie et de hautes fenêtres en lancettes encadrées de colonnettes. Cinq chapelles à chevet circulaire terminent l'église au levant; elles ont des fenêtres à plein-cintre. Les transepts sont ogivaux; la décoration, moins riche qu'à la nef, n'offre que de légers feuillages ou des crosses appliquées aux corbeilles des chapiteaux.

Cette partie du monument est du milieu du XIIe. siècle. Pourquoi cette sobriété d'ornements en regard du luxe de la sculpture de la nef et des Cathécumènes? Le style ogival créé par une école nouvelle d'architectes proscrivait-il les sculptures, les embellissements, comme le veut M. l'abbé Crosnier, ou bien plutôt n'était-il pas encore arrivé à son entier développement?

(1) On ne peut pas regarder comme telles les baies romanes des transepts, qui ne sont pas d'un autre *faire* que les baies ogivales.

Mais voici que nous allons trouver satisfaction, et l'art ogival, manifestation complète de l'architecture catholique, va se produire dans toute sa splendeur dans la cathédrale d'Auxerre. Qu'on imagine une suite de travées légères, aux piliers découpés en colonnettes du profil le plus pur, des colonnes autour du sanctuaire, dont les feuillages indigènes du chapiteau sont refouillés avec le plus grand soin; là-dessus une colonnade formée de monolithes élancés, aux corbeilles les plus riches du style du XIIIe. siècle, reliées par une arcature à boudins; des fenêtres géminées avec une rose au-dessus; des voûtes pleines de mouvement et de légèreté; puis, dans les bas-côtés, une arcature simulée portant une série de bustes symboliques où le plein-cintre se montre comme par réminiscence, et des faisceaux de colonnettes soutenant les retombées de la voûte aux clefs historiées et peintes; de larges formes de fenêtres remplies de vitraux du XIIIe. siècle; enfin une chapelle terminale dont l'entrée est indiquée par deux merveilleuses colonnes qui reçoivent la retombée des feuillages de la voûte et rappellent cet arbre des Indes, dont les branches plongeant incessamment dans le sol finissent par former autour de lui une vaste forêt. Tel est St.-Etienne d'Auxerre.

Tout le chœur, commencé en 1215 par Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, fut achevé en peu d'années, à la grande admiration des fidèles.

Les églises secondaires, on le comprend, n'ont pu recevoir toujours toute la décoration que l'on trouve dans les cathédrales. Cependant plusieurs sont encore assez riches. St.-Eusèbe d'Auxerre a sa galerie ou *triforium* au-dessus de la nef; il en est de même à St.-Martin de Chablis, à Mailly-Château et même à Prégilbert. On remarque que les arcatures sont géminées et encadrées dans une archivolte à plein-cintre, indice d'un XIIe. siècle finissant.

Les deux premières de ces églises étaient à des collégiales, elles ont plus d'importance que les simples paroisses; il en est de même de celle du chapitre d'Appoigny, où l'on reconnaît le ciseau des sculpteurs du chœur de la cathédrale d'Auxerre. L'église collégiale de St.-Julien du Sault est également très-riche, dans ses parties du XIIIe. siècle. — La statuaire est arrivée à son apogée. Quoi de plus beau que les scènes de la porte de droite du grand portail de la cathédrale d'Auxerre et que les statues de Villeneuve-l'Archevêque?

Les limites de cette esquisse ne me permettent pas d'entrer dans l'analyse détaillée de tous les monuments de ce temps qu'on trouve dans le département; mais l'on peut dire que toujours, chose remarquable, la portion d'un édifice, quelque minime qu'elle soit, qui ait été construite alors, porte le cachet d'une main intelligente et véritablement artiste.

Un mot encore sur quelques points. Les tours des édifices du style ogival prennent la forme carrée avec plusieurs étages de baies quelquefois fort élancées, comme à Vézelay, à St.-Père-sous-Vézelay, ou cintrées, ce qui les reporte à la fin du XIIe. siècle, comme à Prégilbert, Ligny, St.-Bris.

Les terrasses ou les flèches du temps ont été détruites par la foudre ou sont restées inexécutées. Il faut en excepter l'élégant clocher de St.-Père-sous-Vézelay, qui s'élance dans les airs et forme un édifice à jour composé de plusieurs rangs de colonnettes. A la fin du XIIe. siècle, l'église d'Escolives fut ornée d'un clocher octogone avec une flèche construite en briques superposées. C'est l'unique édifice de ce genre que je connaisse dans le département. Une singularité digne de remarque, c'est la pauvreté des nefs de beaucoup d'églises. J'en ai déjà dit un mot dans la première partie de mon travail. Souvent, après un élégant ou solide portail du XIIe. ou du XIIIe. siècle, vous trouvez une nef où il n'y a que les quatre murs. La voûte est remplacée par un berceau en planchettes; des

poutres transversales reçoivent un pointier qui porte à la voûte. Le plâtre cache souvent cette pauvreté; cependant, j'ai remarqué dans la petite église de Vincelles, qui ne manque pas de caractère pour un édifice du style simple du XIIIe. siècle, que, dans ce pays vinicole, on avait fabriqué la voûte avec des douves de vieilles futailles.

Les arrondissements de Joigny et de Sens, plus pauvres en matériaux de construction, la Puisaye, isolée au milieu de ses forêts, ont beaucoup de ces rustiques basiliques.

Il faut dire cependant qu'il existe des édifices civils où la voûte en bois a été employée avec intention : ainsi, à Auxerre, la grande salle synodale, due à l'évêque Gui de Mello, avait deux étages de fenêtres et au-dessus une large voûte en berceau; sans doute qu'on ne voulait pas surcharger l'édifice, car il y avait un plancher au-dessous. A Tonnerre, l'immense salle de l'hôpital, qui a plus de 100 mètres de longueur, offre aussi une voûte en bois.

D'autres bâtiments, construits comme celui-là à la fin du XIIIe. siècle, avaient le même système de couverture.

Une architecture rustique qui ne se rapporte à aucun genre précis, c'est encore la nef de Ligny et celle de Sacy. Les travées sont ogivales, mais les piliers sont à peine dégrossis. Il n'y a à la nef ni galeries ni fenêtres; celles des collatéraux sont étroites et profondes, les murs nus, les voûtes d'arête.

Ce style bâtard devait périr sans laisser d'imitations, car il était plutôt lui-même une faible copie du grand style ogival qu'une composition originale.

Il en est de même, dans la statuaire, de ce genre de sculptures historiées que le style roman avait essayées à Vézelay. Il ne tarda pas à disparaître, et les échantillons grossiers qu'il a laissés sur plusieurs édifices attestent sa médiocrité. Je signalerai le cordon de statuettes qui est appliqué autour du portail de Gy-l'Evêque, les scènes sculptées sur les chapiteaux du

chœur de St.-Cyr-les-Colons et de la nef de Pourrain, les médaillons en têtes humaines qui entourent le chœur de Chablis, etc.

On trouve souvent dans les églises de la fin du XIIe. au XIIIe. siècle un chevet plat percé de trois baies ogives ou cintrées, comme à Monétau, Appoigny, St.-Aubin-sur-Yonne, Montréal, etc.

Ces édifices forment tantôt la croix, tantôt de simples parallélogrammes. Les chevets circulaires se voient dans les édifices de transition, se rapprochant beaucoup de l'art roman pur; on trouve aussi des chevets carrés, comme à la cathédrale d'Auxerre et à St.-Cyr-les-Colons; des chevets quadrangulaires, comme à St.-Père-sous-Vézelay.

La forme des modillons ou des corbeaux qui règnent sous les combles des églises varie infiniment. A Vézelay, au lieu de corbeaux, c'est un cordon de rosaces. A la cathédrale de Sens, c'est une arcature simulée; à celle d'Auxerre, c'est une bordure de crosses au-dessous du grand comble, tandis que sous la terrasse qui mène autour des hautes fenêtres, ce sont des corbeaux amincis en dépouille.

A Chablis, le comble est décoré de têtes humaines et fantastiques; à Pontigny et dans d'autres endroits, le corbeau est simplement un bout de solive à forme de console avec un ou plusieurs listels. Dans la chapelle de l'ancien hôpital d'Auxerre, on trouve encore des tores rompus.

L'église de St.-Fargeau offre dans sa façade un caractère qu'on ne rencontre pas souvent dans nos pays. Cette partie du monument date du XIIIe. siècle. Les portes sont décorées de colonnes et de nervures trilobées sur les tympans. Au-dessus du porche central s'épanouit une rose magnifique encadrée par quatre boudins saillants. Elle couvre l'espace compris entre les deux contreforts qui encadrent la porte, et éclaire la nef centrale qui est privée de fenêtres. Le système de

cette rose est un cercle central polylobé sur lequel s'appuient des faisceaux de colonnettes à arcades ogivales.

L'appareil de construction de cette église, élevée dans un pays où la pierre est rare, est en briques épaisses posées sur chaux. Au XVIe. siècle, on a formé à l'abside des lozanges avec des briques de couleur plombée.

Les édifices du XIVe. au XVe. siècle sont, je l'ai dit, en petit nombre dans nos pays. Le caractère arrondi et délicat des œuvres du XIIIe. siècle commence à s'y affaiblir, ou plutôt à prendre plus de finesse et de sécheresse.

Les belles travées de la nef de la cathédrale d'Auxerre commencent à avoir une pointe prismatique; les vastes fenêtres des grandes nefs et des chapelles latérales de ce monument ont des meneaux multipliés et surmontés de roses rayonnantes. Il en est de même autour de la cathédrale de Sens.

Le haut de la façade ouest de ce dernier monument a aussi le caractère de ce temps.

L'église St.-Germain d'Auxerre est le morceau le plus considérable de cette époque. On y trouve, surtout dans la nef, une froideur d'exécution singulière. Les travées, quoique hardies, ne plaisent pas à l'œil. La galerie du triforium est lourde. Il faut en excepter celle du transept nord, qui est le plus beau morceau de la fin du XIIIe. siècle que je connaisse en ce genre.

La période flamboyante mérite, sans doute à cause du grand nombre d'édifices qui sont marqués de son caractère, de ne pas être passée sous silence; mais je ne puis lui accorder la préférence sur le XIIIe. siècle. En effet, malgré la décoration des murailles, la végétation luxuriante qui tapisse les parois des portes, enveloppe les minces chapiteaux, court sous les corniches refouillées avec le nom bien juste de nacelles de feuillages; je n'y puis voir qu'un art s'exagérant, qu'une force trop dilatée qui va bientôt s'affaisser sur elle-même.

La partie supérieure de la cathédrale de Sens, les deux tours de la cathédrale d'Auxerre, celle de St.-Pierre de la même ville, et, sur la limite sud du département, celle de Clamecy, sont les plus grands édifices de ce style. Les étages superposés sont remplis de niches à dais et à pinacles découpés à l'infini; d'immenses filets se projettent du bas en haut des murailles, reliés par des arcades simulées. Les longues baies des abat-sons ont des arcades festonnées; les tours, des couronnements de feuillages infinis. Le flamboyant brille dans toute sa splendeur; mais cette multitude de sculptures est dépourvue de finesse et d'élégance : le ciseau en est grossier et sans pureté. Une singularité se remarque à la cathédrale et à St.-Père d'Auxerre, c'est l'emploi de l'arc cintré avec segments, comme moyen décoratif, et aussi pour la formation des grandes baies des abat-sons de la tour. Si le caractère des moulures et la disposition des membres de l'édifice n'étaient pas là pour attester l'âge de ces parties, on pourrait, en ne tenant compte que de la forme de l'arc, les prendre pour romanes.

Les façades des nombreuses églises de la campagne construites dans ce style sont très-variées. Cette indépendance de composition est une preuve de l'extrême liberté des artistes à cette époque.

L'intérieur n'offre pas souvent à l'œil un ensemble satisfaisant : les travées sont irrégulières, les piliers sans chapiteaux, tantôt ronds, tantôt prismatiques en plusieurs parties, reçoivent la retombée de la voûte jusque sur un socle grêle, et cette décoration factice n'a pas même l'apparence de la force. Les fenêtres et surtout les galeries manquent dans la grande nef, et la construction de chapelles accessoires rend souvent difforme le plan de l'édifice. En fait de jolies églises de ce genre, je ne citerai vraiment que celle d'Etais, celle de Venouse, et encore menace-t-elle ruine; celle de Treigny, celle de Turny, qui a le rare bonheur de ne pas avoir été

badigeonnée (1); celles de Noyers et de Villeneuve-la-Guiard.

Les tours des églises flamboyantes affectent la forme carrée, et sont placées irrégulièrement au portail, à droite ou à gauche du chœur. Quelques-unes sont très-hautes, comme à Appoigny, Chevannes, Seignelay, et forment des masses imposantes.

Il existe en Puisaye une espèce de clochers particulière à ce pays, et qui semblent tous copiés sur un type commun. C'est une haute flèche en charpente couverte en ardoises, et qui annonce au loin, au milieu des bois, la présence d'un village.

M. Déy pense que ces clochers, qui sont en grande partie dans le comté de St.-Fargeau, sont dus à Monseigneur d'Anjou, possesseur de ce grand fief au milieu du XVIe. siècle. Le plus remarquable est celui de St.-Privé; il a eu un grand nombre d'imitations : à St.-Fargeau, à Perreuse, à Ste-Colombe, à Ronchères, et hors du comté de St.-Fargeau, à Toucy, à Dracy, à Louesme, à Rogny. Le luxe de construction de ces clochers s'explique par la facilité d'avoir des matériaux dans les forêts, qui couvraient le sol encore plus qu'aujourd'hui; l'imitation d'un beau clocher, un même constructeur, ont donné naissance à ce genre de tours des églises de Puisaye.

Je m'arrêterai dans cette revue déjà trop longue. J'ai essayé de grouper sous l'aspect le plus favorable les principaux monuments que nous a laissés le moyen âge. L'inventaire de nos richesses nous montre quels trésors nos pères avaient accumulés. Tâchons au moins, si nous n'en accroissons pas le nombre, de les conserver intacts pour nos descendants.

(1) Je ferai remarquer en passant que dès le XVIe. siècle on trouve des ouvriers blanchisseurs d'églises (V. *Cartul. St.-Michel de Tonnerre*, Arch. de l'Yonne.)

APPENDICE.

Liste d'une partie des monuments religieux du département de l'Yonne, classés par ordre de style.

STYLE ROMAN PRIMITIF.

ÉGLISES DE :

St.-Germain d'Auxerre. Les cryptes bâties par le comte Conrad en 860, à l'exception de la chapelle St.-Maxime, qui est du XIIIe. siècle.

STYLE ROMAN SECONDAIRE (XIe.-XIIe. SIÈCLE).

Cathédrale d'Auxerre. .	Cryptes (bâties de 999 à 1039).
Châtel-Censoir.	Chœur et cryptes.
St.-Cydrome.	La partie de l'édifice qui forme le transept et le chœur, et qui autrefois composait l'église du prieuré.
St.-Savinien de Sens. . .	Eglise et crypte.
Vézelay.	Les nefs. — On a récemment reconstruit les voûtes des deux travées les plus voisines du chœur.
Avallon.	Portails.
Ancien évêché d'Auxerre.	La galerie dite des Bureaux (1115-1136).
Vermanton.	Portail et tours.
St.-Germain d'Auxerre.	Tour et le dortoir de l'ancienne abbaye.
Cerisiers, Aillant, Sept-Fonds.	Edifices entiers.
Molème, Monétau, Sacy, St.-Aubin-sur-Yonne, Pourrain.	Tours ou clochers.
Moutiers.	Porche.
Lucy-sur-Yonne.	Chœur.
Chaumont.	Portail et nef.
Molinons.	Chœur et porte.
Villeneuve-l'Archevêque.	Nef.
Viviers.	Porte et tours.
Val de Mercy.	Nefs.
Bazarne, Cheney, Chéroy, Chevillon, Dracy, Epineuil, Flogny, Ligny, Montréal, Parly, Perreuse, Pontigny, Pont-sur-Vanne, Pourrain, Quenne, Ronchères, St.-Cyr-les-Colons, St.-Pierre de Tonnerre, Venoy, Yrouer.	Portes intéressantes.
Escolives et Sognes. . .	Crypte.

STYLE DE TRANSITION.

Cathédrale de Sens. . .	Nefs et tour de plomb.
Vézelay.	Cathécumènes et tours.
St.-Ladre d'Avallon. . .	Intérieur du vaisseau.
Bléneau.	Le chœur et le portail.
Druyes, Savigny-en-Terre-Plaine, Thorigny.	L'édifice entier.
Pontaubert, Perreuse, Irancy, Ligny, Pourrain, Quenne. . . .	Nefs.
Messy-sur-Yonne, Sementron.	Le chœur et le sanctuaire.
Beine, Chitry, Dannemoine, St.-Romain-le-Preux.	Les portes.
St.-Eusèbe d'Auxerre. .	La tour et les nefs sans les chapelles.
L'ancienne chapelle de la Madeleine d'Auxerre	L'extérieur.
Rogny.	Base de la tour et la voûte intérieure, chapelle.
Toucy.	La vieille nef et la base de la tour.
Vaux.	Porche, nef de gauche et sanctuaire.

STYLE OGIVAL PUR (FIN XIIe. ET XIIIe. SIÈCLE).

Appoigny, Bussy-en-Othe, églises St.-Martin et St.-Pierre de Chablis, Champignelles, Champs, Chamvres, Charny, Guillon, Mailly-Château, Mailly-la-Ville, Monétau, Plesssis-du-Mex, Pontigny, Prégilbert, St.-Aubin-sur-Yonne, St.-Sauveur, St.-Maurice de Sens, Vencelles, Villeneuve-les-Genêts, Villiers-St.-Benoît.	Edifice entier.
Charentenay, Chaumont, Chemilly près Seignelai, Chichery, Crain, Crusy, Eglény, Epineuil, Fleurigny, Gurgy, Leugny, Levis, Sacy, St.-Cyr-les-Colons, St.-Jean de Sens, Notre-Dame de Tonnerre, Vézelay, Vergigny	Le chœur.
Cathédrale d'Auxerre. .	Le chœur, partie des transepts, les 4 piliers d'entrée de la nef et la porte sud du grand portail.
Ancien évêché d'Auxerre.	Le pignon ogival (1247-1269) et la cave de cette partie du palais (1183-1206).
Archevêché de Sens. . .	Façade à l'Ouest.
Bussy-le-Repos, St.-Fargeau.	Portail.
Chitry, Dannemoine, Tonnerre, Yermanton	Nefs.
St.-Bris.	Les nefs sans les chapelles, la tour.
Sergines.	Nef principale, deux travées des bas-côtés du chœur.

Gy-l'Evêque.	Portail et tour, enceinte. — Les voûtes ont été refaites au XVIe. siècle.
Beine.	Tout, sauf les bas-côtés.
Pont-sur-Yonne.	L'édifice entier, à l'exception des deux premiers piliers de droite et des trois de gauche de la nef, qui sont du XVe. siècle.
Villeneuve-le-Roi. . . .	Nefs, chœur et base de la tour.
Villeneuve-l'Archevêque.	Portails.
L'hôpital Notre-Dame de Tonnerre.	(Fondé en 1293.)
St.-Julien-du-Sault. . .	Les chapelles absidales et les portails des transepts. — Quelques parties ont été continuées au XIVe. siècle.
Ancienne abbaye de Reigny.	Le réfectoire.
St.-Valérien.	Portail et nef.
St.-Pierre de Tonnerre.	Le chœur. — Les nefs ont été remaniées à la renaissance.

STYLE OGIVAL SECONDAIRE (XIVe. ET COMMENCEMENT DU XVe. SIÈCLE).

Cathédrale d'Auxerre. .	Les nefs, la porte principale et la porte de gauche du grand portail, le portail nord du transept.
Cathédrale de Sens. . .	Portions du portail principal, et toutes les fenêtres et les chapelles des nefs.
St.-Germain d'Auxerre.	Le vaisseau presqu'entier.
St.-Julien-du-Sault. . .	Portion des nefs.
Chitry.	Tour du portail et chœur.
Coulange-la-Vineuse. .	Tour.
Escamps.	Portail.

STYLE FLAMBOYANT (1480-1550).

Bassou, Beaumont, Bonnard, Champigny, Champlost, Chevannes, Chemilly-sur-Serain, Chichée, Courlon, Courson, Domats, Dracy, Etais (sur la tour la date de 1539), Fontenoy, Fontenay-sous-Fouronnes, Fontaine-la-Gaillarde, Joux, Joigny, les églises St.-André, St.-Thibaut et St.-Jean (celle-ci mêlée de renaissance et ayant 2 piliers XIIIe. siècle au sanctuaire). Lain, Lainsecy, Malay-le-Vicomte, Migé, Molème, Noyers, Ouanne, Saints, Ste-Colombe-en-Puisaye, St.-Martin-des-Champs, Serbonnes, Sougères, Taingy, Thury, Turny (1518-1538), Treigny, Venouse, Veron (le clocher de 1752), Villeneuve-la-Guiard, Vinneuf.	Edifice entier.

Augy, Bazarne, Cussy-les-Forges, Flogny, Jussy, Moutiers, Nailly, Percey, Pourrain, Pressy, Quenne, Tonnerre, Venoy, Viviers, Yrouer.	Le chœur.
Gathédrale d'Auxerre.	Les tours et le portail nord des transepts.
Auxerre.	Tour et arcade de l'horloge (1483).
Cathédrale de Sens.	Portail du transept nord (1490 à 1500), portail du transept sud (1500 à 1520), tour de pierre (1529).
Michery..... Chapelle de l'ancien prieuré.	
Brienon.	Les trois nefs.
Charentenay.	Piliers des nefs.
Cheroy.	Chœur et nef.
Charbuy.	Portail et nef.
Crain.	Nef et porte.
Dimont, prieuré de l'Enfourchure.	Restes de l'église.
Epineuil.	Porte latérale, voûtes du chœur et chapelles.
Gy-l'Evêque.	Nefs et voûtes.
Irancy.	Portail et tour.
Leris.	Nef.
Mezilles.	Nef sud et abside.
Maligny.	Edifice mêlé de renaissance.
Neuvy-Sautour.	Nefs qui forment aujourd'hui toute l'église, attendu la ruine du chœur par un incendie en 1793.
Rouvray.	Nef.
St.-Cyr-les-Colons.	Nefs, porte latérale.
St.-Bris.	Les nombreuses chapelles latérales des nefs, dont l'une porte la date de 1510.
St.-Fargeau.	Chapelle absidale et plusieurs autres.
St.-Florentin.	Fenêtres, sculptures.
St.-Valérien.	Bas-côté.
Sergines.	Nefs latérales.
N.-Dame de Tonnerre.	Nefs.
Vaux.	Nef latérale.
Villeneuve-le-Roi.	Le haut de la tour, chapelles.
Villiers-sur-Tholon.	L'édifice entier, moins le portail principal.

STYLE RENAISSANCE.

Bellechaume (1550-1567), Grange-le-Bocage (1541), Lavan (1592-1600), Les Siéges, Paron, St.-Maurice-aux-Riches-Hommes, Senan, Valan.	L'édifice entier.
Brienon, Bussy-le-Repos, Charbuy, Collemiers, Germigny, Ligny, Mont-St.-Sulpice, Rouvray, St.-Bris (1541).	Le chœur et les chapelles en dépendant.
Chapelle du château de Fleurigny.	Mêlé d'ogives.
Avrolles.	Id.

St.-Eusèbe d'Auxerre. .	Sanctuaire et quelques chapelles.
Chapelle Notre-Dame-des-Vertus, à Auxerre.	Restes (1561).
Ancien évêché d'Auxerre.	Façade de l'entrée (1551).
Auxerre.	Avant-portail St.-Père.
Châtel-Censoir..	Portail et nefs.
Bonnard.	Portail.
Beaumont.	Porte.
Chemilly près Seignelay.	Nef et chœur ajoutés à l'ancienne église.
Chemilly-sur-Serain. . .	Porte latérale.
Chevannes..	Sculptures du portail.
Cravan.	Chœur et tour (1543-1551).
Héry.	Porte.
St.-André de Joigny. . .	Portail.
Leugny.	Portails, nefs et tour.
Merry-la-Valle.	Une partie.
Merry-sur-Yonne. . . .	Portail et nef.
Neuvy-Sautour.	Ruines magnifiques du chœur (1539), belle croix (1514).
St.-Julien-du-Sault. . .	Chœur et partie de la nef.
St.-Florentin.	L'intérieur, sauf les fenêtres flamboyantes, riches vitraux, chapelle (1539).
Saligny.	Portail.
Seignelay.	Nefs et portail.
Villeneuve-le-Roi. . . .	Portail.
Sergines.	Portail mêlé de morceaux romans.
Toucy.	Nefs et sanctuaire tourné à l'Ouest.
St.-Père de Tonnerre. .	Portail latéral sud.
Notre-Dame de Tonnerre.	Portail.
Villeneuve-le-Roi. . . .	Portail.
Villeneuve-l'Archevêque.	Transept et chœur.
Villevallier..	Nef sud.
Villiers-sur-Tholon. . .	Portail (1557).
Vincellottes.	Portail.

XVIIe. ET XVIIIe. SIÈCLE.

St.-Père d'Auxerre. . .	Edifice, dont le portail fut achevé en 1658.
Coulanges-sur-Yonne. .	
Coulours.	1633.
Héry.	1678.
St.-Florentin.	Portails (1611).
Venizy.	
Coulange-la-Vineuse.. .	1740.
Irancy..	Fin du XVIIIe. siècle.

FIN DE L'APPENDICE.

NOTE

SUR

LES BAINS ROMAINS DE MONBOUIS

(Département du Loiret);

Par M. VACHEY,

Architecte à Auxerre, membre de la Société Française et de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

De longues dissertations, faites par divers auteurs sur l'emplacement de l'ancien *Aquæ Segestæ*, n'ont pu jusqu'à ce jour le déterminer d'une manière précise; on l'a placé successivement à Fontainebleau, à Ferrières et à Monbouis, et cette incertitude a fait admettre l'un ou l'autre de ces emplacements, selon qu'on voulait prouver que Sens ou Provins était *Agendicum*.

Ceux qui ne veulent pas reconnaître *Aquæ Segestæ* dans les antiquités romaines de Monbouis, opposent que rien dans ces ruines n'indique avec certitude un établissement de bains; que, cependant, le mot *Aquæ* ne peut s'appliquer qu'à une ville possédant un édifice de ce genre, et qu'enfin les quelques vestiges de fondations remarqués au bord du Loing ne suffisent pas pour démontrer qu'il y ait eu là véritablement des bains.

Avant le mois d'août de l'année dernière, on ne pouvait effectivement faire que des conjectures plus ou moins probables à ce sujet. Mais, à cette époque, le propriétaire de l'emplacement, voulant connaître l'étendue des fondations, dont on n'apercevait que quelques traces, fit exécuter des fouilles qui ont mis à jour presque tout le développement des anciennes constructions.

Dans son savant mémoire sur les antiquités du Loiret, M. Jollois, après avoir décrit le cirque romain de Monbouis, parle de ces fondations; mais l'état dans lequel il les a vues ne lui a permis de les signaler que d'une manière incomplète.

Ces ruines, dit-il, « Au Sud-Est de l'amphithéâtre de « Chenevière, sont situées en face de la ferme de Cran, « entre la rivière du Loing et le canal de Briare; elles « occupent, en quelque sorte, une île formée par ce canal, « une branche principale de la rivière de Loing, et une « rigole qui reçoit les eaux d'un déversoir du canal, pour « les conduire dans une seconde branche du Loing. Les « vestiges de constructions se voient sur une espèce de « butte un peu élevée au-dessus du niveau des rives du « Loing. Les principaux occupent un espace de 60 mètres « environ de long, sur 50 mètres de large. Ils ne con- « sistent plus guère qu'en fondations de murs d'un mètre « d'épaisseur, disposées de manière à border les deux cotés « d'une rue de 5 mètres de large. La nature de ces murs « les fait reconnaître pour être évidemment de construc- « tion romaine. On y remarque en effet, dans les par- « ties supérieures, cet appareil de petits moellons que nous « avons signalé dans l'amphithéâtre de Chenevière. Quelques « parties de ces murs nous ont même présenté des enduits « recouverts de peintures, qu'on trouve presque toujours « plus particulièrement dans les débris des bains romains.

« Ces restes de murailles sont-ils effectivement tout ce qui « subsiste encore d'un ancien établissement de bains, que « la tradition place à Cran, tradition que nous verrons « bientôt confirmée par les témoignages de l'antiquité ? ou « bien ne serait-ce que des ruines d'habitations particu- « lières ?

« Au Nord-Est des constructions principales que nous « venons de signaler, on trouve les vestiges d'un petit édifice « (voir le plan, en E) qui pourrait avoir été un temple. »

Dans une note, l'auteur se demande si ce temple n'aurait pas été consacré à *Segesta*, divinité champêtre, protectrice des moissons, dont cette ville aurait emprunté le nom. Plus

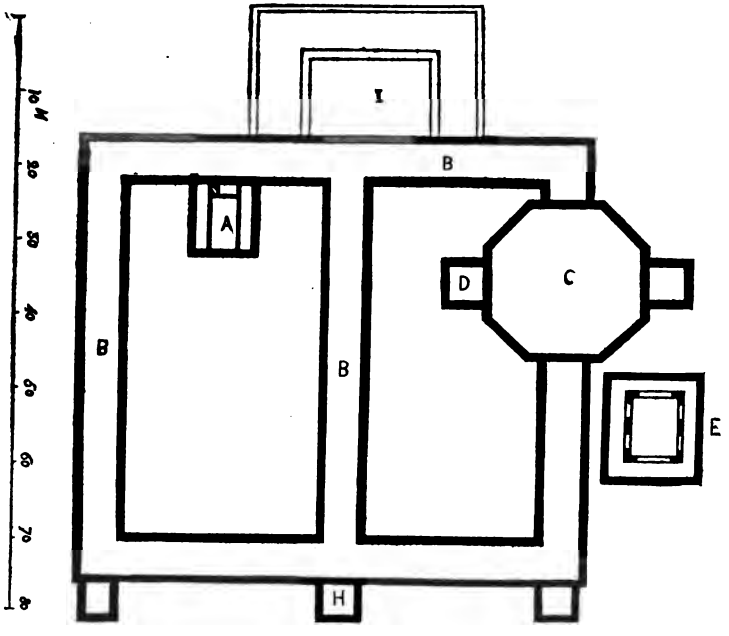

loin, il ajoute que, sous la cote F du même plan, on voit

les fondations d'un bâtiment qui devait être composé de plusieurs pièces. « Ces constructions, ajoute-t-il, placées « ainsi sur le bord de la rivière, ne sont-elles pas des restes « de bains? c'est ce qu'il est fort difficile de décider..... »

L'opinion de M. Jollois était fondée en ce qu'il plaçait un établissement de bains au nombre de ces ruines; mais il commettait, quant à la position de ces bains, une erreur qu'explique suffisamment le petit nombre de vestiges alors visibles. Leur emplacement n'est ni en F ni en G, mais bien là où il supposait l'existence de rues et d'habitations particulières.

L'ensemble des bains comprenait deux cours entourées de constructions de 5 mètres de largeur, une petite salle A dans la cour du Nord-Ouest, et un grand bassin octogonal C placé sur l'axe du portique Sud-Est, faisant saillie en dedans et en dehors. Deux petites pièces D, attenantes à ce bassin, formaient avant-corps au Nord-Ouest et au Sud-Est. Enfin on remarque, à côté et en dehors du portique, la pièce à double enceinte E, que M. Jollois croit avoir été consacrée à *Segesta*; et, sur la façade sud-ouest, qui regardait la ville et où devaient être par conséquent les entrées, trois petites pièces H formant avant-corps en face de chacun des portiques.

Cet ensemble de constructions a 66 mètres de largeur sur 84 mètres de longueur pris extérieurement.

Une des cours, celle au Nord-Ouest, a un peu plus de largeur que l'autre, et la pièce A, qui s'y trouve à l'extrémité Nord-Est, a une double enceinte sur trois faces. Dans le petit intervalle qui sépare ces deux murs d'enceinte du Nord-Est, se trouve un massif semi-circulaire. Les fondations des murs extérieurs ont 0^{m}. 90 d'épaisseur et celles des murs intérieurs seulement 0^{m}. 45.

Les portiques B, au pourtour des cours, ne paraissent pas

avoir été divisés en compartiments pour former des pièces séparées, car on n'y découvre aucune fondation transversale; ce devait donc être de simples portiques couverts. Leur largeur dans œuvre était de 5m. et l'épaisseur des fondations de 0m. 90. M. Jollois, pensant que des conctructions particulières devaient exister de chaque côté de ces portiques, les a pris pour des rues. Les vestibules au Sud-Ouest sont carrés et n'ont que 3m. 50 de côté.

Le bassin octogonal a 20m. de diamètre pris intérieurement; les murs ont aussi 0m. 90 d'épaisseur, et le fond est pavé en grandes dalles.

Enfin, la pièce extérieure E au Sud-Est a, hors d'œuvre, 13 mètres de largeur sur 15m. de longueur; les fondations de la grande enceinte ont 0m. 90 d'épaisseur; l'autre enceinte est formée par de simples piliers qui laissent entr'eux deux ouvertures sur les grands côtés et une sur les petits. Les têtes de ces piliers, par exception à tout le reste des constructions, sont en pierre de taille.

La première pièce A renfermée dans la cour nord-ouest, et qui se trouvait ainsi exposée au Sud, devait former l'étuve ou tout au moins la salle dans laquelle on prenait des bains chauds. Le massif circulaire placé entre les deux enceintes était probablement destiné à recevoir le poële.

Dans le bassin octogonal C on devait prendre les bains froids, et les petites pièces adjacentes D servaient sans doute soit de vestiaire, soit de vestibule.

Quant à la pièce E, il serait difficile d'affirmer que c'était un temple, comme l'a pensé M. Jollois, parce qu'on pourrait croire, avec autant de vraisemblance, que c'était seulement une pièce destinée aux baigneurs privilégiés.

Les fouilles opérées jusqu'à ce jour ne nous ont révélé aucune autre construction. Il serait à désirer que les travaux fussent continués, car il en résulterait probablement de

nouvelles découvertes. Ainsi, en dehors des constructions visibles, au Nord-Est, on aperçoit en I un exhaussement du sol semblable à celui où se trouvent les fondations découvertes; on n'y a pas exécuté de tranchées, mais il est présumable qu'il y avait là une autre cour ou un autre bassin entouré de portiques. Si c'était un bassin, n'étaient-ce pas des bains tièdes qu'on y prenait, ou bien était-ce simplement une salle destinée à un autre sexe que celui qui se baignait dans le bassin octogone, afin que les hommes et les femmes eussent chacun leurs bains séparés ?

La construction de cette maçonnerie est faite en petit appareil soigneusement exécuté; les fondations forment, de chaque côté des socles, un empattement de 0^m. 08 à 0^m. 10 de saillie; on voit encore des petits massifs semi-circulaires de 0^m. 25 de diamètre, qui forment avant-corps sur les fondations, et qui paraissent avoir servi de soubassement, à de petites colonnes engagées dans les murs. On retrouve aussi une grande quantité de débris de grosses tuiles à rebord.

Le plan des bains que nous joignons ici, a été calqué sur celui qu'en a dressé M. Jollois; mais nous y avons ajouté les constructions découvertes depuis la publication de son travail, et que nous avons relevées exactement; tous les vestiges visibles à l'époque où ce savant les a visités, et qu'il a figurés sur son plan, sont teintés en gris; ceux que nous y avons ajoutés sont teintés en noir.

Nous communiquons ces renseignements au Congrès, moins parce qu'ils ajoutent des faits nouveaux au travail de M. Jollois, qu'ils complètent ou rectifient, que parce qu'ils donnent, pour ainsi dire, la solution d'un problême qui a fort occupé les archéologues, c'est-à-dire, la position exacte de l'ancien *Agendicum*, en fixant celle d'*Aquæ Segestæ*, sup-

posée à Fontainebleau en faveur de Provins, à Ferrières ou à Monbouis en faveur de Sens.

Les objections produites contre cette dernière ville ont été déjà réfutées victorieusement par M. Allou ; elles tombent d'elles-mêmes aujourd'hui, en présence des découvertes faites à Monbouis, et Sens peut affirmer, avec un témoignage de plus, qu'elle n'a rien réclamé que ce qui lui était dû légitimement.

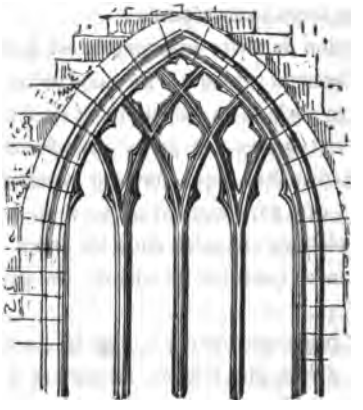

EXPLICATION DE LA PLANCHE,

PAR M. THIOLLET.

La FIGURE 1 présente le plan de la contrée au milieu de laquelle se trouvent les ruines explorées à Champlieu. Le point marqué B a la forme d'un fer à cheval et la disposition d'un amphithéâtre ; la fouille faite en A a prouvé l'existence d'un mur extérieur, dont le parement d'un petit appareil donne des pierres, qui ont de hauteur environ 0,10 et 15 à 16 centimètres de longueur.

La figure 3 est un carré de terre de 40 mètres de côté ; l'angle 6 a été entamé pour enlever les terres, c'est là que l'on a trouvé 15 à 18 pierres remarquables sous le rapport du travail, surtout pour les sujets mythologiques, sculptées avec un fort relief ; les figures sont presque de grandeur naturelle. On y retrouve, comme objet capital, Thétis plongeant son fils dans l'eau du Styx, sujet complet formé de trois assises de pierres. Le chapiteau pilastre qui forme le couronnement de ce pilier était peint en blanc et le contour des feuilles a reçu un filet rouge, ainsi que le milieu de chaque lobe de feuilles ; c'est une particularité des plus remarquables ; tous les ornements étaient peints de cette façon. La couleur en est solide ; elle résiste au lavage, je l'ai frottée à grande eau avec l'éponge sans rien altérer. J'ai rapporté des fragments de ces ornements, pour soumettre à l'analyse ce genre de peinture du style de l'architecture polychrôme, qui, je crois, n'existait que dans l'intérieur des

monuments ; ces figures n'ont pas été colorées, pourtant celles qui étaient parmi les ornements avaient les yeux colorés. Plusieurs de ces fragments sont figurés dans le pourtour de la planche.

Les autres sujets mythologiques sont une Léda avec son cygne, sujet où il manque les jambes; il en est de même d'un Mercure, d'une bacchante, d'une Diane formée de deux assises, la troisième assise manque, c'est celle qui porte la tête; une figure de femme couchée sur les genoux d'un homme, dont la tête manque; je suppose que c'est un sacrifice. Tous les sujets étaient encadrés par des pilastres ornés d'arabesques et dont la description serait trop longue; la vue des dessins vous en dira davantage, puis je ne pourrais faire assez d'éloges des sculptures, des figures ou des ornements.

La figure 2 présente une vue des fouilles prise à vol-d'oiseau.

Les figures 6, 7, 8, 9, 10, représentent quelques-uns des fragments provenus des fouilles.

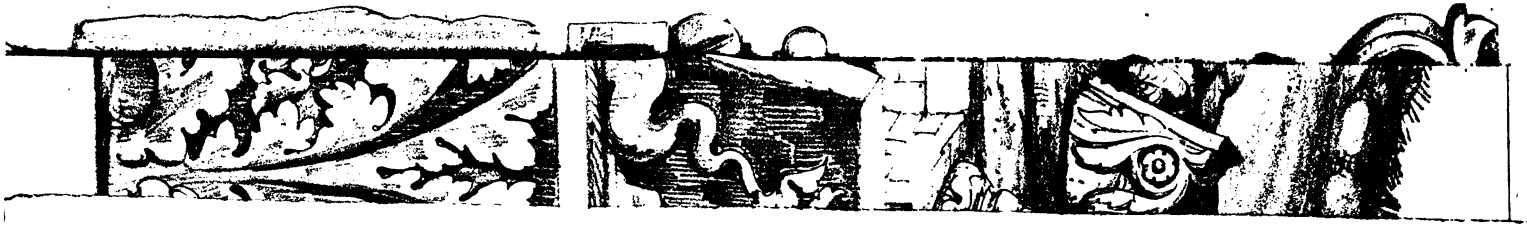

NOTE

SUR DES

FOUILLES EXÉCUTÉES PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

A CHAMPLIEU,

À 16 KILOMÈTRES DE COMPIÈGNE (OISE);

Par M. THIOLLET,

Membre de la Société française pour la conservation des monuments.

M. le comte Ernest de Bréda, membre de la Société française pour la conservation des monuments, à Compiègne, annonça le 27 avril 1850 à M. de Caumont, que des découvertes importantes venaient d'être faites à Champlieu, près de Compiègne, et lui fit parvenir à ce sujet la note suivante :

« Des découvertes du plus haut intérêt archéologique viennent d'être faites ces jours derniers dans les environs de Compiègne, au lieu dit les *Tournelles*, dans la plaine de Champlieu, par M. Edmond de Seroux, maire de la commune de Béthisy-St.-Martin. Les *Tournelles*, emplacement d'un camp romain traversé par la voie romaine dite *Chaussée-Brunehaut*, ne présentent plus, depuis des temps immémoriaux, que des débris épars de briques, de tuiles, de pierres brisées, et deux buttes principales revêtues de gazon. L'une d'elles, la plus grande, qui a la forme d'un fer à cheval, est située au Sud et à 40^{m}. de la chaussée; l'autre, moindre et de forme irrégulière, est au Nord de la voie à laquelle elle

est contiguë. C'est en faisant travailler au déblai de cette dernière butte, que M. de Seroux a trouvé des restes merveilleusement conservés d'un monument antique, dont la forme et la nature ne peuvent être que conjecturées, mais qui sans doute appartenait à l'un de ces camps permanents, *castra stativa*, ou peut-être un de ces *oppida* que les maîtres du monde établissaient, en façon de places de guerre, dans les pays qu'ils colonisaient, ou dont ils soumettaient les anciens habitants à leur domination.

« Quoi qu'il en soit, parmi les pierres taillées qu'on y retrouve et qui sont en général de grande dimension, la plupart présentent des sculptures en ronde-bosse d'une grande beauté, qui semblent l'œuvre d'artistes grecs venus à la suite des Romains. Parmi les pierres sculptées extraites jusqu'à ce jour, on remarque une tête colossale de femme du style le plus pur, une Bacchante, un Mercure, un jeune Guerrier coiffé du casque grec, un groupe de Jupiter et Léda, une Diane chasseresse, un chasseur, des torses, des groupes variés, des animaux fantastiques des fûts de colonnes cannelées, des chapiteaux ioniques et corinthiens, des restes d'entablements et de frontons ornés d'oves, de feuilles d'acanthe, etc. En général, tout ce qui a été retrouvé est d'une grande richesse d'ornementation et porte le cachet d'une époque éminemment artistique.

« La forme des grandes pierres sculptées semble généralement annoncer qu'elles faisaient partie des pieds-droits. Toutes ces pierres seraient-elles les restes d'un arc triomphal, du prétoire d'un camp impérial, d'un grand monument d'art élevé en l'honneur des conquérants, d'un Panthéon qui devait rappeler aux Romains la patrie absente ?

« Les travaux ultérieurs pourront seuls résoudre ce problème, car dans l'état de désordre où les pierres sculptées et autres sont retrouvées, il est encore impossible à la pensée de rien reconstruire avec un peu de certitude. Peut-être les

constructeurs du monument postérieur, connu sous le nom des *Tournelles*, ont-ils sans plus de façon entassé pêle-mêle, dans un but purement militaire, les somptueux débris du monument antique.

« Indépendamment des pierres sculptées, qui sont toutes en pierre ordinaire du pays, on retrouve une grande quantité de dalles en pierre fine de Senlis, et quelques armes profondément rouillées, telles que lames de sabres, fers et talons de lances.

« Le bel état de conservation, la pureté de style des sculptures de Champlieu, les rendent dignes, pour la plupart, de prendre place dans nos musées nationaux, elles ne peuvent manquer de fixer au plus haut degré l'attention des archéologues, des historiens et des artistes. »

M. de Bréda terminait cette note intéressante en engageant M. de Caumont à venir le plus tôt possible à Compiègne pour visiter lui-même ces débris.

M. de Caumont, retenu à Paris par les séances du conseil-général de l'agriculture, se vit avec regret dans l'impossibilité de faire le voyage, mais il m'engagea à me rendre à Champlieu après avoir reçu les instructions de M. le comte de Bréda, afin de dessiner les sculptures les plus intéressantes et de faire quelques fouilles si MM. de Bréda et de Seroux le croyaient utile; il mit pour cet objet à ma disposition, au nom de la Société française, une somme de 150 fr.

Deux jours après la réception de la lettre de M. de Bréda, je partais de Paris pour m'acquitter de la mission que me confiait la Société française : avec le concours de M. de Bréda et de M. de Seroux, j'ai fait des fouilles et des observations intéressantes en même temps que j'ai dessiné toutes les sculptures.

Toutes les assises, sauf un très-petit nombre, avaient 60^c. de hauteur, l'épaisseur des murs avait également 60^c.; la longueur varie de 1^m. à 60^c., la plus grande partie des pierres trouvées ont servi de piliers formant avant-corps; elles étaient

scellées avec de forts crampons en fer : plusieurs étaient coulés en plomb. Le lit supérieur de toutes ces pierres porte un trou de louve ; les pierres qui forment les tambours des colonnes ont souvent plus de 60c. de hauteur. La pierre est généralement tendre, elle sort du pays. La pierre dure sort des carrières de Senlis.

La configuration des piliers est curieuse : je n'en ai pas de complets et il n'en a pas été trouvé en place, malgré tous les fragments, quoique d'une grande dimension ; il m'a été impossible d'en déterminer la forme et de les ajuster avec le mur.

J'ai observé que, sur le sol d'argile qui a été rapporté, se trouvait une pierre terminée d'un côté par la base d'une colonne engagée, que cette pierre était en place bien posée : du moins rien n'indiquait qu'elle eût été déplacée ; je voulais la conserver sur son lit de pose pour justifier la construction, mais en voulant la nettoyer, elle s'enlevait par écailles ; elle avait été tellement écrasée par la chute des matériaux et la chaleur du feu, lors de l'incendie, que, quand on a voulu la soulever, elle s'est détachée. Il y a d'autres bases semblables bien conservées.

Les auteurs des sculptures de ce monument étaient poètes et artistes ; ils ont choisi des sujets qui parlent à l'imagination. Il est impossible d'y mettre plus de poésie.

Tous les piliers ont de largeur 78 à 80c. ; leurs faces sont décorées d'ornements montants et terminés par une figure de grandeur naturelle. On y remarque Apollon, Thétis avec Achille enfant, Léda caressée par un cygne, Mercure, et sur la même pierre le fragment d'une statue dont les bras sont attachés par derrière ; un fragment de statue appartenant à Hercule, un autre fragment de femme qui faisait partie d'un sacrifice ; une figurine semblable qui a fait partie d'un enlèvement, un jeune homme avec un arc à la main, un autre jeune homme, que je crois être Apollon, avec un casque sur la tête, un fragment de jeune homme, avec une

pose gracieuse, un torse de femme avec draperie, une bacchante vue par le dos; et beaucoup de figures, de statues, dont les sujets sont indéterminés; des figures d'hommes portant des corniches en saillie : il y a deux figures semblables.

« Les frises nombreuses sont composées de sujets marins; on y voit des néréides, des dauphins avec des enfants, des figures de femmes, des monstres marins à tête humaine, à tête de bélier, de chien, à tête d'aigle, etc., c'est ce qui a fait croire que la désignation du monument pouvait être des bains, ou un temple dédié aux Néréides, comme l'indique le sujet de la frise. Les moulures des corniches et architraves sont richement ornées; les sculptures ont toute leur surface peinte d'un encaustique qui résiste au frottement et au lavage; les surfaces saillantes sont peintes en blanc, les fonds sont d'un jaune rougeâtre; les arêtes et les contours des ornements sont sillonnés par un filet rouge. Il y a des ornements sur des fonds rouges avec filet blanc, une figure de chimères : les petites plumes sont figurées par des traits jaunes.

Il y a des enduits colorés en rouge et en vert; il y en a qui résistent au lavage et d'autres qui déteignent.

On ne peut encore indiquer quelle fut la destination du monument, quoique les fouilles exécutées par la Société française aient déjà mis à nu une bonne partie du plan de l'édifice; elles ont eu l'avantage aussi d'attirer l'attention sur un point qui serait demeuré inexploré; le Ministre, considérant les résultats obtenus par la Société, promet de mettre à ma disposition une somme de 500 fr. pour les continuer : avec cette somme il sera facile de terminer complètement les fouilles.

La planche jointe à cette notice représente quelques-unes des sculptures découvertes, le plan des lieux, et une coupe du terrain où les blocs sculptés ont été découverts par suite des fouilles.

TABLEAU

Des Inspecteurs nommés par le Conseil, aux termes du règlement de la Société (1).

Nord.	M. LEGLAY, à Lille.
Pas-de-Calais.	M. DE GIVENCHY.
Somme..	M. RIGOLOT.
Oise.	M. l'abbé BARRAUD.
	M. le comte DE MÉRODE.
Aisne.	M. l'abbé POQUET.
Ardennes.	M. BEGLOT.
Meuse.	M. E. DE BARTHÉLEMY.
Seine-et-Marne.	M. DE BONNEUIL.
	M. PATY.
Marne.	M. le comte DE MELLET.
Calvados.	M. DE CAUMONT, à Caen.
Manche.	M. le Vte. DU MONCEL.
Orne.	M. Léon DE LA SICOTIÈRE.
Eure.	M. DE ST.-GERMAIN.
Seine-Inférieure.	M. DE GLANVILLE.
Seine.	M. le Vte. DE CUSSY.
Seine-et-Oise.	M. DUCHATELLIER.
Yonne.	Mgr. JOLY, archevêque de Sens.
Aube.	M. l'abbé TRIDON.
Eure-et-Loire.	M. D'ALVIMARE, à Dreux.
Sarthe.	M. DROUET, au Mans.
	M. DAVID, architecte.
Maine-et-Loir.	M. GODARD-FAULTRIER.
Mayenne.	M. DE LA BAULIÈRE.

(1) Les majuscules distinguent les noms de MM. les Inspecteurs-divisionnaires.

Loir-et-Cher.	M. DE LA SAUSSAYE. M. le Mqis. DE VIBRAYE.
Cher.	M. le Mqis. DE VOGUÉ.
Indre-et-Loire.	M. l'abbé MANCEAU.
Indre.	M. CHARLEMAGNE.
Nièvre.	M. l'abbé CROSNIER.
Puy-de-Dôme.	M. BOUILLET, à Clermont.
Cantal.	M. le Bon. DELZONS.
Haute-Loire.	. . . . .
Loire.	M. ROUX.
Lozère.	M. MALLAY.
Côtes-du-Nord.	M. BARTHÉLEMY. M. GUIMARD.
Ille-et-Vilaine.	M. LANGLOIS.
Finistère.	M. DUMARHALLA.
Morbihan.	M. DE BLOIS.
Loire-Inférieure.	M. NAU, architecte.
Vienne.	M. l'abbé AUBER. M. DE CHERGÉ.
Deux-Sèvres.	M. AVRIL DE LA VERGNÉE.
Charente-Inférieure.	M. l'abbé LA CURIE.
Vendée.	M. FILLON.
Haute-Vienne.	M. Félix DE VERNEILH. M. l'abbé TEXIER.
Creuse.	M. BONAFOUS.
Gironde.	M. DES MOULINS. M. Léo DROUYN.
Dordogne.	M. le Cte. DE GOURGUES.
Charente.	M. DE CHANCEL.
Lot-et-Garonne.	M. BESSIÈRES.
Tarn-et-Garonne.	M. le baron DE CRAZANNES.
Lot.	M. CALVET.
Aude.	M. MAHUL.
Arriège.	M. . . . .

Hérault.	M. J. RENOUVIER.
	M. Ricard.
Gard.	M. Pelet.
Bouches-du-Rhône.	M. Mqis. de Jessé Charleval.
Vaucluse.	M. Benaux.
Rhône.	M. de COMMARMONT, à Lyon.
	M. Peyré, à Villefranche.
Ardèche.	M. de Valgorge.
Ain.	M. Dupasquier.
Drôme.	M, l'abbé Jouve.
Isère.	M. de Lhorme.
Côte-d'Or.	M. le Cte. DE MONTALEMBERT.
	M. Marion.
Saône-et-Loire.	M. de Cissay.
Allier.	M. de Soultrait.
Haute-Marne.	M. Girault de Prangey.
Doubs.	M. WEIS.
	M. Victor Baille.
Jura.	M. Ed. Clerc.
Haute-Saône.	M. de Buyer.
Moselle.	M. V. SIMON.
	M. Prost.
Meurthe.	M. Digot.
Vosges.	M. Puton.
Bas-Rhin.	M. Arth.
Haut-Rhin.	M. Bavelaer.

Bureau central.

De Caumont, directeur.
Le Petit, secrétaire.
L. Gaugain, trésorier.

LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société française pour la conservation des Monuments, par ordre alphabétique.

(L'astérisque * désigne les membres de la Société abonnés au Bulletin monumental (1)).

A

ACHARD DE VACOGNES (Amédée), propriétaire, à Bayeux.

AGUILHON, docteur-médecin, à Riom.

ALÈGRE (Léon), peintre, à Bagnols (Gard).

* ALLEAUME-DESMOTTES, propriétaire, à Pont-l'Evêque.

ALLONVILLE (le comte Pierre d'), A Moulins-les-Metz.

ALLUAUD, président de la Société archéologique du Limousin, à Limoges.

ALIX (l'abbé), Céleste-Hippolyte, à Bourges.

* ALVIMARE (Charles d'), à Dreux.

AMIET (l'abbé), curé d'Aulnay, (Charente-Inférieure).

ANJUBAULT, bibliothécaire, au Mans.

* ARBELLOT, vicaire de la cathédrale, à Limoges.

ARDANT, chef de bataillon du génie, à Thionville.

* ARJUZON (d'), à Paris.

ARNAULD (Charles), correspondant du ministère de l'Intérieur, à Niort.

ARRAULT, ancien ingénieur des mines, à Toucy (Yonne).

* AUBER (l'abbé), chanoine, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers.

(1) Le Bulletin monumental, qui a conquis depuis 17 ans un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît de deux mois en deux mois, illustré d'un grand nombre de figures.

Aubert, propriétaire, membre du Conseil de l'Association Normande, à Caen.

Aubremer (d'), capitaine d'artillerie, à Vincennes.

Aubry, notaire, à Gorze (Moselle).

Audé (Léon), avocat, à Bourbon-Vendée.

Audierne (l'abbé), vicaire-général, à Périgueux.

Auger (l'abbé), chanoine honoraire, à Paris.

* Aulanier, aumônier de la communauté des Oiseaux, à Paris.

Aumont, avocat, président de la Société académique, à Pont-l'Evêque.

Auvray (l'abbé), curé de Moult.

* Avril de La Vergnée, propriétaire, à Niort.

Avril de La Vergnée (Ernest), avocat, à La Rochelle.

Azais, président de la Société archéologique, à Béziers.

B

Bacot de Romans (Jules), propriétaire, à Tours.

Bailhache, professeur de rhétorique, au Mans.

* Baille, architecte, à Bezançon.

* Baillif (l'abbé), chanoine honoraire, au Mans.

Baillon de La Brosse, propriétaire, à Saumur.

Balthasar, à Arles.

Balthasar (l'abbé), à Beauvais.

Bandeville (l'abbé), membre de l'Académie, à Reims.

Barante (de), ancien préfet.

Barbier, directeur de l'Ecole de médecine, à Amiens.

* Barbier, docteur-médecin, au Mans.

* Barraud (l'abbé), membre de l'Institut des Provinces, à Beauvais.

*Barthélemy, architecte, à Rouen.

Barthélemy (Anatole de), secrétaire-général de la préfecture, à St.-Brieux.

* Barthélemy (Edouard de), propriétaire, à Châlons.

Basse, ancien député, au Mans.

Bastard (de) père, à Maligny, (Yonne).

Bastard (Léon de), archiviste paléographe, à Paris, place de Bourgogne, n°. 3.

Bastard du Mesmeur (Le), propriétaire, à Rennes.

Bastien, curé de St.-Martin, à Pont-à-Mousson.

Baudoin, architecte, à Avallon.

* Baudot, président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, à Dijon.

* Baudry (Paul), à Rouen.

Baumier, membre du Conseil général de l'Yonne, à Ouanne.

* Baux, archiviste, à Bourg.

Bazin (Charles), substitut, à Senlis (Oise).

Beauchamp (Charles de), propriétaire, à Pons (Charente-Inférieure).

Beaucourt (de), à Mesnil-sur-Blangy (Calvados).

* Beaufort (le comte de), propriétaire à Picauville (Manche).

Beaulieu, vice-président de la Société de Statistique, à Niort.

Beaulière (de la), inspecteur des monuments, à Laval.

Beauway (de), membre du Conseil général, au Mans.

Beaurepaire de Louvagny (le comte de), propriétaire, à Louvagny, près Falaise.

Beauvais de St.-Paul, propriétaire, à St.-Michel de Chavaignes (Sarthe).

* Béchade, percepteur, à St.-Barthélemy (Lot-et-Garonne).

* Beglot, propriétaire, à Reims.

Bédel, avocat, au Mans.

Bellaigne de Bughus, propriétaire, à Clermont.

* Bellefond (Mme. la Ctesse. de), à Caen.

* Bellet de Tavernoz, propriétaire, à Lyon.

Bengy-Puyvallée (de), président de la Société d'agriculture, à Bourges.

Bengy-Puyvallée (Henry de), à Bourges.

* Bénoist, architecte, à Lyon.

Bérard ainé, propriétaire, à Pontlieue (Sarthe).

* Bergeret, architecte, à Lyon.

* Bergues la Garde, membre de l'Université, à Castel-Jaloux (Lot-et-Garonne).

Berry, conseiller à la Cour d'appel, à Bourges.

* Bertrand de Doue, président de la Société académique, au Puy.

* Bertrand, doyen de la Faculté des Lettres, maire de Caen.

Béru (de), à Béru (Yonne).

Bessert, chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Metz.

Bessières, directeur des contributions directes, à Pau.

Bethuis, avocat, au Mans.

Bezier-Laposse, architecte, à St.-Servan (Ille-et-Vilaine).

Bigant, conseiller à la Cour d'appel, à Douai.

Bilard, archiviste, au Mans.

* Billon, docteur-médecin, à Lisieux.

Binaut, docteur en médecine, à Lille.

* Bizeul, membre de l'Institut des provinces, à Blain (Loire-Inférieure).

* Blacas (le duc Xavier de), à Paris.

* Blanchetière, conducteur des ponts-et-chaussées, à Caen.

* Blancmesnil (Cte. de), à Paris.

Blaudy (l'abbé), curé de St.-Maxime, à Confolens.

* Bligny, propriétaire, à Rouen.

Blin, payeur du département, à Bourges.

* Blois (Ch. de), représentant du peuple, à Quimper.

Blottière, sculpteur, au Mans.

Boby-de-la-Chapelle, ancien préfet.

Boislève-Desroyers, maire, à Langeais (Indre-et-Loire).
Boisrenaud (le comte de), propriétaire, à Paris.
* Boissieu (Alphonse de), à Lyon.
Boivin, architecte, à Auxerre.
* Bonald (Mgr. de), cardinal archevêque de Lyon.
Bonnechose (de), à Bayeux.
* Bonneuil (le comte de), à Paris.
Bonnetat (l'abbé), curé de Castelnau-d'Urban.
Bonneton, architecte, à Gannat.
Bonnot, curé, de Bitry (Nièvre).
Bonvouloir (Cte. de), à Mortain.
* Bordeaux (Raimond), docteur en droit, à Evreux.
Bordecôte (de), substitut du procureur de la République, à Pont-Audemer.
Bossin, horticulteur, à Paris.
Bottin, membre de plusieurs Académies, à Paris.
* Boucher-du-Vigny, propriétaire, à Coutances.
Bouchet (Paul), architecte, au Mans.
* Boudant (l'abbé), membre de l'Institut des provinces, curé de Chantelle (Allier).
Bouet (Ch.), à Caen.
Bouillé (le comte Charles de), à Nevers.
* Bouillet, membre de l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand.
* Boulangé, membre de l'Institut des provinces, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Metz.
Boulard (Emile), juge de paix, à Richelieu.
Boulet, ancien pair de France, premier président de la Cour d'appel, à Amiens.
Bouquerel de Plainville, propriétaire, à Bayeux.
Bourassé (l'abbé), chanoine, à Tours.
* Bourdon, ancien négociant, à Caen.
Bourdon-Durocher, officier en retraite, au Mans.
Bourdont, directeur de la fabrique de verres peints, au Mans.
Bourgeois (Justin), propriétaire à Saintes.
Bourmont (le comte Charles de), propriétaire, à Caen.
Bourse, curé, à Neuvy.
Boursier, propriétaire, à Vaillière-les-Metz.
Boutton-l'Évêque, maire des Ponts-de-Cé.
Bouvet (l'abbé), curé de Foultourte (Sarthe).
Mgr. Bouvier, évêque du Mans.
* Bouyer (l'abbé), aumônier de la marine, à Rochefort.
Boyer, ancien professeur, au Mans.
* Brébisson (de), à Falaise.
Bréda (le comte Raymond de), propriétaire, à Paris.
* Breil de Landal (Cte.), propriétaire, à Landal (Ille-et-Vilaine).
Bréville, à Caen.
Briand, chanoine honoraire, à

Saintes.

Briffaut, curé de Saumur.

* Briges (Mq.. de), propriétaire, à Caen.

* Brion, docteur-médecin, à Lisieux.

Brisson, secrétaire en chef de la Mairie, à la Rochelle.

Brulé (l'abbé), aumônier des religieuses de la Ste.-Enfance, à Sens.

Brun-Lavaine, propriétaire, à Turcoing (Nord).

Bucaille (Gustave), propriétaire, à Paris.

Bulliot, à Autun.

Burrs (de), conseiller de préfecture, à Moulins.

Busche-Fontenille, propriétaire, à Clermont.

Bussières (Emile), architecte, à Bourges.

* Buyer (Jules de), propriétaire, à la Chaudeau.

Buzonnière (de), membre de l'Institut des provinces, à Orléans.

C.

Cabaret, propriétaire, à Lille.

* Caix (de), propriétaire, à Quesnay (Calvados).

* Campion, avocat, à Lisieux.

Canat (Marcel), membre de la Société archéologique, de Châlons-sur-Saone.

Caneto (l'abbé), supérieur du séminaire, à Auch.

Canchy (de), propriétaire, à Sens.

* Cardin, ancien magistrat, à Poitiers.

Caresme, curé, au Bec-Hellouin (Eure).

Carlier (l'abbé), chanoine, à Sens.

Carné, curé de St.-Hilaire-du-Harcouet (Manche).

* Carraud, propriétaire, à Lyon.

Carré (l'abbé), maître de pension, à Auxerre.

Castel, agent-voyer chef, à Bayeux, secrétaire-général de la Société académique.

* Castelnau d'Essenault (Guillaume de), propriétaire, à Bordeaux.

Caulaincourt (le comte de), propriétaire, à Lille.

* Caumont (de), directeur de la Société française, à Caen.

Caumont (Mme. de), à Caen.

Caumont (Casimir), propriétaire, à Rouen.

* Cayrol (de), ancien député, à Compiègne.

Caze (de), à Rouen.

* Chaillou des Barres (le baron de), à Saimpuis, (Yonne).

Chalaniat (de), membre de l'académie de Clermont-Ferrand.

Challe, père, avocat, à Auxerre.

Challe fils, avocat, à Auxerre.

Chambord (l'abbé), professeur d'archéologie au grand séminaire, à Grenoble.

* Champagney (Mme. la marquise de), à Craon (Mayenne).

Champoiseau (Noel), membre de plusieurs académies, à Paris.

CHANCEL (de), président de la Société archéologique, à Angoulême.

* CHARBONNIER DE LA GUESNERIE, propriétaire, à Angers.

* CHARDON DU RANQUET, à Clermont-Ferrand.

CHARDON, propriétaire, à Auxerre.

CHARIÉ, ancien notaire, à Auxerre.

* CHARLEMAGNE, propriétaire, à Châteauroux.

CHARLES (Louis), à la Ferté-Bernard.

CHARTON (l'abbé), curé de St.-Marcel (Indre).

CHARTON, conseiller d'État, directeur du magasin pittoresque, à Paris.

* CHASTEIGNIER (comte Alexis de), officier des haras, à Villeneuve-sur-Lot.

* CHASTELLUX (le comte de), propriétaire, à Paris.

CHATEL, peintre, directeur de la fabrique des vitraux peints, au Mans.

CHAULIEU (le baron Hugues de), à Vire.

CHAUSOTTE (l'abbé), curé de St.-Mandé.

CHAUVEAU, vicaire-général, à Sens.

CHAUVET, ingénieur, à Clermont-Ferrand.

CHEREST, avocat, à Auxerre.

CHERGÉ (de), inspecteur des monuments, à Poitiers.

CHEUSSEY, architecte du département de la Somme, à Amiens.

CHEVALIER, membre du conseil général, à La Châtre.

* CHEVALIER, rue Duc-de-Chartres, à Rouen.

CHEVREAU (l'abbé), supérieur du séminaire, au Mans.

* CHIPIER, architecte, à Ecuilly, près Lyon.

CHOISY, professeur au collége de Falaise.

CHAOURCES (le comte de), propriétaire, à Piacé (Sarthe).

CIROT (l'abbé), à Bordeaux.

* CISSEY (Louis de), propriétaire, à Cissey (Côte-d'Or).

CLÉMENT (l'abbé), curé de St.-Amand en Puysaie (Nièvre).

* CLERC (Edouard), conseiller à la Cour d'appel à Besançon.

CLERMONT-GALLERANDE (de), au Mans.

CLERMONT-TONNERRE (le marquis de), à Amiens.

CLERMONT-TONNERRE (de), à Ancy-le-Franc (Yonne).

CLERVAUX (Jules de), propriétaire, à Saintes.

CLEZIEUX (du), propriétaire, à St.-Illan.

CLINCHAMPS (de), propriétaire, au Mans.

* CLINCHAMPS (de), président de la Société académique, à Avranches.

* COCHET (l'abbé), ancien aumônier du collège de Rouen.

COETLOSQUET (Charles de), à Metz.

COETLOSQUET (Maurice de), propriétaire, à Metz.

Coffinet (l'abbé), secrétaire de l'évêché de Troyes.

Collan-Castaigne, propriétaire, à Bolbec (Calvados).

* Collard, capitaine d'Artillerie, à Metz.

Collas (l'abbé), chapelain de la Maison des Sts-Anges, à Rouen.

Collombel (de), propriétaire, à Cristot (Calvados).

* Commarmont, conservateur du Musée, membre de l'Institut des provinces, à Lyon.

* Contencin (baron de), directeur de l'administration des cultes.

Coquard (l'abbé), curé de Guibray.

Cornillet, notaire, à Lamballe.

Cotteau, avocat, à Auxerre.

* Courbon, avoué, à St.-Etienne (Loire).

Courcelles (comte de), propriétaire, à Lille.

Courtaut, vérificateur des domaines, à Auxerre.

Courtaut, surnuméraire de l'enregistrement, à Auxerre.

Courty, avocat, à Caen.

Coussrau (l'abbé), évêque d'Angoulême, membre de l'Institut des provinces.

Cosette-Emont, à Amiens.

* Crapez (Martial), propriétaire et maire, à Bavai (Nord).

Crévecœur (de), préfet du département de Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand.

Crévecœur (de) fils, à Clermont-Ferrand.

* Croiset (l'abbé), curé de Nechers, près d'Issoire.

*Crosnier, vicaire-général, à Nevers.

Cruvelier, fils, propriétaire, à Celles (Deux-Sèvres).

* Curial (le Vte.), au château de Mouchy-Humières, près Compiègne.

* Cusson, avocat, à Caen.

* Cussy (le vicomte de), membre de l'Institut des Provinces, à St.-Mandé, près Paris.

* Cussy (le comte de), propriétaire, à Caen.

* Cuvelier (Auguste), propriétaire, à Lille.

D.

Dally, architecte, à Paris.

Damas (le Vte. Edmond de), propriétaire, à Paris.

Damourette (l'abbé), aumônier du Collége, à Châteauroux.

* Danjou, juge, à Beauvais.

* Dansé, président du tribunal, à Bauvais.

* Daigneaux (le marquis Paul), propriétaire, à l'Isle-Marie (Manche).

* Dan de la Vauterie, docteur-médecin, à Caen.

* Darcel, propriétaire, à Rouen.

* Darras (l'abbé), à Soissons.

Daru (l'abbé), chapelain de l'hopital général, à Auxerre.

* Daudifret (le comte), receveur-général, à Nantes.

David, ancien député, à Niort.

* David, architecte, au Mans.

David (l'abbé), professeur au petit séminaire, à Grenoble.

Decrouy, ancien notaire, à Compiègne.

Defontaine (Louis), propriétaire, à Lille.

Degorge, peintre, à Clermont.

Degoutin (Alphonse), substitut du procureur de la République, à Briey.

Dehamel-Bellenglise, propriétaire, à Lille.

De La Bigne-Villeneuve, à Rennes.

* De La Chouquais, président à la Cour d'appel, à Caen.

* Delafosse, représentant, propriétaire, à Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine).

* Delaplagne (l'abbé Louis), vicaire de St.-Chamond (Loire).

Delaplanche (Henri), membre du conseil général, à Autun.

* Delaporte (le marquis), membre de l'Institut des provinces, à Vendôme.

De la Rochette, membre de l'Académie de Mâcon, à Autun.

Delarue, architecte du département de la Sarthe, au Mans.

De La Sicotière, membre de l'Institut des provinces, à Alençon.

*Delatour-Du-Pin-Gouvernet, propriétaire, à Pise.

Delaunay, architecte, à Bayeux.

* Delhorme, directeur du Musée, à Vienne.

* Deligand, statuaire, à Paris.

Deloges (l'abbé), vicaire de St.-Jean de Caen.

* Delzons (le baron), juge, à Aurillac.

* Denys, ancien maire, à Commercy.

Dermigny, à Péronne.

Derobe, architecte du département, à Metz.

* Desbois, bibliothécaire de la ville de Clermont-Ferrand.

Des Cars, chanoine honoraire, principal du collége, à Château-Gonthier.

* Des Cars (le comte), François, à Paris.

* Desjardins, architecte, à Lyon.

* Des Moulins (Charles), membre de l'Institut des provinces, à Lanquais (Dordogne).

Desnoyers (Charles), avocat, à Beauvais.

Desnoyers, avocat, à Bayeux.

* Desnoyers, vicaire-général, membre de l'Institut des provinces, à Orléans.

* Desponts (l'abbé), curé de St.-Nicolas, à Coutances.

Desportes, conservateur du musée, au Mans.

* Des Roberts (Adolphe), propriétaire, à Metz.

Devaux, procureur de la République, à Auxerre.

Devoucoux, chanoine, à Autun.

Dey, vérificateur des domaines, à Auxerre.

* Didion, capitaine d'artillerie, professeur à l'école d'application,

à Metz.

* Didron, secrétaire du comité des arts, à Paris.

* Digot (Auguste), avocat, à Nancy.

* Dol, avocat, à St.-Maximin.

Dondenne, professeur, à Auxerre.

* Douesnel (Alexandre), représentant du peuple, à Bayeux.

Mgr. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins.

Driolet, architecte, à Nantes.

Droit, curé de Charbuiy (Yonne).

* Drouet, ancien maître de forges, membre de l'Institut des provinces, au Mans.

* Drouyn (Léo), à Bordeaux.

* Dubier, maire, à Vallennes.

* Duboys (Albert), ancien magistrat, à Grenoble.

Duboys (Auguste), pharmacien, à Limoges.

Duboug, juge au tribunal civil de Falaise.

* Du Broc de Segangis, à Moulins (Allier).

* Duchatellier, membre de l'Institut des provinces, à Versailles.

* Ducoin (Auguste), à Lyon.

Dudezerseul fils, propre., à Rennes.

* Mgr. Dupêtre, évêque de Nevers.

* Dufour, avoué à la Cour d'appel d'Amiens.

Dugué, ancien notaire, à Conlye (Sarthe).

* Du Manoir (le Cte.), maire, à Juaye.

Dumesnil-Dubuisson (le comte), à La Garenne (Eure).

* Dumoncel (Vte. Théodose), propriétaire, à Cherbourg.

Dumont de St.-Priest, à Limoges.

Dumorisson, juge de Paix, à Pont (Charente-Inférieure).

Dumoutet, sculpteur, à Bourges.

* Dupasquier (Louis), architecte, à Lyon.

Duperré, à Subligny (Yonne).

* Dupont-Longrais (Auguste), propriétaire, à Caen.

Dupray-Lamahérie, substitut, à Argentan.

* Durécu (de), au château de Thuit-Simer (Eure).

Duquenelle, membre de l'Académie, à Reims.

Durand (Louis), propriétaire, à Metz.

* Durand, architecte du département, à Bayonne.

* Duranville (Léon de), à Rouen.

Duroyer, maire, à Amiens.

* Duval, vicaire de la cathédrale, à Amiens.

Duvivier (Antony), propriétaire, à Nevers.

E.

Ebié, lieutenant-colonel d'artillerie, à Metz.

Edom, recteur de l'Académie, au Mans.

Elie Bigot, propriétaire, à Angers.

Emont, vicaire du Pré, au Mans.

* Ercars (le duc d'), à la Roche-de-Bran (Vienne).

* Espaulart (Adolphe), propriété-

taire, au Mans.

Espiard (Edouard d'), vice-président de la Société Eduenne, à Autun.

Espiard (Henri de), à Autun.

Esterno (le comte d'), au château de Vesore, près Autun.

Etoc de Mazy, médecin de l'asile des aliénés, au Mans.

Eudeline (l'abbé), vicaire, à Villers-Bocage.

F.

Fabre (Eurial), notaire, à Clermont-Ferrand.

Feligonde (Eustache de), propriétaire, à Clermont-Ferrand.

Feuilley, juge de paix, à Lyon.

Fialeix, peintre, directeur de la fabrique de vitraux peints, au Mans.

* Flechet, architecte, à Lyon.

Fleutelot (Henri), propriétaire, à Auxerre.

Foblant (Maurice de), représentant du peuple, à Nancy.

Follet, chirurgien en chef de la marine, à Rochefort.

* Fontenay (Joseph de), propriétaire, à Autun.

* Fontette (baron Emmanuel de), ancien député du Calvados, à Caen.

Fontette (baron Louis de), capitaine d'état-major, à Caen.

Fortin, curé de la cathédrale, à Auxerre.

Foucault (le comte de), au Mans.

Francheville (Amédée de), à Sarzeau (Morbihan).

Franchepin (de), propriétaire, à Metz.

Franqueville (de), à Tournebu (Calvados).

Fremainville (Raoul de), propriétaire, à St.-Brieux.

Fremy, représentant de l'Yonne, à l'Orme-du-Pont (Yonne).

Fresnais (l'abbé), vicaire, à Courdemanche (Sarthe).

Fresnaye (baron de la), membre de l'Institut des Provinces, à Falaise.

Fruchaud (l'abbé), vicaire-général, à Augoulême.

G.

Gaide, curé de St.-Jacques, à Reims.

Gallard, propriétaire, à Mont-Coutant (Deux-Sèvres).

Gallois, président du tribunal civil, à Auxerre.

Garcan (le baron de), membre de l'Académie, à Metz.

Garoteau, notaire, à Champdeniers (Deux-Sèvres).

Garou (Pierre), propriétaire, à Lyon.

* Galgain, propriétaire, à Bayeux.

Gaultier, conseiller à la Cour de cassation, à Paris.

Gaumé, professeur de dessin, au Mans.

Gautier-du-Mottay, à Flerin (Côtes-du-Nord).

Gelineau, procureur de la Répu-

blique, à Montmorillon.

Gérault (l'abbé), chanoine honoraire, curé de St.-Vénérand, à Laval (Mayenne).

Germeau, préfet de la Moselle, à Metz.

* Geslin de Bourgogne, à Saint-Brieux.

Gigurt, membre de la Société archéologique de Sens.

Girault de Prangey, inspecteur des monuments, à Langres.

Givelet (Charles), à Reims.

* Givenchy (de), membre de l'Institut des provinces, à St.-Omer.

Givenchy (Charles de), à St.-Omer.

* Glanville (Léonce de), propriétaire, à Rouen.

* Godard-Saint-Jean (l'abbé), professeur au grand séminaire, à Langres.

* Godard-Faultrier, à Angers.

Godefroy (l'abbé), curé de Blosseville-Bon-Secours, près Rouen.

Godefroy (de), ancien sous-préfet, à Paris.

Godefroy (l'abbé), professeur au séminaire, à Nancy.

* Goguel, membre de l'Institut des provinces, principal du collége de Bouxviller (Bas-Rhin).

Gonidec de Tressan (Le), père, propriétaire, à Vitré.

Gouin (Henri), propriétaire, à Tours.

Gourgues (le comte Alexis de), membre de l'Institut des provinces, à Lanquais (Dordogne).

* Mgr. Gousset, membre de l'Institut des provinces, cardinal-archevêque de Reims.

* Grandval (marquis de), propriétaire, à St.-Denys-Maisoncelles (Calvados).

Grégoire, architecte du département de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Grigny (Alexandre), architecte, à Arras.

Grimault, membre du Conseil général, au Mans.

Gris de la Pommeraye (Le), propriétaire, au Mans.

Guédy (l'abbé), curé de Vezerous (Isère).

Guéranger, chimiste, au Mans.

Guérin fils, architecte, à Tours.

Guerrier de Dumas, membre de l'Institut des provinces, président de l'Académie, à Nancy.

Guerry-Champneuf, avocat, à Poitiers.

Guillaud (l'abbé), professeur d'histoire au petit séminaire, à Grenoble.

Guillemin (Félix), avocat, à Avesnes.

Guillois, curé du Pré, au Mans.

Guillory aîné, président de la Société industrielle, à Angers.

* Guimart, conseiller de Préfecture, à St.-Brieux.

Guinoiseau fils, propriétaire, à

Angers.

* Guiton (le vicomte de), propriétaire, à Montanel, près Avranches.

* Guy, architecte, à Caen.

H.

Hache, propriétaire, à Paris.

Hamon, membre du Conseil général, au Mans.

* Hardel, imprimeur, à Caen.

* Hardouin, membre de plusieurs académies, à Valformand, près Rennes.

Hatat, archiviste du département, à Châlons-sur-Marne.

Hautecloque (le baron de), ancien maire d'Arras.

Hennequin, secrétaire-général de la Mairie, à Metz.

Herbigny (d'), conseiller de préfecture, à Lille.

* Héricourt (le comte d'), propriétaire, à Arras.

* Hermand (Alexandre), membre de l'Institut des provinces, à St.-Omer.

Hermand (Octave), propriétaire, à St.-Omer.

Hermelin, avocat, à St.-Florentin (Yonne).

Herpin, docteur-médecin, à Metz.

Hespel d'Hogron (Albéric d'), propriétaire, à Lille.

Hespel (le comte d'), propriétaire, à Haubourin (Nord).

Heudreville (d'), secrétaire de la Société d'émulation, à Lisieux.

* Hollandre, ancien bibliothécaire, à Metz.

Houdet, propriétaire, à Nantes.

Houel (Ephrem), inspecteur-général des Haras, à St.-Lo.

Hiart (baron Emmanuel d'), membre de l'Académie, à Metz.

* Hucher, membre de l'Institut des provinces, à Paris.

Huchot (l'abbé), curé archiprêtre, à Conflans (Moselle).

Humbert, architecte, à Nancy.

I.

Izarn (Armand d'), propriétaire, à Nantes.

J.

* Jabouin, sculpteur, à Bordeaux.

Jacob, imprimeur-libraire, à Orléans.

Jarossay, antiquaire, au Mans.

* Jessé-Charleval (le marquis de), à Arles.

Jobal (de), propriétaire, à Blois.

Joffroy, Auguste, architecte du département, à Avignon.

* Mgr. Joly, archevêque de Sens.

Joly-le-Terme, architecte, à Saumur.

* Jourdain, chanoine de la cathédrale, à Amiens.

Jousset des Berries, juge d'instruction, au Mans.

* Jouve (Gustave), chanoine, à Valence.

Jusseraud, ingénieur des mines, à Jumaux (Puy-de-Dôme).

K.

Kerdrel (de), représentant, membre de l'Association bretonne, à Rennes.

Kergariou fils (le comte de), propriétaire, à Rennes.

Kergorlay (de), membre de l'Institut des provinces.

* Kéridec (de), représentant, propriétaire, à Hennebont (Morbihan).

Kérigan (de), directeur des contributions indirectes, à Auxerre.

Koelschnt (l'abbé), à Metz.

L.

* Labbé, juge de paix, à Hérieux.

Labille (Amable), architecte, à Paris.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Lacam fils, à Joigny (Yonne).

Lacombe, ancien principal du collége, à Auxerre.

Mgr. Lacroix, évêque de Bayonne.

Lacroix (l'abbé), curé, à Montierneuf.

Lacroix, pharmacien, à Mâcon.

* Lacurie (l'abbé), membre de l'Institut des provinces, à Saintes.

* Laffetay (l'abbé), chanoine, à Bayeux.

Lagarenne (de), à Alençon.

* Lair, conseiller de préfecture, membre de plusieurs Académies, à Caen.

Laizer (Cte. de), membre de l'Académie de Clermont, à Clermont-Ferrand.

Lallier, substitut du procureur de la République, à Sens.

Lalonde (Arthur de), rue de la Rochefoucault, à Rouen.

* Lalmand (l'abbé Jules), professeur au collége de Lisieux.

Lambert, avocat, à Auxerre.

* Lambert, conservateur de la bibliothèque, à Bayeux.

* Lambron de Lignim, membre de l'Institut des provinces, à Tours.

Lamort (l'abbé), chanoine honoraire, à Arras.

Lamort (l'abbé), vicaire d'Aire.

Lamotte, architecte, à Caen.

Landel, ancien conseiller de préfecture, au Mans.

* Langle (Vte. de), propriétaire, à Vitré.

* Langlois, architecte, à Rennes.

Lapeyrouse (de), sous-préfet, à Sens.

* Lapoudaye, président du tribunal civil, à La Réole.

Larabit, représentant de l'Yonne, à Paris.

Larfeuil (l'abbé), curé de St.-Père, à Auxerre.

Largé, inspecteur de l'Académie, à Clermont-Ferrand.

Larivière le Moigne, procureur de la République, à Paimbœuf.

Lasalle-Louvois (de), à Ancy-le-Franc (Yonne).

Lassagne (l'abbé), aumônier des prisons, à St.-Etienne (Loire).

* Latouche (Lucien de), propriétaire, à Mayenne.
Launay, professeur au collége de Vendôme.
Laurance, principal du collége, à Perpignan.
Laureau (l'abbé), à Auxerre.
Laurent-Lesseré, propriétaire, à Auxerre.
Lavirotte, archéologue, à Arnay-le-Duc.
Lebert (l'abbé), professeur de philosophie au séminaire, à Nantes.
Leblanc, ancien ingénieur en chef, à Auxerre.
Leblanc (Léon), juge, à Auxerre.
Le Boucher, propriétaire, à Caen.
Lebrun, aumônier du collége de Nevers.
* Le Carpentier fils, à Honfleur.
Le Chat, propriétaire, au Mans.
Le Chat, chef de bureau à la préfecture de l'Yonne.
Léchaudé-d'Anisy, propriétaire, à Paris.
Le Chevalier, avoué, à Pont-l'Évêque.
Leclerc, juge de paix, à Auxerre.
Leclerc (Achille), membre de l'Institut, à Paris.
Leclerc, maire de Falaise.
* Leclerc de la Prairie (Jules), président de la Société archéologique, à Soissons.
Leclerc-Guillory, propriétaire, à Angers.
Le Cointre-Dupont, propriétaire, à Poitiers.
Le Cointre (Eugène), propriétaire, à Poitiers.
* Le Comte (l'abbé), vicaire de St.-François, au Havre.
* Le Comte (l'abbé), vicaire de Braines (Aisne).
* Le Cordier, représentant, à Paris.
Lecourt, avoué, à Pont-l'Évêque.
Le Couveur (l'abbé), principal du collége de Domfront.
* Le Creps fils, à Caen.
Le Crocq, professeur au Lycée, à La Rochelle.
Le Dicte du Flos, président du tribunal civil, à Clermont (Oise).
Le Fèvre du Rufflé, représentant, à Pont-au-Thou (Eure).
Lefort, architecte, à Sens.
Lefranc (l'abbé), professeur à l'institution de St.-Vincent, à Senlis.
Leger-Tailhardat, architecte, à Montluçon.
* Le Glay, membre de l'Institut, à Lille.
* Le Herpeur (Mgr.), évêque de la Martinique.
Le Lièvre (Ernest), maire de Loos (Nord).
Le Lyon, chanoine, à Evreux.
Le Maître, percepteur, à Tonnerre.
Le Maxon (l'abbé), à St.-Jean-Beuré (Loire-Inférieure).
Lemerchier, propriétaire, à Amiens.

* Le Monnier, propriétaire, au Havre.
Lenglart (Louis), propriétaire à Lille.
Le Noir (l'abbé), curé de Fontgombault (Indre).
Le Normand de Courmel, directeur des contributions directes, au Mans.
Lepère, avocat, à Auxerre.
Le Prévost, ancien député, à Bernay.
Le Prince, archiviste de la Société d'agriculture, sciences et arts, au Mans.
Lereffait, propriétaire, à Pont-Audemer.
Leroux, docteur-médecin, à Corbeny (Aisne).
Leroux, notaire honoraire à Paris, rue Laffitte, 5.
Leroux, notaire honoraire à Sens.
Leroy, horticulteur, à Angers.
Le Roy (Octave), procureur de la République, à Cherbourg.
* Lesseville (Edouard de), à Châlons.
* Lestoile (de), à Lande-Chasle, près Angers.
Le Sueur, propriétaire, à Huppain (Calvados).
Le Tertre, bibliothécaire, à Coutances.
Le Trone, au Mans.
Leutre (de), juge au tribunal civil de Reims.
Le Vavasseur (Gustave), à Argentan.
Le Voyer, supérieur du séminaire de Combrée (Maine-et-Loire).
Liasard (Alphonse), propriétaire, à Mathieu (Calvados).
* Liberge, architecte, à Nantes.
Liger, architecte, à Rouen.
Limal, juge, à Saintes.
Livet (l'abbé), aumônier de l'hospice, au Mans.
Lochet (l'abbé), vicaire de la Couture, au Mans.
Lonclas, sous-intendant militaire, à Auxerre.
Lorin, architecte, à Auxerre.
Lorière (Gustave de), avocat à la cour de Paris, à Moulin-Vieux, commune d'Asnières (Sarthe).
* Lottin (l'abbé), chanoine, membre de l'Institut des provinces, au Mans.
* Loyac (marquis de), à Vendœuvre (Sarthe).
* Lusson (Antoine), au Mans.
* Luynes (le duc de), membre de l'Institut, à Paris.
* Luzarches, propriétaire, à Tours.

M.

Machart, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Bourges.
Mac-Mahon (le comte), propriétaire, à Autun.
* Macheco (Mme. la comtesse de), à Alleret (Haute-Loire).
Magdeleine, ingénieur en chef, à Compiègne.
Magnin, négociant à Clermont.
Magny (Benjamin de), maire de Rapilly.

MAHUL, ancien préfet, à Paris.

* MAILLY (le comte de), à Requeil (Sarthe).

MAISNIEL DE LIERCOURT (le comte de), à Abbeville.

MALBOS (de), à Privas (Ardèche).

MALEZIEUX (de), à Senlis.

* MALLAY, architecte, à Clermont-Ferrand.

MALLET, ancien notaire, à Bayeux.

* MANCEAU (l'abbé), chanoine, à Tours.

MANDELOT (le comte de), à Autun.

MANIN, avocat, à Lauzun.

MANSEL, notaire, à Blot (Puy-de-Dôme).

MARÉCHAL, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Bourges.

MAREY-MONGE (Ernest), à Nuits.

MARGUERON, propriétaire, à Tours.

Mgr. DE MARGUERYE, évêque de St.-Flour.

* MARHALLA (du), à Quimper.

MARIE, juge, à Auxerre.

MARIE, docteur en médecine, à Auxerre.

* MARION (Jules), inspecteur de la Côte-d'Or, à Paris.

* MARTIN (l'abbé Arthur), à Paris.

MASSARDIÈRE (de la), secrétaire de la Société d'Émulation, à Châtellerault.

MASSON, curé de Dieuse (Meurthe).

MASSOT, instituteur, à Tancin, (Isère).

MASSOT, substitut du procureur de la République, à Auxerre.

MATHAN (le baron Edgard de), chef d'escadron au 1er. régiment de spahis, à Milianah.

MATHIEU, architecte, à Clamecy (Nièvre).

MATHIEU, propriétaire, à Auxerre.

MATHON, bibliothécaire, à Neufchâtel.

MAUBUÉ, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Niort.

MECFLET (de), propriétaire, à Quesnay.

MEFRE, architecte, à Rambouillet.

MÉGE (l'abbé), curé du canton de Morestel (Isère).

MÉGE fils, avocat, à Clermont.

* MELLET (le comte de), à Chaltrait (Marne).

MELUN (le vicomte de), à Lille.

MENARD-BOURNICHON, chef de bataillon du génie, au Mans.

MENUET DE LATHONNE, notaire, à St.-Claude (Charente).

* MÉRODE (le comte de), à Trelon (Nord).

* MESMIN (de St.), correspondant de l'Institut, à Dijon.

* MÉTAYER (Le), avocat, à Pont-l'Évêque.

MICHELAOS (François), sculpteur, à Valence.

MIGNÉ, imprimeur-typographe, à Châteauroux.

MILLY (Alphonse de), à Milly (Manche).

MINARD, conseiller à la Cour d'appel de Douai.

MINORET (E.), avocat, à la Cour

d'appel de Paris.

* Mirbeau (l'abbé), à Raymalard (Orne).

Moll, architecte, à Paris.

* Montalembert (le comte de), représentant, à Paris.

Montesson (Raoul de), au Mans.

* Monteynard (le Cte. de), au château de Tanein, près Grenoble.

* Montlaur (Cte. de), directeur de l'Art en province, à Moulins.

Moquin-Tandon, professeur à la faculté, à Toulouse.

Mordret, docteur-médecin, au Mans.

* Morière, directeur des cours spéciaux du Lycée, à Caen.

Morin, avoué, à Saintes.

Morin, docteur-médecin, à Treigny (Yonne).

* Morissure (de) fils, à Nogent-le-Rotrou.

Mothéré, employé à la préfecture, à Auxerre.

Moufflet, principal du collége, à Saintes.

* Mouquet, receveur particulier des finances, à Dieppe.

Mousseron, conseiller de préfecture, au Mans.

Moyriat (le vicomte Arthur de), à Paris.

N.

* Nau, architecte, inspecteur des monuments, à Nantes.

Nanquette, curé de St.-Maurice, à Reims.

Nettencourt (comte de), colonel en retraite, à St.-Laurs (Deux-Sèvres).

* Nicolaï (le marquis de), à Montfort (Sarthe).

Nicolas (Alexandre), architecte de la ville de Lisieux.

Nicole (Léon), propriétaire, à Bayeux.

* Niepce, président de la Société d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône.

Nivet, docteur-médecin, à Clermont.

* Noget (l'abbé), supérieur du séminaire de Sommervieu.

Nugent (de), à Paris.

O.

Ochier, docteur en médecine, à Cluny (Saône-et-Loire).

* Oilliamson (le marquis d'), à St.-Germain-Langot (Calvados).

* Olive, docteur-médecin, à Bayeux.

Oppermann, capitaine de lanciers, à Tours.

P.

Palu, juge, au Mans.

Paradis, docteur-médecin, à Auxerre.

Pavet de Courteilles, docteur-médecin, au Mans.

* Mgr. Parisis, évêque de Langres.

* Parmentier, curé de St.-Rémi, à Dieppe.

Passepont, peintre, à Auxerre.

* Passy, ancien préfet, à Paris.

* Pastoret (le marquis Amédée de), à Paris.

* Paty, membre de l'Institut des provinces, à Dreux.

Pautet, conservateur de la bibliothèque, à Beaune.

Pavie (Victor), imprimeur, à Angers.

* Pelet (Auguste), inspecteur des monuments, à Nîmes.

* Pelfresne, architecte, à Caen.

Pelissier (l'abbé), curé d'Héry, (Yonne).

Pernot, peintre, à Vassy (Haute-Marne).

Perol, imprimeur-libraire, à Clermont-Ferrand.

Perrin, architecte, à Strasbourg.

Perrot de Chezelles, substitut, à Châlons-sur-Marne.

* Person (l'abbé), à Rochefort.

* Petit (l'abbé Le), curé, à Tilly-sur-Seulles.

Petit-Siqault, instituteur, à Auxerre.

* Peyré, membre du Conseil général, à Villefranche (Rhône).

Peytal, propriétaire, à Rambouillet.

Pezet, président du tribunal civil, à Bayeux.

Pezet (Gustave), juge suppléant, à Pont-l'Évêque.

* Philbert (l'abbé), au Mans.

* Mme. Philippe Le Maître, propriétaire, à Illeville (Eure).

Pichot (l'abbé), curé de Sermerieux (Isère).

Picot de Vaulogé (comte de), propriétaire, à Vaulogé (Sarthe).

* Pigeon de la Gineste, avocat, à Couze (Dordogne).

Pigeory, architecte, à Paris, quai Malaquais, n°. 15.

Pille, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Auxerre.

Pinieux (le chevalier de), à Paris.

Piquenot, sculpteur, à Séez.

Poeydavant, receveur de l'enregistrement, à Luçon.

* Polignac (le comte Héracle de), à Outrelaize (Calvados).

Pomereu (le vicomte Armand de), à Paris.

Ponsort (Anatole de), propriétaire, à Châlons-sur-Marne.

* Pontgibaud (le comte César de), au château de Fontenay, par Montebourg (Manche).

* Poquet (l'abbé), directeur de l'établissement des sourds-muets, à Soissons.

* Pourret des Gaux (le chevalier), propriétaire, à Bourg-Argental.

Poussielgue (Placide), orfèvre, à Paris.

Préaulx (le Mqis. de), à Pouancé (Maine-et-Loire).

Précy, membre du Conseil général de l'Yonne, à Auxerre.

Prost (Auguste), propriétaire, à Metz.

Prou, juge d'instruction, à Sens.

Puvis, propriétaire, à Bourg.

Puyvallée (Henri de), à Savoye (Cher).

Q.

* Quantin, archiviste du départe-

ment de l'Yonne, à Auxerre.

QUATREBARBES (le comte Théodore de), à Angers.

* QUENAULT, conseiller de préfecture, à Chartres.

QUERRY (l'abbé), vicaire-général, à Reims.

QUERTIER (l'abbé), vicaire de la cathédrale, à Rouen.

QUEYRAS, curé, à la Roche-de-Glun (Drôme).

R.

RABÉ, juge de paix, à Maligny (Yonne).

RABILLAUD (l'abbé), curé de Maillezais.

RACLOT, receveur de l'enregistrement, à Crusy (Yonne).

RAMPOU-LECHIN, à Leugny (Yonne).

RAVIN, professeur au collége d'Auxerre.

* RAYMOND (de), architecte, à Nantes.

RAYMOND (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Bourges.

* RAYNAL, procureur-général, à Caen.

REDET, archiviste du département, membre de l'Institut des provinces, à Poitiers.

Mgr. REGNIER, archevêque de Cambrai.

REGNIER, curé, à Dives.

REMY, docteur-médecin, à Auxerre.

RENAULT, membre de l'Institut, juge d'instruction, à Coutances.

Mme. RENAULT, à Paris.

RENNEVILLE (comte de), propriétaire, à Amiens.

REY (Victor), maire, à Autun.

RIBIÈRE, avocat, à Auxerre.

* RICARD, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.

RICHARD DE NANCY, docteur-médecin, à Lyon.

RICHEBOURG (de), propriétaire, au Mans.

RICORDEAU, docteur-médecin, à Seignelay (Yonne).

RIGOLOT, docteur-médecin, membre de l'Institut des provinces, à Amiens.

RIOBÉ, substitut du procureur de la République, au Mans.

* RIOUST-DE-L'ARGENTAYE, représentant, propriétaire, à Argentaye (Côtes-du-Nord).

* ROBERT, intendant militaire, à Metz.

ROBERT (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Poitiers.

Mlle. ROBIN, propriétaire, à Bourges.

* Mgr. ROBIN, évêque de Bayeux.

ROBIN (l'abbé), curé de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne).

ROBINEAU-DESVOIDIS, docteur-médecin, à St.-Sauveur (Yonne).

ROCHET (l'abbé), à St.-Jean-d'Angely.

* ROISIN (le baron de), membre de l'Institut des provinces, à Trèves.

RONDIER, juge d'instruction, à Melles.

* ROSTAN, avocat, à St.-Maximin

(Var).

* Rougniard (le chevalier), propriétaire, à Lyon.

* Roulière (Victorin de la), propriétaire, à Niort.

Rousseau (l'abbé), curé de Verruyes (Deux-Sèvres).

Rousseau, professeur de dessin, au Mans.

* Roustbau (l'abbé), professeur d'archéologie au séminaire de Nantes.

* Roux (l'abbé), à Feurs (Loire).

* Roux (P.-M.), docteur en médecine, membre de l'Institut des provinces, à Marseille.

Rouyer, employé des postes, à Paris.

Royer-Vial, à Lyon.

Rozat de Meudres, à Auxerre.

Roze-Cartier, propriétaire, à Tours.

Roze (Henri), ancien ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Sens.

Ruillé, conseiller de préfecture, au Mans.

* Ruillé (de), propriétaire, à Ruillé (Mayenne).

Ruillé (Ernest de), propriétaire, à Angers.

Ruprick (Robert), architecte du gouvernement, à Paris.

S.

Sagette (l'abbé), professeur au petit séminaire de Bergerac.

Sagot, membre de plusieurs Académies, à Paris.

Saignette, directeur des contributions directes, à Clermont.

Saint-Aignan (le vicomte de), conseiller d'Etat, à Paris.

Saint-Florent (de), propriétaire, à Vendeuvre, près Nancy.

Saint-Germain (de), propriétaire, à Apilly (Manche).

* Saint-Germain (de), propriétaire, à Evreux.

Saint-Rémy (de), directeur de l'asile des aliénés, au Mans.

* Saint-Simon (de), à Toulouse.

Sallot, docteur-médecin, à Vesoul.

Salmon (l'abbé), à Tours.

* Salmon, membre du Conseil général de la Sarthe, à Sablé.

Salomon, avocat, à St.-Florentin.

Santerre, vicaire général, à Pamiers.

* Sarcé (de), propriétaire, à Hodbert-St.-Christophe (Indre-et-Loire).

* Sarthe (le comte de), directeur des contributions indirectes, à St.-Malo.

Saubinet, membre de l'Académie, à Reims.

* Saullay de Laistre, président de la Société archéologique, à St.-Brieux.

* Saussaye (de la), membre de l'Institut, à Paris.

Sauvage, avocat, à Mortain.

Sauzé, docteur-médecin, à Lamothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres).

SAVIN, curé doyen de la Madeleine, à Lille.

SAVOYE (Amédée), architecte, à Lyon.

SCELLES (l'abbé), professeur de rhétorique, à Vire.

SEBAUX (l'abbé), secrétaire particulier de Mgr. l'Evêque, au Mans.

SEGRESTAIN, architecte du département, à Niort.

* SENEULT, architecte du département, à Nantes.

SÉNÉCHANT, curé de Massognes (Vienne).

SENONNES (le marquis de), propriétaire, à Angers.

SESMAISONS (le comte de), propriétaire, à Flamanville Manche).

SEVIN, propriétaire, à Falaise.

SICAMOIS, officier de l'Université, à St.-Brieux.

* SIMON, membre de l'Institut des provinces, secrétaire de l'Académie, à Metz.

SIMON (Félix), à Metz.

* SINGHER, directeur de la compagnie d'assurance mutuelle mobilière, au Mans.

SOLERAC (de), au Pavillon du Sacq.

* SOULTRAIT (Georges de), membre de plusieurs Académies, au château de Toury (Nièvre).

SOUPLET, médecin, à Auxerre.

SOURDEVAL (de), juge, membre de l'Institut des provinces, à Tours.

STENGEL, officier supérieur en retraite, à Paris.

SURRAULT, principal du collége, à Melles.

* SURIGNY (de), à Mâcon.

T.

TAMBOUR fils, à Auxerre.

TANLAY (le marquis de), à Tanlay (Yonne).

TARTOIS, propriétaire, à Senau (Yonne).

TARNAUD (Frédéric), banquier, à Limoges.

TASSILLY, maître de pension, à Caen.

TAVIGNY, avocat, à Bayeux.

* TELLOT (Henry), propriétaire, à Dreux.

* TERRIE (de la), à la Rairie (Loire-Inférieure).

* TESTE-DOUET, membre du comité des arts et monuments, à Paris.

* TEXIER (l'abbé), supérieur du séminaire du Dorat (Haute-Vienne).

THEAILLER, notaire, à Clermont-Ferrand.

* THEVENOT, membre de l'Institut des provinces, à Clermont-Ferrand.

* THIBAULT (Emile), membre de l'Académie, à Clermont-Ferrand.

THIOLLET, dessinateur au dépôt central de l'artillerie, à Paris.

THOUROUDE, curé de Planches (Orne).

TILLETTE D'ACHEUX, à Amiens.

TILLY (le comte de), propriétaire, au Mans.

TIRARD, curé, à Vire.

TISSANDIER (de), propriétaire, à Clermont-Ferrand.

Tixier, avocat, à Clermont-Ferrand.

* Tonnelier, greffier en chef du tribunal civil, à Sens.

Tonnellier, juge d'instruction, à Auxerre.

Tourette (Gilles de la), propriétaire, à Loudun.

* Tournessac (l'abbé), chanoine au Mans.

Torquat (l'abbé de), vicaire de St.-Aignan, à Orléans.

Touvre, curé d'Olley (Moselle).

Toustain (Henry de), au château de Vaux-sur-Aure.

Tranchant, curé de Jort (Calvados).

Tridon (l'abbé), à Troyes.

Triger, ingénieur civil, au Mans.

Troppé (l'abbé), chanoine, principal du collége, à Bayeux.

* Turgot (le marquis de), ancien pair de France, à Lantheuil (Calvados).

V.

Vachez, architecte à Auxerre.

Valgorge (de), à l'Argentière (Ardèche).

Vallée (l'abbé), vicaire-général, à Cambrai.

Vallée (Platon), docteur-médecin, au Mans.

Valory (le comte Gabriel de), à St.-André-sur-Cailly.

Valroger (l'abbé), chanoine, à Bayeux.

Vanackère, imprimeur-libraire, à Lille.

Vander (l'abbé), curé d'Huriel (Allier).

Vandercruyse de Wasiers, propriétaire, à Lille.

Van-der-Straten (le baron de), à Metz.

* Van Isechem, architecte, à Nantes.

Varauge (de), à Chemilly (Yonne).

Varin (l'abbé), curé de Vaucelles, à Caen.

Vaudry, (l'abbé), curé de St.-Georges (Yonne).

Vaudion, sous-inspecteur des écoles primaires, à Alençon.

* Vauquelin (baron de), propriétaire, à Ailly (Calvados).

Vautenet (de), à Paris.

* Vautier (Abel), ancien député, à Caen.

Vautier (l'abbé), curé de Thury-Harcourt (Calvados).

Vée, curé d'Entrains (Nièvre).

Verdier-Latour, avocat, à Clermont.

Verdier, professeur de mathématiques, au Mans.

Vernanges, docteur en théologie, à Lyon.

* Verneilh (de), de l'Institut des provinces, à Nontron (Dordogne).

Verneilh (Jules de), à Nontron.

* Verrolles (Paul), architecte du département, à Caen.

Vesvrottes (Cte. de), à Paris.

* Vibraye (le marquis de), membre de l'Institut des provinces, à Court-Cheverny (Loir-et-Cher).

Vigneral (le comte de), à Ry (Orne).

VIGNON, ingénieur en chef, à Sens.
Mme. DE VILLARS, au Havre.
* VILLEGILLE (de la), secrétaire du comité historique, à Paris.
VILLERS (François), architecte, à Angers.
* VILLERS (Georges), propriétaire, à Bayeux.
VILLIERS (de), contrôleur des contributions, à Paris.
VILLIERS, receveur des hospices, à Auxerre.
VINAS (l'abbé Léon), curé de Monferrier.
VINCENT (Charles), chef de bureau, à la préfecture, à Lille.
VINCENT (Gustave), peintre ornemaniste, à Bordeaux.
VINCENT-LARCHER, peintre-verrier, à Troyes.
VINCENT (l'abbé), vicaire-général, au Mans.
VIOLETTE, curé de Cosne (Nièvre).
VOILLEMER, docteur-médecin, à Senlis.
* VOISIN (l'abbé), vicaire du Pré, au Mans.
* VUATRIN, avocat, à Beauvais.

W.

WAGNER, imprimeur, membre de l'Académie, à Nancy.
WALSH (le Vte. Edouard), à Paris.
WATTEAU (l'abbé), chanoine honoraire, à Angoulême.
WEIL, architecte du gouvernement, à Beauvais.
* WEIS, membre de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.
* WINT (Paul de), à Paris.
WOILLEZ, membre de plusieurs Académies, à Senlis.

Y.

* YEMENIZ, négociant, à Lyon.
* YOUF (l'abbé), supérieur du Bon-Sauveur, à Caen.
YVORY, sculpteur, à Bayeux.

Membres étrangers.

MM.

A.

AINSWORTH (le général), à Monnet (Yorkshire).
ALVIN, directeur de l'instruction publique, à Bruxelles.
AUESWOLD, président de la régence, à Trèves.
AVELLINO (le chevalier), conservateur en chef du musée de Naples.

B.

BAYLEY (W. H.), de Londres.
BŒR, conseiller aulique, professeur à l'Université de Heidelberg.
BOISSERÉE (Sulpice), correspondant de l'Institut de France, à Munich.
BOLD (Ed.), capitaine de la marine royale, à Southampton.
* BRINCKEU (de), conseiller d'Etat,

à Brunswick.

Britton, à Londres.

Buckland, membre étranger de l'Institut des provinces, doyen de Westminster, professeur de géologie, à Oxford.

C.

* Carton (l'abbé), directeur de l'établissement des sourds-muets, à Bruges.

* Coeverden (de), docteur en droit, conseiller intime de S. M. le Roi de Prusse, à Coblentz.

Coppieters (le docteur), à Ipres.

D.

* Donalston, secrétaire de l'Institut des architectes, à Londres.

Dumortier, membre de la chambre des représentants, à Tournay.

Duby, pasteur protestant, à Genève.

F.

* Fabry-Rossius, docteur ès-lettres, à Liège.

Florencourt (de), membre de plusieurs académies, administrateur du musée d'antiquités, à Trèves.

* Fustemberg-Stanheim (le comte de), chambellan du roi de Prusse, à Apollinarisberg, près Cologne.

G.

Mgr. Geissel, archevêque de Cologne.

Gelvet (comte de), à Esloo, près Maestrech.

Gildenhuis, négociant, à Rotterdam.

Gonella.

Guerlache (le baron de), premier président de la Cour de cassation, à Bruxelles.

Guillery, professeur, membre de l'Académie, à Bruxelles.

H.

Hubsch, membre du conseil supérieur des bâtiments, à Carlsruhe.

K.

Kestelloodt, propriétaire, à Gand.

Kreuser, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Cologne.

* Kriegs de Hochfelden, aide-de-camp de S. A. R. le grand duc de Bade, à Carlsruhe.

Kugler (Franz), professeur à l'Académie de Berlin.

Kull, professeur à l'Académie de Berlin.

L.

Mgr. Labis, évêque de Tournay.

Mgr. Laurent, évêque de Luxembourg.

* Le Maistre d'Anstaing, propriétaire, à Tournay.

* Lenhart, sculpteur, à Cologne.

* Lopez (le chevalier), conservateur du musée d'antiquités de Parme.

M.

Marcus (Gustave), libraire, à Bonn.

Mone, directeur des archives générales du grand duché de Bade, à Carlsruhe.

Mosler (Charles), professeur à l'Académie royale de Dusseldorf.

* Mgr. Muller, évêque de Munster.

N.

NEYEN (Auguste), propriétaire, à Luxembourg.

NICHOLS (John-Gough), membre de la Société des Antiquaires de Londres.

NOEL (de), propriétaire, à Cologne.

NORTHAMPTON (le marquis de), président de la Société royale de Londres, vice-président de l'Institut archéologique britannique, membre étranger de l'Institut des provinces de France.

P.

PANIZZI (Antonio), l'un des conservateurs de la bibliothèque de Londres.

* PARKER, membre de la Société architecturale, à Oxford.

Q.

* QUAST (le baron de), conservateur général des monuments historiques de Prusse, membre étranger de l'Institut des provinces de France.

R.

RAMBOUX, conservateur du musée de Cologne.

* REICHENSPERGER, conseiller à la Cour d'appel, à Cologne.

REIDER, professeur à l'école polytechnique de Bamberg.

RESPILEUX, chanoine, doyen de la cathédrale de Tournay.

RING (de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Fribourg, en Brisgaw.

ROULEZ, professeur de l'Université de Gand, membre étranger de l'Institut des provinces.

S.

* SAN QUINTINO (le comte de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Turin.

SAUZAIL SOUMEIGNE (baron de), à Francfort.

SCHAYES, membre de l'Académie, à Bruxelles.

SCHENASE (Charles), procureur du Roi, à Dusseldorf.

SCHNEMAN, professeur au collége royal de Trèves.

SCHRIEBER, professeur des sciences auxiliaires historiques à l'Université de Fribourg.

* SERRA DI FALCO (duc de), prince de San Pietro, membre étranger de l'Institut des provinces, à Palerme.

SHEFFIELD-GRACE, à Knowle-House, comté de Kent.

SMOLVEREN, membre de la députation permanente de la province d'Anvers.

STAMPFE (de), vice-président du tribunal de Munster.

T.

TEMPEST, membre de la Société des Antiquaires de Londres.

U.

URLICHS, professeur, directeur du musée d'antiquités, à Bonn.

V.

VOISIN (l'abbé), vicaire-général, à Tournay.

W.

WALSCH, rue de l'Université, 82, à Paris.

WARDEL (William), architecte, membre de l'Institut royal des architectes d'Angleterre, à Londres.

* WARNKŒNIG, membre de l'Institut, et professeur à Tubingen, membre étranger de l'Institut des provinces.

WETTER, membre de plusieurs Académies, à Mayence.

* WHEWEL, docteur en théologie, professeur, à Cambridge.

WILHEM, directeur de la Société archéologique de Sinsheim.

WILLIS, membre de plusieurs Académies, professeur, à Cambridge.

Y.

* YATES, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Londres.

YORIO (l'abbé de), chanoine, l'un des conservateurs du musée de Naples.

ADDITION A LA LISTE.

* FRÉMIOT (le baron de), faubourg St.-Honoré, 88.

TABLE DES MATIÈRES.

Congrès archéologique de France, XVIIe. session tenue à Auxerre. 5
Séance du 15 juin. . . . . . *Id.*
Improvisation de M. LALLIER. 20
Seconde séance du 15 juin. 22
Visite des murs romains d'Auxerre. . . . . *Id.*
Note de M. LORIN, *architecte.* 26
Première séance du 16 juin. 28
Seconde séance du 16 juin. 31
Visite à l'abbaye de St.-Germain. . . . . . *Id.*
Visite à la bibliothèque publique. 35
Troisième séance du 16 juin. 37
Première séance du 17 juin. 46
Seconde séance du 17 juin. 54
Visite de la cathédrale d'Auxerre, etc. . . . *Id.*
Troisième séance du 17 juin. 70
Discours de M. CHALLE. 75
Séance du 18 juin à Pontigny. 82
Séance tenue à Tournus, par la Société Française, le 19 juin 1850. 91
Note de M. CAHAT *sur l'église abbatiale de Tournus.* 92
Réunion de la Société Française à Mâcon, le 20 juin. 107
Séances tenues à Cluny par la Société Française, le 20 et le 21 juin. 111
Discours de M. OCHIER. 112
Séance tenue à Paray-le-Monial, par la Société Française, le 21 juin. 130

XVIIe. Congrès de la Société Française pour la conservation des monuments historiques. 2e. partie de la session, à Clermont. 135
Séance du 24 juin. . . . . . *Id.*
Séance du 25 juin. 144
Seconde séance du 25 juin. . . . . . , . . . 151
Séance du 26 juin. 157
Séance du 27 juin. 164
Excursion dans les environs de Clermont-Ferrand par les membres de la Société Française pour la conservation des monuments, le vendredi 28 juin. 168

Coup-d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne; par M. Quantin, *archiviste du département, correspondant du Comité historique des arts et monuments* 197
Note sur les bains romains de Monbouis (département du Loiret); par M. Vachey, *architecte à Auxerre, membre de la Société Française et de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* 264
Note sur des fouilles exécutées par la Société Française à Champlieux, à 16 kilomètres de Compiègne (Oise), par M. Thiollet, *membre de la Société française.* 272
Tableau des inspecteurs nommés par le Conseil, aux termes du règlement de la Société. 278
Liste générale des membres de la Société Française pour la conservation des monuments, par ordre alphabétique. 281

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE.

Les membres de la Société française sont convoqués, à Nevers, pour le 10 juin 1851. M. Crosnier, vicaire-général, et secrétaire-général de la session, recevra les notices qui seront destinées au Congrès.

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen.	1840 — Niort.	1846 — Metz.
1835 — Douai.	1841 — Angers.	1847 — Sens.
1836 — Blois.	1842 — Bordeaux.	1849 — Bourges.
1837 — Le Mans.	1843 — Poitiers.	1850 — Auxerre.
1838 — Tours.	1844 — Saintes.	1851 — Nevers.
1839 — Amiens..	1845 — Lille.	

Indépendamment de ces Congrès, la Société a tenu des sessions ou des séances générales, plus ou moins importantes, à *Rennes*, à *Nantes*, à *Vannés*, à *Avranches*, à *St.-Lo*, à *Coutances*, à *Cherbourg*, à *Bayeux*, à *Vire*, à *Mortain*, à *Falaise*, à *Alençon*, à *Mortagne*, à *Rouen*, à *Dieppe*, à *Pont-Audemer*, à *Honfleur*, à *Besançon*, à *Metz*, à *Strasbourg*, à *Lyon*, à *Clermont*, à *Nîmes*, à *Neufchâtel*, à *Reims*, à *Evreux*, à *Paris*, à *Autun*, à *Châlons-sur-Saône*, à *Marseille*, à *Angoulême*, à *Limoges*, à *Lillebonne* et à *Bernay*.

Statistique Monumentale du Calvados; par M. de Caumont, tome 2e., comprenant l'arrondissement de Fal[illegible] volume de 600 pages, orné de 200 vignettes.

Caen, Typ. de.

FINE ARTS LIBRARY
3 2044 039 160 700

should be returned to
date
rred
ified

4

FA 30.244 (17) 1850

Congrés Archeologique de France

DATE	ISSUED TO

FA 30.244 (17) 1850